TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 268 — 32 PAGES — VENDREDI 3 FÉVRIER 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

A Paris, M. Willy Brandt va s'entretenir avec les dirigeants du parti socialiste

LIRE PAGE 8

LLETIN DE L'ÉTRANGER

pari éthiopien de l'U.R.S.S.

s événements se précipitent la corne de l'Afrique. dont Andrew Young disait, en er 1977, que la situation y plus « explosive » encore Afrique australe, et au de laquelle le gouvernement ais a exprimé, mercredi, « *inquiétude* ». Un an, presjour pour jour, après la rupentre l'Ethiopie « marxiste-ste » et le camp occidental pture suivie de l'arrivée des tiques à Addis-Abeba, — les s de la mer Rouge et de Indien *sont-ils d'ores et* devenus le théâtre d'une confrontation interna-?

temps sceptiques, les chans occidentales — et nont américaine — s'inquièaujourd'hui *ouvertement* des prises militaires de Moscou e ses alliés cubains, dont les ières semaines ont confirmé termination pro-éthiopienne. quelques mois encore, après des tentatives de réconion entre *Mogadiscio et* is-Abeba, diligentées au nom la « solidarité prolétarienne » MM. Castro et Podgorny, on mait, à Washington, que cou y regarderait à deux fois t de s'engager plus avant *as le « guêpier éthiopien »* aux tés d'un régime militaire mecé sur tous les fronts.

L'année 1977 a *frappé* d'obsocence cette vision optimiste. n seulement Moscou a consenti l'Ethiopie des livraisons consiables d'armement — organit, notamment en décembre, pont aérien sans précédent, nais l'intervention directe de onseillers » soviétiques et ains en Erythrée et dans gaden ne parait plus faire de nte. Les entretiens de meri, à Moscou, entre MM. Brej-Raul Castro, ministre cubain a défense, et Ali Nasser, er ministre du Sud-Yémen, tent une nouvelle confir- de la résolution des Soes et de leurs alliés de re à tout prix « l'Ethiopie ste contre les agressions rialistes ».

U.R.S.S. table désormais sur succès éventuels d'une contre-nsive éthiopienne, qui pourt à moyen terme renverser la uation en Erythrée et dans gaden et permettrait de faire l'Abyssinie, sauvée du dépee, un bastion « socialiste ». ssé d'Egypte, du Soudan et la Somalie, Moscou prendrait nsi une revanche spectaculaire n s'assurant le contrôle d'un ste pays, qu'un diplomate comrait récemment au « moyeu » la « roue » orientale de l'Afrie. L'Egypte et le Soudan — -américains, mais éminemment nérables — *se trouveraient* si « pris à revers » sur un tre d'opérations qui n'est que rière-plan du conflit israéloabe.

A Washington, on estime désormais que l'affaire d'Ethiopie comromet la *détente* et *nécessite* ne « réponse » concertée du mp occidental. Mais, malgré la ympathie de principe qu'il maniste à la petite Somalie, « courageusement » sortie du giron soviétique, l'Occident demeure relativement paralysé. La conquête de l'Ogaden par Mogadiscio n'est pas vue d'un bon œil en Afrique, où l'on reste attaché u *principe d'intangibilité des* ontières coloniales. L'indépennce éventuelle de l'Erythrée — s l'égide du monde arabe — st pas mieux accueillie au sein l'O.U.A.

Ni Paris, ni Londres, ni Washington ne peuvent *donc* voler au secours de Mogadiscio sous peine de compromettre toute une politique africaine. Soucieuses désormais de contrer Moscou sans accepter pour autant de cautionner une cause discutable, l'Europe et l'Amérique s'en remettent pour l'instant à leurs alliés locaux. Les mises en garde récentes et répétées de l'Iran, *qui livre maintenant* des armes à la Somalie, les efforts constants de l'Arabie Saoudite ou de l'Egypte pour affaiblir Addis-Abeba, prouvent que *Mogadiscio* n'est pas abandonné face aux entreprises soviétiques.

● CHINE

Une révolution dans l'industrie

La « spécialisation » de la production est présentée comme « nécessaire à la modernisation »

Le démantèlement des structures mises en place depuis 1949 par Mao Tse-toung se poursuit en Chine. « Le Quotidien du peuple » du 1er *février* annonce l'abandon de la politique d'autosuffisance économique des régions, des localités et des entreprises au profit de la « spécialisation » *et de la « coordination » entre les unités de production. Cette* véritable *révolution* industrielle semble avoir été inspirée par M. Teng Hsiao-ping.

Aucun projet, depuis la tentative, vieille de vingt ans, du Grand Bond en avant n'a été porteur de transformations aussi profondes d'une économie que les dirigeants sont décidés à moderniser aussi rapidement que possible.

De notre correspondant

Pékin. — Un changement majeur dans *la politique chinoise* de développement industriel a été annoncé mercredi 1er février, par *le Quotidien du peuple*. Dans un éditorial marquant la clôture de la conférence sur la mécanisation agricole, qui vient de se tenir à Pékin, l'organe *du P.C. proclame que « la spécialisation de la production est une condition nécessaire de la modernisation de l'industrie »*.

Cette formule prend le contre-pied de pratiques en vigueur à peu près depuis la fondation de la République *populaire. Au nom du principe « compter sur ses propres forces »* qui, appliqué à l'échelle de la nation, devait assurer l'indépendance de l'économie, la règle s'était généralisée pour chaque province, chaque commune, voire chaque entreprise de *couvrir dans toute la mesure du* possible l'intégralité de ses besoins. On connaît les excès auxquels conduisirent l'interprétation de ce principe à l'époque du « *Grand Bond en avant* » de 1958. Mais, récemment encore, n'importe quel responsable d'*unité* industrielle *était* fier d'expliquer qu'il assurait de A à Z toutes ses fabrications. Ainsi avons-nous pu visiter des usines, dans des régions très diverses, d'où sortaient des véhicules dont toutes les pièces, du châssis au carburateur, en passant par la boîte de vitesse, étaient fabriquées sur place. Du moins l'assurait-on... A Changhaï, en novembre 1977, *nous avons eu l'occasion de voir une* usine d'impression textile dont les dirigeants annonçaient avec satisfaction qu'une partie importante des machines de l'établissement (presses, appareil de photogravure, etc.) avaient été construites dans leurs propres ateliers.

Cette conception — souvent difficile à comprendre pour des visiteurs occidentaux — est aujourd'hui condamnée. « *Progressivement*, écrit *le Quotidien du peuple, nous devons passer à des productions spécialisées et à la coopération entre plusieurs usines. Il faut abolir la notion d'unités grandes ou petites* (qui se veulent) « *complètes* », *afin de produire en série, à un meilleur niveau de qualité et à un prix de revient moins élevé.* »

« *La pratique*, poursuit le journal, *montre que les unités dites « complètes » entravent le développement de la productivité, freinant l'augmentation de la production, fabriquent des produits de mauvaise qualité et à un prix de revient élevé.* »

Le journal annonce ainsi « une réorganisation de l'industrie mécanique agricole », mais précise que ce secteur ne fait que « *prendre la tête dans une réforme de la production industrielle* » dans son ensemble

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 3.)

● R.F.A.

Menace de crise à Bonn

L'offre de démission du ministre de la défense affaiblit le cabinet Schmidt

Le chancelier Schmidt n'a pas encore fait savoir s'il acceptait la démission de M. Leber, ministre de la défense, provoquée par différentes affaires récentes d'écoutes téléphoniques et d'espionnage en Allemagne occidentale.

La démission de M. Leber menacerait le maintien de la coalition des sociaux-démocrates et des libéraux actuellement au pouvoir à Bonn. D'autant que deux autres départs sont également *annoncés : ceux de MM. Karl Ravens, ministre des travaux* publics, et Helmut Rohde, ministre de l'éducation, tous deux membres du S.P.D. Le premier doit mener son parti aux élections régionales de Basse-Saxe en juin ; le second était en désaccord sur plusieurs points techniques avec le chancelier.

De notre correspondant

Le drame s'est joué durant la nuit de mardi à mercredi au ministère de la défense. Au cours d'une très longue confrontation avec le ministre, les responsables du MAD (contre-espionnage militaire) lui ont appris que leurs spécialistes avaient non seulement procédé à des écoutes téléphoniques illégales, mais, chose plus grave encore aux termes de la Constitution ouest-allemande, placé des micros dans des lieux privés, au moins une douzaine de fois.

Personne ne met en doute la parole de M. Leber lorsqu'il affirme n'avoir jamais été au courant de ces activités particulières du MAD. *Le ministre* n'en a pas moins tenu à assumer la responsabilité politique de cette affaire, afin, dit-il, que les *controverses inévitables ne puissent* pas nuire à la bonne réputation de la Bundeswehr. Aussi a-t-il offert sa démission mer*credi matin, lors de la réunion* du cabinet. Pendant quatre heures, le chancelier et ses collègues ont tenté de faire revenir M. Leber sur sa *décision*. Pour l'instant, son départ n'est pas encore entériné par M. Schmidt. A en croire certaines rumeurs, dont la presse *d'opposition se fait naturellement* l'écho, le chancelier aurait lui-même brandi la menace de sa propre démission durant cette *dramatique séance du cabinet.*

Qu'il l'ait vraiment fait ou non, M. Schmidt ne parait pas avoir sérieusement envisagé de « *passer la main* » à un successeur. Mais il pourrait être touché par le scandale qui frappe son ministre de la défense : il est presque certain désormais que les activités illégales du service de contre-espionnage de l'armée avaient déjà lieu lorsque le ministre responsable était encore M. Helmut Schmidt lui-même. De toute façon, cette crise ternit l'auréole du « *vainqueur de Mogadiscio* ».

Le déclin de M. Leber a com*mencé en décembre dernier*. Il dut reconnaître alors qu'il n'avait jamais connu toute l'ampleur d'une affaire d'espionnage, pour*tant déjà vieille de trois ans*. Sa position devint encore plus précaire en janvier, lorsqu'il révéla que le MAD avait placé des micros au *domicile de sa secrétaire*: et cela sans en informer le ministre lui-même. Chose plus grave encore sur le plan poli*tique : M. Leber avait eu con*naissance de cette action illégale avant que n'éclate le scandale des écoutes dont fut victime le *savant atomiste M. Klaus* Straube Le ministre de la défense garda alors le silence, et laissa son collègue de l'intérieur, M. Maihoffer, assurer au Bundestag *que le cas* Straube était « *absolument unique* »...

JEAN WETZ.

(Lire la suite page 6.)

Brutal accès de faiblesse du franc

Le deutschemark à 2,27 francs

Déjà soumis depuis quelques jours à une certaine pression des vendeurs, le franc a été victime d'un brutal accès de faiblesse dans l'après-midi du mercredi 1er février et la matinée du jeudi 2 février. Il a fléchi très sensiblement par rapport à toutes les monnaies, notamment le deutschemark, qui a atteint son plus haut niveau historique, aux alentours de 2,27 F.

Le cours du dollar, qui était resté stable ces dernières semaines entre 4,71 F et 4,75 F — après sa chute de la fin 1977 et du début de 1978 — a bondi, en quelques heures, de 4,73 F à 4,80 F, tandis que le florin passait au-dessus de 2,10 F, que la livre s'élevait de 9,25 F à 9,35 F et que le franc suisse retrouvait les 2,40 F touchés il y a un mois. Les causes immédiates de cette chute brutale sont encore mal connues. Les milieux financiers avaient signalé des ventes de francs assez importantes dans l'après-midi de mercredi sur la rumeur (infondée) d'un *nouveau* sondage très défavorable à la majorité.

La Banque de France intervenant *mollement*, le *mouvement* prenait de l'ampleur dans la soirée pour s'accélérer dans la matinée de jeudi, à la suite d'un *phénomène* de « boule de neige » bien classique.

A vrai dire, les autorités monétaires aussi bien que les cambistes *prévoyaient*, et *redoutaient*, une attaque sur le franc à l'approche des élections législatives, comme cela s'était produit après la mort du *président Pompidou*.

Certains le prévoyaient même beaucoup plus tôt, et se réjouissaient du répit qui était ainsi *donné à notre monnaie. Cette* fois-ci, il semble bien que l'inquiétude commence à se répandre sur les marchés des changes, de *nombreux opérateurs commen*çant à prendre leurs précautions.

Pour l'instant, la Banque de France intervient relativement peu, *estimant que la situation* peut encore été maîtrisée et qu'il convient de ne pas gaspiller ses munitions d'ici au 19 mars. Elle n'a *même pas relevé ses taux sur* le marché monétaire de Paris, s'abstenant, pour l'instant, de manier cette arme traditionnelle.

Il n'en reste pas moins qu'en trois mois le franc a perdu 6,7 % par rapport au deutschemark, gagnant toutefois 3 % par rapport au dollar qui, lui, a baissé par rapport à presque toutes les monnaies.

F. R.

AU JOUR LE JOUR

COULEURS

La neige canadienne salie de débris radio-actifs, les océans noirs de pétrole ou rouges de Dioxine, les fruits couleur de mercure.

Le poète aura tort qui dira : « la terre est bleue comme une orange ».

FRANÇOIS DIANI.

La stratégie du recours

par JACQUES ROBERT

Partis et hommes politiques sont, depuis quelques semaines, tentés de reprendre la stratégie du « *recours* » naguère exploitée par le général de Gaulle.

Le R.P.R. d'abord, puis le parti communiste s'y sont dernièrement référés.

Voici qu'aujourd'hui le chef de l'Etat s'en réclame, implicitement, même si c'est pour en nuancer l'importance...

Ce n'est point là coïncidence. Dans un pays divisé en deux mondes hostiles, chaque camp *doit toujours envisager le pire*, c'est-à-dire la victoire de l'autre. Le chef de l'Etat est nécessairement conduit à devoir jouer, au hasard de la conjoncture, le rôle d'un guide, d'un sage, d'un conciliateur, d'un arbitre, d'un rassembleur...

La *théorie du « recours »* repose toujours sur la même analyse. Mais elle s'appuie, en fonction des objectifs et des ambitions avancées, sur des styles, des méthodes et des comportements différents.

La politique du pire

Toute stratégie du recours est d'abord une stratégie du pessimisme. Elle ne peut reposer que sur l'échec. On ne devient un *recours que par la défaite*.

Le R.P.R., qui veut être aujourd'hui une espérance, se poserait, *demain, en recours*, si la gauche triomphait.

Le parti communiste ne pourrait, de son côté, être un recours qu'en cas de victoire de la droite, si cette dernière, à la longue, *soit* seule, soit alliée à quelque gauche repentante, s'avérait incapable d'assumer le pouvoir et la crise et s'enfonçait dans une impasse.

(Lire la suite page 9.)

Un important contrat pour l'aéronautique

LE BRÉSIL CONSTRUIRA 230 HÉLICOPTÈRES AVEC L'AIDE DE LA FRANCE

(LIRE PAGE 29.)

D'AMOUR ET D'AVENTURES...

Romans pour tous du siècle dernier

Les Français lisaient-ils en 1878 ? Oui, beaucoup : toutes choses égales par ailleurs, davantage qu'aujourd'hui. Le nombre des titres publiés alors en France est révélateur : de 1860 à la fin du siècle, mises à part les années de guerre et de la Commune, il ne descend pas en dessous de quatorze mille. On n'en *aura guère édité plus de dix-huit* mille en 1977, avec une proportion beaucoup plus grande de textes techniques.

C'est dire que la production romanesque n'est plus en quantité, et de loin, ce qu'elle était au siècle dernier. Mais en qualité ? Les histoires de la littérature, exception faite de *l'Histoire littéraire de la France*, qui consacre de très bonnes pages à l'« *autre littérature* », n'ont retenu que les grands noms : Flaubert, Zola, Hugo, Daudet, etc. Mais, dans le même temps, paraissaient cent autres romans « populaires » d'une qualité surprenante.

Nous avons perdu la recette de ce *genre de roman. Entre la littérature* pour initiés à mille exemplaires et la bande dessinée, il n'y a plus grand-chose. Des grands romanciers *populaires du siècle dernier*, tels qu'ils régnaient sur le public (qu'on pense encore à Xavier de Montépin, à Jules Lermina, à Gaboriau, à Aristide Bruant), Guy des Cars et San Antonio ne nous restituent que la fausse élégance larmoyante et le ricanement argotique. A ce compte, autant valent *Montépin et Bruant* !

On ne s'étonnera donc pas de voir réédités à vive allure les grands titres du dix-neuvième siècle : lesquels, avantage sensible pour les éditeurs, sont maintenant dans le domaine public. Ceux, par exemple, qui paraissaient en feuilleton dans *le Petit Journal*, lequel, en 1878, approchait des quatre cent mille exemplaires ! Ceux encore que le libraire-éditeur Le Dentu *tirait en* livraisons à 10 centimes — moins de 2 francs en 1978.

Après Régine Deforges, qui re*lance les Mystères du peuple*, d'Eugène Sue, après Baudinière et Albin Michel (voir « le Monde des livres » du 28 janvier), nous devons maintenant aux éditions Garnier la réédition (textes intégraux) du *Rocambole*, de Ponson du Terrail, du *Bossu*, de Paul Féval. Celle, enfin, d'un oublié, un délicieux roman petit-bourgeois ingénument titré : *Aimé de son concierge*. Autant de crus plus qu'*honorables*.

JACQUES CELLARD.

(Lire page 13.)

idées

PROCHE-ORIENT

Le formalisme de M. Begin

par ROBERT MISRAHI (*)

ON se souvient de la signification morale et politique du voyage de M. Sadate à Jérusalem : c'était le grand geste symbolique et novateur qui, dans la reconnaissance d'Israël, ouvrait brusquement la préparation de la paix. On doit bien reconnaître maintenant que M. Begin est en train de gâcher cette chance de la paix qu'il avait contribué à faire éclore.

Il ne s'agit pas de porter des jugements moralisateurs contre M. Begin : on ne pourrait le faire qu'au nom d'un purisme idéaliste que nous récusons. Il s'agit *bien plutôt, au nom d'une nouvelle éthique et d'une nouvelle politique*, de mettre en évidence la grave inconséquence de M. Begin dès lors *qu'il se refuse en fait à la réciprocité.*

Seul le principe de réciprocité peut valablement inspirer, aujourd'hui, une morale qui soit en même temps *une politique responsable* ; or on constate de plus en plus que, dans ces négociations qui s'amorcent, M. Begin perd ce sens de la réciprocité qui inspire pourtant (dans une perspective d'ailleurs miraculeuse) la religion qu'il prétend défendre.

Regardons de très près : en apparence M. Begin se place sur le terrain de la réciprocité par rapport à M. Sadate puisqu'il invoque des échanges de territoires et un traité de paix, c'est-à-dire un contrat. En outre, il se réfère aux conquêtes de l'U.R.S.S. après la guerre d'agression de la part de l'Allemagne. En réalité, il y a là (outre l'imprudence de se comparer à l'U.R.S.S.) un formalisme juridique qui recouvre une sorte d'aveuglement à l'égard de la situation entière du Moyen-Orient. Quand M. Begin conçoit cette réciprocité uniquement en termes matériels (territoires et sécurité) et en termes juridiques, il « décroche » totalement par rapport à la situation réelle du Moyen-Orient qui est une situation « existentielle », idéologique et psychologique.

Légèreté politique

Ici, les enjeux et les éléments de l'échange sont tout autres : au-delà de l'équilibre des forces militaires, ces enjeux sont symboliques et affectifs. C'est pourquoi le formalisme de M. Begin (qui est curieusement matérialiste dans sa formulation juridique) tombe à côté du lieu réel de réciprocité qu'avaient su créer ensemble les deux chefs d'Etat. M. Sadate, offrant la reconnaissance et la paix, devait recevoir en retour quelque chose qui vaille comme reconnaissance et comme paix : il fallait que M. Begin reconnaisse symboliquement et solennellement la souveraineté arabe au Sinaï et en Cisjordanie. A partir de là pouvaient s'organiser des négociations d'un type nouveau qui auraient été fondées sur la confiance réciproque.

On serait alors passé d'une simple réversibilité politico-juridique à une authentique réciprocité politique et humaine, c'est-à-dire morale.

Il est d'autant plus étrange que M. Begin s'en tienne à un formalisme rigoriste qu'il se réfère à une religion fondée (selon Martin Buber) sur le principe du face à face : recevoir et donner doivent être les moments d'un dialogue authentique et non les mesures matérielles d'un marchandage et d'un commerce.

En fait, l'attitude de M. Begin n'est peut-être pas si étrange qu'il y paraît. Il tire sa religion vers le formalisme rigoriste pour y trouver des justifications et tenter de faire croire que, Judée et Samarie étant écrits dans les textes bibliques, ils doivent être inscrits dans l'Israël moderne : mais ce formalisme juridico-religieux peut tourner aujourd'hui à l'aveuglement irresponsable et ignore les évolutions concrètes de l'histoire.

Bien entendu, nous savons que l'O.L.P., dans sa charte, vise à la négation et à la suppression de l'Etat d'Israël ; cela signifie simplement qu'il faut bien que quelqu'un commence. Qu'Israël reconnaisse la réalité et les droits du peuple palestinien, et qu'il attende avec confiance la réponse des Palestiniens.

En se cantonnant dans l'interprétation formelle et territoriale de la *réciprocité*, M. Begin tombe dans les plus grandes inconséquences. D'abord, il n'accorde pas à l'autre cela même qu'il en attend. Ensuite, il se réfère en droit à un ordre moral et religieux qui se voudrait celui de la générosité, mais, en pratique, à un ordre réaliste qui est celui de la violence.

Enfin, se situant en principe *dans une perspective non matérialiste, il semble ignorer pourtant* cette puissance non matérielle qui est celle de l'opinion mondiale et européenne. M. Begin, par toutes ces inconséquences, frôle la légèreté politique.

La tâche de l'Etat d'Israël (quel que soit son gouvernement) nous paraît claire et impérieuse : il doit comprendre que, aujourd'hui, en 1978, la situation du Moyen-Orient est enfin celle qui aurait dû être la sienne au lendemain de la guerre de six jours ; après l'agression arabe et la victoire israélienne, Israël devait immédiatement offrir la restitution des territoires occupés en échange d'une paix neuve et amicale. Ce ne fut pas possible en ce temps-là, en raison d'obstacles psychologiques : on invoquait l'« honneur » dans le monde arabe, comme le fait d'ailleurs à son tour M. Begin. Aujourd'hui, après 1973, et grâce au président Sadate, cet échange symbolique et courageux, original et unique (la paix et l'amitié contre les territoires), est enfin devenu possible. Si M. Begin ne le comprend pas, s'il laisse passer cette rencontre unique de circonstances qu'on appelle la chance, s'il laisse fanatiquement se développer des colonies juives en territoire arabe au lieu de renoncer généreusement à de simples conquêtes territoriales, alors il appartiendra aux Israéliens de reprendre en main leur destin et de se faire représenter par un pouvoir capable d'organiser non le marchandage politico-militaire mais un véritable dialogue, en des termes et en un lieu parfaitement neufs. Si la liberté n'est pas un vain mot, les nouveaux départs sont toujours possibles.

(*) Universitaire et écrivain.

Méfiance ou expansionnisme ?

par MAHMOUD BOUCHNAK (*)

DANS son article « La tragédie de la méfiance », publié dans *le Monde* du 24 janvier, M. André Fontaine, soutenant que M. Sadate, par son voyage à Jérusalem, procède vraiment à la reconnaissance d'Israël, s'interroge sur l'attitude aberrante du gouvernement israélien à l'égard de son geste. Dans sa réponse, M. Fontaine attribue ce comportement à la « méfiance ».

Bien que M. Fontaine conclue que, une fois son existence reconnue, Israël n'a plus aucune raison d'être méfiant, il nous paraît que son explication de l'intransigeance israélienne par la méfiance est loin de la vérité : Il n'est pas vrai que le gouvernement israélien agit par méfiance. En réalité, il est motivé par des visées expansionnistes dont la base idéologique est le sionisme. En effet, la méfiance, si elle existe, n'est qu'un effet d'une cause et n'est pas une cause en elle-même. On ne peut pas être méfiant gratuitement, plutôt à cause de quelque chose. Et dès qu'une cause disparaît, il devient illogique que son effet subsiste. Ainsi, s'il était autrefois acceptable qu'Israël se montrât méfiant, comme il le disait, à cause du refus arabe de son existence, est-il justifiable qu'il maintienne sa méfiance, aujourd'hui surtout, alors que M. Sadate a déclaré clairement devant les Israéliens eux-mêmes et le monde entier qu'il était prêt à reconnaître l'existence d'Israël ? Il y a donc quelque chose autre que la méfiance derrière l'intransigeance israélienne. et c'est précisément l'expansionnisme.

Le refus d'un droit et le refus de la paix

En vérité, le prétendu refus arabe n'était pour les responsables israéliens qu'une façade pour voiler leurs intentions expansionnistes. La guerre de juin 1967 en est la meilleure preuve. Au début, le gouvernement israélien a déclaré qu'il déclenchait une guerre préventive, mais, dès que ses soldats ont mis les pieds au-delà des frontières, les mêmes responsables ont commencé à parler de la libération et du retour. Les implantations des colonies, quatre-vingt-onze jusqu'à présent et plusieurs autres prévues dans un avenir proche, dans les territoires arabes occupés mettent, d'autre part, en relief la politique expansionniste d'Israël.

Que peut-on comprendre de la déclaration du chef du gouvernement israélien, M. Begin, en se moquant des journalistes israéliens qui lui ont dit que l'Egypte reconnaissait le droit d'Israël à l'existence ? « *Israël*, a-t-il dit, *n'a jamais demandé à quiconque de reconnaître son droit à l'existence, ses droits sur cette terre lui ont été conférés par le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob* » (*le Monde* du 21 janvier 1978). Les déclarations des responsables israéliens aujourd'hui ne sont-elles pas en contradiction avec celles d'hier ? Le droit d'Israël à l'existence n'a-t-il pas été l'obsession de tous les responsables israéliens ? Si Israël ne demande pas la reconnaissance de son droit à l'existence, que veut-il d'autre, sinon l'occupation ?

Après avoir accepté la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies et la visite de M. Sadate en Israël, les Arabes n'ont plus rien à donner.

Jusqu'à présent, Israël n'a rien cédé, il s'obstine de plus en plus dans son idéologie sioniste, tout en refusant de se retirer des territoires arabes occupés et de reconnaître le droit légitime du peuple palestinien, et particulièrement son droit à l'autodétermination et à l'établissement de son propre Etat dans sa patrie. Il est temps d'appeler les choses par leur nom. Trente ans de mensonge et de tromperie suffisent. Aujourd'hui, il est clair pour tous qu'Israël refuse de reconnaître le droit des Palestiniens à l'existence. Il refuse donc la paix, et, quand il en parle, ce n'est que pour gagner du temps en dissimulant son vrai visage.

(*) Assistant à la faculté des lettres à l'université de Lattaquié (Syrie). Etudiant à Paris.

Désacraliser le conflit

par DOV PUDER (*)

L'ESPRIT de Jérusalem se perd déjà dans les tourments du désert. Un fol espoir né le 19 novembre 1977 se transforme en déception. On craint des lendemains menaçants. La passion déchaînée, les limitations astreignantes de la diplomatie, surmontées un instant par des hommes paraissant dépasser les normes de l'histoire, retrouvent une place inquiétante dans des discours que l'on pouvait croire rangés sur les tablettes de l'histoire.

M. Sadate, M. Begin, arrêtez un instant la marche du temps ! Placez-vous en face d'un écran et examinez lucidement *le film des quarante-quatre heures de Jérusalem*. Vous avez proclamé à la face du monde votre volonté de ne plus avoir recours à la guerre. Vous avez proclamé que tout est négociable. Vous avez parlé avec émotion et sincérité des mères, des sœurs, des veuves, des enfants. Elles sont toujours là, les mères égyptiennes et israéliennes, tenant dans leurs bras ces enfants qui, de par votre volonté, seront demain soit des soldats précipités dans l'enfer de la guerre, soit les bâtisseurs de la paix.

M. Sadate et M. Begin, l'immense majorité de vos peuples veulent la paix. Ne vous laissez pas détourner par les fanatiques, les extrémistes, qui ne savent que violer la marche de l'histoire. Employez toute votre sagesse à faire la paix.

La paix ne peut-être l'œuvre de deux équilibristes tentant de rédiger un accord perchés sur une corde raide tendue au-dessus des cimetières silencieux du Sinaï. Vous nous avez présenté dans un émouvant prologue ce que peut être la fête de la paix sur la place publique mais il vous faut, maintenant, la préparer dans le calme et la discrétion. Prenez votre temps.

Lorsque vous aurez discuté, lorsque vous aurez trouvé les compromis nécessaires et inévitables, présentez-vous à la face de vos peuples à la face du monde et annoncez une seule nouvelle : nous sommes prêts. Nous allons signer un accord de paix ! *La fête populaire*, la fête des peuples éclatera alors à Jérusalem et au Caire. Elle balaiera tous ceux qui, aujourd'hui, hésitent, ne croient pas à la possibilité de paix, ou peut-être même osent encore s'y opposer. Les peuples, nos peuples égyptiens et israéliens, vous accordent un immense crédit. Il n'est pas nécessaire de faire état au jour le jour des divergences de vues, des contradictions. Les déclarations de principe sont importantes mais insuffisantes. Les pourparlers doivent permettre de trouver un compromis dans le temps, dans l'espace géopolitique et établir une formule qui conciliera des déclarations aujourd'hui encore contradictoires sur ce que doivent être des frontières de paix.

Une terre commune aux deux peuples

Avant 1948, la colonisation servait la *réalisation* du but sacré du sionisme : la création d'un Etat juif, l'Etat d'Israël. Cette première étape a été franchie. Nous avons dû assurer l'existence, la survie de cet Etat, par une guerre qui dure depuis trente ans, mais c'est la paix qui permettra au peuple juif et aux Israéliens de retrouver un nouveau souffle dans l'histoire de ce dernier quart de siècle. La seconde étape nécessaire à la réalisation du sionisme est la paix. Et elle ne sera obtenue que par un compromis entre Israéliens et Arabes. Or, dans la recherche d'un compromis, il est parfois nécessaire de désacraliser certaines conceptions, et les colonies installées dans les territoires administrés par Israël ne peuvent avoir un caractère sacré, et il est possible que les Israéliens soient amenés à y renoncer pour la paix.

Le plan proposé par le gouvernement israélien concernant l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza a été l'objet d'un grand débat à la Knesset. Il a provoqué la colère des partisans d'un Grand Israël.

Par ailleurs, la proposition d'« autonomie de gestion » paraît imprécise à tous ceux qui préconisent une solution de compromis dans un cadre jordano-palestinien. Elle est cependant en progrès par rapport aux positions initiales du gouvernement de M. Begin.

Le refus de la reconnaissance de l'existence nationale des Israéliens exprimé dans la charte palestinienne par les termes « *destruction des structures de l'Etat sioniste* » conditionne la politique palestinienne. Il existe en Israël des hommes politiques, des organisations politiques qui ont proclamé leur reconnaissance du droit à l'autodétermination nationale des Palestiniens. Il est pratiquement impossible de progresser dans la voie d'une solution de l'aspect palestinien du conflit sans l'élaboration d'une formule reconnaissant le droit mutuel à l'autodétermination nationale du peuple juif en Israël et du peuple palestinien. Cette formule existe, et elle est préconisée par le Mapam depuis de longues années : « *La terre d'Eretz Israël est une terre commune à deux peuples : le peuple juif, qui revient dans sa patrie ; le peuple arabe de Palestine, qui y vit.* »

Cette formule renferme la reconnaissance mutuelle et simultanée de deux fait nationaux : israéliens et palestiniens. En tenant compte de leurs particularismes, elle permet d'envisager la seule possibilité de solution politique : un compromis sur la terre d'Eretz Israël, qui assurerait l'existence de tous les Etats de la région dans la paix et la sécurité. Une fois cette formule adoptée, on peut concevoir des solutions politiques. Cependant, les forces politiques israéliennes, plus variées et importantes qu'on ne le suppose généralement, qui envisagent une solution dans le cadre de l'autodétermination nationale, ne peuvent ignorer la charte palestinienne. Ces forces politiques sont formées d'hommes et de femmes porteurs de la mémoire collective du peuple juif. L'holocauste n'a pas été seulement un événement historique tragique. Il a été le résultat de la remise en cause de l'existence du peuple juif. Le président Sadate a compris cette dimension majeure dans la conscience juive en se rendant au mémorial de Yad Vachem.

La rencontre Sadate-Begin a provoqué un déblocage psychologique important, mais les réalités psychologiques sont, elles, toujours existantes. Les déclarations fracassantes sont inutiles, dangereuses même si elles ne sont que tactiques, et elles blessent profondément la sensibilité des peuples égyptien et israélien.

(*) Représentant du Mapam en Europe.

RÉPLIQUES

« La tragédie de la méfiance » nous a valu bien d'autres lettres. Voici un extrait de l'une des plus significatives, due à M. Alex Derczansky, de Vincennes :

Ce n'est pas la méfiance seule qui dicte la conduite des Israéliens. Il est bon que ce soit Begin qui ait eu à assumer la responsabilité des négociations afin qu'il vide jusqu'à la lie la coupe de solitude d'Israël conforme aux promesses bibliques.

Ce n'est pas plus le triomphalisme que l'arrogance qui dicte cette apparente mesquinerie, mais la conscience de la spécificité irréductible. Les colonies qui auraient aussi bien pu être créées en Galilée l'ont été en Judée et en Samarie parce que plus spectaculaires, mais il y a plus que cela : je me demande si Begin, qui n'est certainement pas un lecteur de la Bible aussi assidu que Ben Gourion, est capable d'autre chose que d'assumer les interdits, c'est-à-dire de ne pouvoir assumer que des concessions apparentes.

Vouloir mettre sur le même plan l'errance juive et les difficultés palestiniennes frise l'indécence. Je crois que ce n'est pas là le problème. Il s'agit de bien autre chose : les Arabes et les Juifs ont-ils le souci de l'avenir de leur région ? Le dogme moderne de l'État-nation est-il un absolu intangible dans la conscience des juifs modernes, voire de ces héritiers qui ont emprunté d'autres voies ?

N'est-ce pas d'un Moyen-Orient viable dont nous avons besoin plutôt que d'une mosaïque d'États-nations ? La plaie de la Palestine serait plus aisément situable dans ce contexte plutôt que de vouloir à tout prix faire survivre l'autre refus : il n'y a pas que le refus arabe, il y a aussi le refus des Juifs à reconnaître un État palestinien. Les partisans de cette reconnaissance n'ont à aucune époque dépassé les dix pour cent de la population juive. Tout protagoniste de la réconciliation judéo-arabe a été sinon méprisé du moins ridiculisé. Tout cela découle à la fois d'une certaine tradition religieuse et du dogme de l'État-nation.

Le docteur Albert Libman, de Paris, réplique, d'autre part, à Bernard Chapuis. « Le Poète et le Comptable ». (Le Monde du 20 janvier.)

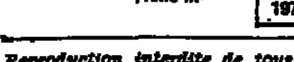
Le savetier Begin, riche de l'expérience du génocide et de cinq guerres menées contre Israël, a été très ému (et son peuple avec lui) de la déclaration de paix de Sadate ; devait-il pour cela sacrifier l'existence de ceux qui n'avaient que leur travail pour seul capital ? Le financier Sadate, investi de la confiance des émirs de l'or noir et d'un roi Khaled ayant déclaré, il y a quelques mois, qu'il n'accepterait jamais l'« entité sioniste », ne pouvait-il pas proposer, en échange du plan de paix de Begin, un plan qui ne reprenne pas celui élaboré il y a quatorze ans par un Bourguiba aguerri par l'indépendance tunisienne, qui n'aboutirait pas à la liquidation, par étapes, du seul État (de 20 000 kilomètres carrés) où le juif n'est pas un réprouvé ?

La négociation engagée par Begin, sur les bases d'un plan de paix approuvé par des chefs d'État ou de gouvernement comme Carter, Ford ou Callaghan, n'est sans doute que « marchandage » ; certains ont même comparé le premier ministre israélien à Shylock, en oubliant que Shakespeare avait transposé la réalité et que c'était son interlocuteur chrétien qui avait proposé le marché !

« Je ne suis que paix, mais, lorsque je parle, eux sont pour la guerre » (Psaume 120/7), mais B Chapuis considère certainement qu'Israël devait se soumettre, accepter une capitulation sans conditions devant l'arabisme qui exige sa disparition. Il est vrai que l'agression pale.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde

étranger

LES DIFFICULTÉS DU DIALOGUE ISRAÉLO-ÉGYPTIEN

Les participants à la commission militaire du Caire sont restés sur leurs positions

Les travaux de la commission militaire israélo-égyptienne du Caire ont été ajournés mercredi soir, 1er février, sans qu'aucun progrès ait été enregistré concernant la question des colonels de peuplement juives dans le Sinaï. La délégation israélienne devait regagner Tel-Aviv ce jeudi arès-midi, et il est peu vraisemblable que les travaux de la commission reprennent avant le retour en Egypte du président Sadate, qui entame, ce jeudi, un voyage de deux semaines au Maroc, aux Etats-Unis et en Europe. Selon le correspondant de la radio israélienne au Caire, les deux parties sont restées sur leurs positions, et *« il est désormais clair qu'on entre dans une période d'expectative et que le seul point positif est que les Egyptiens désirent éviter la rupture des négociations ».*

L'annonce de la visite aux Etats-Unis, la semaine prochaine, du ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, a été accueillie avec une certaine surprise, aussi bien au département d'Etat qu'à la Maison Blanche. Plusieurs hauts fonctionnaires américains notent en privé que la visite de M. Dayan, qui arrivera à New-York le lendemain du départ de M. Sadate de Washington, semble avoir pour but de contrer les efforts que le chef de l'Etat égyptien va déployer aux Etats-Unis, notamment auprès de la communauté israélite.

Démentant des informations parues dans la presse israélienne, M. Moshe Dayan a affirmé, mercredi, qu'il n'avait jamais promis au président Carter qu'Israël n'établirait plus de colonies de peuplement juives en Cisjordanie. S'adressant à la Knesset, le ministre israélien a déclaré avoir souligné auprès du chef de la Maison Blanche, lors de leur rencontre de septembre dernier, que le gouvernement israélien poursuivrait au contraire, sa politique d'implantation, mais que, *« compte tenu des négociations de paix, Israël ne créerait des pointsde peuplement que dans le cadre de camps militaires ».*

La presse israélienne a, d'autre part, rendu public le texte d'une lettre de M. Begin adressée à un groupe de lycéens de Tel-Aviv, sur le point d'être appelés sous les drapeaux et qui avaient demandé au premier ministre d'ordonner une évacuation totale des territoires occupés, s'il ne voulait pas avoir *« les mains couvertes de sang ».* Dans sa réponse, M. Begin écrit qu'un retrait total des territoires occupés serait inéluctablement suivi de la création d'un Etat indépendant en Cisjordanie et à Gaza, *« créant ainsi les conditions pour la disparition de milliers de personnes, jeunes et vieux, hommes, femmes et enfants ».* Le chef du gouvernement invite les lycéens à se pencher sur une carte pour constater que *« tant que l'adversaire le plus cruel qu'Israël a connu depuis les nazis contrôlera notre territoire, la Judée, la Samarie et Gaza seront à portée de canon de l'ennemi ».* — *(A.F.P., Reuter.)*

Les pays membres du Front arabe de la résistance se proposent d'institutionnaliser leur solidarité

Alger. — Le deuxième « sommet » du Front arabe de la résistance, pour reprendre la nouvelle appellation officiellement adoptée, a été ouvert ce jeudi 2 février par M. Houari Boumediène en présence du président Assad de Syrie, de M. Abdel Fattah Ismaïl, secrétaire général de l'Organisation politique unifiée du Sud-Yémen, et du commandant Jalloud, numéro deux libyen, qui remplace le colonel Kadhafi, souffrant.

Les ministres des affaires étrangères, qui ont terminé leurs travaux mercredi, ont proposé d'*« institutionnaliser le Front de la résistance »* grâce notamment à des contacts et à des rencontres périodiques. En outre, les pays membres seront liés par une déclaration politique qualifiée de charte qui devrait être publiée incessamment.

Au cours de leurs travaux, les délégations ont conclu que les menaces qui pèsent sur la cause palestinienne ne sont pas les seules que doit affronter le monde arabe, *« soumis à une offensive impérialiste multiforme qui vise à le faire entrer dans le giron occidental et à le mettre au service de ses intérêts »*, selon l'expression d'un des participants.

De notre correspondant

Ceux-ci estiment que, depuis la fin de la guerre du Vietnam, les Etats-Unis ont procédé à une répartition des tâches et qu'ils font appel beaucoup plus que par le passé *« aux sous-traitants et aux gendarmes locaux avec la complicité de certains régimes arabes modérés ».* Du golfe Persique à l'Atlantique, plusieurs foyers de tension ont ainsi été créés ou sont utilisés pour neutraliser ou déstabiliser les régimes progressistes.

C'est ainsi qu'à leurs yeux Téhéran peut exercer une pression sur l'Irak en menaçant de relancer l'agitation dans la zone kurde. Selon eux, les visées hégémoniques du chah ne se limitent plus à la région, mais s'étendent à la corne de l'Afrique, de sorte que le Sud-Yémen estime être dans un état d'insécurité. Au cœur même du Proche-Orient, soulignent-ils, les Etats-Unis continuent à s'appuyer sur Israël pour menacer les Palestiniens et la Syrie après avoir « récupéré » l'Egypte.

Les négociations directes entre Le Caire et Jérusalem accroissent, selon Tripoli, les risques d'une intervention égyptienne contre la Libye.

Les ministres ont également discuté des problèmes militaires et soumis aux chefs d'Etat des *« propositions concrètes ».* L'U.R.S.S. ayant donné un accord de principe pour fournir aux pays du Front de la résistance les armes dont il aurait besoin, les ministres se sont demandé qui allait payer et comment ! Les pays arabes peuvent-ils se démunir d'une trop grande quantité de devises ? Les Soviétiques ne pourraient-ils accepter d'être partiellement remboursés en pétrole et accroître leurs échanges économiques avec les capitales intéressées ?

Les ministres, qui estiment que l'Irak finira par rejoindre le Front de la résistance, se sont également penchés sur la situation du « front nord ». Celui-ci devrait logiquement regrouper Damas, Bagdad, les Palestiniens et Amman. Au cas où il se constituerait, il resterait à en organiser le commandement et la coordination.

PAUL BALTA.

AFRIQUE

Rhodésie

La rencontre de Malte

AUCUN ACCORD N'A PU ÊTRE CONCLU ENTRE LE « FRONT PATRIOTIQUE » ET LES NÉGOCIATEURS ANGLO-AMÉRICAINS.

La Vallette *(A.F.P.)*. — Les négociations de Malte sur la Rhodésie entre les *leaders* du Front patriotique et les représentants britannique et américain se sont terminées mercredi 1er février, au terme de trois journées de discussions très serrées, sans qu'aucun accord ait été conclu.

Les participants ont néanmoins souligné les *« progrès accomplis »* au cours de cette réunion. Selon les dirigeants du Front, MM. Joshua Nkomo et Robert Mugabe, les deux parties ont notamment accepté, sur leur proposition, la création d'un « conseil » chargé d'exercer le pouvoir pendant la période transitoire qui précéderait l'indépendance du Zimbabwe, mais l'accord n'a pu se faire sur le rôle exact et sur la composition de ce conseil pas plus que sur ce que pourraient être les attributions de lord Carver, commissaire résident britannique désigné pour la Rhodésie.

M. David Owen, secrétaire au Foreign Office britannique, est resté discret, exprimant seulement le souhait que M. Smith, premier ministre rhodésien, qui négocie actuellement à Salisbury un règlement interne avec les nationalistes noirs *« modérés »*, revienne au plan anglo-américain.

Les deux parties doivent se rencontrer à nouveau, mais ni le lieu ni la date de cette future réunion n'ont été fixés.

Tchad

Le FROLINAT affirme que les trois militaires français ont péri dans l'incendie du DC 3 abattu

Les recherches entreprises pour retrouver le DC-3 des forces armées tchadiennes et son équipage disparus depuis dimanche au Tibesti se poursuivent activement, tandis qu'à N'Djamena on reste silencieux sur les combats qui opposent, à Faya-Largeau, les forces gouvernementales aux « rebelles » commandés par le chef Goukouni Oueddeï.

Selon la radio du Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT) captée à Paris, de violents affrontements se poursuivent pourtant aux abords et à l'intérieur de la ville de Faya-Largeau, préfecture de la région de Borkou-Ennedi-Tibesti, région septentrionale du Tchad, entre les *« combattants de la deuxième armée des forces populaires de libération nationale »* et les troupes tchadiennes. Selon Radio-FROLINAT, quatre chars de type AMX et un char BTR (véhicule blindé armé de mitrailleuses) ont été détruits du côté tchadien. Du côté des rebelles, le bilan serait de trois morts et de trois blessés, indique encore la radio.

Des chasseurs-bombardiers AD-4 Skyraider auraient été envoyés par le gouvernement tchadien pour dégager la ville de Faya-Largeau. Le Tchad dispose en effet d'une escadrille d'appareils de ce type, plus spécialement chargés des missions d'appui-feu et de couverture des troupes en campagne. Mais, indique-t-on à Paris, les pilotes de ces appareils n'appartiendraient pas à la coopération française et seraient de simples civils, liés individuellement par contrat au gouvernement tchadien.

A la thèse selon laquelle le DC-3 aurait été touché par des missiles s'oppose celle que rapportent deux responsables du FROLINAT, venus en Europe pour négocier à Genève avec la Croix-Rouge internationale l'échange de prisonniers politiques avec le gouvernement tchadien et qui ont effectué, mercredi, une tournée des principales salles de rédaction parisiennes. Selon ces derniers, qui ont diffusé un communiqué à Paris, le FROLINAT ne dispose pas de missiles SAM, mais de mitrailleuses anti-aériennes conventionnelles. C'est ce même communiqué qui fait état d'une *« opération de grande envergure »* lancée, depuis samedi, contre Faya-Largeau, point d'appui du dispositif militaire tchadien.

D'autre part, alors qu'au ministère de la coopération, on indique qu'une mission composée d'officiers de l'armée de l'air française s'est rendue au Tchad avec l'accord des autorités de N'Djamena pour y faire le point sur le sort des disparus, du côté rebelle on affirme que les trois Français sont morts brûlés dans l'incendie du DC-3.

Tunisie

APRÈS LES ÉMEUTES DU 26 JANVIER

Des centaines d'arrestations ont été opérées dans la capitale et en province

Un congrès de l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.) sera convoqué prochainement, a-t-on annoncé mercredi 1er février à Tunis au cours d'un déjeuner-débat offert à la presse par M. Mohamed Sayah, ministre délégué auprès du premier ministre et directeur du parti socialiste destourien. Un député ancien membre de l'U.G.T.T., M. Mustapha Lajiri, a précisé que des membres du bureau exécutif de la centrale se réuniraient dès jeudi ou vendredi. Ce congrès élirait un nouveau secrétaire général pour remplacer M. Achour, arrêté après les évènements du 26 janvier. Le dernier bilan officiel des émeutes fait état de quarante-six morts. Quant aux arrestations, leur nombre est officiellement de quatre cents, mais des sources officieuses citaient, mercredi, le chiffre de mille personnes. Environ huit cents auraient été arrêtées à Tunis, dont sept cent vingt ouvriers, soixante chômeurs et une vingtaine d'enseignants. Les autres arrestations, selon les mêmes sources, auraient été opérées à Sousse et dans d'autres villes de l'intérieur du pays.

De notre correspondant

Tunis. — L'hebdomadaire du mouvement d'opposition des démocrates socialistes *Al Raï (l'Opinion)*, n'a pas reçu, le mercredi 1er février, l'autorisation de paraître. Cette suspension provisoire a été signifiée oralement au directeur de la publication, M. Hassid Ben Ammar, par les services du ministère de l'intérieur, alors que le journal était en cours de composition. Les articles qui se trouvaient déjà à l'imprimerie ont été saisis.

La décision des autorités a été prise en vertu de l'état d'urgence décrété le 26 janvier. La Ligue tunisienne pour la défense des droits de l'homme a demandé, mercredi, la levée de cet état d'urgence, dont le maintien, selon elle, *« représente un danger considérable pour les libertés publiques et individuelles ».* Dans un communiqué publié mercredi, le comité directeur de la ligue se déclare inquiet à la suite de l'arrestation de deux de ses membres, MM. Sadok Allouch (secrétaire général adjoint de la centrale syndicale U.G.T.T.) et Midani Ben Salah (professeur), interpellés au siège de l'U.G.T.T., et demande que *« toutes les garanties légales soient accordées aux détenus au cours des poursuites engagées contre eux ».*

M. D.

● *Le parti socialiste français* demande, dans un communiqué publié le 1er février au sujet de la Tunisie, que *« toute la vérité soit faite sur la réalité des incidents, le nombre des victimes et les véritables responsables. Il estime indispensable que Habib Achour et les syndicalistes emprisonnés soient immédiatement libérés, qu'intervienne une très large amnistie et que s'instaure entre toutes les forces vives du pays l'indispensable débat démocratique auquel aspire, face aux graves problèmes que doit affronter le pays, l'opinion tunisienne. »*

● *Lors d'une réunion qu'ils viennent d'avoir à Stockholm*, les dirigeants des grandes centrales syndicales des cinq pays nordiques ont protesté contre la « répression antisyndicale en Tunisie ». Dans une résolution, ils condamnent *« les méthodes violentes employées par les autorités tunisiennes contre les syndicats et exigent que les prisonniers soient immédiatement relâchés ».*

ASIE

Chine

Une révolution dans l'industrie

(Suite de la première page.)

En fait, il s'agit d'une véritable révolution, d'un tournant radical dans la voie de développement chinoise, dont les conséquences peuvent être d'une portée considérable. Quels que soient les mérites des « modèles » utilisés jusqu'à présent, poussant le souci d'autarcie jusqu'à des extrêmes surprenants, ils étaient difficilement conciliables avec les objectifs de modernisation accélérée que se fixait la République populaire. Si les méthodes de spécialisation que préconise *le Quotidien du peuple* sont généralisées, ces objectifs acquièrent une crédibilité nouvelle.

L'organe du P.C.C. ne dissimule pas les difficultés de l'entreprise. *« Les cadres, dit-il, devront faire des efforts pour s'adapter à ce changement de situation. » (...)* Un *« travail politique opiniâtre »* devra être accompli auprès de chacun. En bref, il va falloir changer les mentalités. A ces difficultés psychologiques s'en ajoutent d'autres, plus techniques. *« Spécialiser les productions »* suppose, par exemple, un fonctionnement sans heurts des transports d'une usine à l'autre afin que les chaînes d'assemblage ne tombent pas en panne faute d'approvisionnement régulier. C'est un idéal qui n'est pas encore atteint en Chine. L'important est néanmoins qu'on ait décidé d'aller dans cette direction.

Le grand artisan de cette réorganisation de l'industrie chinoise, derrière laquelle on reconnaît l'inspiration d'un *« rationaliste »* comme M. Teng Hsiao-ping, est M. Yu Chiu-li, directeur du plan et vice-premier ministre, qui a présenté le rapport final, le 26 janvier, à la conférence sur la mécanisation agricole. Dès le printemps dernier, au demeurant, il laissait percer ses intentions, qui s'éclairent aujourd'hui lorsqu'il annonçait la création de *« six grandes régions administratives »* constituant *« des systèmes économiques de niveaux différents ».* Si l'on peut trouver un fil directeur dans cette pensée, l'image qui se dessine est celle d'une Chine dans laquelle se formeraient des régions économiques « intégrées » sur le plan industriel, à l'intérieur desquelles la production ne dépendrait plus d'unités isolées, mais de réseaux dont les éléments travailleraient en étroite coordination. L'intégration régionale constituerait une étape sur la voie, assurément longue, d'une coopération à l'échelle nationale.

Aucun projet, depuis la tentative du *« Grand Bond en avant »*, il y a vingt ans, n'a sans doute été porteur de transformations plus profondes pour l'économie. Qu'il aille à l'encontre de quelques-unes des idées maîtresses sur lesquelles Mao Tsé-toung se battit à la fin des années 50 ne saurait surprendre, dans un contexte où chacune des conceptions centrales de l'héritage maoïste sont tour à tour remises en question.

ALAIN JACOB.

● M. CHANG WEN-CHIN a été nommé vice-ministre des affaires étrangères, a annoncé mercredi 1er février l'agence *Chine nouvelle*. M. Chang avait été ambassadeur au Canada. — *(Reuter.)*

A travers le monde

Congo

● TREIZE PEINES DE MORT ont été requises, mercredi 1er février, dans l'affaire de l'assassinat du président Marien Ngouabi, le 18 mars 1977, devant la cour révolutionnaire d'exception de Brazzaville.

M. Jack Okoko, commissaire du gouvernement a, en outre, requis une peine de mort par contumace, quatre peines de travaux forcés à perpétuité, dix-neuf peines de travaux forcés ou de prison. En revanche, il s'est prononcé pour l'acquittement de dix inculpés. L'audience devait reprendre ce jeudi après-midi, avec les plaidoiries de la défense.

États-Unis

● UNE ACTION JUDICIAIRE a été ouverte mercredi 1er février contre M. Frank Fitzsimmons, président du syndicat des camionneurs (« Teamsters ») et seize autres dirigeants de ce sés d'avoir utilisé les ressources du fonds de retraite de leur organisation pour accorder des prêts douteux à des entreprises de jeux, à des champs de course et à diverses personnes liées à la Mafia. — *(A.F.P.)*

● MM. RONALD HUMPHREY ET TRUONG DINH HUNG, accusés d'espionnage au profit de Hanoï, ont plaidé non coupables mercredi 1er février devant un juge de Washington. Le département d'Etat a annoncé qu'il allait protester officiellement auprès du Vietnam. La mission américaine aux Nations unies a informé M. Kurt Waldheim de cette affaire dans laquelle serait impliqué le représentant permanent du Vietnam à l'ONU, M. Dinh Ba Thi. Il n'existe pas de précédent à l'ONU pour l'expulsion d'un chef de délégation. — *(A.F.P., Reuter.)*

Indonésie

● PLUSIEURS CENTAINES D'ETUDIANTS ont occupé les locaux de l'institut de technologie de la ville de Bandoung, à Java, pour protester contre l'arrestation de cent cinquante étudiants au cours des derniers jours. Le ministre de l'éducation a donner l'ordre de faire évacuer l'institut. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● BANGKOK ET PHNOM-PENH sont convenus de normaliser leurs relations et d'échanger des ambassadeurs, a annoncé, jeudi 2 février, M. Upadit Pacharyangkul, ministre thaïlandais des affaires étrangères, à son retour d'une visite officielle de quatre jours au Cambodge, au cours de laquelle il a rencontré MM. Pol Pot, premier ministre, et Ieng Sary, vice-premier ministre chargé des affaires étrangères. — *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

DE RETOUR A ATHÈNES

M. Caramanlis semble optimiste quant à l'entrée prochaine de la Grèce dans la C.E.E.

Venant de Bonn où s'était achevée sa tournée en Europe de l'Ouest, M. Constantin Caramanlis, premier ministre grec, a regagné Athènes le 1er février. Il a exprimé sa conviction que ses échanges de vue à Londres, Paris, Bruxelles et Bonn « influenceraient favorablement la solution des nombreux et difficiles problèmes auxquels nous faisons face ».

M. Caramanlis a affirmé qu'il avait obtenu l'accord de ses interlocuteurs pour faire accélérer l'admission de la Grèce dans la Communauté européenne et l'établissement d'un « statut spécial » des relations de la Grèce avec l'OTAN.

Il a souligné qu'il n'y avait pas de liens entre les deux sujets. M. Caramanlis a d'autre part indiqué qu'il avait trouvé chez ses interlocuteurs de la compréhension pour la position grecque dans le litige avec la Turquie. Il a ajouté que la Grèce ne pourrait résoudre ses problèmes sans unité nationale, paix sociale et économie saine, et « du bon sens par-dessus tout ».

On lira ci-dessous les réactions de l'Italie et de la Turquie, principales puissances européennes intéressées aux objectifs du voyage de M. Caramanlis.

ANKARA : une stratégie antiturque ?

De notre correspondant

Ankara. — Conscients des faiblesses de l'économie turque et des perspectives difficiles qui s'ouvrent à elle, les responsables actuels ne souhaitent pas poser la candidature de leur pays à l'entrée dans la Communauté européenne. Mais le voyage de M. Caramanlis est intervenu à leurs yeux en un moment où la Turquie devrait améliorer les relations établies dans le cadre du statut d'association à la C.E.E.

Les objectifs du premier ministre grec sont considérés en effet sous le seul angle de l'antagonisme entre les deux pays. Ainsi M. Kamran Inan, sénateur de Bitlis, ancien président de la commission des affaires étrangères du Sénat, qui fut longtemps porte-parole adjoint de l'OTAN, nous a déclaré : « *M. Caramanlis souhaite surtout obtenir l'appui des Neuf, afin de s'assurer une position de force dans la négociation avec la Turquie. Les Grecs veulent planter le drapeau communautaire sur quelque trois mille îles de la mer Egée.* »

A plus long terme, une Grèce devenue membre à part entière de la C.E.E., ne pourrait-elle opposer son veto à une demande d'adhésion de la Turquie ? A cette question s'en ajoute une autre : en voulant convaincre les Neuf du bien-fondé des thèses d'Athènes sur Chypre et la mer Egée, M. Caramanlis n'a-t-il pas cherché à minimiser les effets positifs de la dernière « *offensive de paix* » de M. Ecevit auprès de l'opinion occidentale ?

D'autre part, on estime que l'accélération de la procédure d'adhésion à la C.E.E. serait le prix payé pour l'éventuel retour de la Grèce dans l'organisation militaire atlantique, en dépit des positions récentes prises sur ce point. Considérée comme « *l'enfant gâté de l'Europe* », la Grèce est assurée de son entrée dans la C.E.E., mais Ankara estime que différents facteurs négatifs ralentiront la procédure : les réactions de l'opposition intérieure grecque, les appréhensions des agriculteurs grecs et italiens, le mécontentement de l'Espagne et du Portugal devant une priorité accordée à Athènes.

Ce sont là des supputations. Mais Ankara déplore un fait, dont se plaignent les dirigeants de l'entité chypriote turque : les Neuf les privent des subventions qu'ils accorderaient « généreusement » aux Chypriotes grecs, et ne passent aucun accord commercial avec l'« Etat fédéré turc » de Chypre. On juge donc vraisemblable que M. Caramanlis a minimisé auprès de ses interlocuteurs les protestations d'Ankara et de la communauté chypriote turque contre l'élection de M. Spyros Kyprianou à la présidence de la République de Chypre.

ARTUN UNSAL.

ROME : un nouvel équilibre européen

De notre correspondant

Rome. — L'Italie est « *favorable sans limitations* » à l'entrée de la Grèce dans le Marché commun, déclarait, en mai 1977, M. Giulio Andreotti, lors d'une visite à Athènes. Le président du conseil ajoutait cependant que l'élargissement de la Communauté devrait s'accompagner de certaines réformes internes.

Il est clair, en effet, que l'entrée de la Grèce présenterait des inconvénients pour l'économie italienne. Avoir dans la C.E.E. un autre producteur de fruits et légumes, de raisin, d'huile d'olive et de tabac n'enchante pas les Italiens. Ces concurrents disposent, de surcroît, d'une main-d'œuvre agricole moins coûteuse. Rome craint que sa propre part dans le Fonds régional européen ne soit réduite, alors qu'elle lui paraît déjà bien insuffisante.

Mais d'autres considérations entrent en jeu. Certaines sont politiques, voire sentimentales. La solidarité que les principaux partis italiens avaient exprimée au peuple grec pendant la dictature, les contacts politiques qui se sont noués à cette occasion, rendaient difficile ensuite un veto. L'entrée de la Grèce dans la C.E.E. permettrait d'ailleurs de « rééquilibrer », par le Sud, une Communauté dont la « nordisation » s'était accentuée avec l'accueil de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark. Un renforcement des « pauvres » de l'Europe donnerait ausi à l'Italie l'occasion de se faire valoir et d'occuper la place qui revient à un pays de 56 millions d'habitants. D'autres considérations, stratégiques celles-là, entrent en jeu, compte tenu de la position géographique de l'Italie, mais on en parle très peu à Rome.

En matière économique, l'entrée de la Grèce peut être pour l'Italie l'occasion d'obtenir une transformation des règles communautaires, qu'elle réclame depuis longtemps : des subventions pour des prix agricoles ou industriels, et un plus grand soutien aux pays producteurs de fruits et légumes.

Rome a donc choisi d'aborder la demande sous son angle le plus positif. Cela n'a pas été sans mal. Le ministre de l'agriculture, M. Marcora, ne se déclarait-il pas au printemps 1977 « *absolument opposé à l'élargissement de la C.E.E. dans l'état actuel des choses* » ? Il a fallu aussitôt rassurer les Grecs qui, de leur côté, ont fait savoir aux Italiens qu'ils appuieraient leur thèse au sein du Marché commun. Les deux pays sont du reste assez liés économiquement puisque l'Italie est le troisième fournisseur de la Grèce, après les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale.

ROBERT SOLÉ.

Le rapport annuel du Pentagone réaffirme le rôle dirigeant des États-Unis

De notre correspondant

Washington. — Dans son premier rapport annuel, qu'il soumet ce jeudi 2 février au Congrès, M. Harold Brown, secrétaire à la défense, expose une philosophie qui fera sans doute grincer les dents des partisans — de moins en moins nombreux, il est vrai — du repli et de l'isolationnisme. Sans doute, déclare-t-il, « *les Etats-Unis n'ont jamais montré beaucoup d'appétit pour gouverner le monde, ils se doivent néanmoins d'empêcher le reste du monde de tomber sous la domination d'une autre grande puissance* ». Il poursuit : « *La frontière des Etats-Unis passe par un grand arc de cercle allant du nord de la Norvège au Japon, en passant par les Aléoutiennes.* » Washington a également un « *intérêt* » à ce qui se passe en Chine et en Yougoslavie. En bref, « *notre puissance ne nous permet pas de jouer un rôle secondaire... Les Etats-Unis doivent prendre la direction et porter le plus grand fardeau de notre coalition (des démocraties). Personne d'autre ne peut le faire à notre place* ».

Cela étant dit, M. Brown se livre à une analyse détaillée des progrès militaires soviétiques : Moscou produit cent vingt-cinq fusées intercontinentales par an, son budget de la défense a augmenté en termes réels de 36 % en dix ans et ses effectifs d'un million d'hommes ; cet effort supplémentaire a été consacré pour 22 % seulement au renforcement des défenses contre la Chine. Le reste est allé en Europe de l'Est, où l'on compte cent cinquante mille hommes de plus qu'il y a dix ans. Cependant, les faiblesses de l'U.R.S.S. sur les plans économique, social, démographique, etc., ne permettant pas de voir en elle une sorte de Goliath devant lequel les Etats-Unis seraient devenus un David. M. Brown préfère évoquer la fable du lièvre et de la tortue, ajoutant : « *Bien que nous soyons tous deux des poids lourds, nous restons le plus agile des deux.* »

Une stratégie antiville

Le technicien des systèmes stratégiques qu'est M. Brown n'apporte pourtant pas de réponse concrète aux grandes questions du jour dans ce domaine. Le secrétaire à la défense note justement que la vulnérabilité croissantes des missiles américains Minuteman (*le Monde* du 28 janvier) n'est nullement le fait des accords Salt conclus ou à venir et qu'elle n'implique pas la vulnérabilité des Etats-Unis. Il n'en défend pas moins le maintien de missiles terrestres — les seuls dont la précision, la charge utile et la vitesse permettent, selon lui, de s'en prendre à tous les objectifs sans exception — sans dire formellement pourtant si le nouveau missile MX devra être construit à partir de 1986 et quel sera son système de lancement. Il réaffirme qu'une des réponses possibles sera de faire savoir que les Minuteman américains pourront être lancés dès l'annonce d'une attaque, même si pareille décision — et c'est le moins qu'on puisse en dire — demande « la plus grande prudence ».

Pour le reste, la doctrine d'emploi esquissée dans le rapport reste en gros conforme à ce qu'en disait l'administration précédente: admettant que des considérations opérationnelles se mêlent de plus en plus à la pratique de la dissuasion, M. Brown réaffirme qu'il faut tenir en réserve pour une période illimitée, même après le début d'un « échange » nucléaire, de quoi détruire « *au moins deux cents villes soviétiques* ». Il ajoute cependant : « *Nous ne croyons plus sérieusement, à supposer que nous l'ayons jamais cru, que nous pourrions dissuader la plupart des actions hostiles par la menace de représailles nucléaires.* » Cette menace n'est valable que dans la perspective d'une attaque atomique ou d'une attaque classique menée « *avec de très grands moyens* ». Il faut en tous cas laisser au président américain le maximum d'options et éviter par conséquent toute asymétrie trop marquée entre les deux forces. La situation d'« *équivalence essentielle* » recherchée à cet égard implique notamment que « *tout avantage soviétique soit compensé par un autre avantage américain* ».

Conformément à ce qui avait déjà été annoncé par M. Carter, le budget de 126 milliards de dollars demandé pour l'année 1978-1979 (dix fois plus que l'an dernier) met l'accent sur le développement des forces terrestres classiques, surtout en Europe. D'ici à 1983, l'armée américaine du Rhin recevra cinq mille nouveaux chars, deux mille nouveaux avions et dix-huit mille missiles antichars. A la même date, les capacités de transport aérien des Etats-Unis vers l'Europe devront permettre d'acheminer cinq divisions entières en dix jours, soit une force presque égale à celle qui s'y trouve aujourd'hui (à l'heure actuelle, seule une division pourrait être acheminée dans le même délai).

Les ventes d'armes

Le rapport du secrétaire à la défense précise, par ailleurs, la nouvelle politique en ce qui concerne les ventes d'armes, politique que M. Carter réaffirme, pour sa part, dans une déclaration publiée mercredi 1er février, et qui prévoit deux interdictions et trois contrôles. Seront interdits tout accord de coproduction d'armements importants et la mise au point d'armes perfectionnées dont le seul destinataire serait un client étranger. Feront l'objet d'un contrôle toute livraison ayant pour effet « *d'introduire, pour la première fois, des armes dans une région du monde* » et les efforts de promotion des ventes d'armes. Enfin, un contrôle renforcé sera imposé sur les possibilités de transfert des armements américains d'un client à un autre.

L'administration attend de ces mesures que les ventes à la plupart des pays seront limitées à 8,6 milliards de dollars au cours de l'année budgétaire à venir, soit 740 millions de moins que l'an dernier. Seuls, les liés « officiels » échapperont à cette limitation, c'est-à-dire les pays de l'OTAN, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Faut-il aussi en exclure Israël ? Dans sa déclaration, M. Carter ne reprend pas la réserve qu'il avait émise en mai dernier, assurant que Washington continuerait d'assumer ses « *responsabilités historiques* » à l'égard de l'Etat juif. Un porte-parole de la Maison Blanche a confirmé que cet engagement était toujours valable, mais qu'Israël ne s'en trouve pas moins dans le camp des pays sujets à la limitation... avec l'Egypte et d'autres pays arabes. M. Brown, pour sa part, indique dans son rapport que les Etats-Unis « *continueront de remplir leurs engagements envers Israël et d'honorer les contrats étrangers existants* ».

Ces nuances ne sont pas sans importance au moment où le conseil national de sécurité de la Maison Blanche doit faire au président des recommandations sur les fournitures d'armes aux pays du Proche-Orient et à la veille de l'arrivée ici de M. Sadate, porteur d'une demande de livraison d'avions. Compte tenu de l'état délicat des négociations israélo-égyptiennes, il paraît difficile de continuer à servir Israël comme si rien ne s'était passé au Proche-Orient depuis deux mois et de ne pas procéder à un réexamen général de toutes les livraisons d'armes dans la région.

MICHEL TATU.

● ERRATUM. — Dans le troisième article sur les armements stratégiques soviétiques et américains (*le Monde* daté 29-30 janvier), il fallait lire : « *L'Amérique n'ayant pas de défense aérienne digne de ce nom (si la surveillance radar est forte, les moyens d'interception sont peu nombreux)* », et non : « *Les moyens d'interception sont très nombreux* », comme il a été imprimé par erreur.

A Vienne

La négociation sur la réduction des forces en Europe n'est pas près d'aboutir

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les négociations sur la réduction des forces en Europe ont repris le mardi 31 janvier, à Vienne, après une interruption de six semaines. Cette nouvelle phase des discussions, la quatorzième depuis le début des pourparlers il y a exactement cinq ans, s'est ouverte dans un climat morose qui ne laisse guère espérer des progrès rapides.

Non seulement au cours des derniers mois la conférence n'a pas avancé, mais on a le sentiment qu'elle aurait même reculé. Tant à cause des incertitudes qui planent depuis l'élection de M. Carter sur les relations soviéto-américaines, que pour des raisons tenant à la logique propre de ces négociations. Privées du côté occidental d'un appui politique soutenu, les conversations se sont enlisées depuis le début de 1975 dans une bataille d'experts au sujet du niveau quantitatif des forces en présence.

Alors que les Occidentaux font état depuis le début d'une disproportion dans les forces terrestres d'environ 150 000 hommes au bénéfice du pacte de Varsovie, dans la zone concernée par les réductions, les Soviétiques affirment qu'il existe en ce domaine une égalité. Selon les chiffres fournis par ces derniers au mois de juin, le pacte de Varsovie compterait en Europe centrale 805 000 hommes, contre 791 000 pour l'OTAN. Aucun des deux camps n'ayant encore réussi à convaincre l'autre de la justesse de ses calculs, les experts continuent à occuper le devant de la scène, cependant qu'au lieu de diminuer le niveau des forces a tendance à augmenter : au début des négociations, l'OTAN comptait dans la région seulement 777 000 hommes.

Cette question, d'apparence secondaire, bloque en réalité les pourparlers : le principe d'une réduction asymétrique des forces, retenu par les Américains, s'appuie, en effet, notamment sur l'avantage existant à leurs yeux en faveur des forces terrestres du Pacte de Varsovie. Les Soviétiques, au contraire, proposent des réductions égales afin de ne pas rompre l'équilibre établi, selon eux, entre les deux camps.

Un autre élément qui complique, depuis quelque temps, le déroulement des pourparlers est l'importance prise par le facteur nucléaire. Le chef de la délégation polonaise a critiqué les « *efforts accrus* » de l'OTAN en vue d'introduire, dans la zone concernée, de nouveaux systèmes d'armes nucléaires. Ces développements, a-t-il dit, font que la proposition de l'OTAN, datant de décembre 1975, de retirer entre autres mille têtes nucléaires d'Allemagne fédérale est aujourd'hui « *dépassée* ». Il s'en est pris aussi aux plans visant à produire et à déployer la bombe à neutrons et il a soutenu la proposition soviétique demandant l'abandon de cette arme.

Il convient de faire la part de la propagande dans ces déclarations. Il n'en paraît pas moins clair que l'introduction, en Allemagne fédérale, de missiles « Cruise », voire de la fameuse bombe à neutrons, si elle ne modifierait pas fondamentalement le rapport des forces, en affecterait sensiblement les éléments qui le déterminent.

MANUEL LUCBERT.

Le commandant en chef des forces aériennes américaines en Europe en visite officielle en France

Le général Williams Evans, commandant les forces aériennes américaines en Europe, rend visite à l'armée de l'air française ce jeudi 2 et vendredi 3 février.

Le général Evans commande également les forces aériennes alliées de Centre-Europe dont l'état-major est installé sur la base de Ramstein (Allemagne fédérale).

Récemment, le général Evans a déclaré que les forces aériennes alliées sont surpassées en moyens, dans un rapport de 1 à 2,5 par celles des pays du pacte de Varsovie. Même avec des renforts américains et britanniques, l'avantage resterait encore aux pays de l'Est dans une proportion de 3 contre 2.

Afin d'accélérer l'acheminement et l'état de préparation des renforts aériens, le commandant en chef des forces aériennes alliées de Centre-Europe a expliqué qu'il fallait améliorer et développer les moyens de préstockage en Europe des équipements des forces aériennes américaines : déjà, cinquante-quatre bases aériennes alliées en Europe sont en mesure d'accueillir et d'entretenir des avions américains.

« *Les forces aériennes du pacte de Varsovie sont passées d'un rôle défensif à un rôle offensif*, a déclaré le général Evans. *Ceci a été possible parce que l'Union soviétique prévoit d'utiliser un nombre très important de missiles sol-air mobiles comme première défense contre l'aviation de guerre alliée.* »

Le pacte de Varsovie disposant d'un large éventail d'avions modernes pourrait lancer des attaques à basse altitude sur l'Europe occidentale. Il importe donc que « *l'alliance se dote d'une flotte de stations aériennes d'alerte avancée, des Boeing-707 en version modifiée, équipés de radars capables de détecter le déclenchement d'une éventuelle attaque aérienne ennemie, même lancée à basse altitude* ».

Depuis des années, les alliés discutent de ce projet d'avion AWACS (Airborne Warning and Control System) qui prévoit l'acquisition de dix-huit appareils pour une somme de 1 900 millions de dollars (environ 9 milliards de francs). La France se contenterait d'être abonnée au système, c'est-à-dire qu'elle achèterait les informations recueillies par les avions sans accepter de s'intégrer au commandement AWACS.

Le Parlement européen chercherait à s'installer frauduleusement à Bruxelles

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — C'est ce jeudi 2 février que le Parlement européen va décider la location de nouveaux bureaux à Bruxelles. Il défie ainsi les gouvernements membres de la C.E.E. — et en particulier la France et le Luxembourg — qui, à maintes reprises, ont fait nettement savoir qu'ils étaient opposés à ce projet. Ces pays soupçonnent le Parlement de préparer en fait le transfert progressif de son siège à Bruxelles, au détriment de Strasbourg et de Luxembourg.

Le conseil européen qui s'était tenu en juillet 1977 à Londres avait déjà déploré l'opération, ce qui avait conduit le Parlement à différer sa décision... Plus récemment, M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, est intervenu en termes vifs à ce sujet. Le gouvernement luxembourgeois, quant à lui, vient de faire une démarche officielle auprès du gouvernement belge.

A ces critiques, le Parlement européen répond imperturbablement qu'on lui fait un procès d'intention, qu'il s'agit d'un simple aménagement technique et qu'il ne pense d'aucune manière à négliger Strasbourg et Luxembourg. Bon nombre de commissions parlementaires se réunissent à Bruxelles ; il se trouve que les locaux dont on dispose pour les abriter sont trop étroits et qu'il est nécessaire d'en louer de plus vastes. Refusant toute autre proposition, le Parlement a jeté son dévolu sur une offre soumise par la banque Bruxelles Lambert. L'immeuble où l'Assemblée louera, pour commencer, trois cents bureaux, n'occupe que le quart du terrain, si bien, comme l'indiquent les promoteurs eux-mêmes, que d'importantes extensions — y compris si on le désire celle d'un hémicyle — peuvent y être envisagées.

Les Français et les Luxembourgeois, qui sont appuyés dans cette affaire notamment par les Allemands, sont convaincus que le Parlement européen occupera bientôt le site tout entier et que son principal centre d'activité se déplacera à Bruxelles. Ils trouvent inadmissible que, par le biais de procédures administratives et budgétaires, l'Assemblée européenne remette en cause des décisions hautement politiques sur son siège.

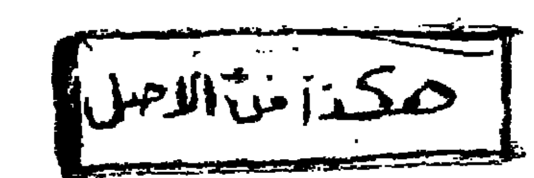
● *Le Mexique et le désarmement.* — A la suite de notre information publiée dans *le Monde* du 2 février sur le soutien apporté par le Mexique et la Suède aux projets français en matière de désarmement, l'ambassade du Mexique nous précise que ce n'est pas la première fois que son pays prend position contre la coprésidence américano-soviétique du comité du désarmement. « *Dès le 22 novembre 1971*, nous écrit l'ambassade, *l'ambassadeur Alfonso Garcia Robles, à cette époque représentant permanent du Mexique aux Nations unies, a exprimé devant l'Assemblée générale de l'Organisation internationale l'opposition du gouvernement mexicain à l'institution insolite de la coprésidence de la Conférence du comité du désarmement. Réaffirmée le 29 février 1972, lors de la 545e session de la C.C.D., à Genève, cette position n'a aucunement varié depuis lors.* »

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extrait d'un jugement rendu le 16 novembre 1977 par la Première Chambre du Trib. Gde Inst. de Paris.

Par jugement en date du 16 Novembre 1977, le Tribunal de Grande Instance de Paris a condamné la Société RADIO FRANCE dont le siège est 116, avenue du Président-Kennedy à Paris 75016, représentée par Me Raoul Castelain, avocat, à verser à la Société BRITISH EUROPEAN CENTER (anciennement dénommée « English Studies Council ») dont le siège social est à Paris-8e, 5, rue Richepanse, représentée par Me Claude-Alain Nataf, avocat, la somme de 5.000 F, en réparation d'une atteinte à sa réputation, commise dans le cadre de l'émission présentée par Mme Anne GAILLARD le 3 mars 1976 sur le poste FRANCE-INTER.

Pour extrait certifié conforme par l'avocat soussigné : *Claude-Alain* NATAF.



EUROPE

Les Canaries, maillon faible de l'Espagne

II. — LA DÉRIVE A COMMENCÉ

Le gouvernement de Madrid s'inquiète du mouvement de contestation qui se développe aux Canaries proches de l'Afrique. Les Canariens estiment que leurs îles, envahies par le tourisme international, ont une originalité qui mérite considération. (Voir « le Monde » du 2 février 1978.)

De notre envoyé spécial CHARLES VANHECKE

Las Palmas. — L'inquiétude grandit au sujet des Canaries. Lorsque les députés ont reçu, en commission, le ministre de la défense, le lieutenant-général Gutierrez Mellado, ils l'ont interrogé sur la défense de l'archipel, et le ministre a répondu que celle-ci serait assurée « à tout prix »; il a même évoqué l'installation d'une base aéronavale destinée à riposter à d'éventuelles attaques. Les références officielles au « caractère espagnol » des Canaries se sont multipliées ces derniers mois. Le gouvernement madrilène a pris conscience du danger qui pesait sur les îles. Il sent qu'elles risquent de dériver. Aux yeux de bien des Canariens, la dérive, en fait, a commencé.

Les insulaires se sont alarmés pour de bon quand Madrid a « décolonisé » le Sahara occidental, c'est-à-dire l'a abandonné au Maroc et à la Mauritanie. Si loin de la Péninsule, et si près de l'Afrique, ne risquaient-ils pas le même sort ? Occupants du dernier bastion de l'*hispanidad* dans la région, sentinelles avancées du pays, ils se sont sentis tout à coup à découvert, sur leurs volcans transformés par la solitude et la géographie en enjeu stratégique.

Un porte-avions idéal

« Face à l'Afrique, nos îles sont un porte-avions idéal. Pour bombarder. Pour envoyer des missiles. Pour contrôler et endoctriner ceux d'en face. » Le langage est quelque peu apocalyptique. Mais comment ne pas y succomber quand les journaux captent, jour après jour, les signes d'un feu croisé de convoitises internationales ? Moscou est dénoncé derrière Alger quand *El Moujahid* plaide pour la décolonisation de l'archipel. Derrière la flotte de pêche soviétique, nombreuse dans les parages, ce sont les sous-marins nucléaires qui font surface, du moins dans les conversations. Quand un avion-espion américain s'écrase, inexplicablement, dans l'île de Hierro, où il n'avait que faire, aussitôt des intrigues s'échafaudent sur le duel serré et occulte que se livrent, tout près, les grandes puissances. Le « porte-avions » prend toute son importance quand des journalistes photographient, à l'aéroport de Gando, près de Las Palmas, l'escale d'appareils militaires français qu'on croit retrouver, par la suite, au-dessus des colonnes du Polisario.

Et comment ignorer le « péril marocain », que certains, il est vrai, font remonter au temps des Barbaresques ? La pénétration de Rabat dans le commerce insulaire, sa présence diplomatique et même policière, les accords de pêche signés avec le gouvernement d'Hassan II... Après l'occupation du Sahara, le Maroc a revendiqué des eaux territoriales où les bateaux canariens exploitaient, de façon artisanale, un des bancs de poissons les plus riches du monde. Pour obtenir un régime d'exploitation favorable, Madrid a promis d'ouvrir ses entreprises de pêche au capital marocain. Or les Canariens estiment que leur flotte est trop fragile pour résister à l'impact d'une « maroquinisation ».

« Nous sommes entrés dans la zone de déstabilisation où se trouve, pour longtemps encore, tout le nord de l'Afrique », dit un dirigeant communiste, M. José Carlos Mauricio. Et un député socialiste, M. Jeronimo Saavedra, professeur à l'université, voit dans l'« anarchisme latent » des jeunes, dans le chômage et le bas niveau culturel de la population, tous les éléments propices à une turbulence prolongée.

Déstabilisation... Où sont les maîtres « déstabilisateurs » ? Bien sûr, dans les organisations séparatistes. Mais les séparatistes sont-ils si nombreux qu'ils fassent peur ? La première réponse est rassurante. Ils ne représentent guère, dit-on, que de 5 à 10 % de la population. Aux élections du 15 juin, le parti gouvernemental, l'Union du centre démocratique, a emporté plus de 60 % des voix, et un sénateur centriste, M. Gregorio Toledo, interprète encore aujourd'hui cet écrasant succès comme la preuve que les Canariens *« veulent rester espagnoles »*.

Certes. Mais d'autres indices troublent les plus optimistes : par exemple le haut pourcentage d'abstentions (près de 40 %), le double de la moyenne nationale, double de la moyenne nationale ; les 6 % de voix obtenues en Grande-Canarie — la seule province où elle se préentait — par la coalition Peuple canarien uni (P.C.U.) qui n'avait changé le mot « indépendance » pour celui d'« autodétermination » qu'afin de pouvoir concourir aux urnes. Et, enfin, les bombes du M.P.A.I.A.C. (Mouvement pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel canarien) qui, à l'inverse du P.C.U., utilise la lutte armée pour obtenir la « libération » du « joug colonial ».

« Pas plus de 5 % de la population, confirme M. Ernesto Salcedo, directeur du quotidien de Tenerife *El Dia. Mais si Madrid poursuit sa politique d'abandon, je ne donne pas plus de cinq ans pour que les Canaries ne soient plus espagnoles. »* Et M. Alberto de Armas, sénateur socialiste qui n'abuse pas du « colonialisme » dans ses analyses, affirme que des gens qui, auparavant *« se sentaient tout à fait espagnols, aujourd'hui commencent à avoir des doutes »*.

Le chef du M.P.A.I.A.C. est un avocat exilé à Alger depuis une dizaine d'années, M. Antonio Cubillo. De M. Cubillo, certains Canariens — parmi les plus compréhensifs — disent qu'il est un « prophète », mais un « prophète fou ». L'émission qu'il diffusait tous les soirs, jusqu'au 25 janvier, sur les antennes de Radio-Alger, était, de l'aveu général, très populaire.

Les militants de M. Cubillo réquisitionnent l'histoire, la géographie, la psychologie, l'économie — surtout l'économie, — marquer leur défiance à l'égard d'une Espagne que certains d'entre eux définissent — de façon paradoxale — comme « un pays compliqué, violent, radical... ». L'Europe, l'Amérique, leur semblent avoir eu plus de part que l'Espagne dans la formation de la psychologie canarienne, ce qui ne les empêche pas — autre paradoxe — de greffer leur nationalisme sur un discours pro-africain. Les îles, disent-ils, doivent appartenir au continent le plus proche. Ils se cherchent des justifications théoriques, et peut-être des raisons d'être, dans l'ascendance berbère de leurs ancêtres lointains et controversés, les Guanche. Ils projettent du moins le disent-ils — d'entrer à l'O.U.A.

« Primitivisme » et « sous-culture » comme le dit, avec dédain, l'un des gouverneurs de l'archipel ? Adhésion, dictée par l'idéologie, aux réalités et aux aspirations du tiers-monde ? Ou raisonnement trop simple, basé sur le voisinage ? Il semble que le discours africain prenne mal.

La majorité des partis politiques ne manquent pas d'arguments pour réfuter les thèses indépendantistes. Une région qui n'a ni eau, ni matières premières, ni source d'énergie, ni marché proche, qui écoule ses bananes — son principal produit — à un prix subventionné, qui dépend étroitement du marché européen pour sa principale industrie, le tourisme, peut-il sans frémir rêver d'indépendance, dans l'orbite agitée de l'O.U.A. ? Telle est la première question formulée par les adversaires du séparatisme.

La gauche parlementaire a d'autres raisons de rejeter le séparatisme : *« Cubillo*, dit-elle, *est finalement le meilleur allié du fascisme. »* Formule péremptoire qui couvre le raisonnement suivant : en exploitant le malaise social, les syndicats indépendantistes se heurtent à la petite et à la moyenne entreprise, qui sont en pleine crise économique. Ils déclenchent des réactions droitières qui affectent l'ensemble des classes moyennes, c'est-à-dire la moitié de la population.

Même un homme comme M. Carlos Suarez, leader du Peuple canarien uni, partisan de la révolution sociale et de l'indépendance, estime que celle-ci ne peut être conçue qu'« à terme », car dans l'immédiat, affirme-t-il, *« elle nous livrerait à l'impérialisme »*. Selon M. José Carlos Mauricio, dirigeant communiste, les Etats-Unis seraient en effet intéressés par l'installation de bases militaires dans l'archipel, au sein de l'OTAN. Si les Soviétiques ont une politique, toujours selon M. Mauricio, elle consiste moins à appuyer M. Cubillo qu'à soutenir *« l'option démocratique capable d'éviter l'installation de l'OTAN »*.

Neutraliser et démilitariser les Canaries, au sein d'un statut d'autonomie négocié avec Madrid, telle est la solution formulée par la gauche. L'Union du centre, le parti socialiste ouvrier, le parti socialiste populaire, l'Alliance populaire (droite), le parti communiste, ont commencé à élaborer un projet de pré-autonomie. Une junte des Canaries serait formée, d'une cinquantaine de membres, avec un conseil exécutif chargé d'appliquer les décisions de la junte. Contrairement à la Généralité de Catalogne, qui doit négocier son budget avec Madrid pour pouvoir fonctionner, la junte des Canaries aurait un budget immédiatement disponible : les quelque 10 milliards de pesetas que les *cabildos* (administrations insulaires) se répartissent chaque année, en vertu d'un régime fiscal particulier accordé en 1972, qui permet à l'archipel de recevoir directement les taxes prélevées sur le trafic des marchandises.

Dix milliards pour affronter la crise, disent les partis de gauche. Et pour « canariser les Canaries ». Mais le projet de pré-autonomie se heurte à de nombreuses difficultés. Un sénateur centriste de l'île de La Palma soutient, en effet, que les petites îles doivent avoir la même représentation que les grandes au sein de la junte, et son argumentation irréaliste bloque les négociations. En outre, de l'aveu général, la « demande autonomiste » n'est pas très aiguë chez les Canariens. *« Beaucoup la confondent avec l'indépendance »*, dit le député socialiste Jeronimo Saavedra.

Les indépendantistes rejettent le projet actuellement en discussion, qui leur paraît un traquenard ou un camouflage : *« L'autonomie ne servira qu'à la bourgeoisie locale pour changer ses formes de domination*, dit M. Carlos Suarez. *D'ailleurs, comment croire à un gouvernement autonome qui réunira le parti communiste et l'Alliance populaire? »* A l'inverse, certains hommes politiques pensent qu'un gouvernement autonome se heurtera à l'hostilité de l'oligarchie locale, présente dans les *cabildos*. La propriété du sol et des eaux, la gestion des fonds des caisses d'épargne et des ressources de l'Etat profitent surtout, selon l'opinion courante, à un petit nombre de privilégiés, qui ont tout à redouter d'une démocratisation du pouvoir. Mais bien qu'elle soit attaquée de toutes parts, la solution autonomiste apparaît, au centre et à gauche, comme la seule possible. *« Il n'y a pas d'autre moyen d'empêcher la radicalisation des deux bords*, rit M. Saavedra, *de nous sauver d'une catastrophe. »*

FIN

● *Une conduite de pétrole* a été endommagée par une bombe, dans la nuit du 31 janvier au 1er février, à Santa-Cruz de Tenerife. L'attentat n'a pas été revendiqué. D'autre part, l'Association des amis du Sahara a affirmé, mercredi, à Las-Palmas, qu'un bureau d'engagement de mercenaires européens pour les conflits africains était installé aux Canaries. Selon l'association, les mercenaires seraient dirigés vers l'Afrique du Sud, la Rhodésie et le Tchad. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

Un collaborateur de « Temps nouveaux » se plaint de l'interprétation donnée par « certains partis frères » à sa critique d'un dirigeant communiste espagnol

Moscou. — Les commentateurs soviétiques se sentent incompris, non seulement de la « presse bourgeoise », ce qui va de soi, mais aussi « malheureusement des organes de certains partis frères ». Dans une mise au point diffusée par l'agence Tass, mercredi 1er février, l'auteur d'un article de l'hebdomadaire « Temps nouveaux » critiquant M. Manuel Azcarate, dirigeant du parti communiste espagnol, réfute les fausses conclusions que l'on a tirées de son réquisitoire (« le Monde » du 13 janvier). Il s'adresse à quelques journaux « bourgeois » occidentaux, mais il répond en fait aux réactions de « l'Humanité » et de « l'Unita ».

De notre correspondant

L'auteur affirme qu'il n'a pas attaqué ou même critiqué le parti communiste espagnol. Il s'est contenté, écrit-il, d' *« examiner les vues exprimées personnellement »* par M. Azcarate et de prendre la défense de la doctrine marxiste-léniniste ainsi que du socialisme réel.

Fait-il amende honorable ? Evidemment pas. Sa mise au point vise simplement à distinguer entre M. Azcarate, avec lequel les Soviétiques paraissent avoir un contentieux remontant à 1974 d'une part, le P.C.E. et les autres partis communistes occidentaux d'autre part. Le même procédé a été employé avec M. Carrillo lorsque *Temps nouveaux* a critiqué son livre, *l'Etat et l'eurocommunisme*. Les Soviétiques laissent d'ailleurs entendre en privé que le secrétaire général du P.C.E. est isolé au sein de sa propre formation.

Le fait que la revue se soit crue obligée de faire une mise au point est cependant significatif d'une ambiguïté qui altère le débat. Les commentateurs soviétiques ne s'attaquent jamais de front aux conceptions des partis frères de l'Europe de l'Ouest ; ils parlent du « *prétendu eurocommunisme* » ou de la « *conception bourgeoise de l'eurocommunisme* », dont il serait permis de penser qu'elle ne se confond pas avec celle des P.C.

Cette ambiguïté se manifeste aussi dans le traitement réservé aux partis les plus représentatifs de cette tendance ; la rupture paraît totale entre le P.C. soviétique et le P.C. japonais ; les critiques visent surtout les communistes espagnols ; le silence est fait à Moscou sur le parti communiste français tandis que de bonnes relations sont maintenues avec le P.C.I.

Est-ce à dire qu'il existe aux yeux des dirigeants soviétiques de bons et de mauvais eurocommunistes ? Sans doute pas, mais le Kremlin applique un traitement différencié à ses partenaires selon leur politique ou leur proximité du pouvoir, soit encore pour contrarier leur entente éventuelle.

Si les dirigeants soviétiques n'ont jamais remis formellement en cause les principes acceptés à la conférence des partis communistes européens, réunie à Berlin-Est en juin 1976, ils n'en définissent pas moins à chaque occasion les limites tracées à l'indépendance politique et doctrinale des partis frères, limites au-delà desquelles on devient l'allié objectif des impérialistes. Celles-ci sont parfois fluctuantes. Certains articles insistent plus sur l'indépendance des partis communistes et d'autres sur la nécessité de défendre l'internationalisme prolétarien. Mais il existe des principes intangibles dans trois domaines : la doctrine, l'attitude vis-à-vis de l'Union soviétique et la définition par chaque parti d'une politique « nationale ».

La référence pour les dirigeants soviétiques reste le marxisme-léninisme. (On a préféré oublier que le terme lui-même a été forgé par Staline.) Renoncer au marxisme-léninisme, ou à certains de ses aspects, comme le proposent quelques responsables des P.C. occidentaux, c'est aller au-devant des souhaits du « *capital monopoliste et de l'aide droite de la social-démocratie* ». Le rôle d'avant-garde du parti communiste, la dictature du prolétariat et l'internationalisme prolétarien demeurent des principes sacro-saints qui, pour Moscou, sont la pierre de touche des vrais communistes.

« *Le premier Etat socialiste au monde* » s'est développé « *en conformité totale* » avec la doctrine marxiste-léniniste. L'attitude envers l'U.R.S.S. est donc le deuxième critère qui définit le bon communiste. L'Union soviétique et, accessoirement, les autres pays socialistes sont en train de bâtir le « *socialisme réel* », qui remporte « *d'immenses victoires impossibles à contester* ». Les commentateurs récusent le terme de « modèle », mais présentent l'expérience soviétique comme « *le bien le plus précieux des communistes et des révolutionnaires du monde entier* ». Critiquer cet exemple, même partiellement, revient à mettre en cause tout le système.

Sous le socialisme, il n'y a pas, il ne saurait y avoir, de pluralisme idéologique, politique ou économique, affirme-t-on à Moscou contre les eurocommunistes. Quand certains partis frères prêtent l'oreille aux « *défenseurs des droits de l'homme* », ils ne font qu'encourager « *quelques renégats expulsés d'U.R.S.S. pour leurs activités subversives et leurs calomnies antisoviétiques* ».

Pour l'U.R.S.S. l'antisoviétisme se confond toujours avec l'anticommunisme. Il en est même la « forme la plus pernicieuse », selon un zélateur tchécoslovaque. Bien plus, comme à l'époque où l'internationalisme prolétarien se résumait à la défense inconditionnelle de l'U.R.S.S., toute « *campagne antisoviétique porte préjudice au mouvement communiste tout entier* ». En outre, la politique extérieure de l'U.R.S.S. répond « aux intérêts de tous les mouvements ouvriers et de tous les travailleurs ». C'est un domaine où les P.C. occidentaux sont d'ailleurs restés très « suivistes », contrairement au P.C. japonais.

Compte tenu de ces principes, les partis communistes peuvent définir leur politique en toute indépendance. Certes, dans ce domaine aussi il faut observer quelques nuances : par exemple « les règles générales » de la révolution socialiste telles qu'elles ont été mises en pratique par les communistes soviétiques. Le P.C. de l'U.R.S.S. n'impose à personne « *sa richissime expérience* », mais la formule reste une clause de style quand il ajoute cet avertissement : « *Vouloir faire le contraire de ce qui a été fait ne saurait être une voie sûre* ».

DANIEL VERNET.

République fédérale d'Allemagne

Menace de crise

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui, M. Leber subit la même mésaventure que le ministre de l'intérieur. La semaine dernière, il proclamait lui aussi, en toute bonne foi semble-t-il, que l'affaire des micros chez sa secrétaire avait été une exception tout à fait malencontreuse. En même temps, d'ailleurs, et d'une façon quelque peu contradictoire, le ministre de la défense menaçait les chrétiens-démocrates d'« *ouvrir les tiroirs* », afin d'établir que les activités anormales du MAD ne s'étaient pas seulement déroulées sous le règne des sociaux-démocrates.

Cette enquête vient donc d'avoir lieu. Personne ne sait encore si elle a permis de mettre en cause des ministres de la C.D.U.-C.S.U. Il est cependant admis que le recours illégal aux écoutes téléphoniques et aux micros a eu lieu, ces dernières années, dans un nombre de cas qui, selon le secrétaire de l'information, varient entre douze et vingt et un. Le K.B.W., petite organisation maoïste très active dans le nord de l'Allemagne, figurerait parmi les victimes de ces opérations. Des officiers et des soldats de la Bundeswehr auraient également été l'objet des attentions du MAD, qui s'efforçait, dit-on, de combattre des « *cellules rouges* » au sein de l'armée.

Des « fuites » organisées ?

Dans ses efforts pour gagner du temps et pour rétablir, si c'est possible, la réputation du gouvernement, le chancelier Schmidt a invité, ce jeudi, tous les chefs de partis et les dirigeants des groupes parlementaires à une réunion au cours de laquelle M. Leber devait faire part de ses « *révélations* » sur l'activité du M.A.D. Mais l'opposition chrétienne-démocrate a décliné cette invitation. Son leader, M. Kohl, a, en effet, estimé que l'on ne se trouvait nullement confronté à une « *crise de l'Etat* », exigeant, comme lors de l'enlèvement de M. Schleyer, une coopération de tous les partis. A ses yeux, il s'agit aujourd'hui d'une crise du gouvernement, que ce dernier doit résoudre sans faire appel à l'aide de ses adversaires politiques.

La crise est encore aggravée par le fait qu'en dehors de M. Leber, deux autres membres du cabinet ont profité de l'occasion pour annoncer leur départ. Le cas de M. Karl Ravens, ministre des travaux publics (S.P.D.), ne cause aucune surprise : il était entendu qu'il quitterait le gouvernement dans les semaines à venir afin de mener le combat de son parti lors des élections qui doivent avoir lieu en Basse-Saxe au mois de juin. Il n'en va pas de même pour le ministre de l'éducation, M. Helmut Rohde, également membre du S.P.D., et qui, depuis quelque temps déjà, n'avait guère été appuyé par le chancelier. Plutôt que d'attendre un remaniement qui lui serait défavorable, M. Rohde a préféré prendre les devants en annonçant une démission qui accroît encore l'embarras de M. Schmidt.

Quelle que soit l'issue de cette crise, il est difficile de ne pas y voir aussi une manœuvre organisée contre la coalition gouvernementale. Les fuites successives touchant l'affaire Lutze d'abord, puis le scandale des micros, paraissent avoir été orchestrés de la façon la plus savante. Les dirigeants sociaux-démocrates s'estiment victimes d'un complot associant certains membres des services secrets à la presse de droite et à l'opposition parlementaire.

JEAN WETZ.

[M. Georg Leber est né le 7 octobre 1920 à Obertiefenbach, en Hesse. Après avoir suivi un enseignement commercial, il est devenu maçon au lendemain de la guerre, comme l'était son père, et s'est lancé dans l'action syndicale dès 1947, date à laquelle il a également adhéré au parti social-démocrate. En 1955, il a été élu à la tête de la fédération syndicale du bâtiment. Deux ans plus tard, il est entré au Parlement ; depuis 1961, il siège à la direction du groupe du S.P.D. au Bundestag, où il devait notamment se faire remarquer, dès son élection, par ses interventions en faveur de l'accession des salariés à la propriété.

Ministre des transports de 1966 à 1972, M. Leber a associé son nom à un plan qui visait à pénaliser certains transporteurs routiers pour dégager les autoroutes et trouver des crédits permettant de rentabiliser les transports ferroviaires. Après la démission de M. Schiller, ministre des finances, en juillet 1972, M. Helmut Schmidt fut nommé à ce poste, et M. Leber abandonna alors le portefeuille des transports pour celui de la défense, occupé jusque-là par l'actuel chancelier.

A partir de décembre 1973, M. Leber a mis en œuvre, par étapes, une profonde réforme de la Bundeswehr ; ce qu'on a appelé le « nouveau plan Leber » visait notamment à répondre aux prescriptions de l'OTAN sans augmenter exagérément le budget de la défense ouest-allemand, et à doter les objecteurs de conscience d'un statut moderne et libéral. Il avait été confirmé dans son poste lorsque M. Helmut Schmidt était devenu chancelier fédéral, en mai 1974.]

AMÉRIQUES

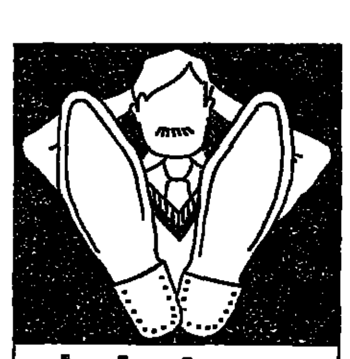
Nicaragua

NOUVEAUX AFFRONTEMENTS ENTRE LES GRÉVISTES ET LA GARDE NATIONALE

Managua *(A.F.P., Reuter)*. — La garde nationale est intervenue mercredi 1er février pour obliger les techniciens grévistes de l'unique raffinerie de pétrole du pays, Esso Standard Oil, à la remettre en marche. Ces derniers avaient cessé le travail lundi pour manifester leur accord avec la grève générale déclenchée le 24 janvier par les syndicats, en vue de protester contre la mort, le 10 janvier, de M. Pedro Joaquin Chamorro, directeur du quotidien *La Prensa* et principal leader de l'opposition. Les files de voitures s'allongeaient mercredi devant les rares pompes à essence ouvertes.

De nouveaux affrontements entre grévistes et policiers ont eu lieu mercredi à Matagalpa (à 80 kilomètres au nord-est de Managua). *La Prensa* a annoncé que six personnes ont été tuées par la garde nationale et vingt autres blessées. Le gouvernement affirme de son côté qu'il n'y a eu qu'un tué : une femme d'une soixantaine d'années.

Plus de cent cinquante personnes ont été arrêtées dans l'ensemble du pays. En revanche, un dirigeant de l'opposition, M. Cesar Perez Arevalo (Union démocratique de libération), arrêté samedi dernier, a été libéré mercredi.



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

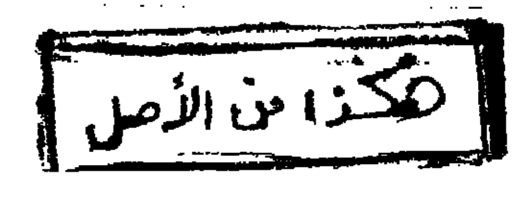
Par voie aérienne Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

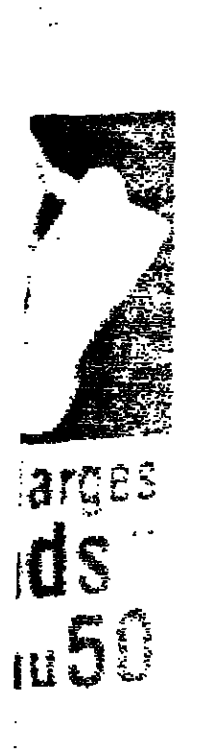
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde

politique



L'ORGANISATION DU COURANT GISCARDIEN

Quatre cent cinq candidats sous le sigle de l'« Union pour la démocratie française »

Les dirigeants des formations non gaullistes de la majorité, réunis mercredi après-midi 1er février au siège du Centre des démocrates sociaux, ont rendu publique une nouvelle liste de candidats communs comportant quarante-cinq noms. Dans certaines circonscriptions, notamment des Bouches-du-Rhône (3e), de la Gironde (3e) et du Haut-Rhin (2e), deux représentants des partis intéressés demeurent en présence. Ces cas seront réexaminés ultérieurement, afin qu'un seul candidat non-R.P.R. demeure en lice.

Après en avoir discuté pendant plusieurs semaines, centristes, giscardiens et radicaux ont enfin décidé de placer leurs candidats sous une bannière commune. Encore s'entourent-ils de précautions particulières en précisant que les candidats en question « pourront » se référer à l' « Union pour la démocratie française » *et qu'il n'est donc pas question d'une étiquette obligatoire. Les dirigeants non gaullistes se gardent d'ailleurs d'affirmer eux-mêmes qu'il s'agit véritablement d'un* « sigle commun ».

L'U.D.F., n'en est pas moins née. Apparemment sans la bénédiction officielle de M. Raymond Barre, mais en tout cas avec une claire référence giscardienne. Le cabinet du président de la République n'est sans doute pas étranger au choix d'un sigle dont l'essentiel est constitué par le titre du livre de M. Giscard d'Estaing, Démocratie française. *De la sorte, radicaux, centristes et républicains écartent d'eux les qualificatifs négatifs comme* « non gaullistes » *et* « non R.P.R. » *mais sont de plus en plus près de se retrouver mêlés sous la dénomination commune de* « giscardiens ». *Ce qui ne déplairait sans doute pas au chef de l'État.*

N.-J. B.

La liste publiée mercredi après-midi est précédée de la déclaration suivante : « Voici la deuxième liste de candidats d'union présentés par le parti républicain, le Centre des démocrates sociaux et le parti radical. Cet accord porte à quatre cent cinq le nombre des candidats qui pourront se référer à l'union pour la démocratie française. »

AUDE : Mme Nicole Bertrou, C.D.S. (1re).

BOUCHES - DU - RHONE : MM. Pierre-Yves Rambert, rad., et Garello, C.N.I.P. (3e).

DROME : M. Henri Durand, C.N.I.P. (3e).

EURE : M. Jean-Henri Jacobs, rad. (4e).

GIRONDE : MM. Didier Cazabonne, C.D.S., et Alain Guglielmi, P.R., (3e) ; Jacques Levassor, C.D.S. (6e).

ISERE : M. Michel David, C.N.I.P. (4e).

HAUTE-MARNE : M. Guy Suiter, C.D.S. (2e).

MEURTHE - ET - MOSELLE : général Marcel Bigeard, anc. secr. d'Etat, maj. prés. (5e).

MOSELLE : M. Jean Kiffer, dép., C.N.I.P. (1re).

NIEVRE : M. Bernard Alliaire, P.R. (1re).

NORD : MM. Claude Vouters, C.D.S. (3e) ; André Diligent, anc. sén., secr. gén. du C.D.S. (8e) ; Jacques Baudoin, P.R. (21e).

PAS-DE-CALAIS : MM. Roger Pruvost, maj. prés., investi par le R.P.R. (3e) ; Jean Dagouneau, rad. (10e) ; Albert Caron, C.D.S. (11e) ; Lucas, C.D.S. (13e).

BAS-RHIN : MM. Emile Kœhl, C.D.S. (1re) ; Alexandre Zahnbrecher, P.R. (3e) ; Joseph Klein, C.D.S. (4e).

HAUT - RHIN : MM. Eugène Spiess, C.D.S., et Jean - Martin Jaeglé, P.R. (2e) ; Pierre Brandt, C.D.S. (3e) ; Emile Muller, dép. sort., M.D.S.F.

RHONE : MM. Jacques Soustelle, anc. min., dép. sort., maj. prés. (3e) ; Michel Richelmy, C.N.I.P. (6e).

SAVOIE : M. Jacques Jond, C.D.S. (1re).

SOMME : MM. Richard Mazaudet, rad. (1re) ; Yves de la Romiguière, P.R. (4e).

REGION PARISIENNE

ESSONNE : MM. Marc Bourgeois, C.D.S. (1re) ; Jean Fuerxer, P.R. (4e).

PARIS : MM. Philippe Saint-Marc, C.D.S. (4e) ; Philippe Toilu, C.D.S. (6e) ; Rollin, P.R. (7e) ; Edgar Peretti, P.R. (10e) ; Paul Pernin, C.D.S. (11e) ; Jean-Charles de Vincenti, C.D.S. (17e) ; Francis Raffenel, C.D.S. (18e) ; Alain Destreme, P.R. (19e) ; Robert Casso, maj. prés. (29e) ; Didier Bariani, sec. gén. du parti radical (30e) ; Claude Gourbeyre, P.R. (31e).

Dans la 15e circonscription de Paris, le parti républicain soutient M. Michel Polège.

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber : si nous gagnons, nous devrons proposer des réformes que voteront les socialistes

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical a déclaré jeudi matin 2 février au micro de France-Inter : *« Les hommes qui étaient réunis mercredi après-midi, qui ont pris la décision de créer l'Union pour la démocratie française, il leur faut trois quarts d'heure pour se mettre d'accord sur ce qu'ils proposeront aux Français. »*

Il a ajouté : *« Si nous gagnons les élections, il faudra, non pas aller trouver tel ou tel homme politique, tel ou tel député, pour lui demander de rallier la majorité. Il faudra proposer au Parlement des réformes que voteront les socialistes et même souvent les communistes. Des réformes portant sur l'équité, la solidarité et la diffusion des responsabilités. » « Il serait stérile et bête de vouloir à l'avance exclure qui que ce soit de cette union »*, a précisé M. Servan-Schreiber en réponse à une question sur l'attitude qu'il conviendrait d'adopter à l'égard du R.P.R.

La veille, le président du parti radical avait rendu compte, devant la presse, des travaux du *comité directeur de sa formation.* Cette instance a ratifié à l'unanimité la stratégie électorale rendue publique la semaine précédente. Aucun communiqué n'a été rédigé. Le 29 janvier à Nancy, M. Servan-Schreiber avait indiqué *qu'il acceptait* la règle des désistements au sein de la majorité et *« l'accord loyal du second tour »*. Il a souligné, mercredi, que les radicaux appliqueront *« la stratégie des primaires généralisées »*.

LES DÉPUTÉS RÉFORMATEURS REDOUTENT UNE CRISE DE RÉGIME SI LA GAUCHE L'EMPORTE AUX ÉLECTIONS

Le groupe réformateur de l'Assemblée nationale s'est réuni, mercredi 1er février. Le président *du groupe,* M. Edouard Ollivro, a déclaré que les députés réformateurs s'interrogent sur *« le destin institutionnel de leur pays »*.

« Ce problème institutionnel, a-t-il ajouté, *devient l'un des problèmes de fond de la campagne électorale. Beaucoup de nos compatriotes, désormais, se demandent : va-t-on voter sans filet, puisque le président de la République a dit lui-même qu'il ne pourrait s'opposer à la mise en application du programme commun ? »*

Les députés réformateurs, a ajouté M. Ollivro, *« appellent les Français et les Françaises à réfléchir au péril qu'il y aurait à ajouter, à la crise économique, une crise de régime qui ébranlerait jusqu'aux fondations mêmes du pays. »*

D'un département à l'autre

ARDECHE. — M. Louis Berthon, conseiller général du canton d'Antraigues, candidat aux élections législatives dans la 3e circonscription, a donné sa démission du Mouvement des radicaux de gauche parce que cette formation lui a refusé son investiture.

CALVADOS. — M. Guy Boivin-Champeaux (CNIP), qui avait annoncé sa candidature dans la *deuxième circonscription* du Calvados (Lisieux, Falaise), a déclaré, mardi 31 janvier, qu'il la retirait après avoir *« entendu le discours du président de la République »* et pour *« réaliser l'unité en dehors de toute autre considération »*. Les candidats de la majorité dans cette circonscription sont donc, désormais, au nombre de deux : M. Robert Bisson, député sortant (R.P.R.), et M. Arnault de Rouville (C.D.S.), qui bénéficie de l'appui du P.R. et des radicaux valoisins. — *(Corresp.)*

ILLE-ET-VILAINE. — Nous avions indiqué dans *le Monde* du 1er février que M. Paul Collinot (P.S.D.) avait été « *écarté* » de l'accord conclu dimanche 29 janvier entre les différentes formations de la majorité dans le département. M. Collinot, dont la candidature avait été annoncée officiellement par le P.S.D. dans la 2e circonscription, avait été contacté par le coordonnateur de la majorité dans le département, M. Henri Fréville, sénateur C.D.S., auquel il avait déclaré qu'il n'était pas candidat. Pourtant, à notre connaissance, aucun démenti officiel de la candidature de M. Collinot, annoncée par l'état-major du P.S.D., n'a été publié. Il était, en conséquence, tout à fait logique de s'étonner de l'absence de M. Collinot dans l'accord de désistement conclu, d'autant plus qu'il appartenait jusqu'aux dernières élections municipales à l'équipe de M. Fréville. — Y. E.

SEINE-MARITIME. — Le P.S.U., l'O.C.T., le GERR (Groupe écologie de la région rouennaise) et des militants de divers groupes se sont mis d'accord pour présenter quatre candidats dans les quatre premières circonscriptions. Il s'agit de Mme Ginette David (1re), M. Jean-Paul Nicolle (2e), Mmes Anne-Marie Caron (3e) et Monique Wable (4e). Les membres du collectif dont le slogan sera *« femmes, travailleurs, écologistes, imposons l'auto-gestion »*, ont indiqué qu'ils feront *« barrage aux candidats de droite lors du second tour »*. La L.C.R., qui avait entamé des discussions avec ce collectif, a décidé de présenter ses propres candidats, qui seront MM. Jean-Louis Bamans (1re), René Cottrez (2e) ; Mmes Michèle Ernis (3e) et Muriel Guesdon (4e).

M. Chirac : la bataille ne se livre pas dans les états-majors

Créteil. — A l'issue d'une journée passée dans le Val-de-Marne, M. Jacques Chirac, président du R.P.R., a brièvement évoqué, mercredi 1er février à Créteil, la publication d'une nouvelle liste de candidats non gaullistes, en disant seulement :

« La bataille politique ne se mène pas dans des bureaux, à coups de conciliabules ou de réunions d'état-major, elle doit se livrer sur le terrain. Je regrette que les autres mouvements et partenaires de la majorité consacrent trop de temps aux conciliabules et aux réunions d'état-major et pas assez de temps au travail sur le terrain.

» Les chances de la majorité seront encore réduites par la constitution d'un front uni et cohérent destiné à nous mettre en cause. A la vérité, cela ne nous mettra pas en cause, mais cela met en cause l'ensemble de la majorité. »

Devant quelque quatre mille cinq cent personnes réunies sous un chapiteau, M. Chirac s'en est surtout pris à l'opposition, et notamment au parti communiste, dont le secrétaire général, M. Marchais, est l'élu de la première circonscription du département.

« Le parti communiste est un appareil lourd, seul le R.P.R. peut lui opposer un appareil sérieux. Dans les mois et les années à venir, quel que soit le résultat des élections, dans ce pays comme dans l'ensemble de l'Europe, un grand combat se livrera pour les libertés. Il faudra des formations structurées... C'est le 20 mars que reprendra la campagne suivante. Dès le 20 mars on mettra en place notre appareil, quelle que soit la date des élections suivantes. »

M. Chirac était arrivé à Nogent-sur-Marne par le R.E.R. et il a toute la journée parcouru le département. Le soir, une représentante des jeunes R.P.R. prenant la parole avant lui sous le chapiteau lui avait lancé : *« Nous réclamons non des maîtres à penser mais des maîtres à conduire. Soyez cela et nous vous suivrons. »* — F. G.

UNE « INITIATIVE LOCALE » DE GAULLISTES DANS LA CIRCONSCRIPTION DE M. PONIATOWSKI

Dans la première circonscription du Val-d'Oise, le maire R.P.R. de Parmain, M. Christian Tessier, *a annoncé* qu'il serait candidat en raison « de l'exploitation abusive de la qualité de gaulliste faite par M. Dominique Gallet », secrétaire général de l'Union des gaullistes de progrès. Dans cette circonscription M. Michel Poniatowski, ancien ministre d'Etat, avait été reconnu comme candidat unique de la majorité. M. Nicolas Châtelain, sénateur communiste, s'était retiré au *profit* de M. Gallet.

Au siège du R.P.R. on indiquait mercredi matin 1er février que la désignation de M. Tessier était une initiative locale que les instances nationales ne pouvaient confirmer.

● *M. Raymond Barre* a reçu, mercredi après-midi 1er *février*, à l'hôtel Matignon, une vingtaine *de candidats* des Jeunes Démocrates-sociaux, auxquels il apportera son appui au cours de la campagne électorale. Interrogé à l'issue de cette entrevue, M. François Bordry, président des jeunes membres du C.D.S., a indiqué que *le premier ministre* a accepté de soutenir personnellement certains d'entre eux en se rendant « sur le terrain », notamment dans l'Hérault, où les centristes présentent *plusieurs jeunes candidats.*

● *A Paris,* dans la dix-huitième circonscription (15e arrondissement), M. Jacques Toubon, délégué *national du* R.P.R., chargé des élections, sera le suppléant de Mme Nicole de Hauteclocque, député sortant R.P.R., qui se représente.

Le vote des Français de l'étranger

M. FRANÇOIS MITTERRAND DEMANDE LA PUBLICATION DU RAPPORT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Au cours d'une *visite* dans le huitième arrondissement de Paris, mercredi 1er février, M. François Mitterrand a demandé la publication du rapport du ministère des affaires étrangères sur les conditions dans lesquelles ont été appelés à voter les Français résidant au Gabon.

« Devant le scandale qui entoure ce problème, et qui met en cause le ministère des affaires étrangères tout entier, la publication de ce rapport serait la seule façon de dégager l'administration de la suspicion qui pèse sur elle », a notamment déclaré le premier secrétaire du P.S.

Après avoir rappelé que ce rapport, établi par M. Jacques Viot, inspecteur des postes diplomatiques, avait été remis au ministre des affaires étrangères le 7 janvier, M. François Mitterrand a indiqué : *« Dans le dixième arrondissement de Paris, nous nous trouvons au stade judiciaire. Il est intéressant d'observer que, après les résultats de Grenoble et d'autres villes, les magistrats font valoir tous les moyens d'enquête dont ils disposent. Notamment dans le dixième arrondissement de la capitale, on a demandé aux Français du Gabon s'ils authentifiaient leur volonté de s'inscrire dans la huitième circonscription. Aucun d'entre eux n'a répondu au magistrat. »*

M. Marchais : la composition d'un gouvernement de gauche doit être décidée en fonction du nombre de suffrages obtenus

M. Georges Marchais était, mercredi 1er février, l'invité de l'émission d'Antenne 2 « Cartes sur table ». Fidèle à son style, le secrétaire général du P.C.F. a monopolisé l'écran et le micro, réduisant ses interlocuteurs au rôle de figurants. Décontracté et plein d'assurance, il a longuement exposé les raisons qui, selon lui, doivent conduire à voter dès le 12 mars pour le parti communiste, et il a renouvelé de plus belle ses attaques contre le parti socialiste.

Le premier secrétaire du P.C.F. a également souhaité que des négociations s'ouvrent avec ses partenaires dès le lendemain du premier tour de scrutin. *Dans l'esprit de M. Marchais,* cette discussion doit englober non seulement le problème des désistements mais aussi l'actualisation du programme commun et la composition de l'éventuel gouvernement d'union de la gauche. Sur ce dernier point, le secrétaire général du P.C.F. se montre, en *théorie*, plus exigeant que lors de l'élection présidentielle de 1974.

A l'époque, entre les deux tours de scrutin il avait pris contact avec M. Mitterrand pour discuter de cette question et informer le candidat commun de la gauche que le P.C.F. comptait annoncer que « la question des ministères importants n'est pas un problème pour le parti communiste ». Aujourd'hui, M. Marchais préfère insister sur le fait que l'on peut confier « n'importe quel portefeuille » à ses amis. S'il n'y a pas contradiction, il y a, pour le moins, réajustage.

Le secrétaire général du P.C.F. révèle, en outre, que lors de sa conversation avec M. Mitterrand en 1974, le premier secrétaire du P.S. aurait admis que la répartition des portefeuilles fût effectuée en fonction du nombre de suffrages obtenus par chaque parti. Dans le même temps, M. Marchais continue pourtant de se satisfaire d'obtenir le tiers des ministères. Pour le coup, la position du P.C.F. est contradictoire, puisqu'il est plus que probable que, dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche, les communistes recueilleraient bien plus du tiers des voix obtenues par les formations qui composeraient la nouvelle majorité. — T. P.

M. Georges Marchais commence par évoquer la controverse sur les institutions entre MM. Barre et Mitterrand. Il affirme : « *Je dirai que cette controverse est une petite diversion qui arrange tout le monde. Cela évite de discuter de ce qui intéresse les Français.* »

Revenant sur le discours de M. Valéry Giscard d'Estaing à Verdun-sur-le-Doubs, le secrétaire général du P.C. estime que, puisque le chef de l'Etat a admis qu'il ne pourrait empêcher la mise en œuvre du programme commun en cas de victoire de la gauche, « *pour la première fois un président de la République n'a pas eu recours à une espèce de pression sur l'opinion publique* ».

M. Marchais aborde ensuite le problème des relations du P.C.F. avec ses partenaires. Il relève une phrase de M. François Mitterrand publiée le 25 janvier dans le quotidien *le Provençal*. Le premier secrétaire du P.S. déclarait : « *Pour le parti socialiste, le redressement de la situation exige d'abord dix-huit mois d'efforts particuliers : ce n'est qu'à partir de 1980 que pourront être entamées les réformes de structures (1).* » Le secrétaire général du P.C.F. explique que cette position est contraire au programme commun de 1972, selon lequel, « *dès le début de la législature, un seuil minimum de nationalisations sera franchi* ». Il ajoute : « *Voilà que maintenant Mitterrand dit aux Français : « Nous sommes les mieux placés pour vous demander de vous serrer davantage la ceinture* », et il ajoute : « *Quant aux réformes de structures — c'est-à-dire les nationalisations, — nous les renvoyons à deux ans.* »

M. Marchais revient sur la nécessité de procéder à l'actualisation du programme commun et il déclare : « *Évidemment, je préférerais que nous signions un accord avant le premier tour, et je reste disponible à tous moments, mais, puisque Mitterrand ne le veut pas maintenant, je pense qu'il peut être sensible à la pression qui s'exerce sur lui au premier tour et que nous pourrons conclure un accord avant le deuxième tour.*

» *C'est dans cette perspective que je vois la victoire de la gauche et la participation des ministres communistes au gouvernement. (...)*

» *Nous voulons participer au gouvernement à égalité de droits et de devoirs avec nos partenaires. (...) Nous voulons une équipe solidaire derrière un premier ministre décidé à appliquer la politique que la majorité du peuple aura ratifiée. (...)*

» *Selon certains, il devrait y avoir discrimination à notre égard. Nous sommes pourtant en premier lieu les plus attachés à l'indépendance nationale et à la paix.*

» *En second lieu, nous n'avons jamais levé la main, nous, sur les libertés, mais nous avons toujours été au premier rang pour les défendre. En troisième lieu, nous sommes le seul parti dans ce pays à avoir proposé un programme avec un calendrier d'application et à l'avoir chiffré. Et enfin, en quatrième lieu, nous sommes, c'est reconnu, les meilleurs défenseurs des revendications des travailleurs. On peut nous confier n'importe quel portefeuille.* »

En ce qui concerne la méthode dont il convient d'user pour déterminer le nombre de ministres communistes qui doivent figurer dans un éventuel gouvernement de gauche, M. Marchais note qu'on peut s'appuyer soit sur le nombre de voix obtenu par chaque parti soit sur le nombre de sièges. Il ajoute : « *M. François Mitterrand a choisi la seconde, c'est-à-dire la mauvaise. Il est d'ailleurs en contradiction avec ses engagements. Il a reconnu avec nous que le système électoral actuel était profondément injuste et qu'il fallait par conséquent revenir à la proportionnelle. Cela est inscrit dans le programme commun.*

» *Par conséquent, si le système électoral actuel répartit injustement le nombre des députés, il ne faut pas prendre ce critère pour la formation du gouvernement. D'autant plus que la droite est contre nous et que les radicaux de gauche et le parti socialiste font cause commune. Ils se sont même mis d'accord pour essayer de nous prendre des sièges en quelques endroits.*

» *Ce qui est honnête et loyal c'est de prendre en compte l'influence que nous donneront démocratiquement, par la voix du suffrage universel, les Françaises et les Français.*

» *Je suis d'autant plus surpris quand j'entends aujourd'hui Mitterrand parler comme il le fait de la composition du gouvernement que, durant la campagne des élections présidentielles, nous avions eu un entretien sur cette question, chez lui, rue de Bièvre. Nous nous étions mis d'accord sur le principe d'une répartition des ministères fondée sur l'influence recueillie aux élections.* »

Comme on rappelle au secrétaire général du P.C.F. qu'en 1974 il avait accepté que sa formation dispose de six ou sept portefeuilles dans un gouvernement de vingt et un membres, il répond : « *Ce serait raisonnable.* »

(1) N.D.L.R. — La phrase rapportée par le *le Provençal*, dans le compte rendu d'une conférence de presse donnée à Marseille le 24 janvier par M. Mitterrand, a été démentie, jeudi 2 février, par le P.S. « *Il s'agit d'un contre-sens*, indique le parti socialiste. *François Mitterrand a répété que les réformes de structures, et notamment les nationalisations, devraient être entamées immédiatement, mais que c'est seulement au terme des deux premières années, c'est-à-dire en 1980, qu'on pourrait chiffrer les résultats.* »

Le secrétaire général du P.C.F. prie M. Barre d'accepter un face-à-face télévisé

M. Georges Marchais a adressé mercredi 1er février, à M. Raymond Barre, une lettre dans laquelle il demande, une nouvelle fois, au premier ministre d'accepter un face-à-face télévisé. Accusant le chef du gouvernement d'avoir, à l'égard des propositions des partis de gauche, un comportement « *qui relève de l'invective et de la falsification* », le secrétaire général du P.C.F. écrit notamment : « *Ce débat est d'autant plus nécessaire que vous ne cessez de répéter aux Français que l'austérité, la misère et le chômage sont fatals. Or, nous montrons, nous, qu'une autre politique est possible. Nous ne nous contentons pas de proposer d'importants objectifs sociaux, nous définissons en même temps les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Nos propositions sont soigneusement étudiées, cohérentes et chiffrées.*

» *L'intérêt que présente pour les Français la confrontation de ces deux politiques, fondamentalement opposées, est donc évident. Après les graves accusations que vous venez de proférer, elle s'impose plus que jamais.*

» *Les Français et les Françaises ne comprendraient pas que vous vous y dérobiez plus longtemps, et que vous vous contentiez de nous mettre en cause — et avec nous des millions d'entre eux, — en notre absence.* »

M. Georges Marchais explique, en conclusion, qu'il renouvelle sa demande « *au nom d'un parti (...) qui porte les espoirs de millions d'électrices et d'électeurs (...) et qui demain, si la gauche l'emporte, assumera d'importantes responsabilités gouvernementales* ».

M. Attali précise les intentions économiques du parti socialiste

M. Attali, membre du comité directeur du P.S., critique dans *l'Expansion* de février le « scénario de développement » que cette revue avait prêté à MM. Mitterrand dans son numéro précédent et qui avait été exposé lors du « forum » auquel *l'Expansion* avait invité M. Barre (*le Monde* du 7 janvier). La hausse des prix envisagée par le P.S., si les élections portent la gauche au pouvoir, serait non pas de 15 % en 1978, comme l'avait affirmé la revue, mais de 9 %, indique M. Attali. L'objectif d'investissement des socialistes n'est pas de 0,3 %, comme indiqué par *l'Expansion*, mais de 6,3 %, vingt fois plus. Enfin le déficit commercial ne serait pas en 1978 de 35 milliards, mais de 15 seulement (moitié moins), chiffre intermédiaire entre les situations de 1976 (20 milliards) et de 1977 (12).

Pourquoi *l'Expansion* s'était-elle à ce point méprise sur les intentions économiques du P.S. ? Parce que, répond M. Attali, elle a prêté au parti socialiste l'intention d'un développement « *à la chilienne, qui marque une rupture brutale de la conjoncture, alors que [le P.S. sera] beaucoup plus progressif. Par la mise en place des réformes de structure, nous visons une montée en régime de vingt-quatre mois, qui restaure les grands équilibres* ». La croissance française atteindrait ainsi 5,6 % en 1979, après 4,9 % en 1978 (l'O.C.D.E. prévoit 3,2 % seulement si la majorité reste au pouvoir en mars).

La hausse des prix serait limitée grâce à « *un contrôle strict des prix industriels et des marges des intermédiaires et à un blocage sélectif* ». L'effet de l'augmentation du SMIC sur la comptabilité des firmes serait compensé en partie par « *le transfert de charges sociales des entreprises vers l'Etat, qui porterait sur une trentaine de milliards* »... (par exemple 2 000 F par salarié dans une petite entreprise)... *Nous amorcerons ainsi la réforme fiscale prévue au programme commun. Nous fiscaliserons la relance en attendant de réformer complètement les cotisations sociales. Dans l'immédiat, leur montant sera réduit en fonction du relèvement du SMIC et des emplois créés, et elles seront assises sur la valeur ajoutée et non plus sur les salaires, pour ne pas pénaliser les industries de main-d'œuvre.* »

[Jusqu'ici le P.S. avait prévu un changement progressif de l'assiette des cotisations sociales, étalé sur plusieurs années.]

Pour limiter le déficit commercial malgré la relance, le P.S., indique M. Attali, « *donnera une incitation très forte à la consommation de produits français* », s'alignera « *sur la pratique des partenaires du Marché commun* » pour limiter les importations et stimuler les exportations : crédit privilégié aux entreprises économes en devises et en énergie, commandes plus rationnelles des entreprises publiques et des collectivités locales « donnant la préférence, à qualité égale, à la production intérieure », l'objectif étant de « maintenir le franc à sa valeur actuelle ».

● *M. Ahmed Kaberseli, secrétaire général du Comité national de coordination des associations de rapatriés musulmans*, souligne que, « *en cette période électorale, les musulmans français sont l'objet de beaucoup de sollicitations, principalement de la part des partis et groupements qui ne se sont pas ou jamais préoccupés de leur sort ni de leur insertion au sein de la nation française* ». Il ajoute : « *Ouvertes à toutes les propositions qui pourraient leur être faites, les associations regroupées au sein du Comité national de coordination étudieront et participeront à toutes les discussions auxquelles on voudra bien les convier, étant entendu qu'en dernier ressort elles sanctionneront sans faiblesse par un vote hostile tous les indifférents à leurs problèmes.* »

Le P.S. attache une importance particulière à la visite de M. Willy Brandt à Paris

Une délégation du parti social-démocrate ouest-allemand, conduite par M. Willy Brandt, ancien chancelier fédéral et président du S.P.D., est attendue vendredi matin 3 février à Paris. Ses membres doivent avoir une série d'entretiens avec la direction du parti socialiste.

M. Brandt sera notamment entouré de MM. Klaus von Dohnanyi, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et Alwin Bröck, secrétaire d'Etat parlementaire à la coopération économique.

La rencontre s'inscrit dans un programme mis sur pied depuis deux ans par les deux formations. Les circonstances politiques intérieures françaises, en particulier la rupture de l'union de la gauche et l'approche des élections législatives, lui donnent toutefois un relief et une signification particuliers.

Depuis deux ans, trois groupes de travail communs au P.S. et au S.P.D. se réunissent régulièrement pour parler des « choix de société », de la politique européenne et du tiers-monde. Au programme officiel des travaux de vendredi figure principalement l'examen d'un certain nombre de questions économiques : un long document sur le plein emploi doit notamment être publié à l'issue de la rencontre, ainsi qu'un autre texte, plus court, sur les problèmes du développement.

La proximité des élections législatives françaises peut difficilement, toutefois, éviter que cette rencontre ne revête un caractère plus directement politique, même si son report de décembre à février n'était pas intentionnel. Tout en se défendant de vouloir en faire l'objet principal de la venue de M. Willy Brandt à Paris, on ne fait pas mystère, au P.S., de l'importance que l'on attache, de ce point de vue, à sa rencontre avec M. Mitterrand. On en attend la confirmation du fait que la gauche, si elle remporte les élections de mars prochain, ne se trouvera pas placée dans un environnement international hostile, sur le plan européen en particulier.

Compte tenu du rang qu'occupe la République fédérale dans le commerce extérieur français et du rôle qu'elle joue dans la Communauté, y compris sur d'autres terrains que celui de l'économie, le P.S. tient à rappeler qu'il entretien avec le principal parti au pouvoir outre-Rhin « *des rapports de confiance réciproque* ». Rappel d'autant plus nécessaire que les relations manifestement très cordiales existant entre M. Giscard d'Estaing et « *son ami Helmut Schmidt* », ainsi que l'anti-communisme bien connu des sociaux-démocrates et leur hostilité à l'arrivée du P.C. au gouvernement, peuvent être exploités, durant la campagne électorale, par la majorité : celle-ci ne manquera certainement pas d'insister sur les difficultés internationales qui attendent, selon elle, les partis de gauche s'ils accèdent aux responsabilités gouvernementales.

Plus concrètement encore, les responsables socialistes ne cachent pas qu'ils entendent préparer, dans cette hypothèse, « *un certain nombre d'actions communes* », et prendre, de concert avec leurs amis sociaux-démocrates, « *les précautions destinées à limiter certains risques immédiats présentés par la toute première phase de l'application du programme commun* », selon la prudente formule de M. Robert Pontillon, membre du secrétariat national du P.S. Les socialistes français estiment que les sociaux-démocrates, tout en demeurant assez méfiants à l'égard de la stratégie du P.S., l'ont désormais admise. D'autant plus que la rupture de l'union de la gauche, même si le P.S. assure toujours vouloir partager le pouvoir avec ses anciens alliés, a plutôt rassuré les amis de M. Brandt.

Si cette nouvelle rencontre, et en particulier le fait que le président des sociaux-démocrates se rende en personne à Paris, doit, dans l'esprit du P.S., conforter la position intérieure et extérieure de ce dernier, la direction socialiste semble se résigner, inversement, à ce qu'elle lui vaille de nouveaux reproches du parti communiste. Ce dernier n'a pas ménagé ses critiques au P.S. dans plusieurs circonstances récentes, dont l'élection de M. Pontillon à la tête de l'Union des partis socialistes de la C.E.E. (*le Monde* du 21 janvier).

« *Il est pourtant tout à fait normal que nous nous concertions avec certains de nos amis et voisins ouest-allemands*, estime M. Pontillon. *D'abord parce que l'internationalisme est une tradition du mouvement socialiste, faut-il le rappeler au P.C. ? Ensuite parce que la social-démocratie est un courant politique pour lequel nous éprouvons sympathie et estime, ce qui n'exclut pas toujours la critique. Enfin, parce que c'est servir la gauche tout entière que d'expliquer inlassablement à ses futurs partenaires européens éventuels comment et pourquoi elle entend gouverner.* »

Le S.P.D. pourrait également profiter de cette occasion pour réaffirmer que les socialistes français sont des interlocuteurs « fréquentables ». Les sociaux-démocrates se voient reprocher par l'opposition chrétienne-démocrate ouest-allemande d'être associés, sur le plan européen, à des partis qui envisagent de gouverner avec les communistes, en France, en Italie ou en Espagne. Ils cherchent donc, en se prêtant à de nombreuses rencontres avant qu'une telle hypothèse se réalise, et en multipliant les déclarations communes apaisantes, à ramener les choses à leurs justes proportions. Un autre objectif de la visite de M. Brandt au P.S. est peut-être aussi de recueillir de nouvelles assurances.

BERNARD BRIGOULEIX.

Écologie 78 et S.O.S.-Environnement confirment leur accord électoral

Les porte-parole d'Ecologie 78 et les représentants du mouvement S.O.S.-Environnement ont confirmé, mercredi 1er février, les termes de l'accord électoral du 21 décembre 1977 (le Monde *du 23 décembre). Une première liste de soixante-treize candidats a été publiée. Il convient d'y ajouter les noms des trente-six candidats de S.O.S.-Environnement déjà connus* (le Monde *du 1er février), l'objectif étant, pour les signataires de l'accord, d'être présents dans au moins cent cinquante-cinq circonscriptions. Ces candidats se présenteront sous l'étiquette du « collectif Ecologie 78 » et ne devront donner aucune consigne de vote pour le second tour de scrutin. Les partenaires de ce collectif se sont en effet engagés à ne « rien dire ou faire qui puisse favoriser une autre formation ».*

Cet accord a été rendu possible, à Paris, par les concessions faites par S.O.S.-Environnement, qui a accepté de retirer six candidats de la liste qui avait été publiée le 29 janvier (le Monde *du 1er février), et par l'attitude conciliante du groupe des Amis de la Terre de Paris, dont le principal animateur, M. Brice Lalonde, a été désigné comme candidat dans la troisième circonscription de la capitale (cinquième arrondissement). M. Lalonde sera notamment opposé à M. Jean Tibéri (R.P.R.), député sortant, adjoint au maire, et à M. Jean Elleinstein (P.C.). De son côté, M. René Dumont, ancien candidat à l'élection présidentielle de 1974, a accepté d'être le suppléant d'un candidat du « collectif Ecologie 78 » dans une circonscription qui n'est pas encore déterminée.*

Les dissensions préélectorales ont donc pu être surmontées au niveau national, mais elles n'ont pas totalement disparu sur le terrain. Ainsi, à Caen (première circonscription du Calvados), où le groupe local des Amis de la Terre a constitué avec d'autres écologistes un « collectif Ecologie et Autogestion », qui présente M. Michel Morel, alors que le CREPAN (Comité régional d'études de protection et d'aménagement de la nature) souhaite présenter, sous la bannière du « collectif Ecologie 78 », Mme Josette Bénard. — J.-M. C.

Une nouvelle liste de candidats

AIN : MM. Alain Partensky (2e) ; Philippe Lebreton (e).

CORREZE : M. Marchand (e).

CALVADOS : Mme Marie-Paule Labey (5e).

DROME : M. Robert Lassagne (2e).

FINISTERE : MM. François de Beaulieu (4e) ; Jean Moalic (7e).

ISERE : M. René Commandeur (4e) ; Mme Mireille Manchamp (5e) ; M. Christian Gegauffe (6e).

LOIRE : MM. Christian Brodhag (1re) ; Paul Privat (3e) ; René Brunel (7e).

LOIRE-ATLANTIQUE : Mme Marie-France Garin (1re) ; M. Albert Héridet (8e).

MANCHE : MM. Ricordeau (2e) ; Claude Vallé (3e) ; Didier Anger (4e) ; Alexandre Boivin (5e).

MORBIHAN : M. Michel Le Correc (2e).

NORD : MM. Christian Lapère (1re) ; Jean-Marie Glantzen (7e) ; Michel-Antoine Callens (9e) ; Philippe Carron (10e) ; Marc Llagre (13e) ; Luc Coppin (18e) ; Raymond Depotter (19e).

ORNE : M. Pichois (3e).

PARIS : MM. Bidou (2e), Brice Lalonde (3e), Hervé (4e), Mmes Voiturier (5e), de Boisrouvray (6e), Dahan (8e), MM. Baumgarten (9e), Rossin (10e), Mme Huyteza (13e), MM. Brossault (14e), Lavergne (15), Mme Franchi (16e), M. Bertrand (17e), Mmes Bertrand (17e), Bernard (19e), Lhermite (20e), MM. Chastaing (21e), Semelin (24e), Mme Gautrat (25e), M. Henri Fabre-Luce (26e), Mme Chan (27e), M. Haxaire (30e), Mme Fernandez (31e).

[*S.O.S.-Environnement a retiré ses candidats au profit d'Ecologie 78 dans les quatrième, cinquième, neuvième, dix-neuvième et vingt-cinquième circonscriptions de Paris, et dans la douzième circonscription des Hauts-de-Seine (où le candidat d'Ecologie 78 n'a pas encore été désigné.*]

PUY-DE-DOME : MM. Vulliod (1re), Constancias (4e).

BAS-RHIN : M. François Meurath (1re).

HAUT-RHIN : MM. Bernard Deiss (1re) ; Jean-Paul Goss (2e) ; Mme Solange Fernex (3e) ; M. Antoine Waechter (4e) ; M. Henri Jenn (5e).

RHONE : MM. Patrick Pichon (1re) ; Jean Maillard (2e) ; Raymond Lecerf (3e) ; Michel Dupupet (4e) ; Jean Brière (6e) ; Richard Caterini (8e) ; Patrick Gervais (9e) ; Bernard Dumontet (10e) ; Mme Marcelle Doussot (13e).

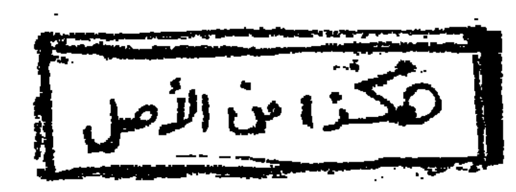
SAVOIE : M. Joël Mounissens (3e).

HAUTE-SAVOIE : M. Pierre Précias (1re).

VAUCLUSE : M. Jean-Louis Millet (3e).

YVELINES : M. Bodu (1re) ; Mme Anna Tabakhoff (2e).





La stratégie du recours

(Suite de la première page.)

La situation du président de la République est différente. Elle ne dépend point aussi nettement du résultat des prochaines élections. Dans les deux hypothèses — victoire de la gauche ou victoire de la droite, — le président sera *institutionnellement le seul* « recours » obligé. Mais il est évident que son rôle sera plus décisif encore en cas d'échec des ses partisans.

La stratégie du recours est bien une stratégie de la défaite. Mais si tous ceux qui la choisissent jouent ou envisagent la politique du pire, tous n'adoptent point obligatoirement un même style, *une même méthode, une même* tactique. Chacun affûte à sa manière ses armes, cisèle à son goût son image de marque... Car tous n'opèrent pas sur un même registre, ne font pas vibrer les mêmes cordes, n'appellent point aux mêmes émotions...

Il y a une typologie des stratégies de recours.

« L'appel au soldat »

— Le *« recours chiraquien »* est la version actualisée de l'« appel au soldat ».

Quand l'ennemi est aux portes, quand la tentation vient trop vite aux faibles de l'aider dans ses *entreprises* pour m o n n a y e r ensuite ses faveurs, il faut qu'un homme — ou un parti — ou les deux à la fois, se dressent, comme naguère Charles de Gaulle, face à l'abandon, pour fournir, au peuple, dans l'immédiat son chef de combat, dans l'avenir son *recours*.

Pour cela, il faut utiliser ensemble les cartes efficaces de la *clarté*, du *dynamisme* et de l'unité.

Ainsi Jacques Chirac s'efforce-t-il de démontrer que, dans une France bipolaire, il n'y a pas de troisième solution, de troisième force, de social-démocratie possibles... C'est, soit la démocratie française, libérale, *sociale*, fraternelle, participationniste, soit le collectivisme marxiste. L'adversaire est nettement désigné. Nulle compromission n'est envisageable avec lui. Comment pourrait-il en être autrement puisque, dit-on, *l'objectif de son leader, M. Mitterrand*, est de créer une crise institutionnelle, d'ouvrir une crise présidentielle pour accéder à l'Elysée ?... On mêle habilement ici l'évidence et la crainte. La perspective du chaos est toujours payante.

Il faut, en second lieu, paraître dynamique et fort. Le plus dynamique et le plus fort. On insistera *alors sur la légèreté*, la *versatilité*, l'insignifiance de ses alliés pour dénoncer ensuite leur hypocrisie *et leur perfidie. Ainsi s'érige* la statue du héraut valeureux et trahi, dans une stratégie, voulue, de la tension.

Restera ensuite à se poser en champion magnanime qui pardonne les offenses et oublie les coups fourrés au nom de l'unité *nationale nécessaire pour affronter* le danger. Plus de polémique. Plus de procès d'intention. Un *désistement automatique* avec report obligatoire des voix pour ses candidats les moins bien placés au premier tour.

Le peuple se souviendra, dans l'adversité, du rassembleur qui avait raison trop tôt, et l'affolement des jours sombres le poussera dans ses bras.

Le « retour à la pureté »

— Le *« recours communiste »* est d'une autre nature. Le parti communiste pratique une stratégie originale : celle du « retour à la pureté ».

Conscient, à partir des résultats des élections municipales et cantonales, que la *stratégie* de l'union de la gauche profiterait essentiellement au parti socialiste, convaincu qu'il vaut mieux ne pas aller au pouvoir que d'y aller trop m i n o r i t a i r e, pouvoir que d'y aller minoritaire, le P.C. préfère préserver ses acquis, *se replier sur sa* doctrine et ses militants, continuer à servir la classe ouvrière, se poser comme son seul et vrai champion dans l'intransigeance d'une doctrine renouvelée...

Dans tous les pays où leur *puissance empêche le parti socia*liste d'être majoritaire à lui tout seul, les communistes n'ont jamais pratiqué l'union de la gauche après la dernière guerre. Or, sans une telle alliance, réalisée en 1972, en France, mais vite torpillée, communistes et socialistes n'ont pas d'autre choix que de rester dans l'opposition ou de *« collaborer »* avec des partis bourgeois. *Et c'est bien sur quoi spécule* le parti communiste français.

Il compte que les compromissions de *certains* de *ses* alliés, déçus *par* la défaite, avec les miraculés du capitalisme discréditeront une gauche non communiste qui sera tenue alors pour corresponsable de l'échec d'une gestion — empirée, — de la crise.

Alors un « compromis historique » *apparaîtra-t-il possible* entre une droite désemparée et exsangue et un parti communiste fort, *intact* et *rassemblé*.

L' « invocation de la loi »

— Le *« recours giscardien »* constitue, à lui tout seul — on vient de le voir confirmer à Verdun-sur-le-Doubs, — une troisième catégorie. Il repose sur l'« invocation de la loi ».

Quand la conjoncture se dégrade et que les structures vacillent, un pays se raccroche toujours à son droit, à sa charte, à ses textes. Or le *président* de la République en est, de par la Constitution, le gardien. La nation attend de lui qu'il maintienne la légalité, qu'il utilise ses pouvoirs constitutionnels, que, *ancré dans sa légitimité, il de*meure le garant du fonctionnement régulier et normal des pouvoirs publics.

Proposez *« le bon choix »* n'est pas s'interdire de composer un jour avec les zélateurs du mauvais. Il faudra bien s'entendre dans le respect des textes juridiques strictement interprétés; chaque protagoniste s'appuyant *sur les dispositions constitutionnelles* qui affirment ses propres compétences.

Si les partis de gauche gagnaient la majorité aux élections, ni eux ni, *a fortiori*, le président ne pourraient s'écarter de la Constitution qui deviendrait la seule charte fondamentale de leurs rapports.

Sur ce point, M. Giscard d'Estaing a *tout à la fois tort* et raison lorsqu'il avertit solennellement les Français que le président de la République n'a pas, dans la Constitution, les moyens de s'opposer à l'application du programme commun.

Il a tort au plan de la théorie juridique. D'abord, en *cas de* troubles graves, dans un scénario de catastrophes, il pourrait ouvrir la voie de l'article 16 et reprendre l'initiative. Il ne lui serait point, en outre, interdit de recourir au référendum prévu par l'article 11, même s'il s'y refuse en principe. Il aurait également à sa disposition l'arme dissuasive de la dissolution. Surtout il pourrait utiliser les *mille petites armes d'usure* de la vie gouvernementale : refus, par exemple, de signer les ordonnances et les décrets délibérés en conseil des ministres, ce qui bloquerait la nomination de tous les hauts fonctionnaires, saisine fréquente, voire systématique, du Conseil constitutionnel, demandes constantes de seconde lecture...

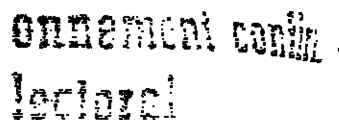
Mais M. Giscard d'Estaing a *raison au plan politique. Il ne* pourrait, à la longue, s'opposer efficacement aux entreprises du premier ministre. C'est ce dernier qui l'emporterait inévitablement sur lui parce que la Constitution lui donne presque tous les pouvoirs gouvernementaux et *qu'une nouvelle* majorité ne comprendrait pas que son leader n'utilise point toutes les ressources de la Constitution.

Le peuple français n'attend pas de son président qu'il soit un « otage », mais *un* « recours ».

Il n'en demeure pas moins que M. Giscard d'Estaing devra nécessairement choisir une stratégie de la coexistence, nuancée, habile, honnête, prudente, sur laquelle planera, bien sûr, l'arme maîtresse de la dissolution. Ainsi sera-t-il *possible* à un *président*, bien décidé, comme il l'a dit à juste titre, à accomplir jusqu'au bout son mandat, *d'interrompre à tout* moment l'expérience d'un ministère dont l'action lui paraîtrait contraire aux intérêts fondamentaux de la nation...

... *une « monarchie élective »* succéderait une « présidence-contrôle ». Cela exigera de l'intel*ligence, du tact* et de la volonté. Mais M. Giscard d'Estaing n'est-il point parfaitement bien armé pour jouer, demain, ce rôle subtil de « régulateur de la République » ?

JACQUES ROBERT.







DU NOUVEAU DANS LA VOITURE D'OCCASION.

GERCA NE PROPOSE QUE DES VOITURES GARANTIES.

Tous les jeudis, dans le Monde, Gerca, centrale des spécialistes de l'automobile, vous proposera un choix impressionnant de voitures d'occasion.

Toutes sont révisées, contrôlées, essayées et garanties* par des spécialistes de l'automobile et par des concessionnaires de marque.

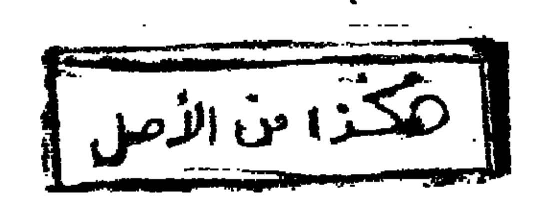
Vous les trouverez à partir de 8.000 F.

Désormais, grâce à Gerca, vous avez le choix, vous gagnez du temps, vous achetez au juste prix et vous bénéficiez de la garantie conventionnelle du vendeur.



LA CENTRALE DES SPÉCIALISTES DE L'AUTOMOBILE.

*Garantie conventionnelle du vendeur selon le véhicule choisi et le type de garantie souhaité.



CENTRALE GERCA



Une sélection de voitures d'occasion garanties par des spécialistes de l'automobile et des concessionnaires de marque.

18 rue Volney 75002 Paris

de 8.000 à 10.000 F

AUSTIN 1275 GT 478
1974 - 1re main - coul. ext. bleu nuit - int. simili - moteur neuf.
RELAIS DES NATIONS 876-42-72

AUTOBIANCHI A 112 A 661
1973 - 1re main - lunette AR - volant bois - coul. ext. crème - int. simili gris foncé - 52.800 km.
ETS PIGUET 584-42-42

BMW 2002 694
1972 - coul. ext. blanc - coul. int. bleu.
FAIR-PLAY AUTOM 766-27-20

CHRYSLER SIMCA 1100 S 493
1974 - boîte autom. - coul. ext. tabac métal. - int. tissu gris foncé - 19.000 km.
FREMICOURT AUTOM 575-62-80

CITROEN AMI 8 SERVICE 810
1976 - 1re main - coul. ext. orange - int. simili marron - 60.000 km.
DIFFUSION EST AUTOM 200-11-55

CITROEN GS BREAK 1220 CLUB 231
1974 - coul. ext. brun des Andes métallisé - int. tissu - 55.000 km.
CITROEN-NATION 346-11-62

CITROEN GS CLUB BERL. 284
1974 - 1re main - convertisseur - coul. ext. beige métall. - int. tissu caramel - 70.000 km.
ETS AUGUSTIN 609-93-75

FIAT 128 CUPE 946
1973 - coul. ext. bleu - int. simili - 86.844 km.
RENE PETIT S.A. 607-93-92

FORD ESCORT BREAK 84
1976 - 1re main - coul. ext. jaune sable - int. simili noir - 48.000 km.
SAFI 553-18-40

MAZDA 818 BERL. 6
1975 - 1re main - coul. ext. vert foncé - int. noir - 48.000 km.
SIDAT-TOYOTA-FRANCE 524-52-88

PEUGEOT 304 COUPE 531
1973 - coul. ext. bleu métallisé - int. tissu bleu.
CITROEN-BESNARD 677-81-02

RENAULT 4 EXPORT 44
1974 - 1re main - coul. ext. bleu clair - int. simili noir - 40.000 km
LEDRU-ROLLIN AUTO 805-98-25

RENAULT R4 L 151
1976 - jaune - int. tissu anthracite - 59.000 km.
RENAULT-POMPE 504-22-22

SIMCA 1301 S 116
1974 - coul. ext. bleu.
PARIS-SACAM 270-67-60

SUNBEAM 4 P. 7 CV BERL. 339
1975 - 1re main - coul. ext. gris clair métallisé - int. simili noir - 45.000 km.
GARAGE MODERNE 224-54-54

VOLKSWAGEN 1200 LUXE 306
1974 - 1re main - coul. ext. jaune - int. tiss. jeans - 85.000 km
PARIS-DEFENSE OCCASIONS 775-07-75

de 10.000 à 13.000 F

AUSTIN 1000 826
1976 - 1re main - coul. ext. marron métall. - int. simili marron - 56.800 km.
DIFFUSION-EST-AUTOM 200-11-55

AUTOBIANCHI ABARTH 58 CV 685
1975 - coul. ext. gris métallisé - int. bleu - 44.000 km.
FAIR-PLAY AUTOM 766-27-20

CHRYSLER-SIMCA 780 496
1974 - 1re main - coul. ext. bleu métallisé - int. tissu bleu foncé - 72.000 km.
STE FREMICOURT AUTOM 575-62-80

CITROEN 2 CV 6 807
1977 - 1re main - coul. ext. bleu int. noir - 33.700 km.
DIFFUSION-EST-AUTOM 200-11-55

CITROEN 2 CV 6 201
1976 - siège AV séparé - coul. ext. bleu - int. tissu bleu - 24.500 km.
ETS AUGUSTIN 609-93-75

CITROEN 2 CV 6 232
1976 - 1re main - coul. ext. vert bambou - int. simili marron.
CITROEN-NATION 346-11-62

CITROEN DS 21 INJECT PALLAS 663
1972 - 1re main - hydraul. - coul. ext. sable métallisé - int. cuir fauve.
ETS PIGUET 584-42-42

CITROEN DYANE 6 457
1976 - 1re main - coul. ext. bleu - int. drap bleu - 25.400 km.
RELAIS DES NATIONS 876-42-72

DATSUN 100 A BERL. 434
1975 - 1re main - radio - vitres teintées - coul. ext. rouge métall. - int. drap gris - 62.000 km.
RELAIS DES NATIONS 876-42-72

FIAT 127 3 P. SPECIAL 725
1975 - coul. ext. bleu marine - int. havane - 43.000 km.
PAUL-DOUMER AUTOM 524-46-60

FORD GRANADA 2300 GXL 70
1973 - 1re main - boîte autom. - coul. ext. marron métallisé - int. tissu havane.
GARAGE LA CHAPELLE 206-19-40

FORD TAUNUS 2000 BREAK 662
1973 - coul. ext. bleu marine - int. tissu bleu gris.
ETS PIGUET 584-42-42

MERCEDES 280 SE BERL. 264
1970 - coul. ext. beige sable métallisé - int. simili marron.
SAMBOURG AUTOS 525-84-39

MERCEDES 280 S BERL. 525
1970 - coul. ext. vert - int. cuir noir.
CITROEN-BESNARD 677-81-02

PEUGEOT 504 L BERL. 856
1973 - coul. ext. bleu ciel - int. tissu beige.
GARAGE EDGAR-QUINET 567-55-45

RENAULT R6 5 CV 143
...6 - 1re main - coul. ext. blanc - int. simili rouge.
COLIN-SEJAC 655-00-05

RENAULT R 16 L 171
...5 - bleu marine - int. simili havane.
RENAULT-POMPE 504-22-22

RENAULT R4 TL 610
...5 - 1re main - coul. ext. beige métallisé - int. simili - 40.000 km
SABRA 224-07-97

SIMCA 1501 BREAK 110
... - 1re main - coul. ext. blanc - int. skai - 60.000 km.
PARIS-SACAM 270-67-60

TOYOTA CORONA MARK II COUPE 4
... - 1re main - coul. ext. gold métall. - int. havane - 75.000 km.
SIDAT-TOYOTA-FRANCE 524-52-88

de 13.000 à 15.000 F

AUSTIN 1000 SPECIAL 824
1977 - 1re main - glaces teintées - coul. ext. rouge - int. tissu beige - 38.500 km.
DIFFUSION-EST-AUTOM 200-11-55

CHRYSLER SIMCA 1100 LE 497
1976 - 1re main - coul. ext. blanc - int. tissu marron - 60.000 km.
STE FREMICOURT AUTOM 575-62-80

CHRYSLER 160 664
1975 - 1re main - coul. ext. crème - intérieur tissu rouge - 34.000 km.
ETS PIGUET 584-42-42

CITROEN D SUPER BERL. 1001
1974 - 1re main - lunette - baguettes - coul. ext. brun scarabée métallisé - int. tissu caramel - 67.000 km.
CITROEN-GOBELINS 707-87-39

CITROEN GS CLUB BREAK 206
1975 - 1re main - vitres teintées - coul. ext. beige métallisé - int. tissu caramel - 60.000 km.
ETS AUGUSTIN 609-93-75

CITROEN GS CLUB BREAK 811
1975 - 1re main - lunette AR - coul. ext. bleu métallisé - int. tissu bleu - 66.000 km.
DIFFUSION-EST-AUTO 200-11-55

CITROEN GS PALLAS BERL. 215
1976 - 1re main - coul. ext. bleu métallisé - int. tissu bleu - 54.000 km.
CITROEN-NATION 346-11-62

CITROEN 2 CV 4 456
1977 - 1re main - coul. ext. vert - int. tissu - 17.000 km.
RELAIS DES NATIONS 876-42-72

FIAT 132 1600 GLS BERL. 726
1975 - 1re main - boîte automat. - coul. ext. gris métallisé - int. skaï noir - 50.000 km.
PAUL-DOUMER AUTOM 524-46-60

FORD GLX 1600 4 P. BERL. 683
1974 - 1re main - coul. ext. blanc - int. havane - 42.000 km.
FAIR-PLAY AUTOM 766-26-10

FORD CAPRI II 1300 XL 182
1975 - 1re main - coul. ext. marron métallisé - int. tissu beige - 41.000 km.
R.V.A. 548-22-99

MERCEDES 250 BERL. 259
1970 - boîte automat. - coul. ext. blanc - int. tissu marron - 110.000 km.
SAMBOURG AUTOS 525-84-39

PEUGEOT 504 BERLINE 1041
1974 - 1re main - radio - vit. plancher - toit ouvr. - coul. ext. blanc, intérieur beige 2 tons.
CHARLES POZZI 754-44-46

PEUGEOT 104 BERLINE 862
1975 - coul. ext. bleu océan - int. tissu havane.
GARAGE EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 504 GL AUTOM BERL. 532
1974 - 1re main - toit ouvr. - coul. ext. bleu foncé métallisé - int. tissu bleu clair - 81.000 km.
GARAGE MODERNE 224-54-54

PEUGEOT 304 DIESEL BREAK 861
1975 - tôlé - coul. ext. blanc - int. simili bordeaux.
GARAGE EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 104 COUPE 860
1974 - coul. ext. gris métallisé - int. tissu orange.
GARAGE EDGAR-QUINET 567-55-45

RENAULT R 6 L BERLINE 168
1976 - coul. ext. daim - int. tissu havane.
RENAULT-POMPE 504-22-22

RENAULT R 12 TS BREAK 226
1976 - 1re main - coul. ext. bleu marine - int. tissu beige.
CITROEN-NATION 346-11-62

RENAULT R5 TL 65
1976 - 1re main - coul. ext. blanc - int. sim. noir - 42.000 km
GARAGE LA CHAPELLE 206-19-40

RENAULT R4 L 609
1977 - 1re main - coul. ext. jaune - int. tissu - 15.500 km.
SABRA 224-07-97

SIMCA 1100 L.E. 719
1976 - coul. ext. blanc.
PARIS-SACAM 270-67-60

SIMCA RALLYE 2 603
1975 - 1re main - coul. ext. bleu métallisé - 44.000 km.
SABRA 224-07-97

TOYOTA COROLLA 5R/coupe 8
1976 1re main - 5 vit. - coul. ext. jaune - int. skaï beige - 42.000 km.
SIDAT-TOYOTA-FRANCE. 524-52-88

VOLSKSWAGEN PASSAT 362
1975 - roues sport - coul. ext. rouge métallisé - int. tissu noir.
AUTO-LUX. 583-05-20

de 15.000 à 18.000 F

AUDI 80 L 4 PORTES 301
1975 - 1re main - coul. ext. jaune - intér. tissu noir - 76.000 km.
PARIS-DEFENSE OCCASIONS. 775-07-75

AUDI 80 GL 8 CV 951
1974 - coul. ext. bronze métallisé - int. tissu beige.
RENE PETIT S.A 607-93-92

CHRYSLER-SIMCA 1100 TI 495
1976 - 1re main - phares à iode - coul. ext. beige métallisé - int. velours marron - 59.000 km.
STE FREMICOURT AUTOM. 575-62-80

CITROEN GS BREAK 534
1975 - 1re main - coul. ext. blanc - int. tissu bleu - 60.000 km.
CITROEN-BESNARD. 677-81-02

CITROEN GS PALLAS BERL. 838
1976 - 1re main - lunette AR. - radio - coul. ext. gris métal - int. tissu marron - 75.600 km.
DIFFUSION-EST-AUTOM. 200-11-55

CITROEN DYANE 6 199
1977 - 1re main - embray. centrif. - banquette AR rabatt. - coul. ext. beige - int. tissu marron - 6.000 km.
ETS AUGUSTIN. 609-93-75

CITROEN DS 23 INJECTION 1002
1974 - 1re main - radio - appuie-tête - coul. ext. brun scarabée métal. int. tissu caramel - 80.000 km.
CITROEN-GOBELINS 707-87-39

CITROEN GS 1220 CLUB BERL. 230
1976 - 1re main - coul. ext. beige - int. tissu brun - 57.000 km.
CITROEN-NATION 346-11-62

CITROEN GS CLUB 393
1976 - coul. ext. blanc - int. tissu bleu - 17.000 km.
GARAGES NATION 340-08-71

CITROEN GS X 2 BERL. 604
1976 - coul. ext. marron métal. - int. tissu.
SABRA 224-07-97

DAF 46 SL BERL. 432
1976 - 1re main - coul. ext. sable - int. drap marron.
RELAIS-DES-NATIONS 876-42-72

DATSUN 100 A BERL. 526
1976 - 1re main - coul. ext. jaune métallisé - int. simili noir - 39.000 km.
CITROEN-BESNARD 677-81-02

DATSUN F 10 COUPE 821
1976 - 1re main - coul. ext. jaune métallisé - int. simili noir - 35.000 km.
DIFFUSION-EST-AUTOM 200-11-55

FORD TAUNUS XL 9 CV BERL 757
1975 - 1re main - coul. ext. or métal. - int. tissu marron.
MERINO S.A. 844-59-59

FORD CAPRI 1300 L COUPE 359
1976 - coul. ext sable - int. tissu noir - 40.000 km.
AUTO-LUX 583-05-20

FORD GRANADA 2 L L BERL. 96
1975 - coul. ext. marron métallisé - int. tissu noir.
R.V.A. 548-22-99

FORD GRANADA 2L6 GXL COUPE 77
1974 - boîte autom. - DI - toit ouvr. - radio - coul. ext. blanc - int. tissu noir - 60.500 km.
SAFI 553-18-40

INNOCENTI 90L 6 CV. 602
1977 - 1re main - coul. ext. rouge - 6.000 km.
SABRA 224-07-97

LANCIA BETA 1.800 BERL. 918
1974 - 1re main - vitres teintées - lunette AR dégivr. - baguettes latérales - coul. ext. ivoire - int. velours vert.
PIERRE GERARD AUTOM. 355-29-08

PEUGEOT 504 GL Berline 41
1974 - 1re main - coul. ext. bleu - int. tissu bleu. - 54.000 km.
LEDRU-ROLLIN AUTOM 805-98-25

PEUGEOT 104 GL 5 CV 748
1976 - coul. ext. gris métal. - int. tissu havane.
MERINO S.A. 844-59-59

PEUGEOT 204 BERLINE 857
1975 - toit ouvr. - coul. ext. orange - int. tissu marron.
GARAGE EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 04 BERLINE 874
1976 - coul. vert bleu nuit - int. tissu safran.
GARAGE EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 204 BERLINE 572
1976 - toit ouvrant coul. ext. bleu nuit - int. tissu havane.
GARAGE EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 504 L DIESEL 869
1974 - coul. ext. blanc - int. tissu rouge.
GARAGE EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 304 SL BREAK 867
1975 - coul. ext. bleu métallisé - int. simili havane.
GARAGE EDGAR-QUINET 567-55-45

RENAULT R 16 TS 140
1976 - 1re main - coul. ext. gris métallisé - int. drap noir - 58.000 km.
COLIN-SEJAC 655-00-05

RENAULT RODEO 152
1976 - 1re main - coul. ext. blanche - int. simili noir - 26.332 km.
RENAULT-POMPE 504-22-22

RENAULT R 17 COUPE 535
1974 - coul. ext. brun métallisé - int tissu gris - 58.000 km.
CITROEN-BESNARD 677-81-02

RENAULT R16 TS AUTOM 627
1974 - 1re main - vitres teint - coul. ext. blanc - int. simili - 74.000 km.
SABRA 224-07-97

RENAULT 16 TL 608
1976 - 1re main - coul. ext. blanc - int. tissu - 54.800 km.
SABRA 224-07-97

SIMCA 1100 GLX BERL. 665
1976 - 1re main - coul. ext. beige - int. tissu marron. - 67.000 km.
ETS PIGUET 584-42-42

SIMCA 1000 RALLYE 1 7 CV 746
1977 - 1re main coul. ext. vert clair - int. tissu gris - 13.000 km.
MERINO S.A. 844-59-59

SIMCA 1100 GLX BERL. 122
1976 - coul. ext. blanc - int. tissu gris.
PARIS-SACAM 270-67-60

TOYOTA CORONA MARK I BREAK 3
1976 - 1re main - coul. ext. blanc - int. simili noir.
SIDAT-TOYOTA-FRANCE 524-52-88

VOLVO 142 INJECTION BERL. 522
1974 - 1re main - coul. ext. rouge - int. tissu rouge.
CITROEN-BESNARD 677-81-02

de 18.000 à 20.000 F

CHRYSLER SIMCA 1307 S 499
1976 - 1re main - coul. ext. beige métal - int. simili rouge - 50.000 km.
STE FREMICOURT AUTOM 575-62-80

CITROEN CX 2000 CONFORT BERL. 212
1975 - 1re main - coul. ext. gris métallisé - int. tissu bleu - 70.000 km.
ETS AUGUSTIN 609-93-75

CITROEN GS X BERL. 224
1977 - 1re main - coul. ext. bleu - int. simili noir - 24.000 km
CITROEN-NATION 346-11-62

MERCEDES 250 S.E. COUPE 258
1967 - glaces teintées B.A. - coul. ext. gris métal - int. cuir noir.
SAMBOURG AUTOS 525-84-39

FIAT 128 BERL. LUXE 743
1977 - 1re main - coul. ext. bleu métal - int. tissu bleu - 8.000 km
PAUL-DOUMER-AUTOM. 524-46-60

FORD FIESTA 1 L. 1 L 78
1977 - coul. ext. beige sable - intér. tissu noir et blanc - 22.950 km.
SAFI 553-18-40

MERCEDES 280 SE 3L5 BERL. 666
1971 - coul. ext. marron métal. - int. cuir beige.
ETS PIGUET 584-42-42

OPEL MANTA COUPE 361
1976 - 1re main - coul. ext. bleu métal - int. tissu noir.
AUTO-LUX 583-05-20

PEUGEOT 204 BREAK 855
1976 - coul. bleu ocean - int. simili beige.
GARAGE EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 104 ZS COUPE 859
1976 - coul. ext. orange - int. tissu marron.
GARAGE EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 504 SL INJECT AUTOM 868
1974 - toit ouvr. - coul. ext. bronze métal. - int. cuir noir.
GARAGE EDGAR-QUINET 567-55-45

RENAULT 12 TL BREAK 440
1976 - 1re main - coul. ext. blanc - int. simili noir - 45.000 Km.
RELAIS-DES-NATIONS 876-42-72

RENAULT 12 BREAK AUTOM 441
1976 - 1re main - coul. ext. vert métal. - int. simili caramel - 43.500 km.
RELAIS-DES-NATIONS 876-42-72

RENAULT R15 TL 7 CV 749
1976 - 1re main - coul. ext. jaune - int. simili noir.
MERINO S.A. 844-59-59

RENAULT 16 TL BERL. 702
1975 - 1re main - coul. ext. blanc - int. tissu gris - 39.000 km.
M.A.I. 580-20-28 et 749-45-45

RENAULT 5 TL 45
1977 - 1re main - coul. ext. daim - int. simili beige - 20.000 km.
LEDRU-ROLLIN AUTOM 805-98-25

SIMCA 1307 S BERL 524
1976 - coul. ext. jaune métal. - int. tissu gris - 69.000 km.
CITROEN-BESNARD 677-81-02

TOYOTA CARINA GL 4 P. BERL. 601
1977 - vitres teint - coul. ext. beige clair - int. tissu beige - 39.000 km.
SABRA 224-07-97

TOYOTA CELICA GT COUPE 30
1975 - 1re main - toit vynil - becquet AR - lecteur cartouches - boîte 5 vit. - coul. ext. jaune - int. simili noir - 76.600 km.
SIDAT-TOYOTA-FRANCE 589-43-86

VOLKSWAGEN SCIROCCO TS COUPE 385
1975 - coul. ext. gris métal. - int tissu noir - 52.000 km.
GARAGES NATION 340-08-71

VOLKSWAGEN JEEP 181 682
1975 - coul. ext. kaki - capote blanche - 14 000 km.
FAIR-PLAY AUTOMOB. 766-26-10

CITROEN CX 2200 SUPER BERL. 1 003
1975 - 1re main - gris Largentière métal. - int. tissu bleu - 56 000 km.
CITROEN-GOBELINS 707-87-39

BMW 30 SI BERL. 260
Août 73 - 1re main - air cond. - coul. ext. bleu marine - int. vel. beige - 73 000 km.
SAMBOURG AUTOS 525-84-39

BMW 2002 BERL. 561
1975 - 1re main - glaces teintées - coul. ext. jaune - int. skaï noir - 43 000 km.
PAX-GARAGE 267-49-96

BMW 520 INJECT. BERL. 562
1974 - 1re main - gl. teintées - coul. ext. bleu - int. tissu bleu - 58 000 km.
PAX-GARAGE 267-49-96

CHRYSLER SIMCA 1307 S 498
1977 - 1re main - appuie-tête - coul. ext. rouge - int. tissu gris - 35 000 km.
STE FREMICOURT AUTOM. 575-62-80

ADRESSES DES ANNONCEURS

AUGUSTIN (ETS) : 84, boulevard de la République, 92100 BOULOGNE.
AUTO-LUX (GARAGE) : 69, rue de Tolbiac, 75013 PARIS.
CHARLES POZZI : 11, avenue de la Porte-d'Asnières, 75017 PARIS.
CITROEN-BESNARD : 63, avenue de Verdun, 94200 IVRY-SUR-SEINE.
CITROEN-GOBELINS : 23, boulevard Arago, 75013 PARIS.
CITROEN-NATION : 42, cours de Vincennes, 75012 PARIS.
COLIN-SEJAC : 42, avenue Aristide-Briand, 92120 MONTROUGE.
DIFFUSION-EST-AUTOMOBILE : 13 à 17, rue Armand-Carrel, 75019 PARIS.
FAIR-PLAY AUTOMOBILE : 88, boulevard Pereire, 75017 PARIS.
FREMICOURT (SOCIETE) : 146, boulevard de Grenelle, 75015 PARIS.
GARAGE EDGAR-QUINET : 13 à 15, rue Falguière, 75015 PARIS.
GARAGE LA CHAPELLE : 20, boulevard de la Chapelle, 75018 PARIS.
GARAGE MODERNE : 19, rue de Passy, 75016 PARIS.
GARAGES NATION : 42-48, rue de Picpus, 75012 PARIS.
LEDRU-ROLLIN (AUTOMOBILES) : 133, avenue Ledru-Rollin, 75011 PARIS.
M.A.I. : 91, avenue d'Italie, 75013 PARIS.
MERINO S.A. : 13, rue du Garde-Chasse, 93260 LES LILAS.
PARIS-DEFENSE-OCCASIONS : 115, av. du Présid.-Wilson, 92800 PUTEAUX.
PARIS-SACAM : 10, rue Curnonsky, 75017 PARIS.
PAUL-DOUMER-AUTOMOBILES : 94, avenue Paul-Doumer, 75016 PARIS.
PAX-GARAGE : 37, rue Dulong, 75017 PARIS.
PIERRE GERARD AUTOMOBILES : 50, rue de Malte, 75011 PARIS.
PIGUET (ETS) : 133, avenue d'Italie, 75013 PARIS.
RELAIS-DES-NATIONS : 258-272, avenue de la République, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.
RENAULT-POMPE : 50, rue de la Pompe, 75016 PARIS.
RENE PETIT S.A. : 81, rue de Meaux, 75019 PARIS.
R.V.A. : 93, boulevard Raspail, 75006 PARIS.
S.A.B.R.A. : 105, boulevard Murat, 75016 PARIS.
SAFI : 120, rue Lauriston, 75016 PARIS.
SAMBOURG AUTOMOBILES : 13 à 17, rue Félicien-David, 75016 PARIS.
SIDAT-TOYOTA-FRANCE : 3, rue de Normandie, 92600 ASNIERES.

CITROEN CX 2000 SUPER BERL. 1 005
1976 - 1re main - baguettes - coul. ext. bleu métal. - int. tissu bleu delta - 65 000 km.
CITROEN-GOBELINS 707-87-39

CITROEN CX 2200 SUPER BERL. 214
1976 - 1re main - toit vinyl - repose-tête - coul. ext. gris métal. - int. tissu bleu - pneus AV neufs - 60 000 km.
ETS AUGUSTIN 609-93-75

CITROEN GS PALLAS 7 CV BERL. 747
1977 - 1re main - coul. ext. bleu métal. - int. tissu bleu marine
MERINO S.A. 844-59-59

CITROEN CX 2200 SUPER BERL. 832
1976 - 1re main - coul. ext. bleu métal. - intérieur tissu bleu - 65 000 km.
DIFFUSION-EST-AUTOM. 200-11-55

CITROEN GS 1220 BREAK CLUB 668
1977 - 1re main - glace AR dégivr. - coul. ext. bleu métal. - int. tissu bleu - 17 000 km.
ETS PIGUET 584-42-42

CITROEN CX 2200 BERL. 563
1975 - 1re main - gl. teintées - diravi - coul. ext. beige métal. - int. velours beige - 51 000 km.
PAX GARAGE 267-49-96

CITROEN CX 2200 PALLAS 564
1976 - 1re main - gl. teintées - diravi - coul. ext. gris métal. - int. tissu beige - 37 000 km.
PAX GARAGE 267-49-96

FIAT 132 S BERL. 667
1976 - 1re main - 5 vitesses - coul. ext. bordeaux - int. tissu marron - 39 300 km.
ETS PIGUET 584-42-42

FORD GRANADA 2600 GHIA 111
1975 - toit ouvr. vinyl - coul. ext. bleu - int. tissu gris - 50 500 km.
PARIS-SACAM 270-67-60

FORD TAUNUS 1 300 GL BERL. 94
1976 - 1re main - toit ouvr. - coul. ext. gris métal. - int. tissu noir - 38 003 km.
R.V.A. 548-22-99

FORD TAUNUS 1600 GL AUTOM. 97
1977 - 1re main - coul. ext. bleu métal. - intérieur tissu bleu - 18 003 km.
R.V.A. 548-22-99

MERCEDES 220 SE COUPE 921
1965 - 1re main - injection - bois - radio - coul. ext. gris métal. - int. cuir blanc - moteur et injection refaits.
PIERRE GERARD AUTOM. 355-29-08

OPEL REKORD 2000 61
1976 - 1re main - boîte autom. - coul. ext. or métal. - int. tissu noir - 46 000 km.
GARAGE LA CHAPELLE 206-19-40

OPEL ASCONA GLS 9 CV 948
1977 - 1re main - coul. ext. rouge - int. velours noir - 31.303 km.
RENE PETIT S.A. 607-93-92

PEUGEOT SL 304 BREAK 387
1977 - 1re main - coul. ext. beige métal. - int. simili pain doré - 13 400 km.
GARAGES NATION 340-08-71

PEUGEOT 304 SLS BERL. 389
1977 - 1re main - coul. ext. blanc - intérieur tissu bleu - 21 000 km.
GARAGES NATION 340-08-71

PEUGEOT 504 AUTOM. BERL. 523
1976 - 1re main - coul. ext. bleu - int. tissu bleu - 51 000 km.
CITROEN-BESNARD 677-81-02

PEUGEOT 504 SUPER LUXE INJECT. BERL. 871
1975 - toit ouvr. - coul. ext. gris métal. - int. cuir havane.
GARAGE EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT J.7 1 800 kg tôlé 854
1975 - porte latérale - coul. ext. sable - int. simili noir.
GARAGE EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 504 AUTOM. BERL. 863
1975 - coul. ext. blanc - int. tissu bleu.
GARAGE EDGAR-QUINET 567-55-45

de 20.000 à 25.000 F

AUDI 80 GL 756
1975 - coul. ext. vert métal. - int. tissu marron.
MERINO S.A. 844-59-59

AUDI 80 GL AUTOM BERL. 4 P. 681
1976 - 1re main - coul. ext. bleu métal. - intér. drap gris - 47.000 km.
FAIR-PLAY AUTOMOB. 766-26-10

AUDI 80 GT BERL. 240
1975 - 1re main - coul. ext. orange - int. tissu - 47 000 km.
CITROEN-NATION 346-11-62

AUDI 80 GL BERL. 433
1976 - 1re main - coul. ext. bleu int. drap gris - 18 800 km.
RELAIS DES NATIONS 876-42-72

BMW 30 S 1 046
1972 - radio - phares longue portée - coul. ext. bleu métal. int. tissu beige.
CHARLES POZZI 754-44-46

PEUGEOT 504 COMMERC. BREAK 851
1976 - coul. ext. bordeaux - int. simili beige.
GARAGE EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 304 BREAK DIESEL 846
1977 - coul. ext. blanc - int. simili bleu - 17 000 km.
GARAGE EDGAR QUINET 567-55-45

RENAULT 14 TL 436
1977 - TT - 1re main - vitres teintées - coul. ext. orange - int. drap orange - 11 303 km.
RELAIS DES NATIONS 876-42-72

RENAULT 5 GTL 435
1977 - 1re main - vitres teintées - essuie gl. AR - coul. ext. blanc - int. drap rouge - 9 500 km.
RELAIS DES NATIONS 876-42-72

RENAULT 12 BREAK 383
1977 - vitres teintées - radio - coul. ext. bleu - int. tissu bleu - 12 000 km.
GARAGES NATION 340-08-71

RENAULT R14 TL 391
1977 - 1re main - vitres teintées - coul. ext. bleu métal. - int. drap - 19 000 km.
GARAGES NATION 340-08-71

RENAULT 16 TL AUTOM. 607
1976 - 1re main - coul. ex. bleu métal. - int. tissu - 35 000 km.
SABRA 224-07-97

RENAULT 30 TS 605
1975 - 1re main - coul. ext. blanc - int. tissu rouge.
SABRA 224-07-97

RENAULT R12 TL BREAK 155
1977 - 1re main - coul. ext. blanc - intér. tissu anthracite.
RENAULT-POMPE 504-22-22

RENAULT R14 TL 153
1977 - 1re main - coul. ext. blanc - intérieur simili bleu - 21.865 km.
RENAULT-POMPE 504-22-22

RENAULT 14 TL 42
1977 - 1re main - coul. ext. daim - intérieur simili beige - 22 000 km.
LEDRU-ROLLIN-AUTO 805-98-25

RENAULT R16 TL 9 CV 751
1977 - 1re main - coul. ext. bleu métal. - int. bleu marine tissu.
MERINO S.A. 844-59-59

RENAULT R12 TS 7 CV 752
1977 - 1re main - coul. ext. bleu métal. - int. tissu bleu marine.
MERINO S.A. 844-59-59

RENAULT R5 TS 7 CV 754
1977 - 1re main - coul. ext. beige métal. - int. tissu tabac.
MERINO S.A. 844-59-59

RENAULT 16 TA 701
1977 - 1re main - coul. ext. bleu métal. - intérieur tissu beige - 33 000 km.
M.A.I. 580-20-28 et 749-45-45

RENAULT 16 TX AUTOM. 146
1975 - toit ouvr. électr. - vitres teintées P.B.F. - coul. ext. blanc - int. drap noir.
COLIN-SEJAC 655-00-05

RENAULT 12 TL BREAK 336
1977 - 1re main - coul. ext. blanc - int. noir - 33 000 km.
GARAGE MODERNE 224-54-54

SIMCA 1307 S 704
1976 - 1re main - coul. extr. blanc - int. simili orange - 50 500 km.
M.A.I. 580-20-28 et 749-45-45

TOYOTA COROLLA LIFTBACK 5
1977 - 1re main - coul. ext. rouge - int. tissu anthracite - 34 000 km.
SIDAT-TOYOTA-FRANCE 790-62-10

TOYOTA CORONA MARK I 2
1977 - 1re main - boîte autom. - antenne élect. - coul. ext. gris métal. - int. tissu anthracite - 20 000 km.
SIDAT-TOYOTA-FRANCE 790-62-10

RENAULT R5 ALPINE 377
1977 - coul. ext. noir - int. simili rouge - 24.000 km.
GARAGES NATION 340-08-71

RENAULT R5 ALPINE 755
1977 - 1re main - coul. ext. bleu métall. - int. tissu jais.
MERINO S.A. 844-59-59

RENAULT R16 TX 9 CV 750
1977 - coul. ext. bleu métall. - int. tissu bleu marine.
MERINO S.A. 844-59-59

RENAULT 15 GTL 437
1977 - TT - 1re main - coul. ext. blanc - int. drap marron - 6.000 km.
RELAIS DES NATIONS 876-42-72

RENAULT R 16 TL 160
1978 - vitres teintées - ex-TTX - coul. ext. blanc - int. simili bordeaux - 5 012 km.
RENAULT-POMPE 504-22-22

RENAULT 20 GTL 637
1977 - coul. ext. vert métal. - int. tissu - 18 000 km.
SABRA 224-07-97

RENAULT R 20 TL AUTOM. 636
1977 - coul. ext. gris métal. - int. tissu - 69 000 km.
SABRA 224-07-97

RENAULT R 20 TL 635
1977 - coul. ext. blanc - int. tissu - 28 000 km.
SABRA 224-07-97

RENAULT R 20 TL 38
1977 - 1re main - toit ouvrant électr. - boîte autom. - gl. teint. - coul. ext. beige - int. simili havane - 11 000 km.
SIDAT-TOYOTA-FRANCE 589-43-86

VOLKSWAGEN COMBI 43
1976 - 1re main - coul. ext. blanc - intérieur simili beige - 48 000 km.
LEDRU-ROLLIN AUTO 805-98-25

VOLKSWAGEN GOLF GLS 9 CV 3 P. 765
1977 - coul. ext. jaune - intér. tissu noir - vitres teintées.
MERINO SA 844-59-59

VOLKSWAGEN PASSAT LX 291
1977 - 1re main - déflecteurs - hayon - autoradio - coul. extér. tourmaline métal. - int. tissu - 13 540 km.
PARIS-DEFENSE-OCCASIONS 775-07-75

de 25.000 à 30.000 F

ALFA-ROMEO ALFETTA GT COUPE 910
1975 - radio cassette - montre à quartz - jantes alliage - coul. ext. rouge - int. tissu noir - 67 000 km.
PIERRE GERARD AUTOM. 355-29-08

BMW 518 566
1975 - 1re main - radio - coul. ext. blanc - int. tissu bleu - 49 000 km.
PAX GARAGE 267-49-96

BMW 520 565
1975 - 1re main - radio - coul. ext. gris métal - int. tissu beige - 47 000 km.
PAX GARAGE 267-49-96

CHRYSLER SIMCA 1308 GT 500
1977 - 1re main - appuie-tête - vitres teintées - coul. ext. vert métal. - intér. tissu mastic - 63 000 km.
STE FREMICOURT AUTOM. 575-62-80

CITROEN CX 2200 PALLAS 237
1976 - 1re main - diravi-climatiseur - coul. ext. noir - int. tissu bleu - 47 503 km.
CITROEN-NATION 346-11-62

CITROEN CX 2200 SUPER 669
1976 - 1re main - lunette AR - gl. teintées - coul. ext. gris métal. - intérieur tissu bleu - 42 000 km.
ETS PIGUET 584-42-42

FIAT X 1/9 SERIE SPECIALE COUPE 731
1977 - 1re main - coul. ext. bleu métal. - int. bleu - 8 000 km.
PAUL-DOUMER AUTOM. 524-46-60

FIAT 132 BERL. 947
1977 - 1re main - boîte autom. - coul. ext. beige métal. - int. tissu beige - 25 393 km.
RENE PETIT S.A. 607-93-92

FORD GRANADA 2600 GHIA 357
1976 - 1re main - coul. ext. gris métal. - intérieur tissu noir - 35 000 km.
AUTO-LUX 583-05-20

JAGUAR XJ 12 338
1974 - boîte autom. - coul. ext. gris métall. - int. cuir noir.
GARAGE MODERNE 224-54-54

PEUGEOT 504 TI 864
1976 - toit ouvr. - coul. ext. gris métall. - int. tissu havane.
GARAGE EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 504 FAMIL. DIESEL 852
1976 - coul. ext. gris métall. - int. tissu beige.
GARAGE EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 304 GLD BERL. 382
1977 - 1re main - coul. ext. blanc - int. tissu marron - 7.700 km.
GARAGES NATION 340-08-71

PEUGEOT 504 AUTOM BERL. 394
1977 - 1re main - coul. ext. blanc - int. tissu marron - 16.562 km.
GARAGES NATION 340-08-71

PEUGEOT 504 TI AUTOM 437
1976 - 1re main - lève-vitres électr. - coul. bleu océan - int. drap beige - 35.000 km.
RELAIS DES NATIONS 876-42-72

PEUGEOT V6 COUPE 376
1976 - radio - coul. extér. gris métal. - intér. tissu marron - 37 000 km.
GARAGES NATION 340-08-71

PEUGEOT 504 FAMIL. DIESEL 381
1977 - 1re main - coul. extér. blanc - intér. tissu marron - 12 800 km.
GARAGES NATION 340-08-71

PEUGEOT 604 GL 822
1977 - 1re main - toit ouvrant - boîte autom. - coul. ext. bleu - int. tissu beige - 54 000 km.
DIFFUSION-EST-AUTOM 200-11-55

PEUGEOT 504 GL DIESEL 443
1977 - 1re main - coul. extér. blanc - intérieur drap bleu - 11 500 km.
RELAIS-DES-NATIONS 876-42-72

RENAULT ALPINE A 310 COUPE 131
1974 - 1re main - coul. extérieure beige métal. - int. tissu beige - pneus neufs - 70 000 km.
COLIN-SEJAC 655-00-05

RENAULT 30 TS 371
1977 - 1re main - radio - vitres teintées - coul. ext. bleu métal. - intér. tissu marron.
GARAGES NATION 340-08-71

RENAULT 30 TS - TA 703
1977 - 1re main - climatis. - coul. ext. gris métal. - int. cuir noir. -
M.A.I. 580-20-28 - 749-45-45

RENAULT R 30 TS 762
1977 - 1re main - coul. ext. bleu métal. - int. tissu bleu marine - 4 000 km.
MERINO SA 844-59-59

RENAULT 30 TS AUTOM. 642
1977 - 1re main - coul. ext. gris métal. - int. simili - 47 000 km.
SABRA 224-07-97

TOYOTA LAND CRUISER DIESEL PICK-UP 21
1976 - 1re main - treuil - cellule - coul. ext. vert - int. simili gris - 52 000 km.
SIDAT - TOYOTA - FRANCE 790-62-10

de 30.000 à 35.000 F

AUDI COUPE 100 S 294
1976 - 1re main - direction assistée - jantes larges - autoradio Voxson stéréo cartouches - H.-P. - coul. ext. marron métal. - int. tissu beige.
PARIS-DEFENSE-OCCASIONS 775-07-75

CITROEN CX 2400 SUPER 806
1977 - 1re main - diravi - isother - radio - coul. ext. gris mét. - int. tissu bleu - 15 000 km.
DIFFUSION EST-AUTOM. 200-11-55

CITROEN CX 2400 BREAK 241
1976 - 1re main - coul. ext. beige gazelle - int. simili - 32 000 km.
CITROEN-NATION 346-11-62

CITROEN CX BREAK DIESEL 538
1976 - 1re main - coul. ext. gris métal - int. simili marron.
CITROEN-BESNARD 677-81-02

CITROEN CX 2400 SUPER 219
1977 - 1re main - diravi - isoth. - radio - coul. ext. brun scarabée métal. - int. tissu beige - 25 000 km.
CITROEN NATION 346-11-62

CITROEN CX PRESTIGE 670
1976 - 1re main - climat. - coul. ext. gris vulcain métal. - int. cuir fauve.
ETS PIGUET 584-42-42

LANCIA COUPE 1600 706
1977 - 1re main - coul. extérieure rouge - intérieur tissu tabac - 19 000 km.
M.A.I. 580-20-28 et 749-45-45

PEUGEOT 604 A 33 1042
1976 - 1re main - radio - toit ouvrant - coul. extér. marron métall. - intérieur cuir havane - 50 315 km.
CHARLES POZZI 754-44-66

PEUGEOT 504 TI 853
1977 - voiture direction - toit ouvr. - coul. ext. vert métall. - int. tissu safran.
GARAGE EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT GL DIESEL 850
1977 - toit ouvr. - coul. extér. blanc - int. tissu bleu.
GARAGE EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 604 AUTOM. 849
1976 - toit ouvr. - coul. extér. vert torrent - intér. tissu beige.
GARAGE EDGAR QUINET 567-55-45

PEUGEOT 604 848
1976 - toit ouvr. - gl. teintées - coul. ext. beige rosé métallis. - intér. tissu fauve.
GARAGE EDGAR QUINET 567-55-45

PEUGEOT 504 V6 COUPE 845
1975 - toit ouvr. - simili - pare-brise teinté - coul. ext. blanc - int. cuir noir.
GARAGE EDGAR QUINET 567-55-45

PEUGEOT 604 335
1976 - 1re main - toit ouvrant - coul. ext. vert torrent métall. - intér. cuir beige.
GARAGE MODERNE 224-54-54

PEUGEOT 504 INJECT. BERL. 380
1977 - 1re main - vitres teintées - coul. ext. blanc - int. tissu marron - 17 000 km.
GARAGE NATION 340-08-71

PEUGEOT 504 TI 439
1977 - Usine - 1re main - vitres teintées - coul. ext. brun santal métal. - intérieur cuir chamois - 14 000 km.
RELAIS-DES-NATIONS 876-42-72

RENAULT ALPINE 1300 COUPE 617
1976 - 1re main - coul. ext. marron métallisé - intérieur simili - 48 000 km.
SABRA 224-07-97

RENAULT R20 TL 9 CV 761
1977 - 1re main - coul. ext. vert métal. - intér. simili havane - 15 000 km.
MERINO SA 844-59-59

RENAULT 30 TS AUTOM 438
1976 - 1re main - coul. ext. bleu métallisé - intérieur drap bleu - 44 000 km.
RELAIS-DES-NATIONS 876-42-72

RENAULT R 20 GTL 167
1977 - AUTOM. - coul. ext. gris métal. - int. tissu gris - 7 115 km.
RENAULT-POMPE 504-22-22

de 35.000 à 40.000 F

CITROEN CX 2400 PALLAS 1006
1977 - 1re main - diravi - isoler - coul. ext. beige opale métallis. - int. tissu beige - 13 000 km.
CITROEN-GOBELINS 707-87-39

plus de 40.000 F

ALFA ROMEO MONTREAL INJ. COUPE 909
1973 - radio-cassette - air cond. - coul. ext. rouge - int. tissu noir - 48 817 km.
PIERRE GERARD AUTOM. 355-29-08

AUSTIN PRINCESS 705
1976 - 1re main - toit vinyl - coul. ext. beige métallisé - int. tissu marron.
M.A.I. 580-20-28 et 749-45-45

BMW 2800 LONGUE 1051
1976 - 1re main - direct. assistée - boîte autom. - radio - coul. ext. gris anthracite métallisé - intér. drap beige.
CHARLES POZZI 754-44-66

BMW 3,3 LA 132
1975 - 1re main - toutes options - radio stéréo - coul. ext. bleu métallisé - int. cuir noir.
COLIN-SEJAC 655-00-05

BMW 30 SI 352
1976 - 1re main - boîte autom. - coul. ext. marron métal. - intér. velours - 88 000 km.
AUTO-LUX 583-05-20

BMW 528 744
1976 - 1re main - coul. ext. gris métallisé - intérieur tissu gris - 51 000 km.
PAUL-DOUMER AUTO 524-46-60

CHEVROLET CAMARO LT 350 964
1977 - occasion neuve - couleur ext. rouge - int. tissu rouge - zéro km.
RENE PETIT SA 607-93-92

CITROEN CX PRESTIGE 542
1977 - 1re main - coul. extérieure beige - int. cuir marron.
CITROEN BESNARD 677-81-02

FORD GRANADA 2600 GHIA 68
1977 - 1re main - boîte autom. - radio - coul. ext. blanc - int. tissu noir - 22 000 km.
GARAGE LA CHAPELLE 206-19-40

FORD GRANADA 2,6 GHIA 82
1977 - 1re main - DI - toit ouvr. - radio BM - gl. teintées - coul. ext. blanc - int. velours havane - 4 515 km.
SAFI 553-18-40

JAGUAR X J 6 S II A 913
1976 - 1re main - boîte autom. - glaces teintées électr. - coul. ext. blanc - int. cuir noir - 25.897 km.
PIERRE-GERARD AUTOM. 355-29-08

MERCEDES 280 SE 570
1974 - boîte autom. - coul. ext. beige métallisé - int. velours beige - 61.000 km.
PAX-GARAGE 267-49-96

MERCEDES 230 569
1976 - 1re main - direction assistée - radio - vitres teintées - coul. ext. beige - int. tissu beige - 38.000 km.
PAX-GARAGE 267-49-96

MERCEDES 280 E 568
1976 - 1re main - toutes options - boîte autom. - coul. ext. vert - int. drap beige - 45.000 km
PAX-GARAGE 267-49-96

MERCEDES 280 E 567
1977 - 1re main - toutes options - coul. ext. marron métallisé - int. velours marron - 21.000 km
PAX-GARAGE 267-49-96

MERCEDES 280 SE 256
1974 - 1re main - boîte autom. - gl. teintées - radio - coul. ext. vert clair métallisé - int. velours gris vert - moteur éch. standard.
SAMBOURG-AUTOS 525-84-39

MERCEDES 280 SE AUTOM 378
1977 - vitres teintées - radio - coul. ext. marron métallisé - int. tissu beige - 32.000 km.
GARAGES NATION 340-08-71

PEUGEOT 504 V6 CABRIOLET 847
1976 - véhicule direction - coul. ext. bleu métal. - int. simili fauve - 7 500 km.
GARAGE EDGAR QUINET 567-55-45

PEUGEOT 604 AUTOM. 374
1977 - climatis. - toit ouvrant - radio - coul. ext. marron mét. - intér. cuir - 21 000 km.
GARAGES NATION 340-08-71

PORSCHE 924 11 CV COUPE 764
1977 - coul. ext. gris métal. - int. tissu gris - vitres teintées - banquette arr.
MERINO S.A. 844-59-59

TOYOTA LAND. CRUISER DIESEL 36
1977 - 1re main - coul. extérieure blanc - intérieur simili noir - 12 000 km.
SIDAT - TOYOTA FRANCE 589-43-86

La responsabilité de GERCA S.A. n'est pas engagée, directement ou indirectement, dans les transactions qui obéissent aux règles générales du code civil (art. 1641 et suivants).

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

M. Valéry Giscard d'Estaing a réuni le conseil des ministres mercredi matin 1er février. A l'issue des délibération, le communiqué officiel suivant a été rendu public :

● **ACCORDS INTERNATIONAUX**

Le conseil a adopté les projets de loi portant approbation des accords signés avec la République arabe du Yémen, la République arabe libyenne et la République des Comores.

L'accord signé avec le Yémen le 16 février 1977 définit le cadre juridique de la coopération avec ce pays dans les domaines culturel et technique.

L'accord maritime signé avec la République arabe libyenne le 22 mars 1976, précise l'aide que la France pourra être amenée à fournir pour le développement de la flotte, la formation du personnel et la réalisation des installations portuaires de ce pays. Il précise également les conditions dans lesquelles la France bénéficiera de facilités et de garanties pour ses *activités commerciales, maritimes et* portuaires.

Le conseil a également adopté un projet de loi autorisant l'approbation de la convention relative à l'opposition sur titres au porteur à circulation internationale, signée par la France le 28 mai 1970, sous l'égide du Conseil de l'Europe. L'accord instaure un système autonome d'oppositions sur les titres au porteur à circulation internationale et prévoit un système de publication internationale de l'opposition auprès d'un organisme national désigné par chaque Etat.

● **FONCTION PUBLIQUE**

Le conseil des ministres a adopté un décret portant majoration des rémunérations des personnels civils et militaires de l'Etat, à compter du 1er février 1978.

Les augmentations qui sont déjà intervenues ont maintenu, au cours de l'année 1977, le pouvoir d'achat des fonctionnaires. Aussi, la revalorisation de 1,5 % qui fait l'objet de ce décret concerne-t-elle l'année 1978; c'est la première des revalorisations qui interviendront à ce titre. Cette mesure est prise en attendant l'ouverture de négociations salariales pour 1978.

● **CONTROLE DE L'ÉTAT SUR LES ENTREPRISES PUBLIQUES**

La loi de finances rectificative du 22 juin 1976 a réformé le dispositif de contrôle des comptes des organismes publics et supprimé la commission de vérification des comptes des entreprises publiques, dont la mission de contrôle a été confiée à la Cour des comptes. Cette réforme nécessite la modification du décret du 9 août 1953 relatif au contrôle de l'Etat sur les entreprises publiques ; en effet, ce décret s'appliquait aux entreprises et organismes qui relevaient, jusqu'à maintenant, de la compétence de l'ancienne commission de vérification.

L'objet de ce projet consiste d'abord à redéfinir les organismes soumis au contrôle de l'Etat : les établissements, organismes ou sociétés dans lesquels l'Etat possède la majorité du capital, c'est-à-dire ceux qui relèvent de la compétence obligatoire de la Cour des comptes, sont assujettis de plein droit au contrôle de l'Etat, et les filiales dans lesquelles l'Etat ou les organismes du secteur sont majoritaires peuvent être également assujetties à ce contrôle de façon facultative.

D'autre part, le projet allège les formalités du contrôle de manière à en accroître l'efficacité et à raccourcir les délais.

Enfin, les cessions de participation des organismes publics seront désormais soumises à autorisation, au même titre que les prises ou les extensions de participation.

● **SUITE AU RAPPORT SUR LA VIOLENCE**

Le garde des sceaux a fait, au conseil des ministres, une communication sur l'ensemble des mesures prises à la suite du rapport sur la violence, qu'il avait remis au président de la République en juillet dernier.

Préparées par un comité d'application, en liaison avec les administrations concernées, ces mesures comportent quinze lois, huit décrets, trente et une circulaires et directives.

Elles s'ordonnent autour de deux idées : faire échec aux manifestations de la violence, s'attaquer à ses racines.

Pour atteindre le premier objectif, il est jugé nécessaire d'accroître l'efficacité du système pénal en différenciant davantage le traitement des grands criminels de celui des petits délinquants : plus de fermeté à l'égard des premiers dans la sanction et son exécution moins de rigidité dans les mesures concernant les seconds. Des dispositions sont prises pour que le régime des permissions de sortir soit réaménagé. Le gouvernement ne néglige pas non plus la délinquance économique, qui fera l'objet d'une répression plus sévère.

Pour accroître la protection des citoyens, les forces de sécurité seront renforcées et redéployées afin d'assurer leur présence permanente dans les zones où elles sont actuellement en nombre insuffisant.

Le deuxième objectif est de prévenir la naissance et le développement de la violence.

Toute une série de mesures sont arrêtées pour favoriser l'épanouissement de l'individu, dans la famille, l'école, les loisirs, le sport.

En matière de spectacle, des dispositions seront prises en vue d'éviter que les jeunes ne soient exposés à des scènes de violence au cinéma et à la télévision.

Le principe d'un projet de loi d'orientation contre le gigantisme et la ségrégation en matière d'urbanisme, de construction et d'équipements publics a été retenu.

Enfin, pour suivre d'une manière permanente, à l'échelon national et local, le phénomène de la violence, il sera créé, dans les jours qui viennent, des comités départementaux de prévention de la violence qui *réuniront des élus, des* fonctionnaires et des personnalités qualifiées. Leur action sera coordonnée par un comité national.

Le président de la République a déclaré :

« La préoccupation de sécurité tend à devenir la première préoccupation des Français. Le gouvernement a le devoir d'y répondre, tout en respectant les principes fondamentaux de la société française, qui sont le droit des personnes et le respect des procédures de justice. Le mal doit être extirpé à sa racine par un ensemble d'actions de prévention. Cette action doit être complétée par l'accroissement des moyens humains et matériels permettant d'assurer la sécurité quotidienne dans les rues, dans les lieux publics et dans les transports.

» Le gouvernement devra présenter pour la fin du mois de février un premier calendrier de réalisations. »

● **CHARTE DE LA QUALITÉ DE LA VIE**

Conformément à la décision du conseil des ministres du 4 janvier, le ministre de la culture et de l'environnement a présenté au conseil des ministres le texte de la charte de la qualité de la vie.

Elaborée à la demande du président de la République, cette charte a été préparée en étroite concertation avec les associations écologiques. Dans le cadre de l'action d'ensemble conduite par les pouvoirs publics pour concilier l'efficacité économique avec la qualité de la vie grâce à la poursuite d'une croissance conçue pour l'homme, la charte manifeste la volonté du gouvernement d'adopter des mesures concrètes pour améliorer la vie quotidienne des Français. Elle constitue un guide d'action pour les cinq prochaines années.

Les mesures décidées, outre un renforcement de l'action en faveur de la protection de la nature et de l'amélioration de l'environnement, visent principalement quatre objectifs :

— Rendre le cadre de vie des citadins et des ruraux plus accueillant et plus chaleureux ;

— Développer les loisirs en facilitant l'accès aux vacances et en favorisant les loisirs quotidiens ;

— Aménager le temps pour réduire les encombrements et accroître la liberté de choix dans les modes de vie ;

— Libérer les initiatives locales grâce, notamment, au développement de la vie associative.

La création, dans les tout prochains jours, d'une délégation à la qualité de la vie et l'établissement d'une « enveloppe - environnement » pour 1979 garantiront la mise en œuvre des mesures inscrites dans la charte.

● **COMMERCE EXTÉRIEUR**

Le ministre du commerce extérieur a dressé le bilan du commerce extérieur pour l'année 1977. L'excédent de 1 650 millions de francs enregistré au mois de décembre est venu confirmer l'importance du redressement du commerce extérieur opéré au cours de l'année 1977. Sur l'ensemble de l'année, le déficit atteint 11 milliards de francs alors qu'il était de 20,5 milliards en 1976. Ce redressement est d'autant plus remarquable que, de 1976 à 1977, nos échanges agro-alimentaires, sous l'effet de la sécheresse et de l'envolée des cours mondiaux de matières premières alimentaires, se sont, eux, détériorés. Le déficit mensuel moyen est passé, progressivement, de 2,8 milliards de francs au quatrième trimestre de 1976 à moins de 300 millions de francs au quatrième trimestre de cette année. Nos échanges peuvent être considérés comme pratiquement équilibrés à la fin de cette année.

Le redressement opéré cette année a été obtenu non pas par une diminution des importations (celles-ci progressent de 12,5 % en valeur, et augmentent légèrement en volume), mais par un développement soutenu de nos exportations. Leur progression est de 17,5 % en valeur, et de plus de 6 % en volume. Le ministre a souligné qu'en matière énergétique le plafond pétrolier des 55 milliards avait été strictement respecté. Dans le domaine des biens d'équipement, l'excédent de 17,8 milliards est en progression de 5 milliards par rapport aux résultats de 1975 et de 1976. Enfin, la détérioration de nos échanges de biens de consommation, enregistrée en 1976, a été enrayée, et un excédent de plus de 1 milliard de francs a été dégagé cette année.

Ces résultats favorables sont l'effet de la politique de rigueur qui a été menée depuis septembre 1976 par le gouvernement dans le domaine des prix et des salaires, comme dans celui de la défense de la monnaie. La compression des coûts de production a permis de maintenir la compétitivité relative de nos produits, tandis que le maintien de la valeur de notre monnaie évitait tout dérapage supplémentaire dans le prix que nous payons nos importations. *Ils tiennent également aux* efforts faits depuis dix-huit mois pour modérer la progression de nos importations, développer l'exportation des biens de consommation, améliorer l'environnement du commerce extérieur, organiser le cadre des échanges internationaux.

Evoquant les perspectives pour l'année 1978, le ministre a précisé que le volume de nos exportations devrait continuer à se développer à un rythme au moins comparable à celui observé en 1977 et que, en l'absence probable de hausse des prix du pétrole et des matières premières, il était raisonnable de prévoir une balance commerciale en équilibre sur l'ensemble de l'année 1978.

● **COMMISSION MIXTE FRANCO-POLONAISE**

Le ministre délégué à l'économie et aux finances a rendu compte des travaux de la grande commission mixte franco-polonaise qui s'est réunie à Varsovie, le 30 janvier. Les représentants des deux pays ont fait le point des travaux des divers groupes spécialisés et des divers secteurs de coopération. Ils ont, en outre, examiné et complété les lignes de crédit consenties à la Pologne, en particulier dans les secteurs intéressant les petites et moyennes entreprises, la sidérurgie et l'industrie chimique.

M. Boulin a également fait part au conseil des entretiens qu'il a eus avec M. Gierek, avec le premier ministre, le président de la planification et le ministre du commerce extérieur.

● **CORNE DE L'AFRIQUE**

Le ministre des affaires étrangères a fait une communication sur la situation dans la corne orientale de l'Afrique. Le conseil a marqué sa préoccupation devant l'évolution de cette situation, compte tenu notamment des risques qu'elle entraîne pour le nouvel Etat de Djibouti, auquel la France est liée par plusieurs accords de coopération.

LA COMMISSION DES SONDAGES

Sur proposition de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, le conseil des ministres a désigné les membres de la commission des sondages, instituée par la loi du 19 juillet 1977, relative à la publication et à la diffusion des sondages d'opinion à caractère électoral.

● **AU TITRE DU CONSEIL D'ETAT :**

MM. Huet, président ; de Christen, Bacquet (titulaires) ; Gibert, Baudouin, François Bernard (suppléants).

● **AU TITRE DE LA COUR DE CASSATION :**

MM. Olivier, Amalvy, Senselme (titulaires) : Simart, Francon : Mlle Lescure (suppléants).

● **AU TITRE DE LA COUR DES COMPTES :**

MM. Saget, Partrat, Gournay (titulaires) ; Pierre Richard, Epifanoff, Mauss (suppléants).

DÉFENSE

M. Bourges se déclare solidaire des propos du général Méry sur l'« incohérence » de la politique militaire de l'opposition

« *Le général Méry mérite pleinement ma confiance, celle du gouvernement et celle du chef de l'Etat* », a déclaré le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, qui participait, mercredi 1er février sur les antennes d'Europe 1, à un débat sur la politique de défense avec trois députés : MM. Louis Baillot (P.C.F.), Jean-Pierre Cot (P. S.) et Jean-Marie Daillet (C.D.S.).

Au cours de ce débat, M. Cot a reproché au général d'armée Guy Méry, chef d'état-major des armées, d'avoir soutenu la thèse, reprise selon le député socialiste de la Savoie, lundi 30 janvier à Rennes, par le ministre lui-même, selon laquelle le parti socialiste n'aurait pas de politique de défense (*le Monde* des 26 janvier et 1er février).

En visite, le 11 janvier dernier, au siège du commandement de la Ire armée à Strasbourg, le général Méry avait déclaré à *l'Alsace* : « *Mais si je prends certains aspects du programme de l'opposition, on aboutit tout bonnement à l'incohérence, à l'impossibilité de mettre en œuvre une véritable politique de défense.* » Dans une question écrite à M. Bourges, M. Robert Pontillon, sénateur socialiste des Hauts-de-Seine, a dénoncé « *l'intervention de cet officier général dans le débat politique actuel* ». Une semaine avant cette déclaration, que le général Méry n'a pas démentie à ce jour, le ministre de la défense avait renouvelé aux militaires les consignes traditionnelles de « *neutralité de l'armée* » durant la campagne des législatives.

Pour M. Bourges à Europe 1, le général Méry « *a examiné, sur un plan purement technique et sans citer de parti, différentes hypothèses qui concernent tous les partis politiques français* ».

« *Le général Méry*, a expliqué M. Bourges, *mérite pleinement ma confiance, celle du gouvernement et celle du chef de l'Etat. C'est un homme de très grande valeur, d'un très grand exemple et d'une très grande capacité* ». Faisant allusion au fait que le général Méry a été déporté pendant la dernière guerre mondiale, le ministre a ajouté : « *Le chef d'état-major des armées n'a pas de leçon de patriotisme à recevoir. Je suis fier d'être solidaire d'une personne de sa qualité.* »

De son côté, M. Baillot (P.C.F.) a estimé que « *dans les conditions actuelles, un an de service militaire n'est pas un temps long* ». Le responsable de la commission de la défense du P.C.F. a considéré que la réduction du service militaire est conditionnée par la mise en œuvre d'une réforme de la préparation militaire, assez généralisée, et de l'organisation des réserves.

LE GÉNÉRAL BOURDIS EST NOMMÉ CONSEILLER DU GOUVERNEMENT

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 1er février a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● TERRE. — Est nommé conseiller du gouvernement pour la défense et mis à la disposition du ministre de la défense, le général de corps d'armée Jean Bourdis.

Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Pierre Lallart.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Claude Le Borgne, Jacques Verguet, Jean Barthélémy, Abel Dessendre, Charles Vincent ; général de brigade, les colonels Jacques Dard, Didier Tabouis (nommé commandant de la 13e division militaire territoriale à Tours), Jean Gilard, Olivier Le Taillandier de Galory (nommé adjoint au général commandant l'artillerie du 2e corps d'armée et des forces françaises en Allemagne), Michel Berthier, François Magne, Guy de la Rochette de Rochegonde, Gilbert Forray ; intendant général de deuxième classe, l'intendant militaire de première classe René Javelaud.

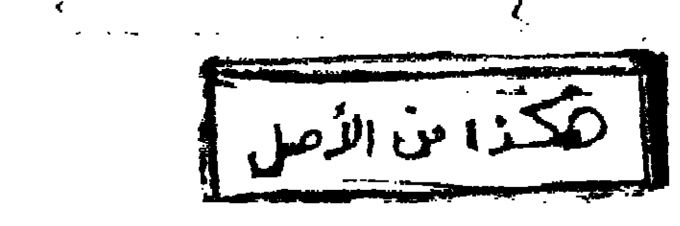
● AIR. — Sont promus généraux de brigade aérienne, les colonels Maurice Gouret et Louis Prestat. Est nommé général de division aérienne, au titre du congé du personnel navigant, le général de brigade aérienne Albert Pestre.

● MARINE. — Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Maurice Sabatier, nommé inspecteur du matériel naval ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau Jacques Raison et Georges Tilmont.

Est chargé des fonctions de sous-chef d'état-major « logistique » à l'état-major, le contre-amiral Jean Gorce.

● CONTROLE GENERAL DES ARMEES. — Est nommé directeur de la caisse nationale militaire de sécurité sociale, le contrôleur général des armées Fernand Ducos.

● *Le capitaine de frégate Jean-Marie Lauga*, commandant l'escorteur d'escadre *Duperré*, qui avait talonné dans le raz de Sein le 12 janvier, a été suspendu de ses fonctions. Il a été affecté en service à terre en 2e région maritime, à Brest, à compter du 1er février. Les autorités maritimes, en « *suspendant* » le capitaine de frégate Lauga et en ne le « *relevant* » pas de son commandement, ont par cette mesure, moins brutale, tenu compte de ce que, après le talonnage dans le raz de Sein, dans une violente tempête, le commandant du *Duperré* avait parfaitement conduit les opérations de sauvetage des hommes et du bâtiment.



Le Monde DES LIVRES

La nouvelle symphonie de Pierre Emmanuel

● *Un grandiose corps-à-corps avec le réel et l'absolu.*

AU sens beethovénien du terme, Pierre Emmanuel, à côté d'œuvres poétiques moins vastes, publie des symphonies qui forment, dans les *profondeurs de son psychisme*, les étapes capitales de son évolution. Ainsi, on peut dire que *Babel*, après les poèmes de la Résistance, marquait le souci de construire un monde moral et chrétien, dans les années 50. *Ainsi, en 1970, Jacob était* une réflexion sur la finalité de l'homme, à la fois détaché du siècle et plongé en pleine ère *atomique. Ainsi, en 1973, Sophia* traduisait, avec toutes les ambiguïtés souhaitables, le balancement entre le tourment intérieur et la sagesse fugacement entrevue.

Tu, somme de souffrances, de discours pour l'honneur de *l'homme et de tentatives pour* saisir l'impondérable, relève de la même ambition : c'est assurément le livre de poèmes le plus ample, le plus épique et le plus passionné de ces dernières années, avec ses alluvions *immenses, son accumulation de* pensées et de mots d'ordre. et quelquefois ses facilités ostensibles.

Conçue en six mouvements, la symphonie est un bilan de l'homme moderne accroché à sa *foi mais conscient de ses contra*dictions. Tout au long de la composition court, tantôt en sourdine, tantôt de manière plus manifeste, la référence à la femme, considérée comme l'élément premier et le principe biblique à *partir duquel chaque* être reçoit la connaissance et la perdition de soi-même. *La* femme, créature et créatrice, est symbole d'amour donc de devoir. Elle est, de surcroît, le visage même de l'idéal qu'on entrevoit *et qu'on ne saurait atteindre.* Elle nous donne par conséquent mille tourments et, cessant d'être ou Eve ou Lilith, elle n'est parfois, dans le siècle actuel, que la sexualité animale.

Dire « tu » à un être conduit à tutoyer aussi bien Dieu que l'inconnu ou le néant. Le commerce avec la femme s'identifie d'abord à un commerce avec l'absolu, que l'on nomme — et même que l'on décline, en invoquant les personnages des deux Testaments — comme pour prendre appui sur eux et se placer dans une tradition chrétienne, dont Pierre Emmanuel ne consent jamais à s'éloigner ; il arrive cependant, l'espace de quelques poèmes plus affolés et plus turbulents, que l'on s'adresse aussi à des divinités asiatiques, ou nietzschéennes, comme pour éprouver le vertige de la désincarnation et de la réincarnation.

L'interrogation fondamentale exprimée, il est possible, dans les mouvements plus sereins, de passer en revue, transcendées et *pourvues de dimensions bien* nettes, les valeurs éternelles de la morale, de la raison, de la sensibilité : c'est à quoi s'emploient avec dignité les suites intitulées *Moïse* et *Elie*. Ensuite, repris par la nécessité et le tutoiement de *tout ce qui en lui est viscéral*, plus qu'intellectuel, le poète reprend le cours de sa crucifixion individuelle, hautaine et prodigue en déclarations sublimes.

L'avant-dernier mouvement, *Moi je*, rejette l'identité facile et plonge dans le dédale des miroirs que l'homme se tend, afin de se justifier, de se perdre en *lui-même et de* ressurgir, *plus* acceptable à ses propres yeux. La dernière suite, *la Porte*, est aussi bien un appel à la maîtrise *dans l'incertitude complète* qu'une ouverture sur l'abstraction bénéfique, comme si soudain, dans l'œuvre de Pierre Emmanuel, les images et les terreurs chrétiennes avaient fait une place, plus grande que prévu, à des concepts d'une autre civilisation. « *Quelque*



★ *Dessin d'Orlic.*

part qui n'est nulle part qui est partout », écrit-il.

Le langage de Pierre Emmanuel est *affaire de choix* : il préfère que l'expression obéisse à l'idée ou à la proclamation, et qu'elle ne soit à aucun moment une ascèse en soi. Cette résolution, qui peut irriter tout lecteur de poèmes modernes, devient *invisible chaque fois que l'em*portement, la passion et la torsion du *moi* l'obligent à interrompre son discours et à se fondre, mots et âme, en lui. Dans *Tu*, ces superbes moments privilégiés, où l'épopée parvient à arracher le lecteur à ses facultés d'analyse, sont plus fréquents que dans tous ses autres ouvrages.

ALAIN BOSQUET.

★ TU, de Pierre Emmanuel. Le Seuil, 458 pages, 80 F.

Kusniéwicz, citoyen de la « Mittel-Europa »

● *Une révélation, une vraie.*

ANDRZEJ KUSNIEWICZ, dont Albin *Michel* a commencé de publier l'œuvre en traduction française, appartient à cette « Mittel-Europa », cette Europe centrale, profonde, dont le chant du cygne fut le règne de François-Joseph. L'empire bicéphale, Kusniéwicz l'a connu et parcouru dans son enfance. Il est né au début du siècle en *Galicie* orientale, dans cette noblesse terrienne qui faisait la guerre comme on chasse, allait prendre les eaux en Bohême et le soleil en *Dalmatie. Un de ses oncles* possédait une île au large de *Raguse*, l'actuelle Dubrovnik, ancienne base navale impériale achetée aux enchères, où l'écrivain vécut, nous dit-il, des séjours enchantés.

Diplomate, il sillonne l'Europe d'entre les deux guerres et quitte Budapest, pour devenir, en mai 1939, *consul de son pays* — la Pologne — à Toulouse. Dès le début de l'occupation, il entre dans la Résistance française. Il est arrêté en janvier 1943 et déporté à Mauthausen. *Libéré par* le général Patton en personne, il revient en France comme consul général jusqu'en 1950.

Rappelé en Pologne, il travaille au bureau des expositions de l'industrie de Varsovie, puis à partir de 1955, et cela pendant quinze ans, comme rédacteur à la *radiodiffusion*. C'est *alors* qu'il commence à écrire. Des poèmes, puis cinq romans, dont deux lui valent dans son pays le Prix national de littérature, ce qui est une référence pour la culture polonaise d'aujourd'hui. *Actuellement rédacteur en chef* adjoint de la *Revue mensuelle littéraire* de Varsovie, Kusniéwicz prépare un roman qui se déroulera dans la France de Vichy.

Rien à voir avec ce requiem pour un empire défunt qu'est *le Roi des Deux-Siciles*. Rien à voir non plus avec les quatre autres romans à venir ici et qui nous entraîneront sur les bords de la Baltique ou en *Ukraine. Le champ de Kusniéwicz* est celui d'un citoyen de l'Europe. De celle d'avant. C'est d'ailleurs ce qui émane de sa personne. Avec beaucoup de fer*meté*, cet homme aux traits aigus nous dit sa joie de retrouver intacts des lieux parisiens qu'il découvrit, et aima, dès 1925, « *il y a un demi-siècle* » ! Il dit aussi : « *L'écriture est un lieu libre, vous savez, un asile.* »

FRANÇOISE WAGENER.

(Voir en page 17 le compte rendu du Roi des Deux-Siciles.*)*

CORRIGÉS

LA vie des idées reste profondément marquée, en France, par les mœurs et les mentalités de l'âge scolaire. On *l'a bien vu avec le phénomène des « nouveaux philo*sophes ». La classe pensante les a suscités, puis admirés ou jalousés, exactement comme le lycée produit et considère ses *surdoués de charme*.

Pour que les rites intellectuels ressemblent tout à fait à ceux de l'école, il manquait l'équivalent littéraire du commentaire, par le professeur, des meilleures dissertations. Voilà qui est fait avec le corrigé d'André Glucksmann par Maurice Clavel — *Deux siècles chez Lucifer* (1) — et celui de Bernard-Henry Lévy par Pierre Boutang : *Reprendre le pouvoir*.

Sous sa forme scolaire, l'éloge de l'élève n'est souvent qu'un prétexte, pour le maître, à marquer l'antériorité de ses vues et la supériorité de son érudition. C'est un peu le cas de Boutang, dont les débats de l'été dernier sur les origines idéologiques du totalitarisme ont moins provoqué *que réveillé les préoccupations. Soit dit en passant, il faudra* bien s'interroger un jour sur cette bizarrerie que les philo*sophes ne se soient jamais autant* souciés « du » politique, toutes générations et tendances confondues, que depuis qu'ils le tiennent pour indigent et négligeable !

BOUTANG n'a donc pas attendu 1977 pour imputer le Goulag au marxisme, qualifié de pensée « nulle et minable ». D'Althusser, qu'il a connu monarchiste avant la guerre, il dit, à la manière de Raymond Aron, qu'il a seulement cherché à rendre Marx « supportable aux agrégés *de philosophie* ». *Tout en reconnaissant* en Foucault un « curieux animal philosophique », indemne de la « maladie hégélienne », il lui en veut d'« évacuer » l'être et le divin. Deleuze l'éclaire moins sur les liens entre désir et pouvoir qu'un certain... saint Paul.

par Bertrand Poirot-Delpech

D'une façon générale, Boutang est porté, par sa mémoire peu commune et sa méfiance des modes, à « relativiser » les apports contemporains. Par-delà Urs von Balthasar — dernier conseil de lecture du cardinal Daniélou, — ses *réflexions se nourrissent de préférence de la Science nouvelle* de Vico ou du *Philèbe* de Platon.

De *la Barbarie à visage humain*, il ne retient que la nostalgie de la transcendance et la « théologie » du pouvoir qu'il a cru y déceler, parce que l'une et l'autre confortent sa propre *philosophie politique*.

ESQUISSEE dans des essais de 1947 et 1958, sa thèse se distingue du faux positivisme de Maurras, pour *affirmer la transcendance du souverain.*

Contrairement à la plupart des penseurs contemporains, qui se contentent d'exécrer le pouvoir comme un mal absolu et irrémédiable, il croit à une légitimité née de sa foi chrétienne et ancrée, comme chez Hegel, dans la famille : celle *d'un monarque héréditaire régnant hors du nombre, de la* force, de l'argent. Aux arguments connus en faveur de la royauté, il ajoute la meilleure résistance à la tyrannie des pays africains où la souveraineté retrouvée a pu coïncider avec quelque ancien trône.

Quoi qu'on pense de ces convictions et de leurs chances de triompher, il faut reconnaître qu'elles inspirent à l'auteur, comme naguère à Bernanos, une indépendance d'esprit devenue exceptionnelle, et des vérités drues qu'on ne lit plus ailleurs. Aux « nouveaux philosophes », dont la condamnation du marxisme le comble, il n'hésite pas à reprocher, tel un socialiste bon teint, leur mutisme sur les défauts du *libéralisme, en particulier l'invasion des multinationales.*

Au Vatican, dont il admet l'autorité, il fait grief ouvertement de ne pas s'être *plus indigné* du Goulag que des camps nazis, alors qu'il en savait plus long que Soljenitsyne lui-même.

Son espèce de « socialisme féodal », selon la définition de Marx, n'est sans doute pas aussi « révolutionnaire » qu'il *le prétend — car le mot lui convient, en même temps qu'il* lui « écorche les oreilles », — et on peut douter que le « prince chrétien » sur lequel il compte résiste, mieux que d'autres familles régnantes d'Europe, aux intérêts des possédants, aux logiques du profit.

(1) Le Seuil, voir l'article de Jean Lacroix dans le *Monde* du 11 janvier.

(Lire la suite page 16.)

Amour, mystère et coups d'épée

● *Quand on réédite les romans pour tous du siècle dernier.*

DE quoi aurions-nous parlé, qu'aurions-nous lu voici tout juste un siècle ? Les *Trois Contes*, de Flaubert, et *l'Assommoir*, de monsieur Zola, bien sûr.

Sans doute *le Nabab*, besogneux roman à clés et à scandale d'Alphonse Daudet ; peut-être *la Fille Elisa*, d'Edmond de Goncourt ; du Hugo, encore et encore, et du Jules Verne sans hésitation ; et pourquoi pas *Une vie du diable*, bon roman noir de Paul de Musset, ou le *Sans famille*, d'Hector Malot ? Au moins par curiosité, les premières livraisons de *la Veillée des chaumières*, puisque tous ces titres sont de la fin de 1877 ou des premiers mois de 1878.

Et certainement un *délicieux* roman petit-bourgeois que son auteur, Eugène Chavette, a ingénument baptisé : *Aimé de son concierge* ; un petit chef-d'œuvre *du roman à 20 sous (on pense* au meilleur Labiche et aux premiers films de René Clair) que la collection des « Classiques populaires » nous rend aujourd'hui dans son intégralité et avec des illustrations d'époque (1877).

Nos grand-pères avaient l'âme pure, et le concierge du 31 de la *rue du* Helder, lieu racinien de toute l'action, ne joue d'ailleurs dans celle-ci qu'un rôle *effacé*. C'est de la propriétaire de l'immeuble, la délicieuse Célestine, qu'est aimé *Clovis*, artiste en mansarde et bien de sa personne.

Célestine est jeune, belle, fort à son aise, et veuve. Non pas éplorée : son mari fut, nous l'apprendrons vite, un vieillard atrabilaire et cacochyme ; qui plus est, une parfaite canaille. Ni joyeuse ; réservée mais « sensible », sage mais entourée de mystères inquiétants, elle conduit sa barque vers le bonheur avec infiniment de prudente fermeté.

De quoi, de qui, a-t-elle si *peur* ? *Pourquoi* accorde-t-elle toute sa confiance à ce monsieur Gravoiseau, le plus riche de ses locataires, qui sent son coquin d'une lieue ? La petite Lili, qu'elle donne pour la fille de sa *cuisinière*, n'est-elle vraiment que la filleule de Célestine ?

Ne dénouons pas ici cette intrigue *bien ficelée, à travers* laquelle courent en contrepoint les appels de la « flûte enchantée » d'un beau lieutenant de cavalerie, lui aussi locataire du 21, et *les pitreries de M. de Rocamir.* Chavette était un excellent faiseur ; nous lui devons une dizaine de romans « judiciaires » qui mériteraient une réédition, entre autres *la Chambre du crime* (1875), qui posait, pour la première fois dans l'histoire du roman, *le classique* problème de la chambre close ; et dont *Aimé de son concierge* est en somme le prolongement humoristique, puisque tout s'y passe entre le *rez-de-chaussée et le cinquième* d'un honnête immeuble du quartier de l'Opéra.

La tragi-comédie est vivement enlevée, souriante et attendrie quand il le faut, à l'occasion assez leste.

Autre réédition heureuse dans la même collection : les deux volumes du *Bossu*, de Paul Féval, (1857-1858). Les premières pages *en sont* un peu lentes, un peu compassées.

Ne vous rebutez pas : le pre*mier coup* d'épée donné (c'est la fameuse « botte de Nevers »), vous ne lâcherez *plus ce diable* de roman. Vous haïrez, comme toute la France à l'époque, l'ignoble Philippe Polyxène de Mantoue, prince de Gonzague, *lâche assassin* du beau Philippe de Nevers, son presque frère ; vous *tremblerez pour l'innocente* Aurore, victime d'un tragique destin ; et, surtout, vous frémirez avec le grand, l'immortel chevalier de Lagardère, premier superman de notre littérature.

Ne soyons pas plus dupes de ces chevauchées héroïques et de ces mystères transparents que ne l'était Féval lui-même, qui s'offre le luxe d'écrire (p. 112) : « *Il y a une fatale histoire dans leur vie, c'est l'histoire de la pauvre enfant enlevée à sa mère, qui était duchesse, par les gypsies d'Ecosse, par les zingari de la Calabre, par les rômes du Rhin, par les tziganes de Hongrie ou par les gitanos d'Espagne. Nous ne savons absolument pas, et nous prenons l'engagement de ne point l'aller demander, si notre belle dona Cruz était une duchesse volée ou une véritable fille de bohémienne.* »

Ne le chicanons pas davantage sur la vraisemblance historique ou psychologique. Deux cœurs et une chaumière ? Pourquoi pas ? « *Nous irons en quelque retraite ignorée, loin d'ici, bien loin ! Notre vie, je vais te la dire : l'amour à pleine coupe ; l'amour, toujours l'amour...* »

En vérité, Paul Féval mérite mieux que cette ironie facile. *Le Bossu* n'est ni un chef-d'œuvre ni son chef-d'œuvre, c'est un très bon roman de *cape* et d'épée, un peu grandiloquent et dont les ficelles sont parfois un peu grosses. Mais « ça se laisse lire » avec bien de l'agrément.

Quatrième titre de la collection : le *Rocambole*, de *Pierre-Alexis* Ponson du Terrail, grand seigneur authentique (mais décavé), et galérien de la plume. Ou du moins le premier épisode *(l'Héritage mystérieux)* des aventures... rocambolesques de ce génie du mal dont la publication devait s'étaler sur vingt-cinq ans (1859-1884).

L'Héritage mystérieux, ce sont les 12 millions (de francs-or : 20 milliards de nos centimes ! Le roman populaire a toujours vu grand !) du baron Kermor de *Kermarouet*. C'est *surtout* la lutte implacable du bien et du mal, représentés par deux lignées, celle du colonel Armand de Kergaz et de son fils Armand : *les blancs ! et les noirs !* : l'ignoble capitaine Felipone, et son ignoblissime fils, Andréa, demi-frère d'Armand car le capitaine Felipone, après avoir assassiné son colonel, a contraint sa veuve à l'épouser.

C'est hugolien, dantesque, machiavélique et, *pour tout dire*, rocambolesque. Ici encore ne boudons pas notre plaisir : ce pavé de quatre cent quatre-vingts grosses pages se lit allégrement. Il y a du Balzac et du Lautréamont dans Ponson du Terrail, et finalement beaucoup d'impertinence.

JACQUES CELLARD.

— Aux Editions Garnier, collection « *Classiques populaires* », dirigée par Claude Cantégrit :

★ AIME DE SON CONCIERGE, d'Eugène Chavette, roman, 228 p., illustrations, 38 F.

★ LE BOSSU, de Paul Féval, roman ; tome I, « Le Petit Parisien », 258 p., illustr., 38 F ; tome II, « Le Chevalier de Lagardère », 310 p., illustr., 38 F.

★ *ROCAMBOLE, de Ponson du* Terrail, roman ; tome I, « L'Héritage mystérieux », *454 p., 44 F.*

Nouveautés

LA DOUCEUR DE VIVRE. — *Dans un roman autobiographique, notre collaborateur Paul Morelle conte l'éducation politique et sentimentale d'un jeune homme pauvre au temps du Front populaire (Sagittaire)*

UNE OMBRE. — *Le dernier roman, inachevé, d'Henri Bosco relate la poursuite d'une « Ombre » selon un itinéraire parsemé de signes ésotériques (Gallimard).*







la vie littéraire

La fin des *Mémorables*

Directeur des Nouvelles littéraires de 1922 à 1936, Maurice Martin du Gard, disparu en 1970, est l'un des meilleurs mémorialistes de l'entre-deux-guerres : il a l'œil, l'oreille, le sens du pittoresque et le don d'ubiquité, sans compter celui de double vue. Ses deux volumes des *Mémorables* (1957-1960), entre autres, ressuscitent, saisis dans la vérité de l'instant, une foule de personnalités littéraires et politiques, Anatole France dans la rue et Clemenceau à la tribune, les vieux symbolistes et les jeunes dadas, Jaurès ou Anna de Noailles, et Colette au *Matin*, ou encore Radiguet, Barrès et Jacques-Emile Blanche, pour ne prendre que quelques exemples au hasard.

On attendait avec curiosité le dernier *tome d'une œuvre si chatoyante* Il va paraître en souscription, à l'initiative de M. André Damien, maire de Versailles, et sous l'égide d'un comité prestigieux, dont Georges Auric a accepté la présidence. Une préface de Chardonne (un inédit retrouvé) coiffera le troisième tome des *Mémorables* Eric Roussel, 34, rue des Missionnaires, 78000 Versailles, 320 pages, 55 francs. Edition de luxe hors commerce : 120 francs. — G. G.-A.

L'histoire sur un agenda

Pour les rendez-vous de la gauche — unie ou non, — il n'est pas trop tard pour utiliser, cette année, l'agenda Savelli 1978, intitulé : « Trois cent soixante-cinq jours du mouvement ouvrier. »

D'inspiration plutôt soixante-huitarde, ce livre sur lequel on peut prendre des notes donne jour par jour les « grandes dates » historiques et permet d'établir des rapprochements curieux qui feront réfléchir sur la célébration des anniversaires ! Par exemple, c'est un 12 avril que commence la guerre de Sécession (1861) et que Gagarine devient le premier homme dans l'espace (1961) ; c'est un 10 octobre que Christophe Colomb découvre l'Amérique (1492), que commence la grève des chemins de fer français (1910), que Trotski est élu président du soviet de Pétrograd (1917) Ou encore, c'est un 21 janvier que Louis XVI est guillotiné (1793) et que meurt Lénine (1924)... — N. Z.

Beyrouth : trois cents numéros d'*Al Adab*

La revue *Al Adab (Littératures)* vient de fêter sa vingt-cinquième année d'existence et son trois centième numéro. Dirigée par l'écrivain libanais Souheil Idriss, *Al Adab* a joué un rôle très important dans le mouvement littéraire arabe. Non seulement c'est dans *Al Adab* que furent publiés les premiers textes des grands poètes et écrivains arabes d'aujourd'hui comme Sayyâb, Abd Sabour, Higazy, Bayati, Darwich, etc., mais c'est aussi autour de Souheil Idriss et de la revue que s'est constituée une certaine avant-garde de l'écriture dans le monde arabe.

Souheil Idriss a créé aussi une maison d'édition, Dar Al Adab, qui a publié les auteurs découverts par la revue. Il a fait un gros effort de traduction de la littérature française C'est Souheil Idriss qui a introduit au Liban les romans de Malraux, Camus, Sartre, etc. Certains romans français paraissent presque en même temps à Paris et à Beyrouth. C'est ainsi que vient d'être publié, dans une traduction de Souheil Idriss, le dernier prix Fémina, le roman de Régis Debray, *La neige brûle*. — T. B. J.

L'Autriche : inexistante ou stéréotypée

On a peine à le croire, mais dans les manuels d'allemand utilisés dans les lycées français l'Autriche est quasiment absente. C'est ce qui ressort d'une étude fort sérieuse *menée par Christiane et Gilbert Ravy dans* le cadre de l'université de Rouen sur *l'image de l'Autriche dans les manuels d'allemand en France - 1950-1975* (PUF, 146 p., 60 F).

Ainsi, jusqu'en 1970, sur les cartes, l'Autriche n'est même pas représentée — ou alors de manière incomplète. Certes, dans les manuels plus récents, elle ne se confond plus avec l'Allemagne, mais l'accent est essentiellement mis sur son glorieux passé. Les jeunes élèves français, notent C. et G. Ravy, ne sont sans doute pas près d'échapper à ces réflexes si fortement fixés qui, à l'énoncé du mot Autriche, font surgir quelques mots-clés : Vienne et l'opéra, Vienne et le Prater, le Festival de Salzbourg, Mozart... — R. J.

Un « Jules Verne inattendu »

De multiples manifestations et une floraison de rééditions ont marqué le 150e anniversaire de la naissance de Jules Verne. Mais, une fois de plus, la partie avant-gardiste et socialisante de l'œuvre de l'écrivain nantais a été quelque peu estompée par l'image traditionnelle d'« auteur pour la jeunesse », chantre du merveilleux scientifique et de l'aventure éducative. Déjà, du vivant de l'auteur, les « écarts » de Jules Verne avaient été sanctionnés, sous la forme d'un effondrement des ventes, par un public peu sensible aux audaces politiques.

En rééditant trente-quatre volumes méconnus, 10/18 a voulu mettre en lumière cet aspect oublié du père de Philéas Fogg. Cette nouvelle série « Jules Verne inattendu » a été confiée à Francis Lacassin, déjà chargé de la publication des œuvres de Jack London, de R.-L. Stevenson et de Gustave Le Rouge. A partir du 15 février, paraîtront les deux premiers ouvrages de la série de dix volumes prévus pour 1978. Il s'agit des *Naufragés du « Jonathan »*, qui relate l'expérience d'une colonie socialiste critiquée d'un point de vue anarchiste, et de *Famille sans nom*, qui est un pamphlet lyrique en faveur... du Québec libre porté par de mystérieuses aventures. Ce second volume est complété par deux études de Francis Lacassin : *Jules Verne ou le socialiste clandestin* et *Jules Verne précurseur de « Vive le Québec libre ! »*. En ces temps d'inflation politique, l'électeur traqué appréciera les prises de position généreuses d'un auteur qui, à défaut de promettre la Lune, se contentait d'y aller... — B. A.

Le temps des égéries

Celle qui fut « la Berma » de Proust, qui suscita des œuvres aussi différentes que *Salomé* ou *l'Aiglon*, qui fut « adorée » de Montesquiou et Wilde, aimée de Hugo et admirée par Cocteau, cette égérie d'un temps où l'on se battait pour un claquement d'éventail et s'entre-tuait pour une œillade... assassine : Sarah-Bernhardt revit chez Balland dans un livre qui aura été le dernier de son auteur, Philippe Jullian, le biographe de Proust, Wilde, d'Annunzio, Jean Lorrain, Montesquiou, décédé de mort volontaire en septembre 1977. — P. M.

vient de paraître

Romans

PAUL HORDEQUIN : *La Majorité.* — L'auteur du *Temps des cerises*, prix Fénéon 1951, propose l'histoire mythique d'une ville que surprend un déluge et de ses rescapés. (Table ronde, 232 pages, 43 F.) Paul Hordequin publie simultanément *les Vingt-Trois Siècles de Lawrence Durrell*, une étude sur l'écrivain anglais avec lequel il voisine dans le midi de la France. (Henri Veyrier, 144 pages, 36 F.)

BETTY TRUCK, GILLES PERRAULT ET JEAN COSMOS : *la Filière.* — Un traître s'est-il glissé dans la troupe des évadés acheminés par la Résistance ? *La Filière* fait aussi l'objet d'un feuilleton diffusé le jeudi, à 20 h. 30, par TF 1. (Editions Mengès, 320 p., 34 F.)

Poésie

LUC BERIMONT : *Demain la veille.* — Publié avec le concours du Centre national des lettres, un nouveau recueil de Luc Bérimont. (Edit. Saint-Germain-des-Prés, diff. 70, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris, 124 p., 35 F.)

MAX LOREAU : *Chants de perpétuelle venue.* — Un lyrisme au service de l'Apocalypse et de la renaissance (Gallimard, 120 p., 32 F.)

Littérature étrangère

IVO ANDRITCH : *l'Eléphant du vizir.* — Récits de Bosnie et d'ailleurs. Par l'écrivain yougoslave prix Nobel de littérature en 1961 et mort en 1975. Traduit du serbo-croate par Janine Matillon et préfacé par Pedrag Matvejevitch. (P.O.F., 204 p., 42 F.)

TAHA HUSSEIN : *Au-delà du Nil.* — Un important choix de textes de l'écrivain et journaliste égyptien, établi et présenté par Jacques Berque. Traduit de l'arabe par Michel Hayek, Anouar Louca, André Miguel et Jacques Berque. (Gallimard, « Connaissance de l'Orient », collection UNESCO d'œuvres représentatives, 275 p., 58 F.)

Philosophie

GILBERT RYLE : *la Notion d'esprit.* — Par un grand philosophe anglais, mort il y a deux ans, une critique de la métaphysique voisine de celle de Wittgenstein. Préface de F. Jacques. Trad de l'anglais par S. Stern-Gillet. (Ed. Payot, 314 p., 99 F.)

GEORGES AMADO : *l'Etre et la psychanalyse.* — Un psychanalyste tente d'éclairer l'ontologie implicite de sa discipline. (P.U.F., coll. « Philosophie d'aujourd'hui », 285 p., 68 F.)

KAREL KOSIK : *la Dialectique du concret.* — L'œuvre majeure d'un philosophe marxiste tchèque souvent comparé à Lukacs. (Ed. Maspero, 178 p., 36 F.)

MAYOTTE BOLLACK : *La Raison de Lucrèce.* — Une lecture nouvelle de Lucrèce, attentive aux moyens d'expression de la poésie philosophique, et qui débouche sur une attaque des modes et des manières de la critique traditionnelle. (Les Editions de Minuit, « Le sens commun », 632 pages, 82 F.)

Sciences humaines

JEROME LISS : *Débloquez vos émotions.* — Un panorama des nouvelles thérapies axées sur le corps par un animateur de groupes de bio-énergie. Trad. de l'américain par J. de Panafieu et A. Blaess. (Ed. Tchou, 308 p., 49 F.)

MAURICE BELLET : *la Théorie du fou.* — Où inscrire l'expérience psychanalytique ? C'est un « voyage » et non une théorie que propose ici Maurice Bellet. (Ed. Desclée de Brouwer, 286 p., 52 F.)

JEAN-MARC LEPERS : *la Jouissance symbolique.* — A cheval entre l'économie et la psychanalyse, une réflexion sur les systèmes de signes et leurs rapports au désir. (Ed. Anthropos, 234 p., 45 F.)

Histoire

ERIC HOBSBAWM. *l'Ere du capital (1848-1875).* — Le décollage économique de l'Europe vu par un historien marxiste et britannique. (Fayard, 468 p., 120 F.)

PIERRE CHAUNU : *la Mémoire et le Sacré.* — De la démographie historique comme support de la métaphysique. (Calmann - Lévy, 284 p., 55 F.)

PAUL SERANT : *les Dissidents de l'Action française.* — Essai sur l'un des mouvements politiques les plus controversés de l'histoire de France. (Copernic, 523 p., 58 F.)

Religion

LEON GORNY : *la Kabbale.* — Les filiations entre la kabbale juive et la cabale chrétienne. La richesse et la complexité d'une théosophie. (Pierre Belfond, 317 p., 65 F.)

Encyclopédie de la mystique juive, sous la direction d'ARMAND ABECASSIS et GEORGES NATAF. — Loin de se figer dans une institution normative le judaïsme a favorisé les grands courants mystiques qui s'y sont nourris (Ed. Berg international, 1 530 p., 340 F.)

Inventaire des démons. — Un catalogue des diables, de leurs suppôts et de leurs diableries. (Editions Robert Morel, 35 F.)

en bref

● **LE POETE FRANÇOIS MAYNARD** possède encore assez d'amis à Saint-Céré, à Toulouse, à Aurillac, dans le Lot, à l'Académie française, dont il fut, et ailleurs (jusqu'aux Etats-Unis) pour que ceux-ci se vouent depuis sept ans à faire sortir sa vie et son œuvre du silence et de l'ignorance. Le septième numéro des « Cahiers Maynard » vient de paraître. On y discute entre autres de l'identité de la « Belle Vieille », de la place de l'Espagne dans l'inspiration du poète, on inventorie des documents et des fonds d'archives, notamment celui retrouvé à Castelneau-d'Estretefonds (Association des amis de Maynard « La Petite Rivière », Epiré, 49170 Saint-Georges-sur-Loire).

● **UNE EXPOSITION VALERY LARBAUD**, riche de huit cents documents, photos, portraits, manuscrits, inédits, correspondance, autographes, etc., se tient jusqu'au 25 février à la Bibliothèque royale Albert-Ier, galerie Houyoux, Mont des Arts, Bruxelles. Celle-ci a été réalisée avec le concours du Fonds Larbaud de la ville de Vichy, du Musée de la littérature de Belgique et de collections privées belges.

● **L'HISTORIEN ANDRE CASTELOT** a obtenu le prix du Cercle de l'union 1978 pour son livre : « Maximilien et Charlotte ou la Tragédie de l'ambition » (Librairie académique Perrin).

● **LE MAGAZINE DU MYSTERE REPARAIT.** — Le précédent éditeur, Trega, connaissant des difficultés, la rédaction, animée en particulier par Luc Geslin et Georges Rieben, a décidé de reprendre elle-même en main le mensuel « le Magazine du mystère », qui est aujourd'hui le seul de son genre après la disparition de « Hitchcock-Magazine », « Le Saint-Magazine », « Shock », etc. Les précédents numéros avaient été imprimés en Italie, celui-ci l'a été en France.

● **LA BIBLIOTHEQUE LITTERAIRE JACQUES DOUCET** vient de recevoir une importante collection de manuscrits de Pierre Reverdy. La donation en a été faite, peu de temps avant sa mort, par Marguerite-Aimée Maeght. Il s'agit des originaux restés en la possession du poète à sa mort : nombreux carnets et bloc-notes des années 1928-1934, 1939-1946, dont Reverdy devait extraire la substance du « Livre de mon bord » et d' « En vrac » (ils contiennent encore des inédits), travaux préparatoires des « Ardoises du toit » et de « la Liberté des mers », dossier de la revue « Nord-Sud », etc.

● **LES EDITIONS SPARTACUS** font paraître un ensemble de textes sur « Le nouveau mouvement ouvrier américain » (167 p., 28 F).

● **LES CANDIDATS AU GEORGES PERNOUD (5 000 F)**, décerné à trois des meilleurs auteurs de thèses de pédagogie, psychologie, psychiatrie, pédiatrie, médecine, sociologie, doivent faire parvenir leurs travaux au secrétariat du prix 14, rue de l'Ancienne-Comédie, 75006 Paris, avant le 28 février 1978.

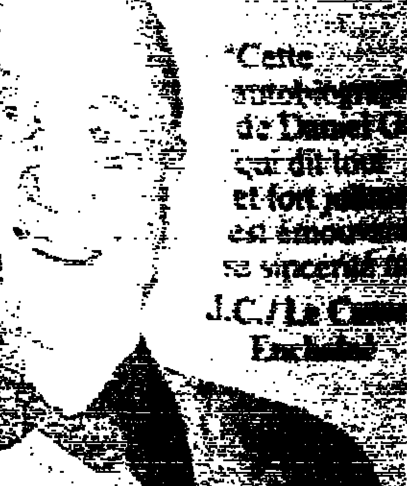
● **LA LANTERNE NOIRE**, revue de critique anarchiste, présente dans son numéro 9 une étude sur « L'Etat et la terreur » (P. Blachier, B.P. 140, 92360 Meudon-la-Forêt).

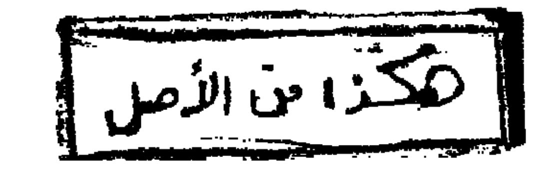
● **QUATRE NOUVELLES REVUES** : « Chemin de ronde », publication trimestrielle qui rassemble, dans son premier numéro, des textes sur la torture (Christian Tarting, 3, rue Rousseau, 13005 Marseille) ; « Pli », fondée par un groupe de poètes, de dessinateurs, de photographes du Beauvaisis (Gérard Fournaison, B.P. 14, 60370 Hermes) ; « Numéro un », publication trimestrielle de poésie, qui propose des inédits de Daniel Biga (Rémi Esnault, Ecole du hameau de Sainte-Colombe, 84410 Bedoin) ; « Jungle », où se répondent photos, poèmes et notes critiques (Editions du Castor Astral, B.P. 03, 33402 Talence).

● **LE DEUTSCHES LITERATURARCHIV, MARBACH AM NECKAR**, entreprend actuellement de dresser un registre des lettres imprimées ou manuscrites de l'écrivain autrichien Hugo von Hofmannsthal. Toutes les personnes qui possèdent des lettres déjà imprimées ou encore inédites ou qui peuvent fournir des informations concernant ce sujet, ou qui sont à même d'indiquer d'autres ouvrages ou périodiques où des lettres de Hofmannsthal ont déjà été publiées, peuvent se mettre en rapport avec le Deutsches Literaturarchiv, Postfach 57, D-7142 Marbach a.N., sous la rubrique : Hofmannsthal - Briefe.

● **LES 4 ET 5 FEVRIER SE TIENDRA A PARIS UN COLLOQUE INTERNATIONAL DE PSYCHANALYSE** sur le thème : « Dissidence de l'inconscient et pouvoirs. » Organisé par Armando Verdiglione, il réunira des philosophes, des psychiatres et des psychanalystes, dont Pierre Kaufmann, Philippe Sollers, Bernard-Henri Lévy, Daniel Sibony, Fernand Deligny et François Perrier. Les conférences et les débats auront lieu à la Maison de la chimie (28, rue Saint-Dominique) et à l'Istituto Italiano di Cultura (50, rue de Varenne).

● **« INCENDIE DE FORET »** publie dans son numéro 15 un texte intitulé « Phare de l'avenir », manifeste du surréalisme aux Etats-Unis (Le Melog, B.P. 28, 75860 Paris Cedex 18).





écrits intimes

Jacques et le lion

L'AMOUR *d'une femme, de sa femme, est au cœur de l'œuvre* de Jacques de Bourbon-Busset et de ces deux livres encore, le tome VII du journal (décembre 1973-septembre 1976), *Tu ne mourras pas* ; ses entretiens avec Jacques Paugam, *Je n'ai peur de rien quand je suis sûr de toi.* L'amour fou d'André Breton. La folie de l'amour total qui est la vraie sagesse, peut-être.

Il y a là un secret. On touche là au sacré. Celle qu'il appelle superbement, amoureusement, le Lion, s'accommode de ce que d'autres ne supporteraient pas. Par distraction sans doute, fascination de *ce qui (de celui qui) compte seul pour elle,* Laurence laisse dire, écrire, publier. Sauf un livre, un seul, que Jacques, à quelques dates rituelles, compose pour elle seule.

« Il n'y a pas d'amour conjugal, mais il y a un amour nuptial et c'est le plus grand. » Il faut être très avancé dans cette connaissance, dans cette religion-là, pour en parler, en laisser parler avec un tel naturel. C'est beau, impressionnant, impudique, et cela fait *peur.* Si Jacques de Bourbon-Busset vit dans *le plaisir du* bonheur et *le* bonheur du plaisir, l'un à l'autre mêlés, c'est dans l'angoisse.

Ses deux titres sont des conjurations. Ils mentent pour désensorceler l'impossible et l'inéluctable : *Tu ne mourras pas,* alors que la mort ne cesse de menacer l'amour ; *Je n'ai peur de rien quand je suis sûr de toi*, alors que l'époux est sûr de l'épouse, mais qu'il a *peur* de tout en ce *qui* la *concerne. Notre mort ne nous devient* tolérable qu'à la pensée de cet intolérable *pur* : la *mort* de l'être aimé.

Ce volume du journal s'achève sur cet autre exorcisme : *« A l'irréversible de la mort répond l'irréversibilité d'un amour sans retour. »* Oui, soit, pourquoi pas, on ne sait jamais, on ne sait que trop, hélas !

CLAUDE MAURIAC.

★ **TU NE MOURRAS PAS**, journal VII, de Jacques de Bourbon-Busset. *Gallimard, 302 pages, 48 F.*

★ **JACQUES PAUGAM QUESTIONNE BOURBON-BUSSET.** *Gallimard, 293 pages, 35 F.*

correspondance

ARTAUD ET ANIE

● ***L'absolu ou rien.***

LES vingt-quatre *Lettres d'Antonin Artaud à Anie Besnard*, qui viennent d'être réunies en une très élégante plaquette couleur vert d'eau dans un supplément du *Nouveau Commerce,* retracent un moment à peu près méconnu *de la vie* d'Artaud : la *profonde* amitié qui le lia à *Anie* Besnard, qu'il rencontra lorsque celle-ci avait quinze ans, qu'il recueillit chez lui à l'époque où il montait *les Cenci*, et avec qui il entretint une longue *correspondance.* Un admirable travail de typographie restitue la forme même de l'écriture.

Beaucoup de ces lettres ont été perdues, certaines figurent éparses dans les œuvres complètes ; cette plaquette rassemble *celles qui sont restées,* datées de 1941 à 1947, de Ville-Evrard, Rodez et Paris et qui donnent un portrait intime et déchirant des dernières années d'Artaud. L'amitié « innocente » qu'il porte à la jeune fille, puis à la jeune *femme,* à *qui* il reproche sans cesse de ne pas écrire, de s'éloigner de lui, d'obéir aux forces malfaisantes qui la détournent de lui.

« Voilà huit mois que je vous attends ici, jour après jour, heure après heure. » (26 juin 1941, Ville-Evrard) ; *« Il y a un homme, il y en a certes plus d'un qui ont eu une très mauvaise influence sur votre vie, sans cela vous ne m'auriez pas abandonné et oublié comme vous l'avez fait depuis trois ans. »* (Rodez, 10 février 1944) ; et dans la même lettre : *« Je sais bien (...) que je suis dans l'esprit de beaucoup de gens ce que les hommes appellent un faux prophète et un prophète de malheur et que c'est pour cela d'ailleurs qu'on m'a fait enfermer depuis bientôt sept ans dans un asile d'aliénés, comme empêcheur de danser en rond. » « Vous m'aimez et ne cessez pas de m'oublier. Qu'est-ce que cela veut dire ? »* (Rodez, 26 février 1944) ; *« ... Cela veut dire qu'une horde de démons organisés, et qui sont des hommes, sont autour de vous depuis des années pour vous empêcher de penser à moi. »*

La vie les sépare, les rendez-vous manqués augmentent, Artaud reproche à Anie — qui est mariée — son embourgeoisement et ressasse *ses attentes déçues : « Je me demande,* écrit-il le 6 février 1947, *si embarquée le 14 octobre 1944 pour Rodez, descendue du train à une station, au milieu de la nuit, puis assassinée et asphyxiée et votre corps jeté dans un champ, vous ne vous êtes pas retrouvée un beau matin dans votre lit, avec simplement, la tête un peu vague. (...) »*

Dans sa dernière lettre, non datée (année 1947), évoquant *l'enfer que fut sa vie depuis* cinquante ans, il écrit : *« ... Je n'ai trouvé qu'un amour entier et qui me comprenne, le vôtre. Mais je sens que cet amour est à bout d'efforts. Vous n'en pouvez plus... » « Avec moi,* criait Artaud, *c'est l'absolu ou rien. »*

N. Z.

★ ***LETTRES A ANIE BESNARD,*** d'Antonin Artaud. Le Nouveau Commerce, 62 pages, 36 F.

roman

Pierre Boulle contre l'écologie

● ***Les vertus du pétrole et de l'atome.***

EN a-t-il du courage, Pierre Boulle ! A contre-courant de la mode, à la barbe des écologistes, le voici qui prend la défense du progrès technique, qui va jusqu'à célébrer simultanément les vertus du pétrole et de



★ *Dessin de Julem.*

l'atome, jusqu'à soumettre l'environnement à tous les caprices de l'homme. Se gaussant de nos craintes, brocardant les idées reçues dans les meilleurs milieux, il refuse de tenir la pollution pour un fléau. A l'en croire, *« ces prétendues nuisances dont on nous rebat les oreilles marquent l'apparition d'une nouvelle étape dans l'évolution, étape à laquelle les organismes s'adapteront comme ils se sont adaptés à bien d'autres avatars depuis qu'il existe des organismes ».*

Peut-être refusera-t-il la paternité de tels propos qu'il prête à l'un de ses personnages, mais comment nierait-il que sa fable l'engage dans le camp des apprentis sorciers. Jugez vous-mêmes. Le héros, un pétrolier géant propulsé par un réacteur *nucléaire, transporte* 800 000 *tonnes* d'or noir de la mer Rouge aux côtes bretonnes. L'horreur qu'il inspire lui vaut d'être haï sous le surnom de *Léviathan*, alors que ses armateurs l'avaient baptisé *Gargantua.* Ses armateurs seuls. l'Eglise s'est dérobée, prétextant, par la bouche d'un évêque qu'*« il semblait peu probable que ce monstrueux engin fût une entreprise agréable à Dieu ».* Et, des politiciens aux pêcheurs à la ligne, des fortes têtes aux belles consciences en passant par les esprits simples, chacun crie haro sur ce baudet-cargo qui fait figure de bête de l'Apocalypse.

Criez, brave gens ! Du haut de la passerelle, le capitaine Pierre Boulle toise les protestataires et leur prépare un tour à sa façon. Nous ne vous dirons pas lequel, *car il constitue le clou du roman.* Coup de pied de l'âne ou chiquenaude de la Providence, soudain la situation se renverse, obligeant les bons apôtres à solliciter la grâce du diable. Le bien et le mal ont troqué leur place.

Depuis le Pont de la rivière Kwaï jusqu'aux *Histoires perfides*, notre auteur aura consacré une vingtaine de livres à semer le trouble dans les esprits. En introduction de son dernier ouvrage, il avoue ne découvrir qu'aujourd'hui, au bout de vingt-cinq ans, que toute son œuvre reflète, illustre, s'acharne à démontrer la relativité des certitudes humaines. Il écrit pour *brouiller les cartes*, saper les principes, nous rappeler à l'ordre du doute, et donc de la tolérance. En quelques phrases lapidaires, il scie les barreaux sur lesquels sommeillent nos certitudes et les contraint à repartir, en quête de vérité. *Cette fois,* pourtant, il risque de s'être attaqué à plus fort que lui. Si bénéfique soit-il, son *Léviathan* ne dissipe pas nos craintes. Il suffirait d'un rien, d'un pépin mécanique, d'une saute d'humeur de *Pierre Boulle, pour déclencher* la catastrophe. Dans un prochain roman peut-être...

GABRIELLE ROLIN.

★ **LE BON LEVIATHAN**, de Pierre Boulle. Julliard, 215 pages, 35 F.

poésie

LE VISAGE DE GEORGES PERROS

Après la mort de Georges Perros, survenue le 24 janvier (voir le Monde *du 26 janvier), nous avons reçu ce témoignage d'Henri Thomas.*

GEORGES PERROS, Parisien, avait choisi de vivre à Douarnenez, non seulement parce qu'il aimait la mer et la terre de Bretagne, mais parce qu'il était plus près, là, de tous ses amis, dont il semblait s'éloigner, plus présent au milieu de nous. Il n'avait pas besoin de venir souvent à Paris : il y vivait par ce qui nous parvenait de lui, sa prose aiguë, familière, profonde, ses poèmes elliptiques, ses lettres.

Il avait pris du champ (cela n'avait pas été facile), nous étions pour lui un horizon qui l'amusait, qu'il *aimait,* et pour lequel il avait aussi des flèches bien envoyées — ses *Télé-notes* à la N.R.F. en témoignent. Ceux qui sont entrés dans le minuscule *pen-ti*, la maisonnette de granit entre les grands arbres et *la mer, où* il allait travailler chaque jour, ne peuvent y songer maintenant sans déchirement. Entre « la petite maison », cadeau de son rude ami, le maire de Douarnenez, et l'étroit appartement où il retrouvait les siens, la vie pouvait être heureuse, en somme, malgré la pauvreté.

La dernière fois que je l'ai vu *là-bas, il* m'avait *joué la Gymnopédie* de Satie, sur le piano droit qui tenait beaucoup de place dans la chambre de Catherine, sa fille adolescente. C'était peu de jours avant qu'il ne revienne de l'hôpital parisien où il *vient de mourir. Lors de* son premier séjour dans ce même hôpital, en mars 1976, il m'avait laissé un petit poème qu'il avait écrit alors qu'il avait perdu la voix à la suite d'une première opération. Le voici :

J'étais oiseau sur basse branche
Mais on m'a coupé le sifflet,
J'avais parole à tout le monde,
L'aurai-je passé mon oral,
Voici que le mutisme abonde
Mon caporal.
Plus qu'à moitié ma langue est [morte
M'en reste-t-il de quoi froisser
Doucement la harpe ? Une porte
N'a plus de clé.

Échancrures

Un livre de Georges Perros a *été publié, peu avant* sa mort, aux éditions Calligrammes. Il s'agit d'un recueil d'aphorismes, intitulé *Echancrures* (1). En voici quelques-uns :

« Je suis persuadé qu'on rencontre sa mort durant sa vie. Mais on ne la reconnaît pas. A peine risque-t-on d'en sentir le frisson. Souvent dans le regard d'autrui. »

« Dire je est incomparablement plus modeste que dire nous. Cela devrait aller de soi. Mais non, disent-ils. »

« Qui écrit pour se sauver est foutu d'avance. »

« Notre monde sera peut-être celui d'une grande confirmation : les hommes ne sont pas faits pour s'aimer — malgré le mot d'ordre bien connu. Alors il faut qu'ils s'aident à survivre sans l'amour. »

(1) 27 F. 23, rue du Sallé, 29000 - Quimper.

CORRIGÉS

(Suite de la page 13.)

Mais il est un des rares essayistes politiques du moment à ne pas taire les tares de l'Ouest sous prétexte que celles de l'Est sont pires. On le croit quand il entend « ne rien conserver » de cette société fondée sur l'« usure » et qui ne transmet plus, selon lui, que les « vices des classes supérieures ».

LES reclassements idéologiques intervenus ces derniers mois chez les intellectuels français donnent une signification et une importance nouvelles à ce genre de rébellion métaphysique et d'anticapitalisme viscéral dans la tradition de Léon Bloy. On en vient à se demander ce qui, hormis la solution monarchiste, sépare encore les deux anciens condisciples de la rue d'Ulm, Boutang et Clavel, dès lors qu'ils condamnent ensemble, au nom du même Dieu, les « gauchards », la psychanalyse et autres diableries. Un dialogue entre eux aiderait à y voir clair, et à prévenir des fausses rencontres, des malentendus, dont la dernière guerre a montré les périls.

AVEC Cornelius Castoriadis, les confusions ne sont pas à craindre, et toute tentative de transition logique serait vaine.

Tout au plus retrouve-t-on d'un auteur à l'autre, signe probable de l'époque entière, un refus farouche des embrigadements, le réflexe universitaire, évoqué en commençant, de corriger la copie du voisin.

L'article que Castoriadis a consacré au *Destin si funeste*, de Roustang, constitue probablement la critique la plus rude

par Bertrand Poirot-Delpech

du lacanisme comme « circuit aliéné et aliénant ». Rageusement polémique, son texte d'avril dernier dans *Topique* met à mal le structuralisme, Althusser, Barthes, Foucault et « quelques vidames secondaires », coupables de monter « dans les trains en marche » et de favoriser « le règne généralisé du n'importe quoi »...

TANT de sévérité oblige à s'exposer soi-même, et à proposer. Castoriadis le fait avec autant de prudence inquiète que Boutang met de violence à assener son credo. L'auteur des *Carrefours du labyrinthe* ne dispose pas, lui, de remède miracle contre le mal du pouvoir. Aucune providence ni aucun prince innocent ne veille sur son avenir.

Conscient que la philosophie n'est qu'une création historique, il interroge méthodiquement la psychanalyse, les sciences du langage, l'histoire, dans une *visée* — c'est le maître mot du livre — de vérité et de transformation plus qu'avec l'espoir de percer jamais le secret.

Penser ne consiste pas, selon lui, à sortir de la caverne ni à remplacer l'incertitude des ombres par les contours tranchés des choses elles-mêmes. C'est faire apparaître le labyrinthe des connaissances provisoires, y pressentir des carrefours éphémères, c'est tourner en rond dans le cul-de-sac jusqu'à ce que des fissures surgissent. Sur le modèle de l'inconscient, le monde cesse d'être un objet à connaître pour devenir une chance de métamorphose.

De ce guet au fond du trou où l'obstination à chercher provoque d'inexplicables lézardes et ouvre des horizons jamais sûrs, Castoriadis parle en écrivain véritable. On songe à Hegel quand il évoquait l'éventualité que l'homme, au lieu de s'évertuer à savoir, soit resté « face au ciel, parmi les fleurs »...

★ « Reprendre le pouvoir », de Pierre Boutang, Sagittaire, 245 pages, 46 F.

★ « Les Carrefours du labyrinthe », de Cornelius Castoriadis, Le Seuil, 318 pages, 59 F.

société

Les yeux écarquillés de Louis Leprince - Ringuet

● *Un académicien tire la sonnette d'alarme.*

ROUGE sur fond blanc, s'étale le titre provocant : *le Grand Merdier*. Auteur : un académicien, et non l'un des moindres : Louis Leprince-Ringuet. Le choc fera peut-être oublier de regarder plus bas, sur la couverture, où l'on lit : « Ou l'espoir pour demain. »

Omission qui serait regrettable car cet ouvrage est au fond optimiste. Son auteur aime la vie, on le sent de la première à la dernière page. Il sait écarquiller les yeux en dehors de son domaine, et s'il a l'air de se promener en Huron sur toutes les rives de l'actualité, ne vous y fiez pas : il a « senti » beaucoup plus qu'il ne veut le dire ce qu'il y avait de remarquable dans tout ce qui l'entourait. Leprince-Ringuet a su garder presque intacte sa faculté d'émerveillement qu'il nous parle de la libération des femmes de l'Occident (quand il compare leur sort à celui de nos grands-mères ou aux populations du Nord-Cameroun qu'il a visitées), d'un match de tennis, d'une chanson de Brassens, d'un trapéziste de cirque, de la libre circulation des personnes et des idées en Europe occidentale, etc.

Un plaidoyer pour l'Europe

Mais alors, « le grand merdier » ? Eh bien ! c'est que la menace s'étend sur tout ce qu'aime Louis Leprince-Ringuet. Après tant d'autres, il vient tirer la sonnette d'alarme. On ne pourra pas dire que l'on n'a pas été averti. Les jours retentissent d'évocations catastrophiques. A tel point qu'on aurait plutôt peur aujourd'hui que le monde joue *Guillot et le Loup*.

Les « agressions, pollutions, intox », que notre auteur fait défiler montrent même à quel point les périls de la cité, l'amplification des nouvelles et des luttes politiques des égoïsmes socio-professionnels, la toile d'araignée bureaucratique, sont le fruit de ce gigantisme que « l'économie » a mis sur le pavois.

En lisant certaines de ses pages on ne peut s'empêcher de penser *à John l'enfer, de Didier Decoin, ou à l'Imprécateur*, de R.-V. Pilhes, où l'on voit les lézardes de la grande ville ou de la multinationale commencer leur travail de malédiction.

Il faut relever aussi, pense Louis Leprince-Ringuet, les défis industriels que nous lancent aussi bien les pays du tiers-monde que le Japon ou les Etats-Unis, et ce n'est pas si nous nous adonnons aux « délices » de la décadence que nous y parviendrons. Que faire ? C'est avec toute la flamme qu'on lui connaît que notre auteur plaide pour cette Europe politique, qui tarde tant à venir. Mais même pour ce militant, cette entreprise ne suffit plus. Il faut que l'homme se « convertisse » à l'« amour » — ce mot que l'on n'ose plus employer quand il s'agit du prochain. Comment s'étonner que le livre, beaucoup plus roboratif que son titre ne le laisserait supposer, se termine par une belle confession de spiritualité chrétienne ? La foi a aussi ouvert les yeux de M. Leprince-Ringuet.

PIERRE DROUIN.

★ LE GRAND MERDIER OU L'ESPOIR POUR DEMAIN, de Louis Leprince-Ringuet. Flammarion, 254 pages, 35 F.

UNE LEÇON DE SAVOIR - VIVRE

ON retrouve dans le numéro très remarquable et abondamment illustré de la revue *Marseille* intitulé « La qualité de la vie au XVIIe siècle » (1) toute la saveur du colloque consacré à ce thème en janvier 1977 (2). De la qualité de la table, du langage, des loisirs, du travail, ressortent l'effort de l'homme à cette époque vers un épanouissement qui lui rendra sa dignité, une éthique de la beauté, un goût de la jouissance délicate, un sens de la solidarité.

Si, pour Mme de Sévigné, la bonne chère doit avant tout étonner (telles les « *beurrées semées d'herbes fines et de violettes* »), être accompagnée de conversations dignes de louanges, de hautbois et de violons ; si les poètes satiriques nous initient au raffinement des préparations culinaires, la qualité essentielle d'un repas vaut d'abord par celle de l'hôte et des convives, de leur esprit, de leur langage.

La qualité de la vie ne saurait exister dans une société où règnent l'ambition, l'envie, l'intrigue, l'insatisfaction permanente, et le besoin se fait sentir d'un retour à une vie rustique, simple, libérée de toute contrainte sociale, d'un bonheur sobre et sage. Il faut savoir gré aux spécialistes d'avoir dégagé ce qui pouvait être de qualité, même dans la vie des plus déshérités. La pluie ou la sécheresse pour le paysan, les bas salaires pour l'ouvrier, les fièvres puerpérales fatales aux femmes, n'est-ce pas là plutôt perpétuelle et angoissante précarité ? Sans doute, mais, s'il ne sait pas encore dominer les conditions naturelles, l'homme pauvre du XVIIe siècle sait toutefois surmonter le désespoir. Il a le sens de l'amitié, du groupe, de la confrérie, de la paroisse. Enfin, il a le sens de la fête du plaisir partagé.

Ce beau volume est une leçon de savoir-vivre.

CHRISTIANE PICARD.

(1) C.M.R. Archives communales, place Carli, Marseille, 50 F.
(2) Voir *le Monde* du 4 février 1977.

Comment ne pas être misogyne ?

● *Une psychanalyste répond.*

INFERIEURES, les femmes ? La plupart des hommes — et presque toutes les femmes — en sont, d'une manière ou d'une autre, convaincus. Et tout un courant de pensée, issu de la psychanalyse, est venu conforter l'idée que si la femme veut un enfant, c'est comme substitut d'un pénis, d'autant plus convoité qu'il est inaccessible.

Gabrielle Rubin, psychanalyste plus proche de Mélanie Klein que de Freud, cerne le problème différemment : la misogynie — universelle — n'aurait-elle pas quelque chose à voir avec la mère primitive toute-puissante, avec la « Phantasmère », comme elle l'appelle ? Et l'infériorisation de la femme n'aurait-elle pas justement pour fin de nous aider à nous détacher de cette mère fantasmatique et terrifiante que chacun abrite dans son inconscient ? Car n'oublions jamais que chaque enfant, quel que soit son sexe, a de la meilleure et de la plus tendre des mères une représentation cauchemardesque, résultant de l'hostilité projetée sur elle, du fait de sa propre impuissance.

« *L'infériorisation de la femme*, écrit Gabrielle Rubin, *n'est due ni au hasard, ni à l'impérialisme masculin, ni à une infériorité réelle ; elle est due uniquement à une confusion entre la femme (réelle) et la Phantasmère.* » Confusion tragique, certes, condensation regrettable, mais inévitable, qui conduit à pérenniser, sinon à justifier, l'intolérable, c'est-à-dire l'asservissement d'une moitié de l'humanité.

On peut néanmoins espérer, ajoute l'auteur, que si nous parvenions à séparer la Phantasmère de la femme, cette dernière étant enfin elle-même, débarrassée de son double aliénant, la misogynie perdrait en même temps que son objet sa raison d'être.

Espoir que ne partage apparemment pas Jean Laplanche, lorsqu'il note dans sa préface que rien n'est plus contraire à ce que nous savons de l'inconscient que d'en espérer une quelconque désuétude. « *Reconnaître la Phantasmère là où elle est, en chaque femme et en chaque mère*, écrit-il, *ne peut avoir pour effet de la « tuer », mais au mieux d'en symboliser autrement la présence et l'efficace.* »

ROLAND JACCARD.

★ LES SOURCES INCONSCIENTES DE LA MISOGYNIE, de Gabrielle Rubin. Ed. Robert Laffont, 342 pages, 55 F.

philosophie

Un pionnier méconnu : Ernst Cassirer

● *La lente pénétration en France d'un néo-kantien.*

IL est des philosophes que l'on respecte, mais qu'on lit peu : on leur adresse un coup de chapeau et tout est dit. Il faut bien reconnaître que Cassirer, en France du moins, a beaucoup souffert de cette désinvolture. Un philosophe néo-kantien, qui cela peut-il intéresser dans « l'avant-garde » parisienne ? Sans doute Cassirer est-il bien autre chose ; mais la rareté des traductions a joué, pendant longtemps, le rôle de frein à une meilleure approche de cette pensée qui n'est pourtant ni moins moderne ni moins riche que celle, par exemple, de Husserl. Aussi réjouissons-nous : ce frein est en train de disparaître, et peut-être Cassirer va-t-il finir par sortir de son purgatoire ; il n'est plus, en effet, aucune de ses grandes œuvres qui ne soit disponible en français. La dernière de celles-ci, bien qu'elle soit la première dans l'ordre *chronologique*, vient en effet d'être traduite par Pierre Caussat : il s'agit de *Substance et fonction*, paru à Berlin en 1910.

A cette époque, Cassirer a trente-cinq ans et il est déjà célèbre pour ses travaux de philosophie des sciences. Or, les mathématiques connaissent alors, à travers la crise de leurs fondements, la plus grande révolution de leur histoire ; en même temps la physique, avec Planck et Einstein, s'apprête à bouleverser notre vision du monde. Le livre de Cassirer est donc très important en ce sens qu'il s'efforce de dégager les présupposés philosophiques des nouvelles conceptions scientifiques. Reprenant le problème fondamental de toute théorie de la connaissance — comment expliquer l'accord de la pensée avec le réel, — Cassirer veut, en effet, rendre compte de la genèse de concepts fonctionnels qui ne doivent pourtant rien à l'expérience sensible — ceux de nombre, d'espace, de relation entre autres. Et, d'entrée de jeu, il se sépare de Kant chez qui la théorie du concept est encore trop dépendante de la logique aristotélicienne, c'est-à-dire d'une métaphysique de la substance. A cette dernière, Cassirer oppose le formalisme de la logique moderne ; les travaux de Frege, de Russell, de Dedekind — pour qui les nombres sont « une libre création de l'esprit humain ». Par là, il est amené à se ranger, comme Husserl au même moment, du côté de ceux qui font la science vivante contre les tenants d'un empirisme dépassé. Et finalement à substituer au vieux dualisme sujet-objet le primat du concept de *relation*, qui n'est plus aujourd'hui important pour les seules sciences exactes, mais aussi bien pour toutes les sciences humaines.

Il ne restait dès lors à Cassirer qu'à exposer sa fameuse théorie des « formes symboliques » — ce qu'il fit dix ans plus tard — pour apparaître enfin, à l'égard de la modernité, comme un pionnier trop souvent méconnu.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ SUBSTANCE ET FONCTION, ELEMENTS POUR UNE THEORIE DU CONCEPT, d'Ernst Cassirer. Ed. de Minuit. Coll. « Le sens commun ». 430 p., 75 F.

lettres étrangères

Requiem pour un empire défunt

● *Kusniéwicz, héritier de Musil et de Gombrowicz, met en scène les derners jours de la monarchie austro-hongroise.*

D'ABORD, le titre. *Le Roi des Deux-Siciles*, c'est l'ultime souverain d'un royaume double et éteint, qui fut aussi le protecteur d'un régiment de uhlans impériaux et royaux auquel appartient le héros du livre. Régiment d'élite marqué du sceau de la mort et de la défaite — Magenta, Montebello, Solférino, — ce qui alimente les sombres pressentiments du jeune *sous-lieutenant Emil R.*

Nous sommes en 1914, dans une petite ville aux confins de l'empire bicéphale (côté hongrois) et de la Serbie. Entre le 28 juin, date de l'attentat de Sarajevo où l'archiduc François-Ferdinand et sa femme perdent la vie, et le 28 juillet, date du meurtre d'une petite gitane qu'on retrouve étranglée au fond d'une glaisière. Entre ces deux repères — le second en apparence anodin, — l'empire de François-Joseph va vivre une intense agitation : rumeurs de guerre avec la Serbie, mobilisation générale, mouvements de troupes. De la nordique Galicie à la Croatie, ou à la plaine du Banat, c'est un même sursaut, un même regain de vie qui secoue sur ses différents fronts le grand corps agonisant, avant son effondrement définitif. En un mois et les quelques jours qui suivent, ce sera, dans la confusion et l'étouffante chaleur de l'été, la fin d'une époque, la *fin* du dix-neuvième siècle.

Emil R. le sait. Hanté par ce « souffle de mort » qu'il sent partout, et d'abord en lui-même, il participe à un événement historique, victime et symbole à la fois de son temps. A défaut d'accomplir ses velléités créa*trices, à défaut d'accomplir son* incestueux amour pour une sœur plus âgée et perverse, il se livrera à la seule forme d'action qui lui soit permise : le meurtre gratuit d'une inconnue. Après quoi, le suicide, sur le chemin du front.

Voilà pour la trame romanesque. *Rien de linéaire pour*tant sous la plume de Kusniéwicz. Au contraire : omniscient, *l'écrivain tire* les ficelles d'un passé indivisible et reconstruit un moment d'histoire tissé d'événements infimes ou capitaux, chargé de l'importance ou de la futilité des actes accomplis. Ce mois, nous le vivons aux quatre coins de l'empire. Tantôt à travers de courtes scènes — on a envie de dire « séquences » tant le découpage est *cinématographique*, — *frag*ments d'un tout qui se constitue à la manière d'un puzzle au fur et à *mesure que progresse* le défilé narratif.

Aristocrates en uniforme

Scènes de genre, empruntées à la vie de garnison de ces « uhlans *siciliens* », comme on les appelle, et que Kusniéwicz, un peu comme le Visconti de « *Senso* » *campe dans leur charme arro*gant et désœuvré. Scènes historiques comme l'attentat de Sarajevo, dont le « film » est déroulé dans ses plus infimes détails. *Scènes de tavernes, de rues*, de gare, ou encore vie du bordel de Mme Rozsa (évoquée par un Maupassant qui aurait lu Joseph Roth). Sans parler de l'enquête que simultanément le commissaire de la petite ville frontalière mène pour démasquer l'assassin de *la* gitane.

Le tout atomisé et entrecoupe de flash-back, et de flash-au-futur, sur la vie d'Emil R... Son *enfance à Graz et à Vienne* est démontée en moments-clés : les jeux sadiques, entre son extravagante sœur aînée et sa passive sœur cadette, auxquels il assiste en témoin fasciné ; sa découverte à la faveur d'une lecture de Nietzsche, de la « malédiction » *qu'il sent peser sur lui* ; la tuberculose soignée dans les Dolomites, la tentation de l'inceste sur *une île de la côte* adriatique ; ses rêveries littéraires à Trieste, son apprentissage militaire en Bohême, ses visions morbides de la plaine de Solférino, jonchée de cadavres et que parcourt *sous la* lune un cavalier solitaire... Sans parler de ses épanchements dans son « cahier vert », son journal intime, qu'on retrouvera décoloré, illisible, dans les eaux jaunes du Danube, au premier jour de la guerre.



★ *Dessin de CAGNAT.*

Une société qui chavire

C'est aussi l'atmosphère « fin de siècle » que fait revivre Kus*niéwicz à travers la mosaïque* des désarrois du jeune Emil. Décadence, raffinement, désespoir allègre : la *société* autrichienne chavire, irrésistiblement, dans les jardins de Carlsbad, sous les lustres de l'Opéra de Vienne. Le persistant parfum de « violettes *impériales* » imprègne les lourdes portières de velours cramoisi (couleur « Solférino », précisé*ment) derrière lesquelles se pré*parent de silencieux exorcismes. La peinture d'Edvard Munch, la musique de Grieg, les *proses* de Strindberg ou de Wedekind accompagnent d'un douce marche funèbre le cheminement des choses.

Comment ne pas évoquer Musil, particulièrement *cette* admirable scène de *l'Homme sans qualité* dans laquelle Ulrich montre à sa sœur Agathe *le bocal où évoluent deux* poissons rouges, symbole de l'amour fraternel, dans leur incessant « *mouvement unique et divisé* » *!* Comment ne pas *évoquer de Joseph Roth la Marche de Radetzsky*, encore que l'écriture de Kusniéwicz soit moins classique, plus empreinte de sensualité que celle de Roth ! Comment ne pas évoquer, comme le fait *Piotr Rawicz dans son* importante préface, la « grande triade polonaise » de Schulz, Gombrowicz et Witkiewicz, ces écrivains mondiaux qui, s'ils avaient eu la chance d'écrire dans une grande langue européenne, grande par sa diffusion, « *auraient, de nos jours, valeur de référence au même titre que Joyce ou Kafka* ».

Oui, décidément, cet *admira*ble « voyage synchronique » dans une époque révolue, ce roman de la *splendeur défunte* — traduit avec le soin et la richesse qui convenaient, — nous apporte la révélation d'un grand écrivain. Attendons la suite.

FRANÇOISE WAGENER.

★ « Le Roi des Deux-Siciles », traduit du polonais par Christophe Jezewski et François-Xavier Jaujard. Albin Michel. 290 pages, 39 F.

Connaissez-vous Peretz ?

● *Au cœur des bourgades juives d'antan.*

CONNAISSEZ-VOUS Yts'hak Leibouch Peretz ? Sans doute le plus subtil, le plus *littéraire* des conteurs d'expression yiddish. Mort en 1915, bien avant l'Holocauste, il vécut en *un temps où* les juifs d'Europe orientale connaissaient encore ce « yiddishke' », ce style de vie juif, à la fois rigide pour ce qui est de l'observance religieuse et *chaleureux par le total* sentiment d'appartenance à une communauté. Cette communauté, dans les récits de Peretz, c'est, par excellence, celle du Chtetl : la bourgade juive.

Les personnages y sont invariablement les mêmes : le Rebbé (le chef religieux), le Mélamed *(le maître d'école), le Cho'het* (l'abatteur rituel), etc. Y sont identiques aussi les situations : la fille en âge d'être mariée et la dot qu'il faut amasser à cette *fin* ; *la nécessité d'accomplir le Séder* dans les règles, si complet soit le dénuement... Prenons ce rabbi *dont* la *renommée* a fini par lui devenir pesante. Hélas ! tous ses remèdes réussissent et « *on ne peut refuser aide et assistance à un juif en détresse* ». En ce Chabbat, justement, on dirait que tous les juifs en liesse se sont donné rendez-vous *chez* lui. Et le rabbi est triste. N'y tenant plus, il quitte sa chambre et sort dans le Chtetl. Chacun de s'interroger *(« Que peut-il bien manquer à cet homme-là ? »)* et de faire le récit de ses « miracles ». Mais, soudain, le rabbi revient et *annonce son intention* de raconter l'histoire du bouc qui « s'est fait connaître ».

Le bouc et les tabatières

Ce bouc habitait au milieu d'une ruine où poussait une herbe étrange qui avait la propriété de faire croître ses cornes *et de leur permettre de « toucher le cœur du ciel lui-même* ». Parfois, à minuit, il accrochait la lune et lui demandait s'il n'était pas temps que le Messie *se manifeste. Or*, poursuivait *le* rabbi, si ce bouc n'entrait pas vivant au paradis comme il était en mesure de le faire, c'était à cause de sa grande miséricorde : « *il ne voulait pas laisser la communauté à l'abandon* ». Et c'est la compassion même du bouc pour la communauté qui le perdit. On s'était mis dans le Chtetl à *priser* le tabac. Il fallait de la *corne pour* confectionner des tabatières. Le bouc est complaisant : il donne, et donne encore. Le jour vient où toute la Diaspora possède sa tabatière, et il n'y a *bientôt* plus de corne pour interroger la lune sur la venue du Messie...

Et *le* rabbi s'en va. Et les juifs sont tristes. « *Cependant, comme tout le monde le sait, cet événement est resté sans suite néfaste.* »

Humour final de Peretz, où le lecteur sourit comme l'enfant lors du happy-end des contes.

Peretz utilise volontiers les paraboles hassidiques, et ses détracteurs le lui reprochèrent, disant qu'il n'était qu'un Hassid pour *rire*, ce qui, en un sens, était vrai. Mais à l'inverse, nous prévient J. Gottfarstein, le traducteur *et le préfacier de ce* recueil, les libres penseurs, l'accusèrent d' « *exalter les rabbis et les Tsaddikim* », c'est-à-dire les Justes.

HENRI RACZYMOW.

★ METAMORPHOSE D'UNE MELODIE, *J. L. Peretz, traduit du* yiddish par J. Gottfarstein. Albin Michel. 288 pages, 39 F.

Quand les communistes parlaient yiddish...

● *Les mésaventures « véridiques » de Moshé qui fut tailleur à Varsovie, à Paris et au Goulag.*

« QUAND *les communistes parlaient yiddish* »... La bande rouge qui *signale le livre situe immédiate*ment l'auteur qui, à l'exemple des tristes écrits de colportage, nous livre son « histoire véridique » qu'il a dédiée aux militants de sa ville natale, dont il est le seul survivant. Un livre terrible et effrayant où s'accumule l'horreur de l'histoire et qui, simplement, sans grandes envolées et sans mélodrame, nous relate l'expérience de Moshé Zalcman. Qui sait voir et qui en a tant vu ! C'est le « vertige » du petit tailleur qui rêva trop au socialisme !

Moshé est né en *1909*, en Ukraine occidentale, à Zamosc, comme l'écrivain Yiddish Peretz, *comme Rosa Luxembourg* ; il évoque cette ville d'un grand prestige auprès des juifs de Pologne *où vivaient autrefois* les érudits talmudistes les plus réputés, où le Bund — l'Organisation des travailleurs juifs — *s'était* implanté depuis 1905 ; il évoque aussi les pogromes de son enfance, ce « rite de la chasse aux juifs » auquel se livraient, tour à tour, *Russes et Polonais*... Après la création du foyer juif en Palestine, la classe privilégiée, la *droite, se tourne vers le sionisme*. Moshé, lui, ouvrier, adhère au Syndicat de la couture : il étudie le marxisme, diffuse des tracts clandestins, est arrêté cinq *fois*, emprisonné ; en *1929*, le comité central du parti communiste polonais lui fait quitter le *pays afin de l'envoyer en Union* soviétique pour recevoir une formation de cadre du Parti.

Première étape *obligée* : *Paris* où, pendant quatre ans, « Moshé de Zamosc » milite avec le Secours rouge et la section juive du P.C.F., se fait expulser *par la police française* à plusieurs reprises vers la Belgique ; il garde le souvenir ému du défilé du 1er mai *1933* et de Thorez, Marty et Cachin, qui lancent sur leur passage : « *Vivent les prolétaires juifs !* »...

Fin 1933, muni d'un faux passeport, il part vers l'U.R.S.S. et pleure de gratitude devant les immenses portraits de Marx, Lénine, Staline. A Moscou, il retrouve sa sœur, les « camarades » de Pologne, déjà « déconcertés par le mensonge » et découvre un monde insoupçonné. Il se fait envoyer dans une région juive, à Kiev, et travaille à l'usine de confection Gorki. « *Il était plus dur d'être un communiste, ici, en Russie soviétique, qu'à l'étranger* », écrit-il. A l'usine, c'est le règne du mouchardage, du chapardage, des « combines » pour « remplir le plan », des pétitions sous la menace, comme celle qu'il signe en 1934 pour demander la fermeture de l'unique synagogue de Kiev... Il s'inquiète quand des parents venus en touristes de l'étranger risquent de voir com*ment il vit*. A l'extérieur, la proclamation de la région autonome juive du Birobidjan en 1930 avait suscité beaucoup d'espoirs « mais pas ici »... Sa femme le rejoint à Kiev. Les purges commencent et on se méfie des émigrés politiques *soupçonnés* de « trotskisme ».

En juillet 1937, il est pourtant admis comme membre du parti communiste russe. Le 25 août de la même année, il est arrêté, subit un interrogatoire pendant soixante-dix heures d'affilée, est condamné à dix ans de camp parce que « suspect d'espionnage ». C'est le minimum pour les *condamnations sans motif.* « *Sans doute avais-je transmis à l'ennemi le nombre de pantalons confectionnés dans mon usine* », remarque-t-il, goguenard. Son *fils* est âgé de huit mois ; il ne le reverra que onze ans plus tard.

L'avantage d'être tailleur

Il entre dans l'univers des camps, d'abord vers les mines de Karaganda-Balkhach, puis en *1940*, près du pôle Nord où il est transféré pour la construction de la voie ferrée Kotlas-Vorkouta. *On travaille jusqu'à* moins 50°, les Caucasiens jusqu'à moins 45° seulement... Il y a là des Tatars, des Géorgiens, des Ukrainiens, un Hongrois ancien compagnon de Bela Kun, des Tadjiks, des Ouzbeks, des Baltes, des juifs. Subsister avec *500* grammes de pain par jour tient du miracle. Moshé, le « tailleur de Paris et de Varsovie » *complète sa ration en tirant* l'aiguille pour les commandants des camps et leur femme, et obtient des repas de « stakhanoviste ». « *Mon métier de tailleur m'a sauvé* », dit-il.

En 1947, à l'expiration de sa peine, il est libéré et décide d'aller « *le plus loin possible du Nord* », en Géorgie, où il réside jusqu'à sa réhabilitation en 1956, tailleur de village. Armé de ce document, il choisit d'être rapatrié en... Pologne, qu'il quittera, brisé, en 1960. Aujourd'hui, il vit à Paris, dans le XVIIIe.

Pendant huit ans, entre 1960 et 1968, Moshé, le tailleur, a fouillé sa mémoire pour écrire ce témoignage de « la base ». Son « histoire véridique » parut en yiddish *il y a dix ans* et fut, à sa manière, un « best-seller » : mille six cents exemplaires ! Mais les communistes ne parlent plus yiddish, les autres juifs de moins en moins et plus personne bientôt ne saura le lire. C'est pourquoi Moshé Zalcman, *qui appartient vraisemblablement* à la dernière génération de juifs nés en Pologne, a voulu que son « histoire » soit traduite en français. C'est un précieux document. « *Soljénitsyne, lui,* explique Moshé, *a écrit une* « *œuvre d'art* » *sur le Goulag. Moi, je suis le matériau brut de Soljénitsyne. Je suis un militant.* Tout *cela me fait mal. Cet idéal bafoué...* »

NICOLE ZAND.

★ MOSHE ZALCMAN. HISTOIRE VERIDIQUE DE MOSHE, OUVRIER JUIF ET COMMUNISTE AU TEMPS DE STALINE. Editions Re*cherches, 49, rue Dalayrac, 94120* Fontenay-sous-Bois. Coll. « Encres ». 288 pages, 49 F. Trad. du yiddish par Halina Edelstein.

texte

Julien Green et la crise de l'Église

Le catholicisme glisse au protestantisme. Montesquieu l'avait prévu. Pas Julien Green. Sinon, il n'aurait pas préféré la première confession à la seconde où il était né.

S'il a rejoint à dix-sept ans l'Eglise romaine, c'est pour la « présence réelle » que lui a révélée un livre oublié — « la Foi de nos pères », du cardinal Gibbons, évêque de Baltimore, — et pour la pénitence, qui allait dramatiser délicieusement ses démêlés avec la chair, et nourrir son œuvre.

Rompre avec Rome en approuvant Mgr Lefebvre lui ferait horreur. Mais il garde au mystère de la transsubstantiation un attachement de Tarcisius.

Dans « Ce qu'il faut d'amour à l'homme », à paraître ces jours-ci chez Plon, et dont on lira ci-dessous les passages essentiels, Julien Green regroupe ce qu'on savait de son autobiographie religieuse, en fidélité à la messe — reflet suprême de Dieu et rempart contre les « ténèbres ».

B. P.-D.

Avec mon père

En ces journées d'octobre 1915, l'adolescent que j'étais, si transporté qu'il fût, ne soupçonnait pas l'immense valeur de ce qui lui était donné d'un coup ni quels orages allaient se lever sur l'Eglise avant qu'il eût quitté ce monde. Je priai sans bien savoir ce que je disais, éperdument. Le soir même, j'allai trouver mon père et lui dis d'un trait : *« J'ai lu ce livre, je veux être catholique. »* Il me répondit en souriant : *« Je suis moi-même catholique depuis trois mois. Quand nous rentrerons à Paris, je te ferai connaître un prêtre qui se chargera de t'instruire. »*

C'était la première fois que nous parlions de religion, et cela nous gênait l'un autant que l'autre.

La conversion de mon père s'était faite de la manière la plus simple et qui lui ressemblait le plus, car il y avait en lui un enfant. Son bureau se trouvait au 21, rue du Louvre, au premier étage, en face de la grande poste, et, depuis la mort de ma mère, il allait très souvent à Notre-Dame-des-Victoires, à deux pas de là. Quelle force l'y poussait ? Il n'aurait su le dire. Cette église attirait et attire encore ceux qui cherchent. Un jour qu'on y célébrait la messe, mon père se joignit tout bonnement aux personnes qui allaient communier et, tout protestant qu'il était encore, reçut la sainte Eucharistie. C'était parfaitement irrégulier, mais il n'en savait rien. Parfois il plaît à Dieu de passer par-dessus tous les interdits. Comme moi, mon père crut immédiatement et se mit en rapport avec notre amie Roselys, qui lui donna l'adresse d'un religieux. Le reste se fit sans difficultés.

Par une pudeur instinctive, ni mon père ni moi ne parlâmes de la religion qui nous unissait maintenant. Chacun de nous avait un secret, le même. Aucune de mes sœurs, restées protestantes, ne se douta du changement survenu. Je vivais dans une joie radieuse et dans une sorte de vertige de l'âme.

Catholique romain

Nous emménageâmes rue Cortambert au printemps de 1916, à deux pas du couvent des sœurs blanches. La chapelle d'aujourd'hui n'est plus ce qu'elle était alors. Le Saint-Sacrement se voyait du premier coup d'œil en entrant, tout en haut du tabernacle. Au salut, le prêtre en chape dorée montait par quelques marches à droite et redescendait à gauche, l'ostensoir dans un pan de son vêtement, tandis que jouait doucement l'harmonium. Depuis, on a cru bon d'ôter les grilles du chœur et de poser l'ostensoir sur une table. Je le regrette. Lever les yeux vers le Saint-Sacrement disposait immédiatement à l'adoration et j'avais, dans cette chapelle où quatre religieuses étaient toujours à genoux, le sentiment d'une foi plus vive.

Ce ne fut pas là que je fis mon abjuration en avril de cette année, mais dans la crypte. Un peu sombre, éclairée par des cierges, je la voyais pour la première fois et elle me fit l'effet d'une église des premiers temps. Quelques religieuses assistaient à la cérémonie, Mlle Thévenet, une amie de ma cousine Sarah, et ma cousine elle-même, protestante cependant, petite-fille d'un évêque, mécontente mais curieuse. Manquait mon père, qui était au Danemark. Le Père Crété, vêtu d'une aube et d'une étole, m'attendait sur les marches de l'autel, et je sortis de ma poche la confession de Pie IV, qu'il m'avait fait recopier la veille. Posant alors la main droite sur un grand Evangile ouvert devant moi, je lus l'acte d'abjuration d'une voix nette et, me fut-il dit plus tard, éclatante.

En prononçant ces phrases d'une gravité exceptionnelle, j'eus la sensation de brûler. En particulier je me souviens de l'émotion avec laquelle je lus ce passage.

« Je professe qu'à la messe est offert à Dieu un sacrifice véritable, proprement dit, propitiatoire pour les vivants et les morts, et que dans le Très Saint-Sacrement de l'Eucharistie se trouvent vraiment, réellement et substantiellement le corps et le sang conjointement avec l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qu'un changement s'accomplit, de toute la substance du pain en son corps et de toute la substance du vin en son sang, changement que l'Eglise catholique appelle transsubstantiation... »

Ma lecture achevée, je reçus le baptême sous condition, le premier baptême anglican étant valide, et quittai la crypte. Jamais plus bouillant catholique ne remonta les marches qui menaient au rez-de-chaussée (...).

La vie

Il me fallut cette longue et difficile expérience d'une crise après l'autre pour apprécier la puissance de l'Eglise. Ses rigueurs mêmes me paraissaient rassurantes, parce qu'elle veillait ainsi sur ses enfants. On pouvait la trouver sévère jusque dans sa charité, mais elle avait une guerre à mener dans un monde déchaîné contre l'Evangile. C'était le Christ ou le chaos. En la retrouvant, j'eus la certitude d'avoir retrouvé le Christ, puisqu'elle était le Christ. Et à quoi bon ce voyage de l'utérus à la tombe sinon pour trouver le Christ ? La vie n'avait pas d'autre sens. Des années me furent nécessaires pour le savoir et pour savoir que ce serait une illusion de ne le chercher que pour soi, à l'exclusion du prochain, car il nous regarde par les yeux du prochain. Quelle que fût la manière dont je tentais de résoudre ce problème, je connus dans le catholicisme d'alors les heures d'angoisse et de joie communes à beaucoup de croyants, et je sentais autour de moi les solides murailles de la seule Eglise fondée par le Christ. L'espérance ne bronchait pas.

Temps nouveaux

Vint le Concile, dont l'annonce fut saluée dans tous les pays à l'égal d'une fête universelle. On eût cru qu'il s'agissait d'une nouvelle Pentecôte, et ce mot fut du reste prononcé un peu partout, non sans ferveur. « Ouverture au monde. » L'expression circulait comme une formule magique qui ouvrait toutes grandes les portes d'une prison, et la jubilation était extrême. Avec une curiosité modérée, je cherchai à m'informer, mais tout ce qui se disait et s'écrivait autour de moi manquait singulièrement de précision. L'humanité catholique semblait prise dans un rêve grandiose et de tumultueux applaudissements déferlaient aux pieds du pape Jean XXIII, dont le cœur dut se réchauffer, car cette manifestation de confiance avait quelque chose d'enivrant. Une ère nouvelle commençait-elle ? Je me le demandais comme nous tous, mais sans pouvoir participer au délire général.

Dans cette ouverture au monde, j'étais gêné par ce dernier mot, qui cadrait mal avec une certaine idée que je me faisais de l'Eglise. Il me revenait à l'esprit une phrase de Bernanos sur une cinquième colonne s'introduisant dans la forteresse. Une forteresse, c'était un peu cela. L'Eglise était dans le monde, tout en n'étant pas du monde. Sa force d'attraction venait de là. Elle était pareille à une image visible du *royaume qui n'est pas de ce monde*. Elle accueillait qui voulait venir à elle, mais l'ouvrir toute grande au monde, n'était-ce pas abattre ses murailles et échanger la place forte contre une place publique, un carrefour de toutes les croyances ?

Quelle vision le défunt pape avait-il eue de l'Eglise des temps futurs ? En tout cas la griserie spirituelle qui en résulta fut énorme, et les réformes commencèrent. Ce n'était pas pour rien qu'on avait mandé à Rome ces centaines de mitres. Loin de moi l'idée d'en sourire, foi et charité devaient marcher la main dans la main. Comment n'aurait-on pas approuvé ?

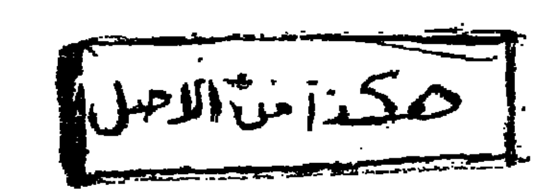
★ *Dessin de Bérénice Cleeve.*

Les premières inquiétudes me vinrent quand fut lancée l'idée d'une adaptation de l'Eglise aux problèmes de notre temps. Mais là encore, au nom de quoi protester ? Jésus était allé au-devant de l'humanité et il semblait clair que Rome voulait marcher sur ses traces. Idéal magnifique dont les applications pratiques se révéleront peu à peu surprenantes. (...)

La messe en français fut accueillie par certains avec enthousiasme, mais des voix s'élevèrent pour préciser que le pape avait autorisé l'usage de la langue vulgaire sans l'imposer pour autant. C'était le début d'une série de protestations et de discussions dont nous n'avons pas encore vu la fin. Pour ma part, je ne supposais pas que les évêques eussent modifié selon leurs vues les directives du Vatican. Il faut dire qu'à cette époque l'évêque jouissait encore d'un certain crédit auprès du laïc, et j'acceptai tristement ce qui m'apparaissait inévitable.

La première fois que j'entendis la messe en français, j'eus peine à croire qu'il s'agissait d'une messe catholique et ne m'y retrouvai plus. Seule me rassura la consécration, bien qu'elle fût mot pour mot pareille à la consécration anglicane. Une fois de plus, cependant, je résolus de m'habituer à cette cérémonie qu'on appelait maintenant la célébration de l'Eucharistie. Pourquoi pas le Saint Sacrifice de la messe ? J'avais un tel désir d'obéissance à Rome que je ne m'interrogeai pas trop, et je reconnais que pendant un an ou deux je vécus heureux dans la nouvelle Eglise. Cela tenait en partie au sérieux et à la piété des Pères missionnaires qui disaient la messe d'une manière irréprochable. Me gênaient seulement la platitude et parfois la mauvaise qualité du français de cette traduction. Certaines oraisons étaient du pur charabia, mais qu'y pouvaient les pauvres Pères ? Ils lisaient le nouveau missel, lequel, du reste, changeait tant soi peu d'année en année. Combien je regrettais que la version française de la nouvelle messe n'eût pas la magnificence que nous offre le fameux livre de la prière commune *(The Book of Common Prayer)* ! Mais la Réforme anglicane se fit à une époque où la langue anglaise avait atteint un des sommets de sa perfection, alors qu'aujourd'hui nous assistons à la débâcle du français. Nous tenons à Dieu un langage indigne d'un grand pays. (...)

Un jour que j'étais à la campagne avec ma sœur Anne, nous assistâmes à une messe télévisée, le curé du village étant absent ce dimanche-là. Je me souviens que, tournant les pages de mon missel français, j'essayais de reconnaître sur l'écran quelque chose qui ressemblât à une messe. En vain. Ce que je reconnus, comme Anne, de son côté, était une imitation assez grossière du service anglican qui nous était familier dans notre enfance. Le vieux protestant qui sommeille en moi dans sa foi catholique se réveilla tout à coup devant l'évidente et absurde imposture que nous offrait l'écran, et, cette étrange cérémonie ayant pris fin, je demandai simplement à ma sœur : *« Pourquoi nous sommes-nous convertis ? »*



Le Monde

société

LE PROBLÈME DE LA VIOLENCE

Création d'un comité national de la sécurité

Afin de « faire échec aux manifestations de la violence » et de « s'attaquer à ses racines », le conseil des ministres du 1er février a approuvé un train de mesures comportant quinze lois, onze décrets et trente-quatre circulaires et directives. Ces textes sont déjà adoptés ou bien en préparation.

Parmi les lois, figurent les textes sur l'organisation frauduleuse de l'insolvabilité, l'interdiction, sous conditions, d'acquérir une arme à feu (projet), le traitement des alcooliques dangereux (projet), la loi d'orientation sur l'urbanisme (projet).

Parmi les décrets, la création d'une fonction d'animateur communal (projet), la réorganisation de la procédure de délivrance d'un label confort acoustique, l'extension de l'institution des conciliateurs.

Parmi les circulaires et directives, toutes en projets, figurent la création de bureaux d'accueil dans les palais de justice, d'un magistrat chargé des relations avec la presse, la limitation des scènes de violence à la télévision (voir en page spectacles), le dépistage précoce de l'alcoolisme, etc.

D'autre part, le gouvernement se propose de différencier « *davantage le traitement des grands criminels de celui des petits délinquants, plus de fermeté à l'égard des premiers dans la sanction et son exécution, moins de rigidité dans les mesures concernant les seconds* ». « *Des dispositions sont prises pour que le régime des permissions de sortir soit réaménagé en ce qui concerne les criminels particulièrement dangereux. Le gouvernement ne néglige pas non plus la délinquance économique, qui fera l'objet d'une répression plus sévère.*

» *Pour accroître la protection des citoyens, les forces de sécurité seront renforcées et redéployées afin d'assurer leur présence permanente dans les zones où elles sont actuellement en nombre insuffisant.* »

Enfin, il est prévu de créer un comité national de la sécurité qui sera placé sous la présidence du premier ministre ou de son représentant, ainsi que de comités départementaux composés d'élus, de magistrats et de personnalités qualifiées.

Les réactions de la presse parisienne

Ces propositions ne font pas l'unanimité de la presse parisienne qui se divise en trois tiers dans ses commentaires. D'abord, ceux qui n'en font point : *France-Soir*, *le Matin* et *le Parisien libéré*. Ceux qui approuvent, ensuite. Ainsi, dans *l'Aurore*, Jean Laborde écrit-il : « *Le mal est grand, et il ne faut pas attendre de le voir disparaître par la seule vertu des textes qui vont être votés par le Parlement. D'autre part, ce n'est pas parce que le corps électoral donnera sa préférence à l'un ou à l'autre que le fléau s'affaiblira et s'effacera. (...) La défense de la démocratie passe avant tout par un combat quotidien mené contre ceux qui violent la loi. (....) Il n'y a dans les projets du gouvernement aucune mesure qui puisse choquer des hommes attachés à la forme démocratique de notre société.* »

Le groupe des journaux qui critiquent se divise lui-même en deux, puisque le *Figaro*, sous la signature de Max Clos, remarque : « *Pourquoi dissimuler que les mesures annoncées hier nous paraissent décevantes. (...) Il nous semble que des décisions efficaces pourraient être prises rapidement. L'auteur propose un meilleur emploi des effectifs de police et de gendarmerie, et il observe que les policiers « ont le sentiment qu'on se paie leur tête », puisque les magistrats remettent un malfaiteur arrêté en liberté trois jours plus tard.* »

Mais c'est plutôt l'excès qui préoccupe *Libération*, *le Quotidien de Paris*, *Rouge*, *l'Humanité*. Le premier d'entre eux indique : « *Tous les moyens sont bons, et il ne s'agit plus de coller à la réalité de la délinquance, mais de répondre aux angoisses que l'on a en partie suscitées. Ce n'est plus de la politique, c'est du marketing et le résultat escompté se compte en nombre de voix* ».

« *Adieu la tolérance* », titre *le Quotidien de Paris*, qui, pour partie, pense aussi que les mesures du conseil des ministres « *semblent plus consister à une opération destinée à attirer quelques suffrages de plus vers la majorité actuelle qu'à faire reculer le banditisme.* »

Rouge estime que « *derrière la violence qu'on exhibe, il y a celle qu'on occulte. La violence ordinaire faite aux accidentés et mutilés du travail, aux suicides du chômage et à tous les désespérés de la dèche* ».

Pour sa part, *l'Humanité* pense qu'il ne s'agit là que de « *fausses mesures* », un « *fatras* » dans lequel « *apparaît concrètement l'inévitable accroissement de l'appareil répressif* ». Pour Roger Pourteau, « *il est évident que le chef de l'Etat profite de l'actualité pour dramatiser à l'excès* ».

Le suicide d'un élève au lycée technique de Champagne-sur-Seine

Un adolescent bien tranquille

Champagne-sur-Seine. — Un adolescent âgé de dix-sept ans et demi s'est pendu le 23 janvier dans la cour du lycée technique La Fayette, à Champagne-sur-Seine (Seine-et-Marne). Elève de l'établissement depuis trois ans, demi-pensionnaire « tranquille » n'ayant jamais eu de problème de discipline, il n'a laissé aucun message qui puisse expliquer son geste, *qui semble pourtant prémédité*.

« Henri parlait souvent de la mort, mais en riant », disent ses rares *camarades de terminale F 3 qui préparent* le bac mention « électrotechnique ». Mais qui pouvait prévoir qu'il mettrait ses « menaces » à exécution ? Qui, surtout, aurait pu prévoir qu'il choisirait le lycée pour mettre en scène sa propre mort ?

Car Henri a bel et bien choisi le lieu de sa fin. Ayant pris le train comme tous les matins pour se rendre de Montereau à Champagne-sur-Seine, il est arrivé le lundi matin au lycée La Fayette, avec une corde dans sa sacoche, et, dans l'obscurité du petit jour, il s'est pendu à l'un des poteaux de basket de la cour, à quelques mètres seulement de la Seine aux eaux grises.

Benjamin d'une famille de six enfants, Henri avait manifesté une certaine humeur lors du mariage de son dernier frère, à l'automne dernier. Il avait refusé d'y assister. Mais il est devenu *« plus communicatif »* depuis l'éloignement de son frère. Cependant, il ne se confie vraiment qu'à un seul camarade, qui l'a toujours suivi dans sa scolarité. Il ignore pratiquement les autres.

De notre envoyé spécial

Refermé sur lui-même, certains disent *« introverti »*, Henri avait de bons résultats scolaires. *« Il était même brillant*, dit le proviseur, M. Degoulange, *au moins jusqu'à l'année dernière où il était classé* « A ». » Cette année, il avait rétrogradé en « B » et, tous ses camarades de classe le confirment, il avait pratiquement cessé de s'intéresser à ses études. *« Une fois, il a dormi sur sa table pendant toute une matinée de cours. »* Henri « décroche ».

Le vendredi qui a précédé son *geste, Henri est resté deux heures* de plus à l'étude — sans rien *faire, — alors qu'il pouvait rentrer* chez lui. Provocation ? Ses parents *affirment que, la veille de sa mort,* il avait travaillé une partie du dimanche après-midi pour préparer l'interrogation écrite du lundi. La préméditation aurait donc été très courte.

Le suicide — public — d'un élève a naturellement beaucoup ému l'ad*ministration, les professeurs et la* petite ville de Champagne-sur-Seine. Davantage, en tout cas, que les élèves, pour lesquels la mort, et en particulier le suicide, *semblent* faire partie d'un univers familier. Seul le camarade d'Henri a « accusé le coup » et pris quelques jours de congé. Les autres, à défaut de comprendre les mobiles exacts du suicide, en ont pris facilement leur parti.

D'autres, enfin, ont tenté d'exploiter l'affaire pour dénoncer les conditions de vie au lycée. Un *« comité de lutte clandestin »* a même diffusé un texte où l'établissement est présenté comme *« un caserne où la vie est triste, la discipline, de fer, et l'avenir, de plus en plus sombre »*.

Tous les lycéens interrogés reconnaissent que *« La Fayette a une réputation à soutenir »* et que le *« surgé » tient ses troupes en main »*, surtout les internes, qui représentent 80 % des quelque six cents élèves. *« Chaque année, c'est le même refrain : il faut que La Fayette « fasse un carton », c'est-à-dire qu'il obtienne 100 % de réussites aux examens »* (1).

Le mercredi après-midi, pour les internes, *offre des possibilités limitées* : ping-pong, billard ou télévision au foyer ; sport au gymnase — *« un beau gymnase »*, reconnaissent les élèves — ou sur les stades. Pour les autres, ceux qui ne veulent ni travailler ni jouer au foyer, il ne reste que les sept ou huit cafés de Champagne-sur-Seine, dont trois ont pratiquement été annexés par les élèves.

« Autrement, il faut aller à « Bleau » (Fontainebleau). » Comme la ville est à 8 kilomètres, les élèves de moins de dix-huit ans — qui n'ont pas leur permis de conduire — doivent faire du stop. Pas question non plus d'aller à Paris : *« Il faut être de retour à 18 heures ; or le seul train de l'après-midi arrive à 18 h. 30. »*

Des problèmes, certes, mais pas *de quoi « se flinguer »*. D'ailleurs, Henri n'était pas interne et avait *passé le week-end chez lui*...

ROGER CANS.

(1) Le lycée La Fayette prépare *aux baccalauréats E (mathématiques* et technique) et F (sections industrielles), à certains brevets de technicien supérieur et à l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique.

Adoption et abandon

III. — DES FAMILLES COMME LES AUTRES

par CHRISTIAN COLOMBANI

Les milieux défavorisés *sont* particulièrement *touchés* par l'article 350 du code civil, qui permet de déclarer adoptables des enfants recueillis temporaires (« le Monde » des 1er et 2 février). Si l'adoption est, pour l'enfant, dans la plupart des cas, une occasion de promotion sociale, elle est aussi la conséquence de la stérilité du couple. Au bout du compte, les familles adoptives ont les qualités et les défauts des autres.

La loi de l'offre et de la demande autant que l'évolution des mœurs transforment l'acte d'adopter. L'adoption, dont le but est de constituer une famille calquée sur la *famille* naturelle, en réparant l'« *injustice* » de la stérilité, peut être aussi l'occasion d'instaurer de nouveaux rapports entre parents et enfants. La loi de 1976, qui autorise l'adoption à un couple qui a des enfants légitimes sans dispense du président de la République, *l'accueil* d'enfants déjà grands se souvenant de leur *famille* « biologique » ou nourricière, ont modifié les conditions d'un certain nombre d'adoptions. Aujourd'hui, l'adoption n'est plus nécessairement liée à la stérilité. Elle n'est plus une seconde naissance qui gomme l'histoire « biologique » de l'enfant.

La stérilité consolée

En grand nombre, les adoptions restent néanmoins la « *consolation des couples stériles* », comme écrivait *le* code *Napoléon*. Certaines directions de l'aide sociale à l'enfance et la plupart des œuvres demandent toujours aux candidats des certificats de stérilité, mais les modifications de la loi, qui vont dans le sens de l'intérêt de *l'enfant*, *ont contribué* à changer les mentalités. On recherche le bonheur de l'enfant plus que l'équilibre familial ou la satisfaction du couple. Les motivations égoïstes sont devenues suspectes, alors qu'elles passaient naguère *pour être* parfaitement normales : une famille pouvait avouer rechercher l'adoption dans le but d'harmoniser la relation du couple ou d'être reconnue socialement — les couples sans *enfant* sont souvent considérés comme égoïstes.

Une lettre comme celle-ci pourrait entraîner aujourd'hui un refus catégorique : « *Je viens de perdre mon mari, je suis seule, je n'ai pas d'enfant, ni frère ni sœur. Le vide est immense, et comme je ne voulais pas sombrer dans le désespoir, pouvez-vous me faire obtenir un enfant de cinq à six ans, pauvre petit orphelin qui serait heureux ici — les soirées sont longues et j'aime les enfants — ce serait pour moi un but dans la vie.* » On démystifie l'adoption et les parents adoptifs ne sont plus, comme autrefois, l'objet des louanges du voisinage. « *Les parents adoptifs ne sont ni meilleurs ni pires que les autres* », estime M. Roger Aufrère, président de l'Association des foyers de parents adoptifs. La famille adoptive s'identifie à la famille « biologique ».

« *Je suis heureuse dans ma vie d'adoptée*, écrit une jeune femme, *je me heurte aux mêmes difficultés que des millions de jeunes, mais je suis dans une famille qui m'aime et à qui je peux rendre cet amour...* ». « *C'est ma fille, et j'oublie totalement qu'elle est adoptée.* » « *Je l'aime comme si elle était sortie de mon ventre...* » « *Le lien de filiation n'existe que par l'amour.* » Les témoignages abondent : « *L'éducation d'un enfant adopté ne pose pas d'autres problèmes que ceux de tous les enfants* », affirme le docteur Michel Soulé, de l'intersecteur de psychiatrie infantile du 14e arrondissement de Paris.

Mystère et histoire

Les mesures légales qui permettent de ne pas faire mention de l'adoption sur l'acte d'état civil, le secret auquel l'administration est tenue, le mystère dont certains adoptants entourent l'enfant, garantissent la solidité des nouveaux liens, si bien que « *les parents adoptifs ressemblent à s'y méprendre aux autres, ils sont parfois trop abusifs et sur-producteurs* », reconnait un pédiatre.

Néanmoins, les familles adoptives se heurtent à des difficultés particulières. Si, autrefois, la règle était de cacher aux enfants leur origine, on recommande, aujourd'hui, de révéler l'adoption le plus tôt possible. « *On arrivait à des situations invraisemblables*, explique M. Aufrère, *seuls les enfants ignoraient qu'ils étaient adoptés* ». Malgré les conseils, les histoires toutes prêtes à raconter, la « révélation » ne se fait pas sans mal. « *Je n'arrive pas à lui avouer* », s'inquiète une mère adoptive qui, cependant, passe chaque jour devant la pouponnière où elle est allée chercher son fils. « *Vous n'avez qu'à lui dire que c'est là que vous l'avez pris.* » « *Je n'y avais pas pensé* ».

On comprend que les parents adoptifs hésitent devant cette épreuve de vérité, qui les renvoie à leur stérilité. « *La difficulté*, explique le docteur Soulé, *est, pour les parents, de reconnaître leur sexualité et de la séparer de leur stérilité. Beaucoup n'y parviennent pas...* » S'il y a un problème de l'éducation des enfants adoptés, c'est au niveau des parents qu'il se situe : « *Les parents*, dit le docteur Soulé, *ont des fantasmes sur l'enfant (son origine inconnue, son hérédité non apparente, son avenir non dessiné), ce qui les mène à se poser de nombreuses questions... Au moment de l'adolescence, l'adopté, qui récuse ses parents, les attaque de préférence sur le point épineux de leur stérilité et de ses liens avec l'adoption. Enfin, les enfants adoptés mettent inconsciemment en compétition leurs parents adoptifs et leurs parents biologiques.* » Ces difficultés ne proviennent-elles pas du fait qu'on a trop voulu maintenir l'illusion, cacher à l'enfant sa véritable histoire, en faire le bébé-cigogne venu *apporter la solution toute* prête à la stérilité du couple ?

Les inconvénients des candidats stériles ont été mis en lumière par divers travaux. Ne faut-il pas se demander aujourd'hui si la stérilité n'est pas un obstacle supplémentaire à surmonter plutôt qu'une condition allant de soi ? Certes, les pratiques administratives, souvent retardataires, préfèrent confier les pupilles à des couples en mal d'enfant, faire jouer l'aspect réparateur de l'adoption, comme s'il était naturel de satisfaire un désir naturel d'enfant par le seul remède social de l'adoption. Mais les psychologues s'interrogent. « *Il faut trouver les parents qui, non seulement, se disent prêts à accepter l'enfant, mais qui pourront effectivement l'assumer, malgré son histoire, malgré son vécu. Cette demande est parfois si éloignée de la filiation par le sang, si éloignée du désir des adoptants, si peu assurés d'eux-mêmes, si convaincus de n'être pas comme les autres, de n'être pas les vrais parents d'un enfant qui ne sera jamais comme les autres, que je me pose la question*, écrit une psychologue de l'Est : *l'adoption peut-elle être le fait de gens stériles ?* »

Une nouvelle image de la famille

Sans aller si loin — les couples stériles sont souvent d'excellents parents adoptifs — on peut regretter que les conditions nouvelles de l'adoption enfants âgés, présence d'enfants légitimes), ne soit pas l'occasion de construire une nouvelle image de la famille. « *L'adoption d'enfants âgés, de couleur, de phratrie, d'handicapés, n'est pas un pis-aller, elle implique au contraire une conscience plus aiguë* », écrit M. Brunet, de la Fédération des foyers adoptifs. Ces nouveaux adoptants apportent la preuve d'une intégration souvent facilitée : « *Mon fils a parfaitement accepté sa petite sœur* », explique une maman qui a adopté cinq enfants après avoir eu un enfant « biologique ». L'intérêt des descendants légitimes devant être préservé, la loi laisse le juge apprécier le comportement des enfants légitimes au moment de l'adoption. Des difficultés peuvent en effet surgir malgré les allégations d'une mère : « *Nous avons élargi notre horizon, mon enfant « biologique » a beaucoup appris. Il n'y a pas de différence entre tous.* »

Assumer deux mères

En se dégageant du carcan de la stérilité, l'adoption dans certains cas, permet de ne plus ignorer l'histoire antérieure de l'enfant qui lui sera nécessaire pour « *tisser la trame de son unité dans le temps et l'espace* ». « *Je connais la mère « biologique », nous nous rencontrons ; au moment de l'adolescence de Philippe, nous avons volontairement interrompu nos relations, car il est extrêmement difficile pour un adolescent d'assumer deux mères. J'aime ma mère « biologique », me dit-il, mais toi, je t'aime autant* ». La femme qui parle ainsi, responsable d'une œuvre d'adoption internationale, a choisi la vérité. Elle sait que les liens qu'elle a su tisser sont assez forts pour que l'existence reconnue de la mère « biologique » ne les *modifie pas*. C'est un cas exceptionnel. De son côté, la mère « biologique » explique : « *Je sais que mes enfants sont bien là où ils sont, et du moment que je peux les voir, je suis heureuse* ». D'emblée, ce type d'adoption accepte la différence qu'on désire habituellement ignorer. Combien de parents adoptifs voudraient, par exemple, *que leurs enfants* leur ressemblent... même dans le cas d'adoption interraciale.

Les parents qui ont adopté des enfants handicapés vont encore plus loin dans le respect de la différence ; ils démontrent que l'attachement peut se fonder sur bien autre chose que des « signes de reconnaissance ». « *Ce n'est pas une réponse à un désir d'enfant car on ne peut désirer que des enfants « normaux », notre démarche est autre*, expliquent M. et Mme Alingrin, responsables de l'œuvre Emmanuel, qui place des enfants handicapés. *Il faut au départ une générosité totale, un oubli de soi.* » Combien en sont capables ? Car il y a dans l'adoption — pourquoi le nier ? — des motivations complexes, généreuses souvent, parfois inavouables.

Il n'en demeure pas moins qu'avec ces « pionniers » la famille adoptive peut aujourd'hui se dégager des tendances traditionnelles de la famille. Par l'« accident » de leur naissance, l'absence de ce lien biologique au nom duquel se commettent bien des abus, les nouveaux adoptés peuvent apporter un modèle de relations *inter-familiales*. D'autant plus facilement que l'adopté connaît son histoire et que l'adoptant est délié, soit pour l'avoir surmonté, soit pour ne pas en avoir été frappé, de sa stérilité.

FIN

LES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE

1. L'ADOPTION PLENIERE

L'adoption plénière est la forme d'adoption la plus complète. Elle provoque un changement total et définitif de filiation

1) Les liens avec la famille d'origine sont rompus ;

2) « *L'adopté a, dans la famille de l'adoptant, les mêmes droits et les mêmes obligations qu'un enfant légitime* » (art. 358 du code civil). L'adoption confère à l'enfant le nom de l'adoptant qui se trouve investi des droits d'autorité parentale. L'adoptant et l'adopté ont une vocation successorale mutuelle ;

3) *Le changement de filiation* donne à l'adopté la nationalité *des adoptants, comme pour un* enfant par le sang ;

4) *L'adoption plénière est irrévocable.*

∴

Où s'adresser ? Aux directions départementales de l'action sanitaire et sociale, *service de l'enfance*, ou aux œuvres d'adoption autorisées.

∴

a) *L'enquête.* — Les futurs parents adoptifs doivent fournir *notamment : une attestation* établie par un médecin psychiatre *librement choisi par eux sur* une liste arrêtée par le préfet *de leur résidence. D'autre part,* l'administration (ou l'œuvre privée autorisée) fait procéder à une enquête par une assistante sociale afin d'apprécier : les conditions morales, familiales et d'éducation que les adoptants éventuels peuvent offrir à un enfant ; les ressources financières des adoptants et *leurs conditions de logement.*

b) *Le placement en vue d'adoption.* — *Le jugement* d'adoption ne pourra être prononcé *que lorsque l'enfant aura* été « placé en vue d'adoption » *chez les futurs adoptants pen*dant au moins six mois. Pendant *cette période, toutefois, la fa*mille d'origine de l'enfant ne *peut plus demander la restitution* de l'enfant.

c) *Le jugement d'adoption.* — La requête aux fins d'adoption *est présentée par qui veut* adopter un enfant au tribunal de *grande instance de son domi*cile. Les futurs parents adoptifs *peuvent déposer leur requête* dès le début du placement de l'enfant à leur foyer, mais le jugement ne sera rendu qu'après *un accueil de l'enfant* d'au moins six mois.

2. L'ADOPTION SIMPLE

De *moins en moins demandée* elle a des effets plus limités *que ceux de l'adoption plénière.*

C'est le tribunal qui détermine les informations, examens ou enquêtes dont il estime avoir besoin. D'autre part, la notion de placement en vue d'adoption n'existe pas. Le jugement peut donc intervenir sans qu'il soit nécessaire d'attendre un délai minimum de six mois.

∴

Que l'adoption soit simple ou plénière, elle produit ses effets à compter du jour où la requête a été déposée auprès du tribunal.

Les candidats

L'adoption peut être demandée soit par deux époux, soit par une seule personne, célibataire, divorcée, veuve ou mariée. Les conditions sont les suivantes :

● *Pour les époux* : être mariés depuis plus de cinq ans ; ne pas être séparé de corps ; *avoir quinze ans de plus que* l'adopté. La différence n'est que de dix ans si l'adopté est l'enfant du conjoint (même décédé). Cette différence peut être réduite par autorisation *du tribunal*.

● *Pour une personne seule : avoir plus de trente ans et quinze* ans de plus que l'adopté. Si la personne est mariée et non séparée de corps, le consentement du conjoint lui est nécessaire.

Nul ne peut être adopté par plusieurs personnes si ce n'est par deux époux.

● *Une manifestation de soutien* à un insoumis a été dispersée, mercredi 1er février, par la police dans les rues de Lyon. Selon le comité de soutien aux *insoumis*, la police a chargé « *violemment et sans sommation* » les quelque cent cinquante manifestants qui défilaient sous une banderole « *Objection, délit d'opinion, prison* ». Une vingtaine de personnes ont été interpellées *et* relâchées *dans* la soirée.

● *Pour avoir diffamé M. Jacques Médecin*, maire de Nice et secrétaire d'Etat au tourisme, *le Canard enchaîné* a été condamné à 3 000 francs d'amende et 1 franc de dommages et intérêts par le tribunal correctionnel de Nice. Le jugement devra, de plus, être inséré dans trois journaux. M. Médecin *réclamait six millions* de francs à l'hebdomadaire pour avoir, le 24 septembre 1977, publié un article laissant entendre qu'un avion de tourisme avait été mis à sa disposition par une société de promotion immobilière liée à la ville par d'importants contrats.

JUSTICE

Malgré les contrôles de police

Yves Maupetit a pu se rendre deux fois à Marseille avant son arrestation

De notre correspondant

Versailles. — Arrêté le mardi 31 janvier dans une auberge de Valence (Drôme) après avoir été dénoncé à la police par des malfaiteurs, Yves Maupetit a été transféré au siège du S.R.P.J. de Versailles dès le lendemain pour y être entendu sur la prise d'otage de Mme Guylaine Jacquemin, le 21 janvier, dans la maison de retraite des P.T.T., à Jouarre (Seine-et-Marne).

Au cours de son audition, Maupetit a reconnu que, après avoir pris Mme Jacquemin en otage jusqu'à la station R.E.R.-Gare de Lyon, il avait pris un billet de train pour Marseille. Il portait une perruque, et personne pendant le trajet ne l'a soupçonné. A son arrivée à Marseille, Maupetit s'est rendu chez un coiffeur pour se faire raser la moustache et couper très courts les cheveux, puis il a acheté un costume prince de Galles dans un magasin de confection afin de changer totalement son signalement.

Il semble que, avec de faux papiers et malgré l'impressionnant dispositif de police mis en place, Yves Maupetit ait pu d'abord se rendre à Nice, puis revenir à Paris, où il commit un hold-up contre un hôtelier du vingtième arrondissement, à qui il déroba 30 000 francs. Selon les premiers résultats de l'enquête, Maupetit aurait ensuite regagné Marseille, puis décidé de revenir à nouveau dans la capitale.

C'est au cours du voyage, à Valence, alors qu'il cherchait à se faire conduire à Barcelone (Espagne), qu'il a été finalement arrêté. Yves Maupetit sera, dès jeudi 2 février, mis à la disposition de Mlle Augusta Filippi, juge d'instruction à Evry, qui l'interrogera sur le meurtre des époux Theureau commis le 15 janvier à Sucy-en-Brie (Val-de-Marne) avec une complice, Jeannine Terriel.

Maupetit est également suspecté d'avoir, dans les premiers jours de janvier, à Treigny (Yonne), tué d'un coup de fusil de chasse un agriculteur âgé de soixante-cinq ans, M. André Boulmier. Les juridictions de Meaux et d'Auxerre pourraient se dessaisir au bénéfice de celle d'Evry afin de permettre à Mlle Augusta Filippi de mener l'ensemble de l'instruction.

Le rapt du baron Empain

L'INQUIÉTUDE

Les policiers chargés d'enquêter sur la disparition du baron Edouard-Jean Empain reconnaissent en privé qu'ils n'ont pratiquement enregistré aucun élément positif depuis plusieurs jours. Ils en sont réduits à reprendre leur enquête à la base en recherchant des témoins susceptibles d'avoir assisté aux préparatifs de l'enlèvement.

Les vastes opérations de contrôles routiers entreprises dans la région parisienne ne donnent aucun résultat et suscitent maintenant l'irritation des policiers eux-mêmes. La Fédération autonome des syndicats de police, qui groupe la majorité des fonctionnaires en tenue, a adressé un télégramme au premier ministre et au ministre de l'intérieur demandant la *« levée du dispositif mis en place »* et s'élevant contre une utilisation des effectifs *« contraire aux libertés individuelles »* *(nos dernières éditions)*.

L'impuissance de la police ne fait que renforcer l'inquiétude, d'autant qu'il semble se confirmer que les ravisseurs présumés se sont à nouveau manifestés de manière macabre en faisant parvenir à la police un doigt — un index entier — qu'ils présentent comme celui du baron Empain (nos dernières éditions). Si les examens en cours dans les laboratoires de la police confirment ce fait, il faudrait y voir une preuve de la détermination des auteurs du rapt, et peut-être aussi de leur volonté d'accélérer les négociations, avec les proches de l'industriel, sur le versement de la rançon.

UNE GARDE A VUE POUR REFUS D'OUVRIR SON COFFRE DE VOITURE

Les opérations de police liées aux affaires Empain et Maupetit reposent la question : quelles sont les conditions requises pour la fouille des véhicules ? Un journaliste, M. Jean-Pierre Ferey, à qui on avait demandé d'ouvrir son coffre de voiture, a refusé. Il a été emmené au commissariat de Picpus à Paris (12e) et gardé à vue pendant quatre heures.

L'incident a eu lieu mardi 31 janvier, à 19 heures, porte de Charenton. A un barrage de gendarmes, M. Ferey refuse d'ouvrir son coffre, en arguant du fait qu'il n'était pas obligé de le faire et que, d'autre part, cette demande devait être effectuée par un officier de police judiciaire. On appelle alors un gradé, puis le commissaire de police du douzième arrondissement. M. Ferey est emmené au poste et sa voiture remorquée. Refusant toujours de faire ce qu'on lui demandait, les policiers lui ont enlevé son imperméable et pris les clés de sa voiture. Puis, en sa présence, ils ont ouvert le coffre. Vers minuit, M. Ferey était relâché sans qu'il ait pu prévenir sa famille.

La fouille des véhicules, rappelle le Syndicat de la magistrature, n'est légale *« qu'en application de l'article 56 du code de procédure pénale :*

» ● Premièrement, si elle concerne des personnes qui « paraissent avoir participé au crime ou détenir des pièces ou objets relatifs aux faits incriminés » ;

» ● Deuxièmement, si elle est effectuée par des officiers de police judiciaire, qu'en utilisant la procédure de flagrant délit. Sans respecter ces prescriptions, le pouvoir commet un véritable détournement de la loi. Il rétablit ainsi dans les faits la loi sur la fouille des véhicules annulée par le Conseil constitutionnel.

» Le Syndicat de la magistrature, conscient de la nécessité de rechercher les auteurs de l'enlèvement, affirme qu'aucun événement ne peut justifier une illégalité (...) ».

Avec cinq de leurs collaborateurs

Deux directeurs d'ELF-France ont été inculpés de refus de vente

MM. Ratinski et Drugeon, respectivement directeur commercial et directeur de la distribution d'Elf-France, ainsi que cinq autres cadres de cette société, ont été inculpés de hausse illicite, de refus de vente et de tromperie sur les quantités livrées par M. Jacques Lefort, juge d'instruction à Reims. Ces inculpations prononcées au mois de septembre 1977, mais rendues publiques seulement le mercredi 1er février, font suite à une plainte déposée en novembre 1975 par la société Mitchell, qui s'était vu confier, en 1971, la distribution du fuel pour Elf-France dans la région rémoise.

En 1973, au moment de la crise pétrolière, des difficultés avaient surgi entre les deux partenaires commerciaux. Elf affirma, à plusieurs reprises, ne plus pouvoir livrer son revendeur faute de fuel. L'instruction a prouvé, semble-t-il, qu'en réalité Elf-France était en mesure d'effectuer normalement les livraisons, d'où l'inculpation de refus de vente : l'inculpation de hausses illicites correspond aux tarifs trop élevés — supérieurs à ceux inscrits au *Bulletin officiel du service des prix* — pratiqués, selon la société Mitchell, par Elf-France. Enfin la troisième inculpation porte sur la quantité de marchandise réellement livrées et inférieures à celles réellement payées.

L'annonce de cette triple inculpation a conduit la société Elf-France à publier mercredi 1er février un communiqué pour la réfuter. Selon Elf-France, *« le litige était né en 1974 à la suite du défaut de paiement par la société Mitchell de sommes importantes (environ 2 millions de francs) que celle-ci devait à Elf-France, le revendeur en cause étant en butte à des difficultés financières et n'effectuant pas le règlement d'achat de produits pourtant déjà revendus par lui. (...) Les inculpations qui sont intervenues entrent dans le cadre d'une instruction qui porte essentiellement sur des problèmes d'approvisionnement, de tarif et de volume des produits, compte tenu des températures. Les inculpés disposent sur tout ces points d'un dossier solide qu'ils se réservent, bien entendu, de développer devant le juge d'instruction (...) ».*

FAITS ET JUGEMENTS

Un espion condamné à vingt ans de détention.

M. Serge Fabiew, un industriel de Bures-sur-Yvette (Essonne), cinquante-cinq ans, qui travaillait depuis 1964 pour les services de renseignements soviétiques (*le Monde* du 1er février), a été condamné à vingt ans de détention criminelle mercredi 1er février par la Cour de sûreté de l'Etat.

MM. Marc Lefebvre et Giovanni Ferrero, qui appartenaient au même réseau, on été condamnés respectivement à quinze et huit années de la même peine.

Le dernier complice, M. Raymond Dissard, accusé d'avoir servi « de boîte à lettres » pendant plusieurs mois, a eu une peine plus légère : deux années d'emprisonnement, dont dix-huit mois avec sursis.

Le réseau de M. Fabiew avait cessé toute activité en 1974 et, lorsque ses membres ont été arrêtés en 1977, *« ils se croyaient tous à la retraite »*. M. Marc Lefebvre, un ingénieur en informatique âgé de cinquante et un ans, a affirmé qu'il avait été *« dominé et manipulé par une organisation étrangère »*. *« J'ai la conviction cependant,* a-t-il ajouté, *de n'avoir pas nui aux intérêts de mon pays. »*

Des crimes sans importance (suite).

Après l'acquittement par la cour d'assises de la Creuse de M. Gérard Grosset (*le Monde* du 26 janvier), qui avait tué le 11 décembre 1976 un Algérien, M. Elaïd Djennati de plusieurs coups de feu, Mgr Henri Gufflet, évêque de Limoges, et le pasteur de l'Eglise réformée, M. François Rousset, ont publié une déclaration commune dans laquelle ils déclarent notamment : *« Le respect de l'homme et l'accueil de l'étranger sont des valeurs qui pour beaucoup de gens de chez nous demeurent un repère de l'honneur. Ceux qui croient en l'Evangile ne peuvent certes pas y rester indifférents. L'accueil respectueux de l'étranger est d'ailleurs une des plus antiques traditions de l'humanité. (...) Pour la Bible comme pour le Coran, celui qui reçoit dans sa maison est responsable de la vie et du bien-être de celui qu'il accueille. (...) »*

« Les Creusois, rappelle la déclaration, *n'oublient pas qu'en des temps qui ne sont pas si lointains, là où ils partirent chercher du travail, leurs pères ont été eux-mêmes des immigrés et donc pratiquement des étrangers avant que les Nords-Africains, les Turcs et tant d'autres soient venus prendre leur relève sur les grands chantiers de notre prospérité. Aussi sommes-nous solidaires de tout ce qui se fait et se fera en Haute-Vienne et en Creuse pour améliorer l'accueil des étrangers. (...) »*

Plusieurs organisations politiques et syndicales ont également signé un communiqué commun dans lequel elles s'élèvent contre le racisme et appellent *« la population à la vigilance et à la solidarité avec les travailleurs immigrés »*. — *(Corresp.)*

ÉDUCATION

La tendance minoritaire de la FEN a cessé de gagner du terrain

Nantes. — Le congrès de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), réuni à Nantes, a adopté, mercredi 1er février, la motion d'orientation présentée par la majorité Unité, indépendance et démocratie, par 56,53 % des mandats, ce qui représente, par rapport au congrès de 1976, une progression de 0,64 %. Cette hausse est légère mais confirme la bonne tenue de la tendance majoritaire qui s'était manifestée la veille. La principale tendance d'opposition — Unité et action, — animée notamment par des communistes, enregistre, pour la première fois depuis de nombreuses années, une diminution du nombre des mandats : 33,65 % contre 33,85 %. Les autres tendances se partagent le reste : 5,07 % (contre 5,42 %) pour l'Ecole émancipée (tendance syndicaliste révolutionnaire), 3,31 % (contre 3,20 %) pour le Front unique ouvrier (animé par des trotskistes de l'O.C.I., l'Organisation communiste internationaliste) et 1,48 % (contre 1,62 %) pour le courant Education et autogestion.

De notre envoyé spécial

Si on les compare aux seuls résultats du congrès précédent, les votes sur l'orientation du congrès de Nantes n'apparaissent pas, mathématiquement, comme très significatifs. On ne saurait parler de mouvement profond. Toutefois, venant après les résultats du vote sur le rapport d'activité (*le Monde* du 2 février), ils ont une valeur symbolique importante. C'est la première fois depuis de longues années, en effet, que la tendance proche des communistes perd du terrain, ou, du moins, cesse d'en gagner.

Si peu que ce soit, cela suffit à réjouir la direction nationale de la FEN, au moment où les polémiques dans les partis de gauche retentissent dans l'organisation. Mais cela n'a pas découragé les animateurs de la tendance Unité et action. Certains d'entre eux ne cachaient pas qu'ils redoutaient, depuis quelques mois, une baisse plus nette. L'attitude du parti communiste à l'approche des élections n'a pas facilité, au sein de cette tendance, les relations entre ceux qui militent au parti communiste et ceux qui n'y sont pas.

Toute la tactique adoptée au cours du congrès par les animateurs de ce courant parait avoir été guidée par une volonté de ne rien faire qui puisse accréditer l'idée que ces assises seraient un face-à-face entre communistes et socialistes. Il s'est plutôt agi, pendant les trois premiers jours, d'une partie de cache-cache. M. Henry réitérant des déclarations très fermes à l'encontre du P.C., et les minoritaires se gardant de lui répondre sur le terrain de la politique électorale.

Le débat d'orientation — qui a duré moins de deux heures — n'a pas fourni l'occasion d'un véritable échange sur les perspectives de l'après 12 mars, et encore moins de l'après 19 mars.

Union et unité

Le porte-parole du courant Education et autogestion a répété que, selon lui, la FEN était un *« colosse aux pieds d'argile »*, et qu'il ne suffisait pas de se glorifier de cinq cent cinquante mille adhérents, car *« les sociétés de pêche à la ligne en ont plus »*. Celui du Front unique ouvrier a réaffirmé son opposition à la participation des syndiqués à toutes les formes de cogestion, du conseil d'école au conseil d'université. Pour M. Chauvet, de l'Ecole émancipée, la FEN est une organisation où la base *« est dessaisie »*, et il a parlé de *« syndicalisme par correspondance »* par délégation, et de syndicalisme professionnel.

Pour le courant Unité et action, M. Jean Petite a dénoncé le *« formalisme »* du congrès, image d'une organisation *« qui n'arrive même plus à traduire le vrai visage et les réalités profondes des personnels »*. Il a signalé le danger que *« notre FEN à tous »* devienne, *« sous couvert d'orientation, la propriété de quelques-uns »* et critiqué *« le syndicalisme de l'ambiguïté »*. Aux membres de la majorité de la FEN, il a lancé : *« Interrogez-vous sur le visage un peu figé, un peu acerbe, parfois sectaire, hélas !, le plus souvent conservateur, que vous donnez de la FEN. »*

Il a réclamé des structures syndicales nouvelles permettant que se rencontrent les adhérents de la FEN qui travaillent dans un même établissement, mais ne sont pas dans la même catégorie, donc pas dans le même syndicat. Surtout, il a rappelé que son courant avait toujours lutté pour l'union de la gauche. Il a déclaré à ce sujet : *« Nous attendons des partis que dans le cadre du programme commun ils prennent en compte les dimensions nouvelles des revendications des travailleurs et qu'ils précisent à cet effet les moyens qu'ils entendent mettre en œuvre, ensemble, au gouvernement, pour atteindre ces objectifs. »*

Mme Gisèle Dessieux, défendant la motion d'orientation de la majorité, a, de son côté, noté que le congrès était *« en situation »* et que la FEN ne devait pas être *« comme un monde à part, mais devait avoir la volonté d'être à part entière un morceau du monde du travail »*. Elle a rappelé que la FEN avait *« affirmé son choix pour une société socialiste »* et estimé que son attitude ne consistait pas à *« donner un blanc-seing à un parti »*, mais à agir *« dans le sens de l'unité »*.

BRUNO FRAPPAT.

LA C.F.D.T. PERD UN SIÈGE A L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

A l'Ecole nationale d'administration, les élèves de la promotion entrée rue des Saints-Pères le 1er janvier 1978 (et qui ne possède pas encore de nom de baptême) ont élu, le 28 janvier, avant leur départ en stage, leurs « délégués ». Les résultats ont été les suivants :

Inscrits, 156 ; votants, 133 ; suffr. exprimés, 123. Ont obtenu, liste F.O. : 47 voix, 3 sièges ; liste CARENA (Comité d'action pour une réforme démocratique de l'ENA) : 39 voix, 3 sièges ; liste C.F.D.T. : 37 voix, 2 sièges. On peut noter que par rapport aux délégations des promotions antérieures, la représentation de la C.F.D.T. régresse d'un siège.

Le 10 février, les élèves de la promotion Michel de L'Hospital, retour de stage, désigneront à leur tour leurs « délégués ».

Les élèves de la promotion Mendès France, qui terminent leur scolarité en mai prochain, ne possèdent plus de délégation depuis le mois de juillet 1977. Celle-ci a été remplacée par un comité comprenant 3 C.F.D.T., 3 indépendants et 2 F.O. alors que l'ancienne délégation était composée de 4 C.F.D.T. et de 4 F.O. La section C.F.D.T. avait notamment proposé une réforme profonde du recrutement de la fonction publique aboutissant à la suppression de l'ENA (*le Monde* du 20 décembre 1977) qui avait provoqué une certaine réprobation parmi les élèves des diverses promotions ainsi que parmi les candidats à l'Ecole et les anciens élèves.

RELIGION

LE COMITÉ CATHOLIQUE CONTRE LA FAIM LANCE UNE CAMPAGNE EN FAVEUR DU TIERS-MONDE

Une campagne sur les *« droits de l'homme et des peuples au développement »* a été lancée à Paris par le Comité catholique contre la faim et pour le développement (C.C.F.D.).

Le C.C.F.D., a indiqué son président M. René Tardy, prévoit de financer en 1978 environ quatre cents projets d'un coût global de 35 millions de francs dans une soixantaine de pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie.

A cette occasion, Mgr Jacques Ménager, archevêque de Reims et président de la commission Justice et Paix, qui a représenté la conférence épiscopale française à l'assemblée générale de la C.I.D.S.E. (Coopération internationale pour le développement socio-économique) qui s'est tenue à Panama au mois de janvier, a dénoncé *« les ravages causés par l'empire des sociétés multinationales en Amérique latine »*.

Le C.C.F.D., a conclu M. Menotti Bottazzi, secrétaire général de l'organisation, voudrait, à l'occasion du carême, lancer un appel à la solidarité avec le tiers-monde, et rendre la population française plus consciente des problèmes du sous-développement.

A Lourdes

UNE FONDATION JEAN RODHAIN EST CRÉÉE

(De notre correspondant.)

Tarbes. — Le premier anniversaire de la mort de Mgr Jean Rodhain, fondateur et secrétaire général du Secours catholique et ancien aumônier général des prisons, à Lourdes, où il repose près de la chapelle de la cité-secours Saint-Pierre, a été célébré, le 1er février, par plus de trois cents responsables diocésains du Secours catholique. Le cardinal Benelli, archevêque de Florence, a présidé les cérémonies auxquelles assistaient MM. Galichon et Brouillet, respectivement actuel et ancien ambassadeur de France près le Saint-Siège ; Robert Prigent, ancien ministre, président du Secours catholique ; Mgr André Collini, archevêque coadjuteur de Toulouse ; Mgr Bernard Agré, évêque de Man (Côte-d'Ivoire), représentant les Eglises de l'Ouest africain ; Mgr Henri Donze, évêque de Lourdes.

Avant que M. François Abadie, député des Hautes-Pyrénées (P.S.) et maire de Lourdes, ne dévoile la plaque de l'avenue portant désormais, près de la cité-secours Saint-Pierre, le nom de Mgr Rodhain, la création d'une fondation portant également son nom a été annoncée par M. Brouillet. Due au Secours catholique, cette initiative se fixera pour mission *« de promouvoir et d'approfondir la théologie de la charité sur la base des réalisations et des écrits de Mgr Rodhain »*. Cette fondation aura pour siège la cité-secours de Lourdes. Elle favorisera un enseignement, accordera des bourses et organisera des colloques nationaux et internationaux.

culture

LE JOUR DU THÉATRE

Éclectisme breton.

Où en est le théâtre breton, quel est-il ? La Maison de la culture de Rennes et l'ADEC (Art dramatique, Expression, Culture) organisent du 4 au 19 février des rencontres du théâtre amateur régional, caractérisées par le didactisme et l'éclectisme : Marc Gilbert Sauvageon, Brecht, Synge en breton, Mrojeck, Beckett, Obaldia, côtoient des créations collectives et des auteurs moins connus. Un conseil formé de professionnels discutera après chaque représentation du fond et de la forme des spectacles

Apprendre à Strasbourg et ailleurs.

Il existe de multiples établissements privés d'enseignement d'art dramatique : M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a décidé d'instituer une procédure de reconnaissance pour celles de ces écoles « dont le fonctionnement administratif, financier et pédagogique offre des garanties », sur avis d'une commission comprenant des fonctionnaires et des représentants de la profession. Ces établissements devront se soumettre aux contrôles prescrits par le ministère.

Pour sa part, l'école du Théâtre national de Strasbourg suit une ligne rigoureuse d'éthiq. et de pratique théâtrales, qui se manifeste notamment dans le recrutement des élèves. Les candidats retenus par le collectif du T.N.S. après audition participent à un stage en juin.

Renseignements et inscriptions jusqu'à la fin du mois de mars au secrétariat de l'école supérieure d'art dramatique, Théâtre national de Strasbourg 1, rue du Général-Gouraud.

...x-Z, ...e Dunois.

Le collectif « Soyons raisonnable » présente Demandons l'impossible *jusqu'au 19 février, dans la salle de la rue Dunois, au n° 28, à 20 h. 30. Ex-Groupe Z en scission, il a décidé de radicaliser ses options en intégrant ses préoccupations théâtrales à l'actualité. Des personnages de tous les jours vivent des histoires d'amour, les histoires de cours d'immeuble, des histoires d'usine et de grèves... La vie de tous les jours.*

...rtre d'hier ...jourd'hui au TEP.

Grande presse, police parallèle, campagne électorale, antisoviétisme, manipulation de information... Et pourtant ...artre a écrit Nekrassov *en ...955. Cette satire burlesque a ...té créée par Jean Meyer au ...héâtre Antoine, puis par ...ubert Gignoux à Strasbourg ...1969. Les raisons pour lesquelles Guy Rétoré l'a inscrite ...programme du TEP (à ...artir du 7 février) sont claires. Le metteur en scène Georges ...erler dit qu'il voit tous les ...ersonnages comme les protagonistes d'une farce sinistre ...i renvoie chaque spectateur ...une réflexion sur ses aveuglements. Aujourd'hui, les conditions politiques de l'antisoviétisme ont changé. L'actualité principale se porte sur la ...ncentration de la presse ...tre les mains de quelques ...oupes, ce qui en facilite le ...ntrôle.*

...estions ... Brecht.

Les amis du Théâtre de Gennevilliers organisent le samedi ... février, dans la salle des ...résillons (41, rue des Grésillons), un débat autour de ...echt qui réunit la plupart ... metteurs en scène ayant ...nté des pièces du dramaturge allemand ou qui se réclament de lui : Guy Rétoré, ...rnard Sobel, Jean Jourdheuil, ...orges Lavaudant, etc.

...e même jour, au Théâtre ... Amandiers de Nanterre, a ... une rencontre-débat au... ...r de Peter Handke, à l'occasion de la représentation de ... gens déraisonnables sont en ... de disparition.

Théâtre

LE CHÊNE NOIR A BEAUBOURG

Nicole Aubiat, dame de Lumière

Le Chêne noir d'Avignon a envahi la salle du Centre Georges - Pompidou. Féerie aux lampions, cirque de rêve. Un homme gris interroge le passé. De sa mémoire naissent des masques de honte, des clowns éperdus qui soupirent une musique planante. Chansons d'amour - jamais, d'amour-mais oui. Fils rouges qui mènent à l'image d'une femme aux cheveux noirs. Ses longues jambes dans des bottes rouges dansent la liberté. *Dans sa voix vibrent* les sons graves de la vie : *Fantastic miss Madona.*

Cette femme qui semble venir de l'Orient mythique et s'appelle Nicole Aubiat est née en pays champenois, d'ancêtres, il est vrai, kabyles. Un jour, elle est partie vers le soleil, vers l'Algérie, et s'est arrêtée à Avignon.

« *Quand j'étais adolescente,* dit-elle, *j'écrivais et je disais des poèmes surréalistes dans des maisons de jeunes. Je voulais être chanteuse ou danseuse mais nous étions très pauvres. Mes parents ne pouvaient pas me payer le conservatoire, et puis ça n'était pas dans leurs habitudes culturelles. J'étais boursière, je faisais des études :* sciences-po, lettres. *Je suis partie.*

» *A Avignon, j'ai trouvé un boulot d'archiviste au Palais des Papes, il y avait un vieux bonhomme qui venait jouer du violon. J'allais traîner du côté du Théâtre des Carmes, chez Benedetto. Il ne m'a rien proposé, je suis orgueilleuse, je n'ai rien demandé. J'ai rencontré Gelas.* »

Elle ne l'a pas quitté. Ils travaillent ensemble, vivent ensemble, ils ont un enfant qui regarde gravement, sans être du tout effrayé, les grimages bariolés qui transforment sa mère en « dame de lumière ».

« *C'était en 1968 que j'ai rencontré Gelas,* dit Nicole, *et je ne voyais pas comment ça pourrait tourner. Je continuais mes études pour justifier ma bourse, mais j'étais mal dans ma peau, crispée, instable, neurasthénique. Je ne savais pas ce que je cherchais. Une longue crise d'adolescence. La société n'offre pas ce dont on rêve, on ne voit pas sa vie, alors c'est normal de déraper... Je suis entrée au* Chêne noir *en février 1969. Nous ne raisonnions pas l'avenir, nous étions encore des enfants. Nous n'avons pas changé, nous avons évolué. Il y a quelques années, le travail reposait surtout sur la fougue de chacun. Aujourd'hui, nous essayons d'être précis pour nous sentir plus libres sur scène, et rencontrer le public sans contraintes.*

» *Nous sommes plus lucides, nous voyons nos limites et nous essayons de trouver notre manière à nous de les faire reculer. Il s'agit de faire vivre, respirer, mûrir le groupe ensemble et non pas tel ou tel élément aux dépens des autres. Ce n'est pas si évident, on ne vient pas tous du même passé. Nous sommes attentifs aux critiques, mais nous ne pouvons pas grand-chose à l'égard des partis pris idéologiques. Nous avons, nous aussi, notre manière de voir le monde. Le théâtre nous sert à sauvegarder ce qui reste de magie, d'espoirs impossibles. Quand l'adulte renie son âme enfantine, il se dessèche. C'est là que notre travail est beau, il me semble. Il ne craint pas de faire appel à cette manière qu'ont les enfants d'aller à l'essentiel et de lui associer l'inhabituel.*

» *Pour moi le théâtre, c'est physique. C'est fait d'images de couleurs, de rythmes en transformation. C'est une alchimie. On y met sa vie en cause. Il ne peut pas transformer la réalité, il peut donner une dynamique d'éveil. L'acteur est là pour « servir les dieux », pour un voyage avec les spectateurs dans des paysages très beaux... Comme ceux de cette Algérie que je ne connaissais pas et qui me hantaient. J'aurais dû être nomade.* »

COLETTE GODARD.

★ *Fantastic miss Madona*, Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 14 février, 20 h. 30.

Musique

« LA FEMME SANS OMBRE » par Riber et Svoboda

Depuis les représentations de l'Opéra de Paris dans la réalisation de Lehnhoff et de Zimmermann que l'on espère bien revoir avec le retour de Bernard Lefort, on soupirait après cette Femme sans ombre *de Hugo von Hofmannsthal et Richard Strauss, qui est l'un des grands opéras du siècle. Le Théâtre de Genève vient de combler cette attente avec un magistral spectacle de Jean-Claude Riber et Josef Svoboda d'où l'on sort ému et « meilleur » comme de* la Flûte enchantée *à laquelle s'apparente cette œuvre rarement jouée en raison de l'extrême difficulté de sa réalisation et de la formidable distribution qu'elle exige.*

La Femme sans ombre *unit, en effet, les plus hautes qualités : un livret de poète, de moraliste et de philosophe, une atmosphère de conte populaire et de légende orientale, des personnages symboliques qui sont profondément incarnés scéniquement, une parabole de l'amour conjugal comme suprême sagesse.*

Et le premier adepte de cette lumineuse philosophie où nous convie le poète n'est autre que son musicien, Richard Strauss, dont on ne pouvait attendre, après Elektra, le Chevalier à la rose *et* Ariane à Naxos, *qu'il s'aventurât sur des chemins si différents de son hellénisme orgiaque et de son épicurisme viennois ; sa musique immense et merveilleuse où l'on entre sans peine tant elle est vivante, expressive, lyrique, s'élève pourtant jusqu'aux cimes non d'une sublimité métaphysique, mais d'une transparente spiritualité, d'une humanité charnelle et rayonnante.*

Car le sublime ici est de nous proposer une image de la vie, avec ses tentations et ses épreuves, orientée vers une sagesse qui n'est pas réservée aux purs et aux savants, car c'est bien au contraire de la terre et des plus humbles que vient l'exemple, avec la charité universelle du teinturier Barak qui donne la clé de l'amour. L'amour qui est abnégation, oubli de soi, ouverture totale et qui seul permet de revêtir l'ombre féconde de l'humanité, voici ce que découvrent les deux couples au terme d'un opéra initiatique, transfiguration moderne approfondie de la Flûte enchantée.

Jamais peut-être on n'avait donné une transcription aussi fidèle de cette ascension vers les cimes que les décors de Svoboda, dont le génie « alpestre » nous avait déjà valu ici même un sublime réveil de Brunnhilde. Tandis que la teinturerie de Barak n'est qu'une jolie aquarelle un peu anecdotique d'une crèche ouverte à tous les vents, la montée progressive des personnages s'inscrit dans une succession de tableaux admirables au long d'une montagne abrupte, par des escaliers et des portes, à travers des jardins persans, des prairies féerique, d'immenses fleurs de glace, des cheminées rocheuses jusqu'aux sommets où l'on découvre les étoiles et les nébuleuses, l'univers entier.

Mais non moins admirable est la transcription dans les personnages de cette vaste épopée humaine par Jean-Claude Riber. Chaque scène, chaque geste est à la fois saisi dans sa très simple humanité et dans sa signification mystérieuse, légendaire, comme dans cette musique transparente au lyrisme si profondément personnalisé que jamais on a l'impression de voir évoluer des archétypes sans âme et sans corps. Sans atteindre toujours à la suprême éminence des distributions parisiennes, celle de Genève est de grande qualité, avec surtout Eva Marton (l'impératrice), dont la voix, mal assurée au premier acte, rayonne indiciblement dans le final et dont le jeu silencieux dans la maison de Barak transcrit admirablement l'évolution qui se produit en elle ; Ruth Hesse, sombre et superbe nourrice ; Leif Roar, Barak, dont la présence scénique est peut-être en deçà de la voix parfaite et chaleureuse ; Joy McIntire, au contraire, superbe incarnation de la teinturière flamboyante et frustrée, à la voix trop perçante, proche du cri, dans une étoffe un peu fragile ; et Matti Kastu, l'empereur de belle prestance au riche timbre d'or, d'un charme un peu limité comme son personnage enfermé dans son égoïsme, en marge du drame dont il est l'enjeu. Mais il faudrait citer aussi les nombreux personnages secondaires excellemment typés dans un spectacle d'une rare et impressionnante homogénéité.

L'Orchestre de la Suisse romande est excellent sous la direction de Horst Stein, qui a retrouvé les transparences et la subtilité d'un Boehm sans en avoir tout à fait le rayonnement suprême.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Théâtre de Genève, dernières représentations les 3 et 6 février.

DES CONCERTS A L'HOTEL DE VILLE

Organiser des concerts dans le salon des Arcades et des expositions de peinture dans la salle Saint-jean : tel est le but que s'est fixé l' « association pour la promotion des arts à l'Hôtel de Ville » que préside Mme Jacques Chirac, l'épouse du maire de Paris. Cette association qui a été présentée par sa présidente, mercredi 1er février, veut « *donner à l'Hôtel de Ville un rôle actif dans la vie culturelle de la capitale et faire connaître à un large public des jeunes artistes de talent* ». L'association organisera donc périodiquement, en soirée et en semaine, à la mairie, des concerts et des expositions. L'entrée sera gratuite.

La première manifestation prévue est un concert le 6 février à 20 h. 30. Au programme : Mozart, Chopin, Debussy et Honegger.

Cinéma

« Le Bois de bouleaux » d'Andrezj Wajda

Chuchoter, au lieu de crier

Stanislaw, un jeune homme tuberculeux, sorti d'un sanatorium de Suisse, vient s'installer chez son frère aîné. Boleslaw, qui est garde forestier, *veuf et père d'une petite* fille. Il y achèvera ses jours, après *une liaison, toute sexuelle, avec une* robuste paysanne. La Pologne, ici, c'est un bois de bouleaux, une maison isolée, une petite ville des environs de Varsovie, tout juste entrevue.

De la part d'Andrezj Wajda qui, depuis 1955, n'a cessé de se pencher sur le passé et le présent historiques *de son pays, de Wajda, cinéaste de* fresques sociales (la dernière, *l'Homme de marbre,* histoire d'un ouvrier modèle des années 50, a *provoqué des remous politiques en* Pologne et n'est toujours pas « exportée » depuis que les autorités ont refusé de l'envoyer au dernier Festival de Cannes), ce sujet intimiste surprend. Réalisé en 1970 pour la télévision polonaise, puis exploité dans les salles de cinéma, *le Bois de bouleaux* se situe à part.

« *D'habitude, dans mes films,* dit Andrezj Wajda, *je n'ai pas le temps de regarder la nature. La nouvelle de Jaroslaw Iwaszkiewicz, un écrivain très important de notre littérature nationale, m'en a donné l'occasion. Ecrite en 1930, elle est, en fait, intemporelle. Elle est très belle, très riche psychologiquement. L'idée que la nature est une force panthéiste recréant de la vie à partir de la mort, m'est chère. J'aurais pu aller simplement dans une forêt de bouleaux et la contempler pour moi-même. Mais je ne peux arriver à bien comprendre quelque chose — en ce cas, les rapports de la nature avec l'homme — qu'en tournant un film. Il faut que je puisse montrer aux autres ce que je ressens, ce que je découvre. Et puis, après avoir tourné beaucoup de films sur les grands événements et les confrontations d'idées, je me demandais, à cette époque, si j'étais capable de réaliser une petite histoire, en chuchotant au lieu de crier.* »

Le Bois de bouleaux c'est, en effet, le chuchotement d'une nature mourant l'hiver pour renaître au printemps, berçant la vie, la mort et les passions des hommes. Concrète avec *les bouleaux, les champs* et l'eau, elle est allégorique avec la *femme, Malina, dont* la sensualité boit les dernières forces de Stanislaw et suscite la jalousie de Boleslaw, déjà rongé de doutes à l'égard de sa femme morte. Et Malina, la paysanne, enseigne finalement une sorte de sagesse épicurienne.

Or, même avec cette « petite histoire », Wajda reste un grand romantique dans le raffinement et les éclats brusques de ses images où les visages sont parfois marqués d'hallucination et d'irréalité. Le vieux lien qui unit l'érotisme à la mort est empreint ici d'un symbolisme esthétique.

« *J'ai utilisé une clé plastique qui n'est pas la nouvelle : la référence aux peintures de Malczewski, artiste du début du siècle. J'aime beaucoup deux tableaux de lui. L'un,* le Puits *empoisonné, représente une femme assise au bord d'un puits. L'autre (on le voit dans la maison forestière), représente une femme, avec une faux, au milieu d'une nature très douce. Je m'intéresse au côté symboliste de Malczewski, mais aussi à sa façon particulière d'utiliser la couleur.* »

Ainsi Malina, avec ses cheveux *blonds, son visage qui a la couleur* lisse d'une coquille d'œuf, apparaît-elle, *faux en main,* avant de sourire, toute laiteuse et les bras chargés de fleurs jaunes des champs. C'est elle qui, de près ou de loin, influe esthétiquement, poétiquement sur le récit. C'est à partir d'elle que s'expriment les états d'âme des deux frères et leurs rapports avec le cycle naturel de la vie et de la mort. *Mais* ce film prodigieusement beau (directeur de la photographie, *Zygmunt Samosiuk) est animé d'une* violence contenue, fait apparaître *d'une manière émotionnelle les sen*timents intérieurs des deux frères, Stanislaw qui cherche, jusqu'au bout, à faire vivre son corps ; Boleslaw dont le désarroi, le désespoir éclatent lorsqu'il brutalise sa fille pour qu'elle lui témoigne un peu d'amour. En méditant sur la mort, Wajda a exprimé la même foi en la vie que dans ses œuvres historiques. Son chuchotement ressemble à ses cris. *Et la fillette vêtue de noir qui, à la* fin, resplendit dans une robe blan*che près de son père apaisé, c'est* encore la Pologne, sa Pologne.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

■ **Le cinéaste Roman Polanski,** libéré le 27 janvier après un séjour de quarante-deux jours à la prison de Chino (« le Monde » daté 29-30 janvier), est arrivé en Grande-Bretagne le mercredi 1er février, le jour même où il devait comparaître devant le tribunal de Santa-Monica pour entendre le verdict définitif. Roman Polanski est poursuivi pour « relations sexuelles illégales avec une mineure ». Son avocat a obtenu un délai de dix jours pour persuader son client de retourner de son propre gré aux Etats-Unis, où il est placé sous mandat d'arrêt. Selon certains de ses proches, il assisterait samedi soir à Paris à la remise des Césars du cinéma.

« Emmanuelle 2 » de Francis Giacobetti

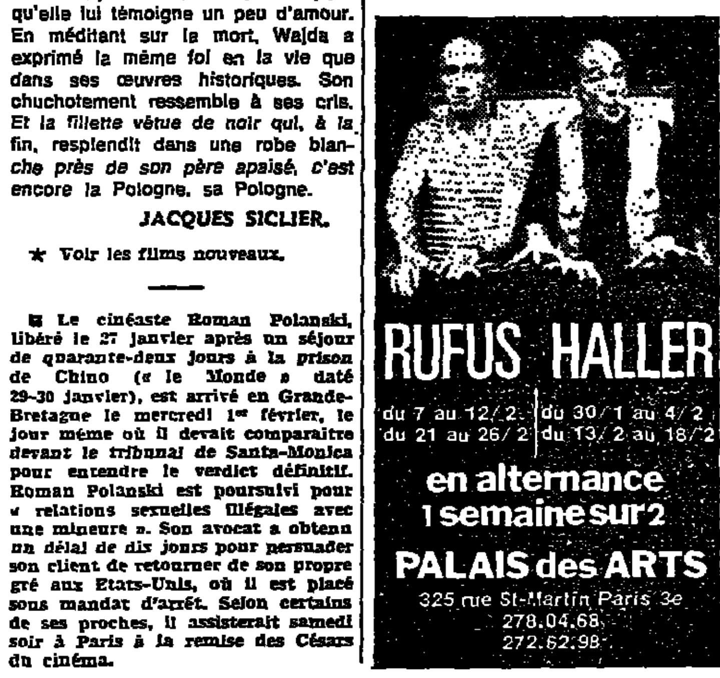
Emmanuelle est libre. Emmanuelle choisit *qui elle veut. Une femme,* un Blanc, un Noir, un tatoué, un Blanc, une vierge, trois Blancs (jamais de Jaune). Emmanuelle aime son mari, ce n'est pas incompatible, *au contraire. Lui, de son côté, fait* des prouesses dans l'eau.

Emmanuelle avait eu son apprentissage d'objet dans le précédent film. Dirigée par Francis Giacobetti, elle sait maintenant se défendre, au nom du plaisir et de l'avenir des femmes. *Parfaitement bisexuelle (ce que son* mari n'est pas, puisque « Emmanuelle 2 » s'adresse aux hommes), elle donne des leçons à chacun et à chacune. Encore un progrès : les *Asiatiques ne violent plus.*

Le réalisateur avait protesté contre la *classification « X ».* Rien de moins pornographique en effet que ces corps silencieux, pleins et déliés, tout lisses et tout bronzés, sans sexe apparent. Ce n'est pas tellement érotique *non plus, à moins* qu'on aime la gymnastique. Ce n'est pas grand-chose, ça se passe à Hongkong, c'est quand même un magazine de luxe pas trop cher.

Cl. D.

■ **Le saxophoniste Gregory Herbert, qui avait joué avec le quin*tette* Miles Davis, puis avec Duke Ellington, est mort par overdose d'héroïne dans la nuit du 30 au 31 janvier, quelques heures après un concert donné à Amsterdam. Gre*gory Herbert avait rejoint le groupe* Blood Sweat and Tears il y a quelques mois.**







SPECTACLES

théâtres

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 2 février

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Giselle.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ?
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Meurtre dans la cathédrale. — Salle Gémier, 20 h. 30 : Candide.
Odéon, 20 h. 30 : l'Oncle Vania.
Petit Odéon, 18 h. 30 : les Inquiétudes de M. Delumeau.
Petit TEP, 20 h. 30 : Francis Lemarque.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Fantastic Miss Madona.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Récital Jean Sommer ; 22 h. 30 : le Dernier Eden.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Marie-Paule Belle.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Charlie Mac Death ; Amour maternel.
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes. — La Resserre, 21 h. : Britannicus. — Grande salle, 21 h. : les Pâques à New-York.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Cripure.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 22 h. 30 : Entretiens avec le prof. Y. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Maison de l'Allemagne, 20 h. 45 : le Bleu du ciel.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 20 h. 30 : le Fou et la Nonne.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : l'Eden Cinéma. — Petite salle, 20 h. 30 : les Portes du soleil.
Palais des arts, 18 h. 30 : les Jeanne ; 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Adieu Supermac.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Renaissance, 21 h. : Cuarteto Cedron.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 15 : les Dernières Clientes.
Théâtre Campagne-Première, I, 21 h. 30 : Par-delà les marronniers.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Marie Octobre.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Chanson arabe ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Just Hamlet.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Derniers Hommes.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : les Prersmol et Kie.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Nefertiti.
Théâtre Saint-Médard, 20 h. : Cendrillon.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Baroufe à Chioggia.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Tristan-Bernard, 21 h. : Oï Peppina.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : Seule dans la boîte ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. : Du Pecnot Story.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Alex Métayer ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : les Autruches.
La Bretonnerie, 21 h. : C'est pour de rire.
Café d'Edgar, 20 h. 30 : Douby ; 22 h. : Popeck. — II, 22 h. 30 : Le bruit qui court.
Café de la Gare, 20 h. 30 : le Grand Orchestre du Splendid ; 22 h. : Plantons sous la suie.
Campagne-Première, I, 20 h. 30 : Arnaque 77. — II, 20 h. : la Matriarche ; 21 h. : Parade.
Le Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : la Cruche enchantée.
Coupe-Chou, 22 h. : les Frères ennemis ; 22 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : A. Sachs ; 22 h. : Fromage ou desserts ; 23 h. 30 : Dzi Croquettes.
Le Fanal, 18 h. 30 : B. Arnac ; 20 h. 45 : le Président.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : J.-P. Sentier.
La Mama du Marais, 19 h. 45 : Copain copain à Miami ; 20 h. 45 : Aquilon et Zéphir.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : Mama Bea Tekielski ; 22 h. 15 : Alain Meilland.
Petit Bain - Novotel, 21 h. : Valérie Bellet ; 22 h. 30 : D. Wetterwald.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Le Plateau, 20 h. 30 : Rosine Favey ; 22 h. : Green et Lejeune.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 22 h. 30 : la Goutte.
Le Sélénite, I, 20 h. : Huis clos ; 21 h. : Grivoisons ; 22 h. 30 : les Franczozos. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : M. Satsu ; 22 h. 30 : Ah ! les petites annonces.
Au Tout-à-la-Joie, 20 h. 30 : Je vote pour moi ; 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes
La Veuve Pichard, 20 h. 15 : Renaud.
La Vieille Grille, I, 18 h. 30 : M. Gourge ; 20 h. 30 : Tiempo argentino ; 21 h. 45 : Soli-loques. — II, 22 h. : Rectangle blanc ; 23 h. : M. Legoubee.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Porgy and Bess.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir, on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Aux ânes citoyens.
Dix-Heures, 22 h. : Mars ou crève.

Les théâtres de banlieue

Bures-sur-Yvette, M.J.C., 21 h. : la Célestine.
Chelles, C.C., 20 h. 30 : la Cruche cassée.
Clichy, ARC, 20 h. 30 : la Voix de la tendresse ; Toi l'Indien (danse).
Courbevoie, Maison pour tous, 21 h. : G. Parmentier (Chopin).
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Tambours dans la nuit.
Montreuil, Théâtre, 20 h. 30 : l'Assommoir.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 21 h. : Les gens déraisonnables sont en voie de disparition.
Palaiseau, Ecole polytechnique, 20 h. 30 : T. Prevos, J. Dupouy, M. Geliot (Leclair, von Dittersdorf, Bay, Lemeland, Fauré, Debussy).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : le Petit Mahagonny.
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : la Fortune de Gaspard.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Amphitryon 38.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Roméo et Juliette.

Les concerts

Le Lucernaire, 19 h. : D. N'Kaova et J. Vandeville, piano et hautbois (Bach, Poulenc, Hindemith, Schumann).
Salle Gaveau, 21 h. : Quatuor de Prague (Haydn, Janacek, Ravel).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. S. Baudo (Messiaen, Wagner).
Salle Cortot, 20 h. 30 : Piano et chant (Villa-Lobos, Santoro).
Salle Rossini, 20 h. 40 : Ensemble d'ondes de Paris (Jolivet, Messiaen, Murail).
Salle Pleyel, 21 h. : W. Kempff (Schubert).
Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : P. Mariétan et P.-A. Gette (électro acoustique).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique et Chœurs de Radio France, dir. M. Atzmon (Weber, Schubert).
Eglise Saint-Merri, 20 h. 30 : Choral du Marais (Mozart).

Jazz, pop', rock et folk

Palais de la découverte, 19 h. 30, 20 h. 45, 22 h. : Laserium, rock.
Musée d'art moderne, 20 h. 30 : J.-L. Viale, J. Gourley, R. Urtreger, G. Rover.
Gibus, 22 h. 30 : Jean Robinson.
Stadium, 21 h. : Noah Howard Quartet.

La danse

Palais des sports, 20 h. 15 : Roméo et Juliette.
Centre Mandapa, 21 h. : Danse masquée de Bali.

cinémas

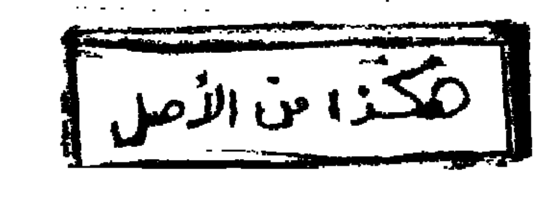
(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : le Cabinet du docteur Caligari, de R. Wiene ; Nosferatu le vampire, de F.W. Murnau ; 18 h. 30 : Dada et le surréalisme ; 20 h. 30 : les Portes de la nuit ; 22 h. 30 : la Femme et le Pantin, de J. von Sternberg.

Les exclusivités

A BIENTOT LA CHINE (Ch., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40 ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cinévog, 9e (874-77-44) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; La Clef, 5e (337-90-90.
ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42.
ARRETE TON CHAR... BIDASS (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32 ; Capri, 2e (508-11-69) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.), en soirée Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) Richelieu, 2e (233-56-70) ; Normandie, 8e en matinée ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (3[illegible]-41-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (38[illegible]-41-46).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES BASKETS SE DECHAINENT (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Omnia, 3e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08).
CINEMA CHINOIS (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : jours pairs : les Fleurs rouges du Tienchan ; jours impairs : les Pionniers ; Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) : jours pairs : le Détachement féminin rouge ; jours impairs : le Torrent de la révolution.
COURS APRES MOI, SHERIF (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
CROIX DE FER (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; George-V, 8e



SPECTACLES

(225-41-46) : v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; ABC, 2e (236-55-54); Rio-Opéra, (2e) (742-82-54) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

DE L'AUTRE COTE DE MINUIT (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f.: UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

DIABOLO MENTHE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Galerie Point-Show, 8e (225-67-29) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

EMMANUELLE II (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90),

Les films nouveaux

LE BOIS DE BOULEAUX, film polonais d'A. Wajda. V.O. : Quintette (5e) (033-35-40) ; Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14).

LES LIENS DU SANG, film français de Ch. Chabrol (*). V. A. : U.G.C. Danton (6e) (329-42-62) ; Biarritz (8e) (723-69-23). V.F. : Cinémonde-Opéra (9e) (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon (12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins (13e) (331-06-19) ; Mistral (14e) (359-52-43) ; Convention Saint-Charles (15e) (579-33-00) ; Bienvenuë-Montparnasse (15e) (544-25-02) ; Murat (16e) (288-99-75) ; Secrétan (19e) (206-71-33) ; les Images (18e) (522-47-94)

ET VIVE LA LIBERTE, film français de S. Korber : Richelieu (2e) (233-56-70) ; Cluny-Palace (5e) (033-07-76) ; Ambassade (8e) (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13) ; Gaumont-Sud (14e) (331-51-16) ; Cambronne (15e) (734-42-96) ; Wepler (18e) (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74)

L'OR ETAIT AU RENDEZ-VOUS, film américain de A. Lazarus V.O. : Cluny-Ecoles (5e) (033-20-12) ; Ermitage (8e) 359-15-71). V.F. : Rex (2e) 236-83-93) ; U.G.C. Gobelins (13e) (331-06-19) ; Miramar (14e) (326-41-02) ; Mistral (14e) (539-52-43)

AU-DELA D'UN PASSE, film musical américain de Neil Young V.O. : Vidéostone (6e) (325-60-34)

Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Max Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-69-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Monparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

ETNA (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 14 heures.

FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

FEMININ PLURIEL (Brés., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.

LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Vendôme, 2e (073-97-52), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'HERETIQUE (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (326-41-02), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Lord Byron, 8e (225-04-22), Paris, 8e (359-53-99), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

JE SUIS UN AUTARCIQUE (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)

JESUS DE NAZARETH (Première partie) (It.-Ang.) v. Ang. + v.f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; v. Ang. : Panthéon, 5e (033-15-04) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) (Sam. en v.f ; v.f : Madeleine, 8e (073-56-03).

MAC-ARTHUR, LE GENERAL REBELLE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24)

MEMOIRE COMMUNE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90).

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Cambronne, 15e (734-42-96)

MON « BEAU » LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77); Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

MORT D'UN POURRI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

NEUF MOIS (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) Paris 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Studio Rivoli, 4e (272-95-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Ternes, 17e (380-10-41).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Olympic, 14e (542-67-42) : v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LES OISEAUX DE NUIT (Fr.) (*) : Action Christine, 6e (325-85-78).

ON PEUT LE DIRE SANS SE FACHER (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70).

LA PART DU FEU (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97); Biarritz, 8e (723-69-23); Caméo, 9e (770-20-89) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

PAULINE ET L'ORDINATEUR (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; J. Renoir, 9e (874-40-75).

PERDITION (Brés., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.

LES PETITS CALINS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e 797-02-74)

POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23)

PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62); Biarritz, 8e (723-69-23); Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17); Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE (Alg.-Egypt. v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98). H. sp. : Studio Logos, 5e (033-26-42).

SECRETE ENFANCE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81)

LA 7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88).

TENDRE POULET (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62)

UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)

UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 14e (522-37-41)

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

VOYAGE EN CAPITAL (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42) H. sp.

Les grandes reprises

L'AIGLE A DEUX TETES (Fr.), La Pagode, 7e (750-12-15).

ALICE DANS LES VILLES (All., version Am.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT ((A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16)

LA DERNIERE FEMME (Fr.) (**) : André-Bazin, 13e (337-74-39)

LES DOUZE SALOPARDS (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58) H. Sp.

LE DICTATEUR (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71)

LES DIEUX ET LES MORTS (Brés., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.

EASY RIDER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

FAHRENHEIT 451 (Ang., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44)

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

FUNNY GIRL (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

MON ONCLE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Le Ranelagh, 16e (288-64-44).

MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

1900 (première et deuxième parties) (It., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mardi).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

Les festivals

H. HAWKS (v.o.) : Action-La Fayette 9e (878-80-50) : l'Impossible M. Bébé.

D. SCHMID : Studio Galande 5e (033-72-71) : Cette nuit ou jamais.

LE CINEMA FRANÇAIS, UN REGARD DIFFERENT : Action-République, 11e (805-51-33) : Anatomie d'un rapport ; les Contrebandiers.

FESTIVAL DU RIRE : Bilboquet, 6e (222-87-23), en alternance : le Frère le plus fûté de Sherlock Holmes, Un éléphant, ça trompe énormément, la Dernière Folie de Mel Brooks, Mon oncle, les Vacances de M. Hulot, Jour de fête

FANTASTIQUE (v.o.) : Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : la Femme reptile ; 15 h. 30 : les Sorciers de la guerre ; 17 h. : le Voyage fantastique ; 18 h. 45 : Théâtre de sang ; 20 h. 30 : l'Abominable docteur Phibes, 22 h. : le Retour de l'abominable docteur Phibes ; 23 h. 30 : la Nuit des vers géants.

F. ASTAIRE (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Born to dance.

STUDIO 28, 18e (606-08-40) : Nous sommes tous des juifs arabes en Israël.

M. DURAS, le Seine (5e) (325-95-99) : 12 h. 20 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter ; 16 h. 30 : le Camion

LES ROIS DU THRILLER (v.o.) : Olympic (14e) (542-67-42) : le Coup de l'escalier.

COMEDIES AMERICAINES (v.o.) Olympic (14e) (542-67-42) : la Vie privée de Sherlock Holmes.

TENDANCES DU CINEMA AMERICAIN CONTEMPORAIN (v.o.) Action Lafayette (9e) (878-80-50) : le Convoi sauvage.

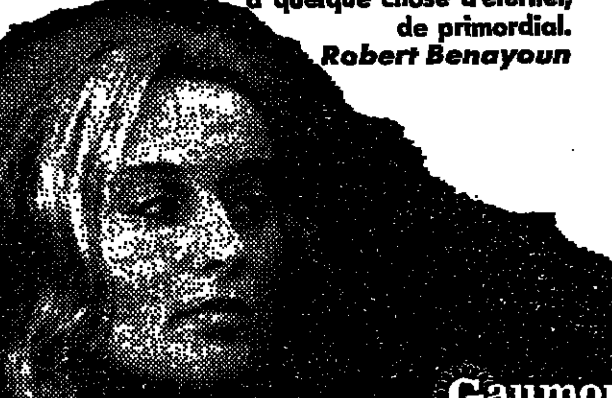
BOITE A FILMS (17e) (754-51-50) : I : 13 h. (+ V. et S. à 0 h. 30) : Easy Rider ; 14 h. 40 : Cinq pièces faciles ; 16 h. 15 : Jeremiah Johnson ; 18 h. 15 : Nos plus belles années ; 20 h. 15 : Frankenstein Junior ; 22 h. 15 : Un tramway nommé désir.
II : 13 h. : Let it be ; 14 h. 30 : The Yellow Submarine ; 16 h. : le Lauréat ; 17 h. 45 : En route pour la gloire ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the paradise ; V. et S. à 0 h. 15 : Délivrance.

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

CHATELET-VICTORIA (v.o.) (508-94-14) : I : 13 h. 30 : le Crépuscule des dieux ; 16 h. 30 (+ V. à 0 h. 15) : Taxi driver ; 18 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 20 h. 30 (+ S. à 0 h. 15) : Cabaret ; 22 h. 40 : A bout de souffle
II : 14 h. : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; 16 h. : la Ballade de Bruno ; 18 h. : la Dentellière ; 20 h. : Duellistes ; 22 h. : Rosemary's Baby ; V. et S. à 24 h. : A l'Est d'Eden.









RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 2 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 15, M. Neige ; 19 h. 45, Émission réservée aux formations politiques : la majorité (le C.D.S.) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : La filière ; 21 h. 30, Magazine : L'événement. (Face à face entre M. Michel d'Ornano, membre du bureau politique du P.R., ministre de la culture et de l'environnement, et M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national du P.S., maire de Lille) ; 22 h. 30, Allons au cinéma.

23 h. 5, Patinage artistique : Championnat d'Europe (Libres messieurs, à Strasbourg).

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Messieurs les jurés : L'affaire Servoz, réal. A. Michel, scén. Youri.

Inculpé pour le meurtre d'un jeune homme, Jean-Pierre Servoz (Jean-François Pistorio), ne nie pas avoir été l'agresseur, mais prétend avoir agi sous le coup de la drogue.

22 h. 25, Légendaires : L'autre Saint-Yves, réal. H. Baslé.

Croyances bretonnes en un saint de justice, allié des pauvres contre les riches.

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h., Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Mouvement des démocrates ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : LE DETECTIVE, de G. Douglas (1968), avec F. Sinatra, L. Remick, J. Bisset, R. Meeker, J. Gluckman, H. MacMahon (rediffusion).

Un policier new-yorkais, parfaitement intègre, se heurte, au cours d'une enquête difficile, au vice, à la corruption, à des scandales étouffés. Il se trouve manipulé.

Turpitudes et mauvaise conscience de la société américaine dans un film noir au style vigoureux.

22 h. 20, Journal.

22 h. 40, Magazine : Un événement.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Lerouge ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Le Rêve du rat », d'Yves Heurte, réal. J.-J. Vierne ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; 22 h. 35, Journal de voyage au Québec ; 23 h. 15, Entretien avec Pierre Tal Coat.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Itinéraire musical de Clara Haskil.

20 h. 30, Cycle musiques sacrées... en direct de l'église Saint-Germain-des-Prés, nouvel orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, dir. M. Atzmon avec S. Armstrong, B. Egel, D. Randall, R. Lloyd : « Messe en la bémol majeur D 678 » (Schubert), « Messe en sol majeur » (Weber) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Actualité de la musique traditionnelle ; 0 h. 5, France-Musique la nuit.

VENDREDI 3 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

11 h. 58, Championnat du monde de ski (slalom spécial dames) ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Jeu : Réponse à tout ; 14 h. 5, Emission pédagogique ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : De doux dingues, de J. Carole, avec J. Le Poulain, M. Pacome, F. Bruno, C. Allary, G. Descrières.

Un homme raisonnable se voit pris dans le tourbillon d'une famille « impossible ». Sa raison chancelle.

22 h. 30, Patinage artistique : Championnat d'Europe (Danse, à Strasbourg).

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

9 h. 55, Championnat du monde de ski : slalom spécial dames (première manche, reprise à 11 h. 25 pour la seconde manche).

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h., Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série française : Le chirurgien de Saint-Chad (rediffusion) ; 16 h. 5, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : Hommage à Jean Nocher, réal. J.-J. Bloch (avec MM. Maurice Schumann, Lucien Neuwirth, Alain Bombard).

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Les Eygletière ; 21 h. 35, Apostrophes : Le roman en liberté.

Avec MM. Félicien Marceau (le Roman en liberté), *Andrzej Kusniewicz* (le Roi des deux Siciles), *Jules Roy* (le Désert de Retz) ; *F.-O. Rousseau* (le Regard du voyageur) ; *P. Bouchard* (Romanciers à treize ans) ; *et Mme Ch. Arnoty* (le Bonheur d'une manière ou d'une autre).

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, FILM (ciné-club) : WHITE ZOMBIE, de V. Halperin (1932), avec B. Lugosi, M. Bellamy, J. Cawthorn, R. Freizer (v.o. sous-titrée. N.).

Une jeune Américaine vient à Haïti pour se marier. Un planteur, amoureux d'elle, la fait transformer en « morte qui marche » par un inquiétant sorcier.

Une performance de Bela Lugosi, sombre génie du mal dans un film qui doit plus au romantisme noir qu'aux effets habituels du fantastique hollywoodien. Œuvre rare.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h., Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La C.F.T.C. (la Confédération française des travailleurs chrétiens) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Série documentaire : La qualité de l'avenir (Les batailles du quotidien, cinquième partie), d'E. Leguy et F. Willaume ;

21 h. 30, Enquête : Les maîtres d'œuvre (Sur cette pierre, je bâtirai), de J. Lallier et M. Tosello, réal. J. Arbois et D. Page.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Le Cœur violé », d'Henri Bonnier ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent

16 h., Les pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « Le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Le Rouge ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Relecture : Pierre Louys, par H. Juin ; 21 h. 30, Musique de chambre ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; 22 h. 35, Journal de voyage au Québec ; 23 h. 15, Entretien avec Pierre Tal Coat.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento ; 14 h. 30, Triptyque ; 15 h. 32, Musiques d'ailleurs : Brésil (Oliveira, Dos Santos, Villa-Lobos) ; 17 h., Postlude ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Itinéraire musical de Clara Haskil.

20 h., Cycle d'échanges franco-allemands... Orchestre symphonique de Sudwestfunk, dir. K. Stockhausen, avec S. Stephens, clarinette : « Concerto pour clarinette et orchestre en la majeur » (Mozart), « Formel » et « Jubilämm » (Stockhausen) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit : *grands crus*.

LES FILMS AU PETIT ÉCRAN : TF 1 ET ANTENNE 2 CONDAMNÉS POUR NON-RESPECT DE LEURS ACCORDS

● *Pour n'avoir pas respecté des engagements pris en janvier 1975 portant sur la limitation du nombre de films diffusés à la télévision (le Monde du 23 décembre 1977)*, TF 1 et Antenne 2 ont été condamnés par la première chambre civile du tribunal de Paris, le mercredi 1er février, à verser respectivement à l'Union syndicale des artistes (autonome) 50 000 F et 30 000 F à titre de dommages-intérêts.

Le tribunal a considéré que TF 1, en diffusant cent cinquante films en 1976 et cent trente-cinq en 1977, a contrevenu à la promesse écrite de M. Jean-Louis Guillaud, président-directeur général de la société, en date du 7 février 1975 de limiter la diffusion à cent vingt-cinq films par an. La première chambre civile a, d'autre part, estimé que l'engagement écrit de M. Marcel Jullian, alors président d'Antenne 2, le 25 janvier 1975 de réduire la diffusion à cent dix films en 1976 et cent en 1977 sur Antenne 2 n'avait pas été tenu (la seconde chaîne a en effet programmé cent vingt-sept films en 1976 et cent quatorze en 1977).

D'autre part, la première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par M. Justafré, a examiné, mercredi 1er février, une action engagée par l'Union syndicale des artistes contre TF 1, pour violation des dispositions réglementant les nouvelles diffusions d'émissions en cas de grève (dispositions définies par l'article 24 du protocole de l'O.R.T.F., dont les effets avaient été reconduits jusqu'au 31 décembre 1976). Le 31 décembre 1976, en effet, l'opérette *Ta bouche* avait été diffusée sur TF 1 sans le consentement des artistes concernés.

D'une chaîne à l'autre

FR 3 : SIGNATURE DES CONVENTIONS COLLECTIVES « RÉACTUALISÉES »

● Un accord est intervenu le 1er février entre la direction de FR 3 et l'ensemble des syndicats des personnels techniques, administratifs et de production de la chaîne sur les textes « réactualisés » de la convention collective. *Les dispositions qui entrent, de ce fait, en vigueur pour deux ans,* après quatre mois de négociation comportent, selon un communiqué de la direction, *« des améliorations très sensibles dans le domaine social, dans celui des rémunérations, des fonctions et des carrières ».*

La C.F.D.T. convient, pour sa part, d' *« une amélioration sensible »*, mais demande l'ouverture de nouvelles négociations, aucun accord n'étant, selon le syndicat, intervenu sur *« les conditions de travail, les congés-formation, les dispositions spécifiques à l'outre-mer et la situation juridique des personnes payées au cachet ».*

Rappelons que ce texte était le dernier à ne pas avoir été signé dans l'ensemble des nouvelles sociétés issues de l'O.R.T.F.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 2 FEVRIER

— Un débat oppose *MM. Pierre Mauroy*, membre du secrétariat national du P.S., et *Michel d'Ornano*, ministre de la culture et de l'environnement, membre du bureau politique du parti républicain, au cours du magazine « Spécial événement » sur TF 1, à 21 h. 30.

VENDREDI 3 FEVRIER

— Un débat sur l'éducation réunit *M. René Haby*, ministre de l'éducation, *Mme Alice Saunier-Seïté*, ministre des universités, *MM. Louis Mermaz*, membre du secrétariat national du P.S., *Pierre Juquin*, membre du comité central du P.C., sur Europe 1, à 19 heures.

— *MM. Alain Peyrefitte*, garde des sceaux, ministre de la justice, et *Pierre Mauroy*, membre du secrétariat national du P.S., participent à un débat : « Mars 1978, est-ce un choix de société ? » sur France-Inter, à 19 h. 15.

● RECTIFICATIF. — Après la publication (dans *le Monde* du 27 janvier) de l'information selon laquelle, les personnels de Télédiffusion de France (T.D.F.) ayant obtenu satisfaction, le préavis de grève déposé par la C.F.D.T. pour le jeudi 26 janvier a été levé, le Syndicat national de radio et de télévision C.G.T. nous demande de préciser que *« l'ensemble des organisations syndicales représentatives à T.D.F. avaient participé aux négociations ». « Les revendications qui ont obtenu satisfaction ont été formulées de longue date par notre organisation, et elles étaient parfaitement connues de la direction, ainsi que des autres organisations syndicales de T.D.F. »*, nous écrit la section C.G.T. de T.D.F.

CARNET

Naissances

— M. François BESSON-LEAUD et Mme, née Elisabeth Mouton, sont heureux d'annoncer la naissance de

Pierre-Yves,

le 17 janvier 1978.

34, rue de la Porte-de-Bourgogne, 08000 Charleville-Mézières.

— Hélène et AYIVI KOVI COSME partagent avec Ayélé Louisiane la joie d'annoncer la naissance de

Ayité Mawuénya Oswald,

né le 2 janvier 1978

3, square du Rhône, 75017 Paris.

— Monique et Gérard LASNEL, Alexandre et Marianne sont heureux d'annoncer la naissance de

Adrien,

le 30 janvier 1978.

« Le Robillard », Lieury, 14170 Saint-Pierre-sur-Dives.

Mariages

Michèle GAY
et
Jean-Luc LEPINE

sont heureux de faire part de leur mariage qui aura lieu à Aix-en-Provence le samedi 4 février.

Le samedi 4 février.

Décès

— Mme Bobkowski dit « Bob », a la douleur d'informer du décès de son cher époux

David BOBKOWSKI (Bob)

survenu le 1er février 1978, en son domicile, 10, rue Brown-Sequard, Paris-15e.

Les obsèques auront lieu vendredi 3 février 1978, à 9 h. 30, départ de la maison mortuaire, et à 9 h. 45, cimetière de Bagneux-Parisien (porte principale).

Cet avis tient lieu de faire-part.

De la part de :
Mme Bobkowski,
Et de toute la famille à :
Paris, Israël, Etats-Unis.

— La direction et le personnel de l'Agence des Voyages Europa, 46, rue de Rivoli, Paris-4e, ont le regret de faire part du décès de leur très cher collaborateur et ami

M. David BOBKOWSKI
(dit Bob),

survenu le 1er février 1978, en son domicile, 10, rue Brown-Sequard, Paris-15e.

Départ de la maison mortuaire à 9 h. 30 et, à 9 h. 45, au cimetière de Bagneux-Parisien (porte principale).

— L'U.E.R. des sciences de l'université de Limoges a la tristesse de vous faire part du décès de

Mlle Jeanne GAULTIER du MARACHE,
professeur à l'Université,

survenu le 29 janvier 1978.

La cérémonie religieuse aura lieu à Limoges, le vendredi 3 février, à 14 h. 30, en l'église Sainte-Thérèse, avenue des Ruchoux.

— Mme André George,
M. et Mme Jean Idrac, leurs enfants et petits-enfants,
Mme François Idrac, ses enfants et petits-enfants,
Mère Hélène Idrac, religieuse bénédictine,
Mlle Germaine George,
ont *la douleur de faire part du* décès de

M. André GEORGE,
officier de la Légion d'honneur,
à titre militaire,
croix de guerre,
officier des Arts et Lettres,

leur époux, beau-père, grand-père, oncle et parrain, pieusement décédé le 27 janvier 1978 à Gargas, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Le service religieux a été célébré à *Gargas (Haute-Garonne), le samedi* 28 janvier 1978, à 15 heures, dans la plus stricte intimité familiale.

Château de Gargas, 31620 Fronton.
21, rue Gutenberg, 92100 Boulogne.
Monastère Notre-Dame-de-la-Paix, 9, rue des Bénédictins, 8.600 Menin, Belgique.
166, rue d'Alésia, 75014 Paris.

— Mme Guy Hirsch et sa fille,
Ainsi que toute sa famille,
Les Editions Klincksieck dont il était le fidèle collaborateur depuis vingt-sept ans,
font part du décès de

M. Guy HIRSCH,
médaille des évadés,
médaille des internés résistants (Guy Sorel à Miranda et Pampelune),
croix du combattant volontaire 1939-1945,
médaille du combattant volontaire de la Résistance,
ancien des Forces françaises libres 2e D.B.,
croix de guerre avec étoile de bronze 1939-1945,
Presidential Unit Citation,

décédé le 30 décembre 1977, à l'âge de cinquante-sept ans, en son domicile, 100, quai de la Rapée, 75012 Paris.

Les obsèques ont eu lieu le 3 janvier 1978, au cimetière du Montparnasse.

— Mme Louis Leprince,
M. et Mme Jacques Leprince et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Sager et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Bourdeaux,
ont la douleur de faire part du décès de

M. *Louis* LEPRINCE,

survenu le 1er février dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 4 février, à 15 h. 45, en *l'église Notre-Dame* d'Auteuil.

21, avenue Théophile-Gautier, 75016 Paris.
Résidence des Bastides, Les Caraïbes, Chemin des Combes, 06600 Antibes.

— Nous apprenons le décès, survenu le mardi 31 janvier à Paris, du

contre-amiral (C. R.)
Louis LUCAS,

dont les obsèques seront célébrées le vendredi 3 février, à 10 h. 30, en l'église *Saint-Eugène - Sainte-Cécile* (Paris-9e).

(Né le 20 mars 1889 à Lorient et ancien élève de Navale, Louis Lucas a commandé, à la fin de la première guerre mondiale, le torpilleur 321 avant d'être, en service détaché, en 1919, à la Compagnie universelle de Suez. En 1940, il est délégué du comité de Gaulle pour la zone du canal de Suez et il rallie, en août 1941, les forces navales de la France libre.

Capitaine de frégate en septembre 1941, il commande les forces navales de la France libre en Egypte et, en août 1944, avec le grade de capitaine de vaisseau, il commande la marine à Brest. Promu contre-amiral, en deuxième section, en mars 1945, il est remis à la disposition du canal de Suez.)

— Mme Roger Mattis,
M. et Mme Guy Mattis et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Mattis et leurs enfants,
M. Yvon Mattis, maire de Val-d'Isère,
M. et Mme Alain Mattis et leurs enfants,
M. *Gérard* Mattis,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, le 1er février 1978, à l'âge de soixante-huit ans, de

M. Roger MATTIS,

leur époux, père, grand-père, parent et allié.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église de Val-d'Isère, le 3 février 1978.

Hôtel Tsanteleina, 73150 Val-d'Isère.

— Lyon, Paris, Manosque.

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, le 1er février 1978, à Lyon

M. Louis MICHAUD,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1914-1918,

décédé dans sa quatre-vingt-dixième année
et

Mme Louis MICHAUD
née Elizabeth Delahaye,
médaille d'or
de la famille française,

décédée dans sa quatre-vingt-*cinquième année.*

De la part de :
M. et Mme Maurice Michaud,
Leurs enfants et petite-fille,
Sœur Marie Michaud, auxiliatrice,
Mme Jean-Xavier Michaud, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marcel Michaud et leur fille,
Mlle Bernadette Michaud,
Sœur Odile Michaud, auxiliatrice,
M. et Mme Xavier Michaud, leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Louis Michaud et leurs enfants,
M. et Mme Henri Michaud et leur fils,
M. Pierre Michaud,
De leurs frères et sœurs,
Et des familles Michaud, Delahaye, Champault, Bataille, parentes et alliées.

Les funérailles auront lieu en l'église Notre-Dame du Point-du-Jour, rue des Aqueducs, 69005 Lyon, le vendredi 4 février 1978, à 8 h. 30.

Condoléances à l'église.

La famille ne reçoit pas au domicile.

Cet avis tient lieu de faire-part.

76 bis, rue des Aqueducs, 69005 Lyon.

— La Paroisse universitaire de Mulhouse a la profonde tristesse de faire part du décès subit de

***Mlle Marguerite* ORTSTEIN,**
professeur,
ancienne responsable nationale J.E.C.,
survenu le 23 janvier 1978.

21, rue Adolphe-Hirn, 68000 Colmar.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Frédéric ROBIDA,
née Marcelle Dubost,

survenu le 24 janvier 1978, à Charleville-Mézières, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

De la part de :
M. Frédéric Robida,
Mlle Geneviève Robida,
Mr. et Mrs. Juniper-Dubost,
Et des familles Robida, Dubost, Wickham et alliées.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu. »
(Romains VIII, 28.)

21, rue de l'Abbaye, 02000 Laon.

— *Mme Jean Terzief,*
Ses enfants et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean TERZIEF,
sculpteur,

survenu le 22 janvier 1978.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à l'église orthodoxe, rue Jean-de-Beauvais.

— Mme Raymond Valat,
Les familles Perez, Roques, Gardet, Bazet, Enjalbert, Tripier, Cabrol, Lugan, Cassan, Peuch, Bressauges,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond VALAT,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
officier de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
ancien membre
du Conseil économique et social,
administrateur honoraire
du Crédit Lyonnais,

enlevé à leur affection le 25 janvier 1978 dans sa quatre-vingt-unième année, en son domicile, à Albi, 198, avenue C. Teyssier.

Les obsèques ont eu lieu le 27 janvier 1978.

— M. Maurice Vasset,
Et sa famille,
vous font part du décès de leur *épouse et parente*

Mme Maurice VASSET,
née Philomène Ouinguenet,

le 28 janvier 1978, dans sa quatre-vingt-cinquième année, en son domicile, 8, villa Médicis, à Bois-Colombes (Hauts-de-Seine).

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale à Bois-Colombes.

Messes anniversaires

— Une messe sera célébrée le jeudi 9 février 1978, à 18 h. 30, en l'église *Notre-Dame du Liban*, 17, rue d'Ulm, Paris-5e, pour le quarantième jour du décès de

Mgr Rizkallah MAKHLOUF,
vicaire patriarcal maronite
à Paris.

Visites et conférences

VENDREDI 3 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Legregeois : « Les manufactures nationales de tapisseries des Gobelins ».

14 h. 45, gare de Poissy, Mme Guillier : « *Villa Savoye de Le Corbusier* ».

15 h., devant l'église, place d'Estienne-d'Orves, Mme Garnier-Ahlberg : « La Trinité et la Nouvelle Athènes ».

15 h., entrée de la chapelle, place de la Sorbonne, Mme Oswald : « Chapelle ».

15 h., devant le Théâtre des Ambassadeurs, avenue Marigny, Mme Pennec : « Histoire des Champs-Elysées » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h., 102, rue de Provence : « Les coulisses du Printemps » (Mme Hager).

15 h., 60, rue des Archives : « Le Musée de la chasse et de la nature à l'hôtel de Guénégaud » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 15 h., salle de l'église Saint-Leu - Saint-Gilles, 92, rue Saint-Denis : « La civilisation égyptienne. Préhistoire. Ancien empire ».

18 h. 30, salle du musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. Debuisleux : « Auvergne en majesté ».

19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Guy Werlings : « Perspectives ontologiques du Védanta » (l'Homme et la Connaissance).

20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « Comment vivre la théosophie ? » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

21 h., 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : « Mystère et Connaissance » (Ecole internationale de la Rose-Croix d'or).

PRESSE

● *Dans une question écrite,* M. Jacques Carat, sénateur socialiste du Val-de-Marne, vient de demander au premier ministre s'il a *« bien eu connaissance des déclarations publiques du directeur politique, propriétaire d'un grand quotidien du matin, avouant qu'il est aussi devenu directeur politique d'un grand quotidien du soir »*. (le Monde des 24 et 27 janvier). M. Carat, qui ne cite pas le nom de M. Robert Hersant, évidemment visé, demande à M. Barre s'il n'estime pas que cette situation *« est contraire à la loi qui interdit de diriger deux quotidiens dont le tirage dépasse 10 000 exemplaires »*. M. Carat demande, d'autre part, au premier ministre, quelles mesures le gouvernement compte prendre pour faire respecter une disposition essentielle de la législation qui avait été prise le lendemain de la guerre pour garantir l'indépendance et le pluralisme de la presse.

● *L'Association pour la création d'un Musée de la presse* présentera du 3 au 12 février dans le hall de l'ancienne gare de la Bastille une exposition dont le thème est l'Histoire de la presse par l'image. Les visiteurs pourront *y voir notamment le plus* ancien journal français : le premier numéro de *la Gazette* de Théophraste Renaudot (1631). *Différents thèmes seront évoqués:* l'affaire Dreyfus, la liberté de la presse, les premiers journaux d'enfants des années 30 (*Benjamin, le Dimanche illustré*), ou encore la naissance de la presse sportive.

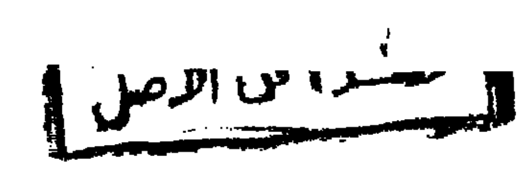
LÉGION D'HONNEUR

LE GÉNÉRAL VALLETTE D'OSIA GRAND CROIX

Est élevé à la dignité de *grand croix* M. Jean Vallette d'Osia, général de corps d'armée.

Est élevé à la dignité de *grand officier* M. Philippe Clave, général d'armée.

Nous publierons ultérieurement les promotions au grade de commandeurs et d'officiers ainsi que les nominations au grade de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur publiées au titre du ministère de la défense dans le *Journal officiel* du 2 février 1978.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux



TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

DIVISION DES SEMI-CONDUCTEURS
LABORATOIRE D'APPLICATIONS
cherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN-ELECTROTECHNICIEN

pour APPLICATIONS LINEAIRES

2 ans d'expérience minimum en transmissions de données ou réseaux de télécommunications ou systèmes d'acquisition et traitement du signal

Bonne connaissance de l'anglais demandée.

Poste à pourvoir à VILLENEUVE-LOUBET près de Nice.



Ecrire avec C.V., photo, prétentions, date disponibilité sous référence SCLA/278-31
à Madame LE GUET
T.I.F. - Boite Postale 5
06270 VILLENEUVE-LOUBET
Tél. 93.20.01.01

...remier constructeur européen ...e moteurs thermiques dans son ...ecteur d'activité recherche pour la région *Est de la France*
DOUZE DEPARTEMENTS

TECHNICO-COMMERCIAL

...e candidat devra être disponible rapidement, avoir une ...ormation technique motoriste, ...ne bonne expérience commerciale, ayant toute latitude de se déplacer cinq jours par semaine.

— Le salaire élevé est fonction de l'expérience du candidat ;
— *Voiture de fonction fournie* par la société.

Envoyer C.V. sous n° 77.668 à JRP 39, rue de l'Arcade, Paris-8e qui transm.

Nous sommes une Société de ventes par correspondance en pleine expansion.
nous recherchons

UN RESPONSABLE
pour notre
SERVICE APRÈS-VENTE

Ce poste nécessite la pratique pendant plusieurs années d'une *fonction administrative à responsabilités et des qualités d'organisateur.*

Une expérience dans un service après-vente serait souhaitable.

Env. C.V., photo, prétentions à :
M. V. Service, B.P. 4,
41350 VINEUIL.

ORGANISME PUBLIC
recherche

INGÉNIEUR
...système I.B.M., D.O.S., connaissances C.I.C.S., D.L. 1 souhaitées.
...esser C.V. lettre manuscrite, photo et prétentions à ...8.135, HAVAS BORDEAUX.

La CHAMBRE DE METIERS de *SEINE-MARITIME*
recherche

UN AGENT DE MAITRISE
25 ans min., form. sec. complétée en gestion et animation pour former et informer les artisans, exp. prof. rénum. 48.000 F.
C.V., 81, rue Thiers,
76043 ROUEN CEDEX.

offres premier emploi



propose UN PREMIER EMPLOI
pour son Siège Social (Paris-La Défense)

à deux jeunes

DUT INFORMATIQUE

Ils exerceront des fonctions d'analyste-programmeur *de gestion.* Ils bénéficieront d'une politique de développement du personnel assurant des perspectives de carrière intéressantes.
Salaire brut annuel : 51.000 F.
Nombreux avantages *sociaux.*
Les candidatures (CV + photo) doivent être adressées au service du personnel siège, Cedex n° 2, 92080 Paris La Défense.

HAVAS CONTACT

SCHNEIDER LADEN

(1er EMPLOI)

VOUS ETES :

jeune diplômé
...e l'enseignement supérieur
...ommercial ou économique






VOUS SAVEZ :
qu'une première expérience de la vente et de l'assistance clientèle sera un tremplin pour le développement de votre carrière commerciale.

NOUS PENSONS :
que l'expansion continue du marché de l'électronique, la notoriété et la qualité de nos produits vous permettront de valoriser rapidement vos diplômes et vos connaissances.

NOUS VOULONS :
vous confier dans un 1er temps la responsabilité d'animer et de développer notre réseau clientèle *sur un secteur géographique déterminé.*

NOUS VOUS PROPOSONS :
- un poste sur *la Région de* NANCY
- un poste sur la Région de TOULOUSE.

Adresser votre C.V. détaillé à notre Département du Personnel, 12, rue Louis Bertrand 94200 IVRY S/SEINE.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

BANLIEUE OUEST
desservie par R.E.R.

IMPORTANTE INDUSTRIE DE POINTE
leader dans sa spécialité
(effectif 200 collaborateurs)
recherche :

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
pour département
EXPORTATION
Réf. 7061

CHEF DE PRODUCTION
Réf. 7062

Ces deux postes conviendraient à Ingénieurs diplômés : MECANIQUE, PHYSIQUE ou ELECTRONIQUE possédant quelques années d'expérience et ayant une solide pratique de l'ANGLAIS.

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
PHYSICIEN
Réf. 7064

ASSISTANTE SECRÉTAIRE
du DIRECTEUR GÉNÉRAL

Expérience dans poste similaire souhaitée. Parfaite connaissance de l'ANGLAIS indispensable.
Réf. 7063

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé en rappelant la référence du poste choisi à :

B.E.O.
3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

ENTREPRISE SONATRACH
DIRECTION LABORATOIRE
CENTRAL DES HYDROCARBURES
BOUMERDES - ALGÉRIE

RECRUTE :

Ingénieurs géologues

dans la spécialité Palynologie ayant travaillé sur le primaire et le secondaire

CONDITIONS :
— Expérience professionnelle minimum 5 ans.

AVANTAGES :
— Salaire intéressant.

Ecrire à la SONATRACH
Direction Laboratoire Central des Hydrocarbures
BOUMERDES - ALGÉRIE

ORGANISME DE TOURISME
recherche pour ses
VILLAGES DE VACANCES
AU MAROC ET EN FRANCE

Directeur Gestionnaire
Animateur d'équipe. Responsable de l'animation — réf 7669/1

Econome
Responsable restauration — réf 7669/2

Chef Animateur — réf 7669/3

Adresser CV détaillé, préciser le poste et le pays à LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui tr.

ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche
pour sa DIRECTION INTERNATIONALE

CHEF Zone Géographique

Responsable d'un groupe de pays Européens pour y développer les relations bancaires et commerciales.
- Expérience de quelques années dans la même fonction.
- Anglais indispensable + une autre langue.

Env. C.V., photo et prétentions, ss le n° 47.568 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS
REGION SUD-OUEST DE PARIS
recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

DUT Informatique ou équivalent
Programmes de tests en assembleur, en plate-forme.
Temps réel industriel
Connaissances Mitra appréciées.
Envoyer CV détaillé et prétentions (avec photo) à no 46431 Contesse Publicité 20, av. *Opéra 75040* Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE rech. pour son département INFORMATIQUE DE GESTION

JEUNE TITULAIRE
MAITRISE INFORMATIQUE
Ecr. avec C.V. et prét. ss réf. 5.514 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux, qui tr.

HOTCHKISS - BRANDT
SOGEME
Groupe THOMSON
recherche pour son Département *Maintenance/Installations*

UN AGENT TECHNIQUE
Connaissances indispensables en
— ELECTROMECANIQUE,
— AUTOMATISME A COMMANDE LOGIQUE.
Formation : BTS/DUT.
Expérience : 3 ans minimum.

Il sera chargé de former le personnel de Maintenance. - Poste à pourvoir rapidement à Saint-Denis, M° Mairie-St-Ouen.

Env. lettre manus. précis. prét. avec C.V. et photo à M. Gillet, *C/o HBS, B.P. 111, 93203 St-Denis.*

CENTRE HOSPITALIER Intercommunal d'AULNAY-SS-BOIS recherche

UN MANIPULATEUR
d'électro-radiologie. Français : âge minimum 18 ans et diplômé.
TEL. : 383-66-60.

Société *ETUDES* de *MARCHES* en plein développement recherche pour un NOUVEAU DEPARTEMENT

UN COLLABORATEUR
40 ans minimum
BILINGUE français-allemand
ayant une expérience dans le domaine T.V. RADIO ELECTROMENAGER.

Libre rapidement.

Adresser C.V. n° 47721
CONTESSE PUBLICITE,
20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Sté de documentation recherche

ATP et INGÉNIEUR
Spécialisés en électronique pour rédaction notices techniques.
Ecr. à S.E.D., 6, rue du Dr-Gosselin - 94230 CACHAN

Cabinet Expertise Comptable recherche

UN D.E.C.S. ou niveau
ayant 2 a. expérience cabinet. Libre de suite.

UN COLLABORATEUR
ou associé Expert Comptable.
Téléph. : 233-61-25
CEDOREC
14, r. du Pont-Neuf, 75001 Paris

ECOLE PRIVEE rech.

CORRECTEURS INTERROGATEURS
en français, philosophie, maths et physique-chimie.
Expér. pédagogique exigée.
700-99-75 et 805-29-57

SOCIETE PARIS (16e)

recher. pr compléter son service ETUDES INFORMATIQUES

UN PROGRAMMEUR

connaissant le Cobol, et si possible le GAP II, pour lui confier la réalisation de nouveaux projets.

Situation stable - Possibilité d'évolution en cas de succès

Adr. C.V. et prétent. à n° 16.394
P.A. SVP 37, rue Général-Foy, 75008 Paris.

DEUTZ FRANCE
25, rue Pajol, 75018 PARIS
recherche

AIDE-COMPTABLE
HOMME ou FEMME
Pour comptabilité clients
— 13e mois,
— *Cantine gratuite,*
— Horaires souples.
Tél. pour RV : 205-71-09, P. 265

Recherchons :

UNE SECRÉTAIRE médicale STÉNODACTYLO

Bilingue anglais
Notions allemand souhaitées
B.T.S. de *Direction.*

Adr. C.V., photo et prétentions :
LABORAT. YVES ROCHER
Mme TRIMAILLE
62, av. d'Iéna
75116 PARIS

SOCIETE de SERVICES *et CONSEILS en* INFORMATIQUE recherche pour le SERVICE du PERSONNEL

COLLABORATEUR ou **COLLABORATRICE**
possédant grande expérience *paye et législation sociale.*
13 mois 1/2 + avant. sociaux.
Adresser C.V. + photo + prét. sous référence 4632 à
CAP SOGETI GESTION
14-20, rue Leriche
75738 PARIS CEDEX 15

IMPORTANTE SOCIETE rech.

PROGRAMMEUR COBOL
1 AN EXPERIENCE
pour son département INFORMATIQUE DE GESTION
Ecr. av. C.V. et prétent., ss réf. 5.516, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès - 92807 Puteaux, qui tr.

Recherchons PROFESSEURS histoire, géographie, mathémat. et philo pour cours particuliers de rattrapage terminale A. Tél. Mme CHAPEL, 781-01-11.

Le Centre d'Informations financières recherche
CONSEILLERS COMMERCX
— Très bonne présentation
— Goûts contacts à haut niveau
— Formation assurée
— Possibilité cadre
— Rémunération importante
Tél. 574-33-33

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE

recherche pour poste haute responsabilité chargé du développement d'une activité nouvelle

INGÉNIEUR

Expérimenté dans le domaine des moteurs à combustion

Anglais indispensable.

Adresser C.V., photo et prét., n° 47.609, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Société de Conseil en Informatique recherche pour développer système de gestion temps réel

● **UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN**
diplômé grande école, débutant ou 1 à 2 ans exp.

● **UN ANALYSTE PROGRAMMEUR**
D.U.T. débutant ou 1 à 2 ans exp.

LIEU TRAVAIL ORSAY

Adresser C.V. manuscrit à RÉGIE-PRESSE,
n° T. 002.814 M., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

POUR SON DÉPARTEMENT ESPACE
IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INGÉNIERIE EN TÉLÉCOMMUNICATIONS
RECHERCHE

A) INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
- Formation grande école.
- Expérience de laboratoire d'au moins deux ans en étude de matériels de télécommunication.
- Aptitude au travail en équipe.
- Bonne connaissance de l'anglais.
- Pour affectation Paris avec déplacements fréquents sur chantiers à l'étranger.

B) TECHNICIEN CONFIRMÉ
- Expérience de 5 ans en matériel télécommunication.
- Aptitude à travailler seul ou en équipe.
- Bonne connaissance de l'anglais indispensable.
- Pour affectation au Moyen-Orient.

C) AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS
- Expérience en matériel télécommunication.
- Anglais souhaité.
- Pour affectation en Afrique ou à Paris avec déplacements fréquents sur chantiers à l'étranger.



Adr. C.V. détaillé avec photo et prét., sous la référence 128 à V.P.O. Conseil en Recrutement, 7, rue de Naples 75008 PARIS.
Préciser poste choisi

SOCIÉTÉ ANONYME
DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
Chemin de Vaubesnard, 91410 DOURDAN (Essonne)
recherche

ASSISTANT DE CHEF DU PERSONNEL

D.U.T. option Personnel ou Administration, ou Licence en Droit.

POUR PARIS

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
CONFIRMES (min. 2 ans expérience). Libre rapidement. Adr. C.V. et prét. 8.924 à P. LICHAU SA, B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Directeur Services financiers et comptables IMPTE SOCIETE MELUNAISE, recherche :
CHEF COMPTABLE
Homme environ 35 ans titulaire D.E.C.S. ou équival., sérieuses *expériences exigées. Adr. C.V.* et prétentions, sous n° 2.150, à HAVAS 77007 MELUN Cedex.

Cie GÉNÉRALE D'AUTOMATISME
LE PLESSIS-PATE
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE
recherche

INGÉNIEURS CHEFS DE PROJET
POSITION II
Diplômé GRANDE ÉCOLE

Connaissances HARDWARE et SOFTWARE nécessaires pour études de systèmes *temps réel* à base de micro-processeur.

Quelques années d'expérience exigées.

Adr. C.V. manusc. et prétent. à la Direction du Personnel.

Cie GÉNÉRALE D'AUTOMATISME
LE PLESSIS-PATE
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE

recherche pour sa
DIVISION EQUIPEMENTS
DEPARTEMENT ETUDES

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN
DIPLOMÉ

avec expérience suffisante pour *assurer la responsabilité* de la section mécanique.

Le candidat devra être capable de diriger une équipe et de conduire un projet du cahier de charges à la mise en service.

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN
POSITION II
DIPLOME GRANDE ECOLE

Chargé du développement de micromécanique ds périphériques ou terminaux.

Adr. C.V. manuscrit et prétent. Direction du personnel.

secrétaires

Société Centre de PARIS recherche

SECRÉTAIRES
BILINGUES ALLEMAND
avec STENO et DACTYLO,
connaissance EXPORT.
Téléph. 233-54-96.

Sociologue recherche

SECRÉTAIRE
organisée et efficace,
excellente dactylographie.
Travail et salaire intéressants en rapport avec qualités exigées.
Emploi stable.
Ecrire avec C. V. et photo à A.M.P., sous référ. n° 4.294/F, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 *PARIS, qui transmettra.*

demandes d'emploi

Suite décentralisation
SECRETAIRE
49 ans, sténodact. rapide I.B.M. direct., ch. pl. stable 4.200 X 13. Ecr. n° T 2.855 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

SECRETAIRE sténo I. B. M. direction tous travaux français, anglais. 982-57-97, matin.

Cause licenciement économique, jeune hom. photographe expérimenté ch. tout emploi presse et édition. *M. Abramovici, 227, rue de Vaugirard, 75015 PARIS.*

Etudiant doctorat État D. I. P. cherche cours partic. ou groupe arabe LITTERAL/DIALECTAL. Traduirait tout document. Tél. 250-16-56, entre 8 - 9 h./20 - 21 h.

J.H. 27 a., lic. lett. (histoire de l'art), 5 a. exp. éd. (réd., doc.), ch. sit. st. réd., secr. édit., lect.-correct., ex. ttes prop. B. Marchon, 36, r. du Mt-Thabor, 75001

Rech. emploi Vendeuse ou Aide-Vendeuse librairie - papeterie - presse, 16 ans d'expérience. *Tél. : 343-91-83, de 9 h à 12 h*

Jeune Fille, 23 a., désirant perfectionner son anglais, cherche *place au pair en Grande-Bretagne,* de préférence à Londres. Ecr. n° 6.648, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

Autrichien, expér. commerciale, import-export, 35 ans. Trilingue *allemand - anglais - français, ch.* situation en France, service exportation. - Ecr. : Albert Weiss, Quellenstrasse 68-70/2/7, A-1100 Vienne (Autriche)

J.F. 23 ans, Standardiste, Dactylo. Début. opératrice, ch. pl. stable.
Ecr. n° 6.644, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

EXPERT-COMPTABLE
Docteur Sciences Eco, licence Droit, 15 ans expér., gestion entreprise. Anglais, allemand, étudie toutes propositions.
Ecr. n° 80116 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Jne Fme, libre, exc. éducat. et présentat., très bon milieu, dyn., aimant contact humain, élocution facile, cap. de prendre init. et respons., sach. bien conduire, *cherche place Secrétaire, collaboratrice,* dame de compagnie agréable auprès homme d'affaires : Industrie, transport ou autre.
Déplacements souhaités toutes régions.
Ecr. n° 2244, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Masseur-Kinésithérapeute
libre fin mars,
cherche emploi saisonnier province. Conditions, salaire.
Ecr. n° 6.646, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

CHEF COMPTABLE
Femme 48 ans, responsable comptabilité bilan compris, ch. emploi stable dans P.M.E. Paris ou 93.
Ecr. n° 6.643, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

cours et leçons

Cours Maths et Statistiques par charg. de rech. univ. Ts nivx. Exp. pédag. Tél. mat. : 629-24-65

Professeurs math. certifiés ou agrégés, pour cours de vacances en province. Tél. : 387-36-47.

occasions

EN SOLDE - *Moquette* et revêtements muraux 1er et 2e choix, 50.000 m² sur stock.
Tél. : 589-86-75.

autos-vente

8 à 11 C.V.

CHRYSLER 2 L 1977
1re main, 12.900 km., brun métallisé, garantie. Crédit possible.
Téléph. 757-48-90.

Part. à part. ch. VW minibus ou combi occasion. Téléph. soir 633 - 35 - 06, après 19 heures.

+ de 16 C.V.

BMW FRANCE
VEND PLUSIEURS
VÉHICULES DE DIRECTION
faible kilom. 664-13-13, p. 24-77.

MERCEDES 280 SE
exceptionnelle, velours, automatique, conditionnement.
Janvier 1977, 80.000 F.
TELEPH. (81) 80-86-00.

divers

BMW OCCASIONS
316, 320, 525, 528, 728
ex. tt 1977 et 1978, peu roulé.
AUTO-PARIS XV, tél. 533-69-95.
63, rue Desnouettes, Paris (15e).

caravanes

A vdre Caravane Digue 530 H 6 pl. Juin 77. PTCA 1.200 kg. Part. état. Jamais roulé. Poss. louer terrain, week-end. 19.500 F. Tél. : 045-49-29, après 18 h.

bateaux

VEDETTE 16 mètres, 2 Diesel 145 CV, cft, chauffage V.S. - 55, av. Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 33610 GAZINET - Tél. (56) 30-65-13.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

TRINITE BLANCHE 5 p., bains, 140 m2. Tt conft. Poss. prof. libérale. MICHEL & REYL - 265-90-05

PRÈS ÉTOILE IMMEUBLE STANDING **GRAND 5 PCES** Tout confort 2 chbres serv. Tél. : 266-67-06

MONTSOURIS 10e étage Vue sur Paris **4** P. 95 m2 + 30 m2 balcon. Tél. - Parking. - 589-49-34.

16e EXCEPTIONNEL IMM. GD STANDING 4e ETAGE. ASC. TT CONFORT **7 P. 240 M²** + CHBRE SERVICE + PARK. SS-SOL. A rénover. PROF. LIBER. AUTORISEE **PRIX 1.180.000 F** le voir ce jour, 14 h. - 17 h. 30 : **5,** rue DUFRENOY ou 723-96-05

16e IENA Dans magnifique immeuble 1900 **8 P.** tt cft, 240 m2, 3e étage. Prix 1.450.000 F. Exclus. AMSELLE - 329-78-50

RUE DE LYON **4 P.** confort, 3e étage (sans asc.), chbre de service, bel immeuble pierre de taille. Prix 320.000 F. Exclusivité AMSELLE - 329-78-50.

MARAIS Hôtel classé propriétaire vend restauré, étage noble, gd salon, poutres, cheminée, 2 chambres, 2 bns, bur., mezzanine, charme. Except. Prix sage. - 705-94-87.

A VENDRE DANS MARAIS APPT 80 M² bon état, cuis., s. à manger, salon, 2 chbres, salle de bains, wc, débarras, cave et une petite pièce indépendante sur même palier. CONVIENDRAIT A COUPLE MODERNE avec ENFANTS Prix 360.000 F, crédit possible. Tél. : 874-70-00.

VUE SUR TOUT PARIS PLEIN SUD SACRE-CŒUR **2 et 3 P.** tout confort, refait neuf, emplac. rare Sur place : ce jour et vendredi de 13 h à 16 h 30 : 6, rue MAURICE-UTRILLO 256-20-17 - 256-20-33

A vendre BUTTES-CHAUMONT Imm. 1968, stud., cuis., bains, w.-c., 29 m2 + terrasse 7 m2 chff. coll., asc. Px 180.000 F. Tél. 254-05-90

MARAIS - HOTEL DE VILLE Beau séj., cheminée, poutres + chbre. tt cft NEUF, imm. rén. CALME. 50 m2. Tél. : 293-62-16

S/SQ. ST-VINCENT-DE-PAUL Ds LA VERDURE. BEL IMM. RENOVE, asc., STUDIOS. REFAIT NF, à part. 115.000 F. 504-22-56 - 522-95-20

Près PL. VOSGES, pptaire vd dans imm. rénové duplex 250 m2 environ, terrasse balc. Grand cachet. Prix 1.700.000 F. Tél. 604-09-58

SQUARE LAMARTINE (près) imm. Pierre de taille, gd stand., 8 p. princip., 2 s. de bains + cab. de toil. Convient Prof. libérale. Visites s/place vendredi, samedi 15 à 18 h. 30. 138, AVENUE VICTOR-HUGO ou Tél. 551-68-39 matin

83 bis, rue LA FAYETTE ds imm. en rénov. Pptaire vd 4 pces, 96 m2, entrée, cuis., w.-c. Sur place vend. 3 et sam. 4, de 10 h. à 18 h.

METRO REPUBLIQUE Dans rue calme, bon immeuble P. de T., living double avec cheminée + 2 chbres, s. de b. en marbre, cuis., tél., 3e étage Sur rue et cour. Prix 360.000 F. Tél. 357-99-32, heures de bureau.

9e, ds H.P. splendide Duplex 5/6 p. 175 m2, tt cft + grenier am. Créd. pos. except. 878-41-65

AV. TERNES Très beau studio 43 m2, entièrement refait, cuis. équipée, salle de bains, w.-c., placard. Prix 198.000 F. Tél. 770-73-77 le matin ou 522-95-20

AV. MONTAIGNE DIRECT. PROPRIETAIRE Living + 2 chbres, balcon. 920.000 F. Hres bur. 734-98-06

DOMINANT TOUT PARIS 20e, part. cède 125 m2, loggias, 17e ét., livg, 3 ch., 2 bns, gd st. Décor exceptionnel, panorama extraordinaire. Parkg 3 voitures. 366-62-07 et 797-03-37 (H. B.)

CŒUR MARAIS Pptaire vend Duplex à rénover 350.000 F - 770-40-30

RUE RODIER Prix intéressant, gd 3 pces, cft. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09

Mo LAMARCK 2 p., cuis., wc, bns, refait neuf. Dans immeuble ravalé. Px : 170.000 F - 522-95-20

BD SUCHET MAGNIFIQUE STUDIO Etage élevé. IMM. STANDING. 705-85-96 (Poste 49)

BD SUCHET MAGNIFIQUE DUPLEX Salon, s. à manger, 3 chambres, 2 bains, entrée, cuisine. Possib. chambre de service et parking. 705-85-96 (Poste 47)

BD SUCHET MAGNIFIQUE 2 PCES, récent + chambre, confort, 78 m2. 705-85-96 (Poste 48)

BEAUBOURG Dans imm. entièrement rénové, Asc., vide-ordures, DUPLEX à partir de 305.000 F - 770-73-77 le matin ou 522-95-20

TRIPLEX 120 m2 - Dernier étage - Poutres Terrasse - 736.000 F - 953-22-27

13, PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 100 m2 A 235 m2 Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 hres, ou : 227-91-45 et 755-98-57.

Paris Rive gauche

MAIRIE 15e Pierre taille sans ascens. **90 m2** environ 3e étage TAPIS ESCALIER. **440.000 F** 577-96-85 s/rendez-vous

RUE PASCAL 5 min. Marché Mouffetard Imm. nf, 1er ét., 3 p. 90 m2 + terrasse, gd dble liv. s/jardin + 2 ch. et 2 s. bains, placards, cuis. entièr. équipée. 292-18-00.

RASPAIL-VAVIN ATELIER d'ARTISTE DUPLEX étage élevé, 95 m2, luxueusement aménagé, très bel imm., tout confort. EXCLUSIVITE AMSELLE - 329-78-50.

PLACE du PANTHEON Imm. catégorie exceptionnelle **210 M²** triple réception, bureau, 4 chbres, 2 BAINS. CUISINE EQUIPEE. ZANNETTACCI - 727-21-27

SEGUR Beau 6 pièces, 152 m2, 3 chbres, s. de bains, imm. p. de t., stand. 800.000 F. Vendredi, samedi, 14 - 17 h 30 : 47, BD GARIBALDI

VANEAU Bon immeuble Petit 2 pièces, cuis., w.-c., dches, clair, calme. MARTIN, Dr droit - 742-99-09.

DENFERT-ROCHEREAU 8, rue Saint-Gothard Neuf grand 3 P. + loggia. Sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. 30 Sauf mercredi et dimanche.

JARDINS DES PLANTES dans bel immeuble rénové charmant liv. + chbre tt cft 225.000 F. Urgent. - 033-03-56

6e proche Luxembourg, prop. vd grand 2 p. ét. neuf, caractère. 450.00 0F. Ag. s'abst. 325-95-55

13e, PEUPLIERS Londres dans Paris dans petit immeuble NEUF 2 appts-ateliers d'artistes 706 et 91 m2 réunion poss. Livraison début 1979 589-20-97 après 18 h.

6, rue JULES-SIMON Gd liv., 2 chbres, cuis. aménag. gd cft. Box fermé Belle prestation. Prix 635.000 F créd. poss. ven., sam. 11 à 18 h.

153, rue de l'Université Très beau 3 PIECES 81 m2 + balcon ds imm. neuf. Etage élevé. Tél. Parking. GEFIC. 555-09-96. Ou sur place ce jour et demain.

MOUFFETARD Idéal placem. 2 Pces tt cft Tél. calme, soleil. 160.000 F MEL - 325-60-80

POLYTECHNIQUE Très grand studio refait neuf Poutre, cuis. équipée, w.-c., bains. Dans immeuble rénové. Prix 250.000 F. Tél. 770-73-77 le matin ou 522-95-20

TOLBIAC exceptionnel splendide Appart. 6 P. duplex, 150 m2, luxueuse décoration, vue imprenable cave tél. park. 622-35-05, poste 245.

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe Siècle restauré 2 à 5 pièces de 92 m2 à 170 m2 Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45

DENFERT-ROCHEREAU 8, rue Saint-Gothard Neuf, grd 4 P. + terrasse Sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. 30 sauf mercredi et dimanche.

LUXEMBOURG - Pptaire vend ds imm. 17e, GD LIV., CHBRE, cuis. équip., s. bains, chauff. central. REF. NEUF - 306-82-08

AV. SAXE (pr.). Imm. pierre de taille, APPT 5 PCES TT CFT. REFAIT NEUF - 306-82-09

AV. RAPP, dans imm. neuf, gd standg. 4 pces, box. 115 m2 + balcon 15 m2 - 272-61-58

GOBELINS - 5/6 PCES, confort, 100 m2 sur jardin. SALPETRIERE - 5 pièces confort, 104 m2. Affaire qualité - 331-89-46

MONTPARNASSE/VAVIN 219, boulevard Raspail Immeuble standing, 6e étage, ascenseur, plein soleil, duplex original, luxueux, 3 pièces, environ 85 m2 + 10 m2 de terrasse, téléphone, cave, vide-ordures : 695.000 FRANCS Sur place, le vendredi 3 de 14 h 30 à 16 h 30 Cabinet Courtois - 261-80-02

MONTPARNASSE - Propriétaire vend atelier artiste à rénover, 60 m2 environ, calme, caractère, dans imm. rénové. Px 380.000. Téléph. : 566-65-89

MONTPARNASSE-RASPAIL Appt caractère, double living + chbre, cuisine équipée, bains, chauffage central - 747-15-00

5e Près MOSQUEE Dans superbe imm. pierre de taille, beau 3 p. à mod., 2e ét., balcon, 335.000 F - 293-42-16

MONTPARNASSE-RASPAIL Pptaire vend gd atelier artiste 200 m2 envir., calme, caractère, rénové. Px 1.400.000 - 734-76-13

DENFERT-ROCHEREAU 8, rue Saint-Gothard Neuf, 2 P. 6e ét. + loggia. Sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. 30 sauf mercredi et dimanche.

LUXEMBOURG PROPR. VEND directem. dans imm. en rénovation : STUDIO, S. de B., wc, cuis. équipée et UN 2 PCES, tout cft. S/place, MARDI, MERCREDI, JEUDI, 14/17 h., 7, rue Royer-Collard. Téléphone : 723-38-48.

PARIS-XVe « LA VILLA POIRIER » Imm. de gd standing dans voie privée : studios et appartem. de 3 et 4 P. Renseign. et vente à « ARMONIAL », 32, rue Miollis, tous les jours, 14-19 h., sf mardi samedi, dimanche 10-19 h. Tél. M. RAYNAUD : 567-25-90, ou EFIC : 723-78-78.

EXCEPTIONNEL STS-PERES, de GDE CLASSE. Très belle mais part. XVIIIe s., 350 m2 + 50 m2, jard. suspendu 256-33-27 ou 325-66-66.

MONTPARNASSE - VAVIN Imm. P. de T., 6 P., 150 m2. 3 récept., 950.000 F. - 322-15-76.

STUDIOS rez-de-chaussée avec jardin, ATELIERS, en triplex Après-midi, 21, rue des Plantes.

Région parisienne

EXCEPTIONNEL Villeneuve-la-Garenne (92), F 4 70 m2, 1969, bon stand., soleil, cave, loggia, rang., séch. électr., deux ascenseurs. Prix : 195.000 F + 25.000 C.F. Tél. : 798-15-73 (tous les jours).

Mo SCEAUX A 2' tennis Sur jardin 4 P., 80 m2, 1er étage, tt cft, calme. 350.000 F. - 331-81-11.

ST-GERMAIN-EN-LAYE, part. vd 2 p. 68 m2, séj. dble, grand stand. 3 ét., imm. réc. park. sous-sol. 410.000 F. Tél. 965-03-07 et 973-57-65

ASNIERES gare, 2e ét. appart. 3 pièces, cuis., bains, cf t+ ch. bonne. 220.000 F. Tél. 793-45-29

BOULOGNE, Mo Marc-Sembat, 2/3 Pièces entièrement refait neuf, 4e étage, ASC. tt cft. 235.000 F - 522-95-20

Const. récentes 1er ét. balcon BOIS-COLOMBES Les Vallées, gd séj. 2 chbres, cuis., bains, 80 m2. 350.000 F - 788-49-00

VERSAILLES, près Parc dans imm. de classe, très bel Appt 330 m2, 8 pces princip. grand, confort, boiseries, cheminées, 3 chbres de service, garage. Px 1.250.000 F - 950-19-24

LE PECQ-VESINET 12' RER Bel appart excell. standing. Séj., 2 chbres, tr. bonne exposition. Prix 350.000 F. Tél. soir : 976-87-72 Bureau : 958-04-47

ASNIERES, grand stand. 1970 F3, 60 m2, 7 m. loggia sud. Vue imprenable sur SEINE park, 276.000 F. - 793-29-26

Mo Issy. Particulier vd studio, 1 entrée, 1 cuisine aménagée, 1 débarras, chauff. centr., w.-c., cave, tél., 29 m2. impeccable. 85.000 F. Téléphone : 645-18-94.

BOULOGNE 17, RUE BERANGER. Quartier calme et résidentiel. Superbe 4 p., 85 m² + gd balcon, dernier étage. Exposition plein Sud. Téléph. Mme ESTIENNE, GEFIC, 723-78-78.

ANTONY Part. vd 3 p., 65 m² + park. + tél. 150.000+50.000 CF. 350-26-03.

HAUT MONTMORENCY ds petit imm. 63, PLEIN SUD, sans vis-à-vis possib., 3 p., cuis., tt cft, lib. Pâques, prox. éc., CES, commerces. 989-36-56, apr. 18 h.

CREIL **IDÉAL PLACEMENT** Dans immeub. récent. Plusieurs GDS 3 PCES tout conft, balcon, état neuf, 95.000 F. avec 15.000 comptant + crédit. Location et gestion assurées 900 F mois. — Renseignem. et documentation STE PROPRIETAIRE, 345-86-41.

SAINT-MAUR A 700 M. R.E.R. LES AILANTES Petit immeuble avec jardin 2 PIECES DE 44 A 51 M2 Grands balcons. Sur place week-end, de 10 h. à 19 h. : 10-12, aven. des Ailantes, SAINT-MAUR-DES-FOSSES, ou renseignements : NOVIM, 32, avenue d'Iéna, 75116 PARIS. — 721 - 14 - 15.

Province

CANNES - Montfleury, 8 min. Croisette, part. vd 2 P. + terrasses, dans résid. gd luxe 1977, parc et pisc. priv., tenn., patin. 380.000 F. Tél., Paris : 580-08-40

Urgent - LA PLAGNE Sports d'hiver, part. vend multipropté H 12 périodes vacances scolaires. 328-51-91

Etranger

Référ. 301.324 Alpes suisses - Leysin Dans magnifique Chalet de 4 appartements. A vendre appartem. de 2 1/2 pièces, jardin 41 m2, garage, cuisinette agencée, salle de bains. Francs suisses 135.000. Appt 5 pièces duplex de 120 m2, living, 30 m2 av. cheminée, bibliothèque, s. à manger, cuis. agencée, terras., gar. FS 290.000. Agence Romande Immobilière SA, Gal. Benj. Constant 1 CH-1002 Lausanne Tél. : 021-20-70 11

appartements occupés

MONTPARNASSE. Imm. ravalé. 2 P. OCCUPEES 95.000 et 3 P. 103.000. Echange légal possib. PROMOTIC - 322-10-74

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

OILIC, 15, r. Monsigny (2e) RIC. 57-22 et 82-42, recherche 4/5 P., 7e, 8e, 16e, 17e.

URGENT RECHERCHE 4 à 7 p., tt cft, 16e, 8e, rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL - 265-90-05

échanges

ECHANGE LEGAL 15e **3 PCES** tt cft. Loyer 48. Chauff. centr. indiv. gaz, cave, envir. 80 m2. 4e ét. sans asc. Contre + grand, préf. 15e ou 7e. Tél. H.B. : 550-32-00 poste 277.

constructions neuves

SAINT-MANDÉ (94) RESIDENCE JEANNE-DU-LAC 20-22, rue Jeanne-d'Arc, à 200 m. du Bois de Vincennes. Un luxueux immeuble PIERRE DE TAILLE STUDIOS, 4 et 5 PIECES, vastes loggias, terrasses, jardin. Livrables 2e trimestre 1978. PRIX FERME ET DEFINITIF. Sur pl. ts les jours, 11 à 18 h., sf mardi, ou GECOM, 747-59-50.

VAVIN 16, rue Delambre Studios et 2 pièces Sur place de 11 h. à 19 h., sauf mercredi et dimanche. CIME - 538-52-52

Ve - PORT-ROYAL Idéal pour profession libérale. Rez-de-chaussée, livg + 1 chbre, 59 m² + 255 m² jard. Px 531.300. Habitable février 78 IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland - 359-27-11.

Ve - SAINT-MICHEL Idéal pour profession libérale, 1er étage, livg + chbre 61 m². PRIX : 517.500 F Habitable février 78. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland - 359-27-11.

immeubles

Cse retraite, vds urgent direct. Imm. ancien 320 m² au sol jouxtant remparts s/base. 300.000 F. Ecr. M. Ch. Lombard, rue A.-Daudet, 30220 Aigues-Mortes.

S/SQ. ST-VINCENT-DE-PAUL DS BEL IMM. RENOVE, asc. STUDIOS OCCUPES. A partir 65.000 F. Reprise, poss. crédit 80 %. 504-22-56 ou 522-95-20.

FAUBG SAINT-ANTOINE, près Bastille, immeuble en totalité, rez-de-ch. et 1er étage, boutique, meublé rapport, 42.000 F + HOTEL 35 chambres. Sans bail - 522-95-20.

TOLBIAC. Bel immeuble pierre de taille et briques. R.-de-ch. + 6 étg., 520 m², rapport 56.000 F. 522-95-20.

hôtels-partic.

HOTEL PARTICULIER (13e) Jard., 250 m² habitab. + 240 m² ateliers, 1.350.000 F. 260-31-45.

ST-RÉMY-DE-PROVENCE AU CŒUR DU VIEUX VILLAGE HOTEL PARTICUL. XVIIIe S. affaire rare. Px 650.000 F IMMOBILIER FIAMMA av. de la Libération, 13210 St-Rémy-Provence. T. (90) 92-01-99 ou 92-03-69

fonds de commerce

FLEURS Vends luxueux et important magasin av. de Versailles, Paris (16e) - Gros chiffre d'affaires - Personnel en place Tél. : 469-10-56

MAGASIN DE MODE 5th AVENUE NEW-YORK CITY - U.S.A. Très cher... mais le meilleur ! Cherche locataire prestigieux Agence s'abstenir Ecr. no 6.649 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris, qui transmettra à l'Agence.

Immobilier (information)

Vous cherchez un appartement?

vous pouvez compter sur nous

Information Logement

525.25.25

Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris
525.25.25

Centre Nation
45, cours de Vincennes,
75020 Paris 371.11.74

Centre Maine
210, avenue du Maine,
75014 Paris 539.22.17

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie [illegible] le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération [illegible] Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT [illegible] pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leurs concours.

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière. Mo Opéra. Frais abonn. 350 F - 266-52-04.

locations non meublées Offre

Paris

Vous pouvez encore louer **50, AVENUE FOCH** APPTS LUXUEUX A PRIX EXCEPTIONNEL

STUDIO cuis. équ. bains	1 400 + ch.
DBLE LIVING	2.700 + ch.
2 PIECES	2.800 + ch.
2 pces av. gde terrasse 100 m2 environ	3.700 F
3 pièces	3.500 F
4 p. EN DUPLEX	4.000 F
MAGNIFIQUE 4 P.	6.000 F

Sur place 14 h. à 18 h. Visite : 122, AV. MALAKOFF

69, rue de la Tour - Living + chbre, 55 m2, grd conft. Parks. 2.400 F + ch. Ce jour 13-17 h.

Région parisienne

BOULOGNE 2 pièces, tout confort, tél. 1.350 F ch. compr. 522-22-60.

Face BOIS de VINCENNES Très beau dble livg. 2 ch., tt conft. 3.400 C.C. - EUR. 77-84

92 SEVRES R.G. départ 15-4. Appt 150 m2, 4 chbres, gd séj., terrasse, parking, sous-sol, 3.400 F + ch. - 926-41-20

SABLONS bois - Beau studio, kitchenette, s. de bains et tél., Immeuble neuf, tout confort. Prix 1.150 F ttes charg. comp. Visite sur place, jeudi à part. 10 h : 20, r. Charles-Laffitte, 92 Neuilly 278-66-64 - 747-73-43

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. - 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

JASMIN - Tr. bel appt (meubles anciens), gde réception + 2 salons, s. à manger, 3 chambres, lingerie, 2 bains, cuis. Tél. Gar. Chambre de bonne. 5.000 F. ROUSSEL - 620-36-49

locations meublées Demande

Paris

Part. à Part., ch. logement, chambre de bonne, bas prix, Paris ou prox. métro régional. Ecr. no 6.647, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

bureaux

15e BD GRENELLE R.-de-chaussée sur 2 rues 300 m2, 13 BURX, 2 RECEPT. SALLE DE CONFERENCE Téléphone 8 lignes. - 824-56-59.

NANCY - Plein centre A LOUER BUREAUX 210 m² grand standing, air conditionné, 4 lignes téléphoniques. ROBBA, Résidence Saint-Sébastien, NANCY. - Tél. : (28) 36-02-95.

Domiciliation R.C.-R.M. Secrétariat téléphonique. Bureaux - Télex - 355-70-80.

locaux commerciaux

PORTE MONTMARTRE En tte propriété, local 1.290 m² dévelop. 950.000 F. T. 245-05-90.

A louer 77-MELUN, près gare, entrepôts 500 m² + bureaux, dépend., cour, tél. 4 lig. Ecr. à 8.212 HAVAS 7707 Melun cédex

Société cherche sociétés pour partage locaux et standard. - Tél. après 19 h. 970-71-13.

locaux indust.

St-Jean-de-Luz (ville) - Part. vd p. industrie, Entreprise ou Rapport propriété : maison 3 appts, local 230 m2, 2 gar., bureaux, dépend. - Téléph. : 56-92-87-36

viagers

Pptaire réalisez mieux votre viager, indexation. Garanties. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Estimation gratuite. Discrète.

AUTEUIL (16e) IMMEUBLE P. DE T. ASC. CHAUF. CAL. 3e ETAGE. **APPARTEMENT 70 m2** Très bon état - Soleil - Calme VIAGER S/1 TETE 85 ANS JOUBERT et ANDRE 266-67-06.

NEUILLY VICTOR-HUGO - BINEAU Imm. moderne, 4e étage 3 P., 85 m2, soleil, parking. 210.000 F. rente 2.500 F Occupé Homme 77 ans **FONCIAL** 266-32-35

Banl. sud-ouest Paris 2 km. Mo. Grande villa 7 p., jdin, garage. Libre. 500.000+6.300/m. 65/70 a **F. CRUZ** 8, rue La Boétie Paris-8e. 266-19-00

MENTON Face mer Joli 2 p.tt cft. 120.000 + rente. VOL. 58-70.

LA RENTE VIAGÈRE vend vite et bien G. BOUE N.D.J. 9, rue Lagrange (5e). 633-71-47.

villas

LE VESINET CALME VILLA Séjour, bureau, 3 chambres, bains, tt cft. JARDIN 800 m2. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

LE VESINET ULTRA RESID. proche IBIS, SPLENDIDE VILLA DIRECTOIRE recente dans parc boisé de 1.600 m2, tres belle recept., 4 chbres + 1 possible, 3 bains, état parfait. EXCLUSIVITE AG. MAIRIE - 976-52-52

20 KM. PARIS Nord. Très belle villa, hall, vaste séjour, salon, bur., 4 gdes ch., bel. cuis., bains, cab. toil., wc, chauff. cent., sous-sol, gar. 410 m2 terrain clos. 370.000 F. **ACB** Pl. H.-Barbusse, GOUSSAINVILLE - 988-90-68.

PARC DE SCEAUX Demeure récente grand standg. 300 m2 habitables sur beau jard. avec piscine chauffée. G. MONTARRON - ROB. 34-86

78-L'ETANG-LA-VILLE Belle demeure fin de siècle, excellente construction, grande récept. + 7 chbres + 6 s. bs, jardin 3.000 m², beaux arbres.

Mme MEYER SABATIE 9, rue Saint-Florentin, Paris. 260-15-51.

pavillons

Particulier vend, proximité BOIS DE VINCENNES Magnifique pavill. meulière, 5 p. Env. 170 m² (séj. 40 m²), 2 étg., parfait état, jardinet. Prix : 820.000 F. Possib. crédit. Visite s/place, 12, av. de la Pépinière, Fontenay-ss-Bois, vendredi 3 et samedi 4, de 14 à 18 heures.

terrains

ST-REMY-LES-CHEVREUSES Très beau terrain 520 m², 5 minutes de la gare. Prix 227.000 F. Téléph. 584-00-24/23.

Terrain CU 22 F/m2, pins, 1 h. plages Gironde-Landes exp. — Notices Techoueyres, 33-LUGOS.

A 12 MINUTES A PIEDS DE LA STATION R.E.R. **LE VÉSINET - CENTRE** **TERRAINS** VIABILISES DE 800 M2 à 1.300 M2 pour villas résidentielles **A CROISSY** Pour tous renseignements : ROUTE DE SAINT-GERMAIN Samedi, dimanche, 12 à 19 h. ou Bruno-Rostand, 4, av. Opéra, 75001 PARIS. Tél. 296-01-25

propriétés

DOMANIALE LYONS Au cœur forêt, propriété bon état, style fermet. cent., parc 5.000 m2 paysage. Entrée, séj. dble 45 m2, cheminée, poutres, salon, 7 chbr., cuis. 18 m2, 5 bns, 2 s. d'eau, 3 w.-c., chff. central fuel, gar., atelier. 528.000 F **AVIS** 8, faubourg Cappeville. GISORS. (16) 32-55-14-05 OU PARIS 887-43-40 même dim.

A 170 km de PARIS, magnifique **MOULIN** aménagé, tout confort av. bief, belles chutes d'eau, sur 1 ha terr. - Hall salon, cuis., gd séj. rustique cab. toil., w.-c., 3 gdes chbres gde s. de bains, wc, magnif. grenier. 650.000 F, crédit 80 %. THYRAULT 89170 ST-FARGEAU (86) 74-08-12

Région GISORS CORPS DE FERME, excellent état. Séjour cheminée, cuis., 2 chbres, salle d'eau, dépend. - Terrain clos 3.300 m2. - Prix : 320.000 F Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville, à GISORS Tél. : (16-32) 55-06-20

35 km ROISSY Mais. bourg. pierre de taille 1.500 m2 terrain. Hall, salon, s. à m., bur., 4 ch., cuis., bns ss-sol, chff. cal, gar. 445.000 F **ACB** 771, r. Paris, CHAPELLE-EN-SERVAL. (15) 445-60-42 OU PARIS : 887-43-40.

FORGES-LES-EAUX région, hameau calme, authen. chaumière normande 18e siècle toit. rénovée, gd séj., cheminée colombages, 2 grandes chbres cuis., s. d'eau, w.-c., gd grenier parq. amén., cave. 1.000 m2 jardin paysagé. 295.000, avec 59.000 F **AVIS** 8, faubourg Cappeville GISORS. (16) 32-55-14-05 PARIS 887-43-40 même dimanche

VEXIN NORMAND 75 km Paris. Fermette rest., gd séjour, cheminée, 2 ch., cuis., bains, wc, grenier amén., cave ch. cl. 1.265 m2 verg., 198.000 F **AVIS** 8, faub. Cappeville, GISORS - (16) 32-55-14-05 ou PARIS 887-43-40.

MARLY-LE-ROI SITUATION 1er ORDRE Perspectives immédiates PARC de MARLY. Imm. caractère conviendr. habitation ppale ou usages mixtes. Bon état général. JARDIN ET TERRASSE. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. - 976-05-90

LE RAYOL 20 min. SAINT-TROPEZ très joli mas provençal, grand living, 3 chbres de maître, bains, état impeccable, magnifique terrain, 2.300 m2, vue imprenable. Prix : 550.000 F. CABINET BOURGUET ET CIE 86, bd Haussmann, 75008 Paris TEL. 522-19-41 +

503 PROPRIÉTÉS de la fermette au château Autour de Paris : 0 à 120 km. L'ordinateur de la **MAISON DE L'IMMOBILIER** sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

A LOUER OISE. 3/4 heure de Paris 3 km. Chaumont-en-Vexin, belle maison 18 pièces, tout confort 1 ha. 1/2 parc aménagé, piscine tennis. Prix : 5.000 F mensuel. Tél. : 254-05-90.

MALMAISON Ppté caractère, 8 p., confort, jardin, libre. 1.500.000 F. Ag. MALMAISON - 749-00-30.

QUERCY Splendide propriété caractère, standing, tour, cour intérieure 4 ha. LIBRE. URGENT, suite décès, 580.000 F - JARGEAU, 47500 LIBOS Tél. (16-58) 71-09-53.

Part. à Part. vd PROPRIETE Noirmoutiers Ctre, 700 m. mer, 4 chbres, séj., cuis., 5. bains, wc, gar., communs. Px 400.000. Tél. le soir : 931-05-06.

RECHERCHE, URGENT, SUR ENGHIEN OU LIMITES PPTE OU TERRAIN. 417-02-91.

maisons individuelles

INVESTISSEZ dans un site exceptionnel **A BELLE-ILE-EN-MER** MAISONS EN BORD DE MER à partir de 186 000 F Renseign. : SERVIMO, 21, rue des Murlins, 45000 ORLEANS Tél. : (38) 62-05-68.

maisons de campagne

PERIGORD : restauration de vieilles demeures régionales. - Tél. 16 (53) 08-69-57 et 81-98-88.

2 h. 30 LYON, 30 min. AIX. **MAS PROVENCAL** à restaurer sur 1.500 m². Prix except. 250.000 F. Sans commission agence. Tél. Catry Marseille (91) 37-70-88, heures bureau.

domaines

Rech. domaine agro-sylvicole, 500 ha. minimum. - Ecrire à HAVAS ORLEANS No 109.865.

chalets

HAUTE SAVOIE : COMBLOUX (près Megève), studios 2-3 pces dans CHALETS. Livraison mars-avril. S.C.I. : Les Carlines-de-Combloux, 23, rue Brongniart, 92310 SEVRES. Tél. : 626-18-42.

fermettes

80 km A-6. Dans village calme bien chez sol. Coquette maison campagne tout pierre, parfait état amén., grde cuisine équipée, séjour, cheminée, 2 ch., s. de bains, wc, chauff. électr. Grenier à amén., dépend., cave, jdin pelouse clos murs. 200.000 Avec 20 % cpt. C.I.N. 428-26-63 FACE EGLISE à NEMOURS

manoirs

25 km. OUEST. MANOIR XVIIe GRAND CARACTERE, LUXE. 9 p., annexe, 2 ha. 1/2 parc. spl. rivière. MICHEL & REYL 6, rue Greffulhe - 265-90-05.

chasse-pêche

AVALLON (Yonne) 2 heures Paris - Dans site exceptionnel, vds terrain boisé 3.000 m2 avec la copropriété d'un étang de 12 hectares. Pêche, chasse réputés Accès direct Prix : 40.000 F Poss. prêt total vendeur Tél. : (22) 27-22-47 (soirée).

les annonces classées du

Monde

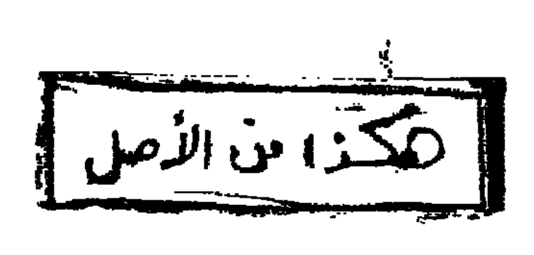
sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.



SPORTS

SKI

AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

Anne-Marie Moser Proell conserve son titre

De notre envoyé spécial

Garmisch - Partenkirchen. — C'est encore à l'Autriche qu'a été attribué, mardi 1er février, sur la piste Olympia du Kreuzeck, en parfait état de « glisse » bien que par visibilité médiocre, le deuxième titre des championnats du monde : celui de la descente *dames*. Mais cette fois, à l'inverse de la descente hommes, dimanche, la victoire est revenue à la super-favorite, Anne-Marie Moser-Proell. A voir la joie de celle-ci sur la ligne d'arrivée, on se rendait compte que cette couronne de championne du monde comptait plus à ses yeux que toutes les descentes de Coupe du monde — près de trente — qu'elle a enlevées depuis le début de sa carrière en 1968, unique exemple de longévité dans les annales du ski féminin.

Car, bien davantage que la performance technique de sa course, remportée à 93 kilomètres-heure de moyenne devant l'Allemande Irene Epple (24/100 sur le chronomètre, soit 6,20 mètres sur le poteau), c'est la victoire sur elle-même consacrée par ce deuxième titre — le premier avait été *conquis en 1974 à Saint-Moritz* — qui lui apportait la plus grande satisfaction. N'ayant pas décroché la médaille d'or aux Jeux olympiques de Sapporo en 1972, s'étant retirée des compétitions lors de ceux d'Innsbruck en 1976, Anne-Marie Moser avait été reprise par ses ambitions la saison dernière. D'abord doutant de son invincibilité, puis armée de la certitude d'une vierge casquée — le fameux syndrome de Diane cher au M.L.F., — elle n'aura pas été longue à imposer de nouveau sa suprématie.

La grande championne autrichienne — elle mesure 1,73 mètre, et elle court sur des skis de 2,25 mètres — est originaire de Kleinarl, dans le pays de Salzbourg, distant d'ici de quelque 50 kilomètres à vol d'oiseau, où *elle est née le 27 mars 1953, d'une* famille comptant sept filles. Elle est mariée à un joli garçon, Herbert Moser, qui ne la quitte pas d'une semelle. Cette jeune femme extrêmement posée, dont le pouls bat à 40, dont les yeux ronds évoquent la placidité de visage des donatrices flamandes, paraît à l'abri de toute sensiblerie. Telle est du moins l'impression que « la » Proell m'avait laissée lors d'une rencontre à Chamonix, la veille de son éphémère retraite. Mais hier, à la remise des médailles, dans le parc thermal de Garmisch, *où l'on pourrait jouer* *Un amour à Marienbad* sous la neige, c'était une tout autre personne : le bonheur la transfigurait, elle était devenue jolie, et l'émotion qui lui empourpra les joues quand on offrit à ses bras robustes une statue de la Madone trahissait enfin le trouble de sa féminité triomphante.

OLIVIER MERLIN.

Classement. — 1. Anne-Marie Proell (Autr.), 1 min. 48 sec. 31 ; 2. Irène Epple (R.F.A.), à 24/100 ; 3. De Agostini (Suisse), à 30/100 ; 4. Marie-Thérèse Nadig (Suisse), à 1 sec. 33 ; 5. Cindy Nelson (E.-U.), à 1 sec. 95 ; 6. Evi Mittermaier (R.F.A.), à 2 sec. 11 ; 7. Brigitte Habersaffer (Autr.), à 2 sec. 16 ; 8. Martina Ellnika Bader (R.F.A.), à 2 sec. 73 ; (...) Lukasser (Autr.), à 2 sec. 61 ; 10. Mo- mor (Autr.), à 2 sec. 58 ; 9. Irmgard 21. Caroline Attia (Fr.), à 6 sec. 17 ; (...) 31. Fabienne Serrat (Fr.), à 8 sec. 84 ; 32. Martine Liouche (Fr.), à 8 sec. 92.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

BASKET-BALL. — *En quarts de finale de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe, Caen a battu l'équipe italienne de Cantu par 101 à 91.*

FOOTBALL. — *Le comité directeur de l'A.S. Nancy-Lorraine a annoncé mercredi 1er février que Michel Platini ne prolongerait pas son contrat avec le club au-delà de la saison 1978-1979. Le joueur français a reçu des propositions de clubs espagnols (Valence et Barcelone) et intéresse aussi des équipes italiennes (Inter de Milan ou Turin) si toutefois les frontières de ce dernier pays s'ouvrent aux joueurs étrangers.*

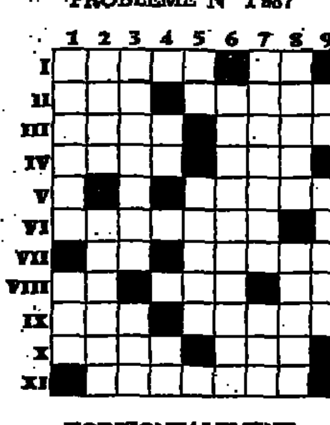
PATINAGE ARTISTIQUE. — *La Soviétique Irina Rodnina a remporté mercredi 1er février, à Strasbourg, son dixième titre européen en s'imposant avec Alexandre Zaitseev dans l'épreuve par couples.*

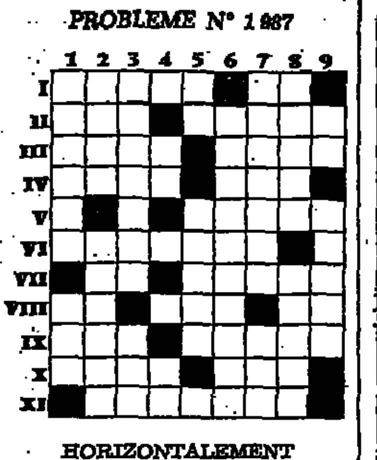
OMNISPORTS. — *Par arrêté du 31 janvier 1978, le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports a modifié la formule du brevet sportif populaire afin de le rendre accessible à tous dans le cadre de cinq journées nationales : ski de fond (11 et 12 février), bicyclette (20 et 21 mai), natation (30 septembre et 1er octobre), marche (21 et 22 octobre) et course à pied (18 et 19 novembre). Chaque candidat devra participer à trois de ces cinq épreuves dans l'année.*

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1987





HORIZONTALEMENT

— I. Il a l'habitude de se voir dans la glace ; Femmes divines (épelé). — II. Sans fioritures ; Peu séduisantes. — III. Se contenta d'un repas liquide ; Emis par un garde champêtre. — IV. Vieux gourmand ; Il a la fibre généreuse. — V. Bonnes quand elles sont grosses. — VI. N'a pas d'accès à la mer. — VII. Fin de participe ; Fait son lit dans une botte. — VIII. Abréviation ; Rougit en *s'échauffant* ; Elle ne sait où elle va (épelé). — IX. Supprima ; Poissons. — X. Pronom ; Sans aucune retenue. — XI. Ne sauraient donc prêter à la critique.

VERTICALEMENT

1. A changé de nom en grandis*sant ; A plusieurs racines dans un* seul carré. — 2. Garçons... bouchés ; Aptes aux conceptions limpides. — 3. De quoi ne pas mourir de faim ; Chantait. — 4. Article ; Bruit. — 5. Très exposé aux intempéries ; Vacillent quand elles sont fragiles. — 6. Mettront à rude épreuve certaines de leurs glandes. — 7. Circulent à l'étranger ; Sudiste. — 8. A des tas de choses dans son lit ; Sortent à peine de l'eau. — 9. Abéviation ; N'arrê*tent pas de tourner.*

Solution du problème n° 1986

Horizontalement

I. Ergastule. — II. Noise ; Nox. — III. Dunes ; Up. — IV. Ut ; Rincée. — V. Ric ; Air. — VI. Anes ; Dent. — VII. Ninon ; Soi. — VIII. Cet ; Emues. — IX. Er ; Otés. — X. Elise. — XI. Osée ; Shaw.

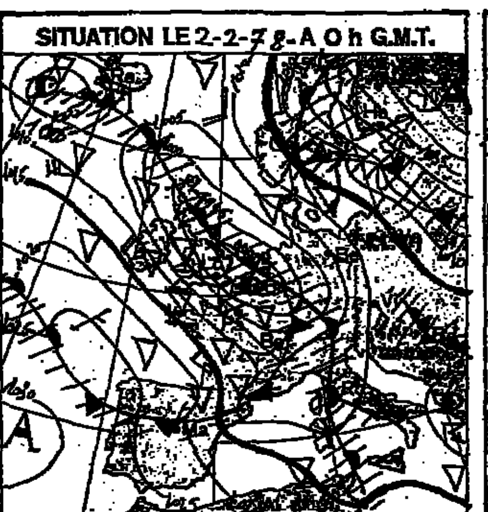
Verticalement

1. Endurance. — 2. Routinières. — 3. Gin ; Cent ; Le. — 4. Aser ; S.-O. ; Ole. — 5. Sésia ; Nets. — 6. Nid ; Mées. — 7. Un ; Crésus. — 8. Loue ; Noé ; Râ. — 9. Expertise.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2-2-78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 3-2-78 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 2 février à 0 heure et le vendredi 3 février à 24 heures :

La zone dépressionnaire qui s'étend de l'Islande à la Méditerranée se comblera progressivement sur l'Europe. Les vents faibliront sur une grande partie de la France, mais une nouvelle perturbation océanique abordera notre pays.

Vendredi 3 février, sur les régions s'étendant du pas de Calais à l'Alsace et aux Alpes, de violentes rafales se produiront encore en début de journée. Les vents faibliront ensuite, tandis que les averses (pluie en plaine, neige en montagne) deviendront moins fréquentes. Quelques éclaircies apparaîtront, mais un risque d'avalanches persistera sur le massif alpin, où des chutes de neige auront encore lieu localement. Sur nos régions de l'Ouest et du Sud-Ouest, après des éclaircies matinales entraînant quelques gelées au lever du jour, le temps se couvrira, et il pleuvra l'après-midi ou le soir.

Ailleurs, le ciel sera variable avec alternance d'éclaircies et de nuages.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er février ; le *second, le minimum de la nuit du* 1er au 2) : Ajaccio, 10 et 7 degrés ; Biarritz, 13 et 10 ; Bordeaux, 12 et 7 ; Brest, 11 et 6 ; Caen, 11 et 7 ; Cherbourg, 10 et 7 ; *Clermont-Ferrand, 11* et 4 ; Dijon, 4 et 3 ; Grenoble, 3 et 1 ; Lille, 7 et 4 ; Lyon, 4 et 3 ; Marseille, 6 et 5 ; Nancy, 3 et 3 ; Nantes, 11 et 6 ; Nice, 11 et 5 ; Paris-Le Bourget, 10 et 6 ; Pau, 12 et 8 ; Perpignan, 16 et 10 ; Rennes, 13 et 7 ; Strasbourg, 3 et 3 ; Tours, 11 et 5 ; Toulouse, 12 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 9 degrés ; Amsterdam, 3 et 0 ; Athènes, 15 et 7 ; Berlin, 2 et —1 ; Bonn, 2 et 0 ; Bruxelles, 4 et 6 ; Le Caire, 7 (min.) ; îles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, 2 et 0 ; Genève, 4 et 1 ; Lisbonne, 15 et 11 ; Londres, 10 et 6 ; Madrid, 16 *et 10 ; Moscou, —10 et —18 ;* Nairobi, 28 (max.) ; New-York, —1 et —10 ; Palma-de-Majorque, 18 et 13 ; Rome, 11 et 7 ; Stockholm, —2 et —2.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 2 février 1978 :

DES DECRETS

● Relatif à la composition de la *commission des sondages* instituée par l'article 5 de la loi n° 77-808 du 19 juillet 1977 relatif à la diffusion et à la publication de certains sondages d'opinion.

● Relatif au congé parental d'éducation portant application de l'article L. 122-31 du code du travail.

● Complétant la deuxième partie du code du travail en ce qui concerne l'application de l'article L. 323-9 du code du travail et de *l'article 29 de la loi n° 75-534 du* 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées.

● Portant modification des taux de calcul des allocations familiales.

● Relevant le montant maximal de la rente des anciens combattants et victimes de guerre et des anciens militaires titulaires du titre de reconnaissance de la nation.

● Fixant les mesures destinées à rendre accessibles aux personnes handicapées à mobilité réduite les installations neuves *ouvertes au public.*

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le second indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

Ces renseignements ont été transmis au Comité des stations françaises le mercredi 1er février ; *à l'Office national allemand*, le jeudi 2 février, et à l'Office national autrichien, le mercredi 1er février.

ALPES DU NORD

L'Alpe-d'Huez : 250, 530 ; Autrans : 80, 150 ; Bellecombe - Crest-Voland : *140, 200 ; Chamonix : 80, 300 ; Cham*rousse : 150, 180 ; Chapelle-d'Abondance : 105, 160 ; Châtel : 120, 240 ; La Clusaz : 120, 225 ; Combloux : 80, 200 ; Les Contamines - Montjoie : 70, 350 ; Le Corbier : 140, 260 ; Courchevel : 100, 180 ; Les Deux-Alpes : 170, 700 ; Flaine : 155, 250 ; Flumet - Praz-sur-Arly : 175, 250 ; Les Gets : 180, 220 ; Grand-Bornand : 150, 230 ; Les Houches : 60, 150 ; Megève : 150, *220* ; Les Menuires - Val-Thorens : 170, 330 ; Méribel : 125 ; Morzine-Avoriaz : 120, 160 ; La Plagne : 185, 320 ; Pralognan : 120, 150 ; Saint-Gervais - Le Bettex : 100, 250 ; Samoëns : *100*, 220 ; Thollon - Les Mémises : 50, 140 ; Tignes : 180, 250 ; Val-Cenis : 150, 300 ; Val-d'Isère : 190, 380 ; Valloire : 120, 260 ; Villard-de-Lans : 110, 230.

ALPES DU SUD

Auron : 165, 280 ; Isola 2000 : 240, 300 ; Montgenèvre : 180, 250 ; Orcières-Merlette : 70, 150 ; Pra-Loup : 140, 220 ; Le Sauze : 130, 250 ; Serre-Chevalier : 150, 220 ; Valberg : 130, 220 ; Vars : 110, 210.

PYRENEES

Ax-les-Thermes : 120, 180 ; Barèges : 150, 250 ; Cauterets-Lys : 235, 400 ; Font-Romeu : *90, 120* ; Gourette - Les Eaux-Bonnes : 190, 270 ; La Mongie : 220, 300 ; Saint-Lary - Soulan : 170, 380 ; Les Angles : 90, 140.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 80, 120 ; Super-Besse : 120, 160 ; Super-Lioran : 180, 250.

JURA

Métabief : 100, 200 ; Les Rousses : 120, 300.

VOSGES

Gérardmer : 60, 140.

★ Horloge des neiges : 285-72-30.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER F.
1	1	tous groupes	50
	581	tous groupes	250
	0 341	groupe 3	5 050
		autres groupes	550
	5 921	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	7 541	groupe 3	5 050
		autres groupes	550
	74 621	tous groupe	5 050
	35 961	groupe 1	100 050
		autres groupes	10 050
2	82	tous groupes	100
	1 602	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	3 102	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	7 222	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	74 622	tous groupes	5 000
3	23	tous groupes	100
	273	tous groupes	200
	943	tous groupes	200
	783	tous groupes	500
	2 623	groupe 1	5 100
		autres groupes	600
	6 333	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	7 663	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	74 623	groupe 1	1 500 100
		autres groupes	15 100
4	1 794	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	5 944	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	6 284	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	8 554	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	9 554	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	74 624	tous groupes	5 000
	57 404	groupe 1	100 000
		autres groupes	10 000
5	74 625	tous groupes	5 000
6	336	tous groupes	200
	4 086	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	8 036	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	8 866	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	74 626	tous groupes	5 000
	0 206	groupe 3	10 000
		autres groupes	1 000
	38 786	groupe 5	100 000
		autres groupes	10 000
7	7	tous groupes	50
	17	tous groupes	150
	687	tous groupes	250
	74 627	tous groupes	5 050
8	58	tous groupes	100
	4 028	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	4 438	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	74 628	tous groupes	5 000
9	99	tous groupes	100
	649	tous groupes	500
	0 309	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	5 239	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	74 629	tous groupes	5 000
	1 899	groupe 1	10 100
		autres groupes	1 100
	16 209	groupe 1	100 000
		autres groupes	10 000
0	640	tous groupes	200
	940	tous groupes	200
	0 380	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	0 980	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	3 380	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	6 110	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	74 620	tous groupes	5 000
	42 170	groupe 4	100 000
		autres groupes	10 000

TRANCHE DE LA CHANDELEUR
TIRAGE DU 1er FEVRIER 1978
PROCHAIN TIRAGE
LE 8 FÉVRIER 1978
78 à MENTON (Alpes-Maritimes) 7e

LOTO TIRAGE No 5 : 2 7 16 37 44 48 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 42

PROCHAIN TIRAGE LE 8 FEVRIER 1978 VALIDATION JUSQU'AU 7 FEVRIER APRES-MIDI

Le Monde économie-régions

LES DIFFICULTÉS DE L'INDUSTRIE EUROPÉENNE

LE PLAN DE REDRESSEMENT DE BRITISH LEYLAND

- *12 500 emplois supprimés en 1978*
- *2,8 milliards de livres investies en cinq ans*

De notre correspondant

Londres. — Le nouveau président de British Leyland, M. Edwardes, a présenté le 1er février un plan de redressement destiné à sauver le grand groupe automobile britannique, qui connaît de graves difficultés. Ce plan, qui prévoit la suppression de douze mille cinq cents emplois en 1978 et une profonde refonte des structures du groupe, a été favorablement accueilli par les sept cents délégués d'atelier, qui ont ovationné M. Edwardes.

M. Edwardes propose une restructuration administrative visant, d'une part, à séparer la production rentable des camions et véhicules utilitaires de celle, déficitaire, des voitures de tourisme, et, d'autre part, à décentraliser et augmenter les pouvoirs des responsables des chaînes de production. Il comporte également, pour cette année, une réduction de main-d'œuvre affectant 12 500 personnes, soit environ 10 % des effectifs. Toutefois, M. Edwardes a nettement *indiqué que ce chiffre était* un minimum (les premières estimations prévoyaient la suppression de 30 000 emplois) et que d'autres réductions devraient être envisagées si l'entreprise n'arrivait pas à élargir sa part sur le marché britannique. Celle-ci, en effet, n'a cessé de décliner, passant de 27 % à 24 % l'an dernier pour tomber à 20,7 % en janvier 1978. *« La vérité est que, à court terme, comme à moyen terme, nous avons du personnel en surnombre »*, a dit M. Edwardes, en indiquant que le programme de suppression d'emplois comporterait des départs « naturels » (mises à la retraite d'effectifs qui ne seront pas remplacés), la fermeture d'usines au Royaume-Uni comme à l'étranger et des compressions d'effectifs. Les délégués d'ateliers ont bien souligné que, tout en acceptant les initiatives visant à augmenter la productivité, les syndiqués accepteraient mal des mesures massives de licenciement imposées unilatéralement.

M. Edwardes, fort du soutien total du gouvernement travailliste, ne mâcha pas ses mots : *« Nous sommes dans la pagaille... »* déclara-t-il, *les quelque deux cent cinquante mille voitures que nous n'avons pas produites cette année, s'ajoutant à la très mauvaise qualité de beaucoup de voitures livrées, ont mis toute l'entreprise en danger... »* (Au même moment, le département américain des transports annonçait le renvoi en Grande-Bretagne de cent quatre-vingt mille voitures Leyland, pour corriger un certain nombre de défauts.) M. Edwardes évoqua également les livraisons tardives et la mauvaise qualité des voitures, affectant les intérêts *« négligés »* des distributeurs. *« A moins de rétablir leur confiance, nous sommes morts »*, a-t-il ajouté, précisant que B.L. n'envisageait pas d'atteindre cette année l'objectif de production d'un million, mais seulement de huit cent dix-neuf mille voitures en 1978, soit 27 % du marché britannique.

Les mesures de réorganisation prévoient essentiellement un morcellement de l'« empire » Leyland. Sous la nouvelle désignation British Leyland Cars (B.L.C.), trois compagnies indépendantes poursuivront leurs activités séparé*ment, à savoir : Austin-Morris* pour le marché populaire, Jaguar-Rover-Triumph pour le marché « spécialisé » et British Leyland Componentes, produisant les pièces détachées et les châssis. Cette décision, qui implique des investissements dépassant 2,8 milliards de livres (26 milliards de F) au cours des cinq prochaines années, a pour objectif d'éviter qu'un échec d'une des compagnies n'entraîne des conséquences fâcheuses pour les autres. Néanmoins, la négociation des conventions collectives, des accords de salaires, reste centralisée et confiée à la direction de B.L.C.

Enfin, M. Edwardes a confirmé la construction de nouveaux modèles : une nouvelle « Super-Mini » plus puissante et plus grande que la « Mini » actuelle, qui continuera d'être construite, une nouvelle voiture de type intermédiaire, en plus des « Princess » et « Marina », améliorée. La production très rentable des « Land-Rover » et des « Range-Rover » sera poussée.

Les milieux de l'industrie affichent quelque scepticisme sur l'efficacité du plan Edwardes, qui à leurs yeux intervient trop tard. D'autre part, étant donné que la main-d'œuvre actuelle avait été calculée sur la base d'une production représentant 35 % du marché, certains estiment que la réduction de 10 % des effectifs sera insuffisante.

HENRI PIERRE.

● *La politique britannique de subvention à l'industrie* destinée à sauvegarder ou créer des emplois sera poursuivie, malgré les objections de la Commission européenne, a déclaré devant la Chambre des communes M. Albert Booth, secrétaire d'Etat à l'emploi. Ces mesures, qui prévoient notamment des subventions aux petites entreprises pour chaque nouvel emploi créé et des facilités pour la retraite anticipée, seront reconduites pour un an à compter du 1er avril.

ALLEMAGNE FEDERALE

● *Dans le conflit des dockers*, un nouvel accord salarial est intervenu le 1er février entre les représentants syndicaux et patronaux. Cet accord prévoit le versement d'une somme forfaitaire de 115 deutschemarks, au titre du mois de janvier, en plus de l'augmentation de 7 % des salaires pour onze mois inscrite dans l'accord du 28 janvier.

LES MESURES PROTECTIONNISTES AMÉRICAINES PÉNALISENT LES EXPORTATIONS EUROPÉENNES

déclare M. Ferry

« Le dispositif américain de droits compensateurs sur les importations d'acier qui va être mis en place est réellement protectionniste et discriminatoire vis-à-vis des Européens », a déclaré M. Jacques Ferry, président de la chambre syndicale de la sidérurgie française, à notre confrère *le Républicain lorrain*. Fixé par référence à des prix japonais inférieurs de 7 % à 8 % aux prix américains sur la côte pacifique, ce système ne laisserait aux produits européens qu'une marge de pénétration de 2 % à 3 % sur la côte est et les Grands Lacs, avec même parfois des prix à l'importation égaux ou supérieurs.

Il faudrait donc s'attendre à une forte régression des exportations européennes d'acier vers les Etats-Unis. *« On peut espérer*, selon M. Ferry, *que la Commission de Bruxelles saura obtenir des autorités américaines les apaisements ou les aménagements nécessaires. »*

En ce qui concerne le marché européen, après l'accord de Bruxelles sur une protection douanière transitoire, *« le sentiment s'est généralisé qu'il n'est que livré désormais à tous les excès d'une concurrence désordonnée : les prix commencent à remonter et la confiance renaît »*. Mais, précise M. Ferry, *« il ne faut pas s'attendre que le rétablissement de la situation financière de notre industrie s'opère spontanément du seul fait du relèvement attendu des prix. Certains concours extérieurs sont indispensables, probablement dans un cadre communautaire »*.

DOUZE CARGOS SONT COMMANDÉS AUX CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE ET A DUBIGEON-NORMANDIE.

Les Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire, viennent de recevoir la commande de douze cargos de trois mille trois cents tonnes chacun, passée par la société de Genève Allfis Line. Huit de ces *navires fluviaux-maritimes seront* construits à Saint-Nazaire et les quatre autres seront exécutés par Dubigeon-Normandie, à Nantes, pour le compte des Chantiers de l'Atlantique. Les dates de livraison s'échelonnent de février 1979 à janvier 1980. L'ensemble du contrat s'élève à quelque 500 millions de francs et représente deux millions et demi d'heures de travail pour les deux chantiers concernés.

Notons que cette commande arrive à point pour regarnir le carnet de commandes des Chantiers de l'Atlantique et de Dubigeon-Normandie qui, en raison de la crise mondiale, commençait à se rétrécir dangereusement. C'est la première commande d'un montant substantiel enregistrée *par un chantier français depuis* la fin de 1974. Grâce au régime d'aides budgétaires établi en juillet dernier, les chantiers concernés bénéficieront d'une prime de l'Etat d'environ 120 millions de francs.

OPÉRATION DE RECONVERSION CHEZ SACILOR

Trois opérations de reconversion industrielle vont être lancées en Lorraine pour compenser la réduction d'activité de Sacilor-Sollac, essentiellement celle de l'atelier central de mécanique et d'électricité d'Hagondange, qui emploie cinq cents personnes.

La Compagnie française d'entreprises métallurgiques (C.F.E.M.) va créer avec Sacilor, qui prendra 45 % du capital, la Société mécanique de Lorraine, qui emploiera trois cent quarante personnes dans les locaux de l'ancien atelier central.

D'autre part, la C.F.E.M., toujours avec l'appui de Sacilor, développera son usine de mécano-soudure de Maizières-les-Metz, offrant cent vingt emplois nouveaux, dont soixante cette année, les investissements globaux atteignant une vingtaine de millions de francs. Enfin, la Compagnie électro-mécanique ouvrira un atelier à Maizières-les-Metz avec soixante-quatorze emplois créés. Sacilor passera avec ces trois entreprises des contrats de fournitures et d'entretien, l'objectif étant d'éviter la mise en pré-retraite ou le licenciement des cinq cents personnes menacées.

JOURNÉE DÉCISIVE POUR MANUFRANCE

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — La réunion du conseil d'administration de Manufrance, prévue initialement pour le mercredi 1er février, a été reportée au samedi 4 février. Elle risque d'être historique. Ce jour-là, le P.-D.G., M. Jacques Petit, pourrait, en effet, annoncer soit qu'il abandonne, soit qu'il demeure à la barre de la Manufacture d'armes et cycles de Saint-Etienne.

La journée du 2 février pourrait être décisive pour la firme stéphanoise, dont le sort sera évoqué à Paris, d'une part, par les représentants d'un groupe à caractère mutualiste et coopératif ; d'autre part, par des investisseurs institutionnels (on parle notamment de la caisse de retraite de Puteaux, du C.N.R.O. (Caisse nationale de retraite des ouvriers du bâtiment), de la Mutuelle générale des fonctionnaires, de la Mutuelle artisanale de France, ainsi que d'un certain nombre de compagnies d'assurances), enfin par le Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles (CIASI).

● *PUK propose à des P.M.E. d'utiliser son réseau commercial à l'étranger*. — Le groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann (PUK) vient de prendre une initiative originale en proposant aux petites et moyennes entreprises fabricant des produits industriels voisins des siens d'utiliser les services de son réseau commercial à l'étranger. Après une période d'essai de quelques mois, les *deux parties s'engageraient* par contrat, les services commerciaux de PUK étant rémunérés sous forme de commissions. D'ores et déjà, une quinzaine d'entreprises de la région Rhône-Alpes ont décidé de tenter l'expérience.

Le « ras-le-bol » des constructeurs de machines-outils

Les constructeurs français de machines-outils en ont « ras-le-bol ». Ras-le-bol d'être considérés comme des incapables, ras-le-bol d'entendre périodiquement dénoncer leur inefficacité, ras-le-bol de voir constamment remettre en cause leur structure. Sur un ton, courtois mais ferme, M. Rouchaud, leur président ne l'a pas envoyé dire le 31 janvier en présentant à la presse le bilan de la profession pour 1977. Un bilan bien morose au demeurant, puisque la consommation nationale a pendant ces douze mois fléchi de 33 %. A quelque chose malheur est bon cependant : ce recul a entraîné une forte diminution des importations (— 37 % en volume, 15,2 % en valeur) si bien que le déficit commercial a été ramené de 358 à 83 millions de francs, les ventes de l'étranger représentant encore la moitié de la consommation nationale.

Pour M. Rouchaud, il est clair que l'atonie de l'investissement explique pour l'essentiel les difficultés qui traverse actuellement la machine-outil française, difficultés qui, du reste, ne lui sont pas propres, puisque les industriels italiens et même allemands sont également touchés. « La profession a fait face », *a affirmé M. Rouchaud. Des entreprises ont dû fermer leurs portes, des licenciements ont été opérés depuis 1976 ; mais les effectifs ont proportionnellement moins diminué que la production en poids (— 12,4 %, contre — 21 %) et certains secteurs d'activité, comme la machine à bois, ont même vu leur personnel croître de 10 % en 1977.*

Voilà pour le passé. Et l'avenir ? « Les choses bougent », *constate M. Rouchaud. Les industriels français semblent redécouvrir — enfin — qu'il existe dans l'Hexagone des constructeurs de bonnes machines-outils. Parallèlement, la profession a pris un certain nombre d'initiatives pour se faire mieux connaître à l'étranger. Enfin, un effort a été consenti, avec l'aide des pouvoirs publics, pour réaliser des produits nouveaux et reconquérir des créneaux abandonnés aux constructeurs étrangers. C'est ainsi que quatorze dossiers ont été acceptés en 1977 par les services officiels, contre huit en 1976 et cinq en 1975. Bref, pour peu qu'une reprise intervienne, que les industriels français fassent de plus en plus souvent appel aux constructeurs nationaux, lorsqu'il leur faudra renouveler leur parc (1), que l'Etat accepte de financer hors bilan un stock raisonnable de machines et d'étendre le soutien qu'il accorde déjà aux opérations de regroupement de production ou de commercialisation, la machine-outil française pourrait tirer son épingle du jeu.*

Le ton a changé. Le propos est-il pour autant convaincant ? Le monde de la machine-outil est fort diversifié. Aux côtés d'entreprises « performantes », remarquablement gérées et parfaitement compétitives, existent un grand nombre de firmes vieillotes, accrochées à des produits de plus en plus concurrencés, peu au fait des méthodes commerciales modernes. Globalement, la profession souffre d'une grave insuffisance de moyens financiers qui freine son développement et sa recherche. De surcroît, elle doit faire face, dans le secteur essentiel de la commande numérique, à une offensive de grande envergure des fabricants étrangers. La volonté des constructeurs français ne saurait être mise en cause, et il est incontestable que, depuis un an, la profession a « bougé ». Mais le chemin à parcourir pour doter la France de l'industrie de la machine-outil dont elle a besoin reste long... — Ph. L.

(1) En France, 34 % des machines ont moins de dix ans d'âge contre 37 % en R.F.A., 39 % en Grande-Bretagne, 42 % en Italie et 60 % au Japon.

APRÈS L'ÉCHEC DE LA RÉUNION DE BRUXELLES

Nous ne pouvions pas cautionner une atteinte grave au processus d'édification communautaire

déclare M. Cavaillé

« L'obstination de la Grande-Bretagne à maintenir l'exigence de bandes côtières a mis fin aux espoirs de règlement rapide en matière de pêches maritimes », a déclaré M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, après l'échec des négociations des Neuf sur la pêche. *« La France et sept autres pays européens ne pouvaient évidemment pas cautionner cette atteinte grave au processus d'édification communautaire. L'attitude opiniâtre du gouvernement français, au terme d'un travail énorme auquel la Commission a apporté une contribution exemplaire, a permis de préserver les intérêts des pêches françaises. »*

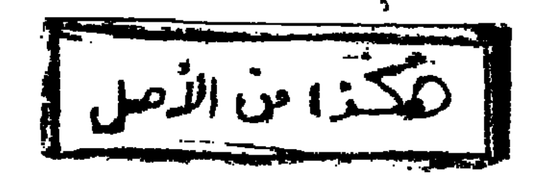
Pour sa part, M. Gundelach, commissaire européen chargé de ce dossier, s'est déclaré *« déçu mais non découragé »*, tandis que M. Guermeur, député R.P.R. du Finistère, a précisé : *« Le R.P.R. ne saurait accepter une position de faiblesse de la délégation française, qui signifierait rapidement la ruine des pêches françaises. »*

M. Louis Darinot, député socialiste de la Manche, délégué national aux questions maritimes, nous a déclaré : *« Le P.S. réaffirme sa volonté de voir pris en compte les droits historiques et les vocations maritimes des Etats ou des régions. Nous souhaitons que les négociations puissent reprendre avant que des mesures unilatérales et discriminatoires ne soient décidées par les Etats membres. »*

Du côté des organisations professionnelles, M. Jacques Huret, président du comité des armateurs à la pêche, a déploré *« le vide juridique désormais créé »* et souhaite que certains pêcheurs français *« n'en prennent pas prétexte pour avoir des comportements déraisonnables »*.

La fédération des syndicats maritimes (C.G.T.) demande pour sa part aux pêcheurs de *« continuer à exercer leur métier dans les mêmes conditions et dans les eaux où ils ont l'habitude de travailler, la France devant prendre des mesures appropriées dans ce sens »*.

● *La Banque centrale de Belgique* a décidé mercredi 1er février de réduire son taux de l'escompte de 7,5 à 6,5 % à partir du jeudi 2. C'est la troisième fois en un mois que la Banque de Belgique abaisse son taux de l'escompte qu'elle avait porté jusqu'à 9 % en décembre dernier.



AÉRONAUTIQUE

Avec l'aide de la SNIAS

LE BRÉSIL CONSTRUIRA DEUX CENT TRENTE HÉLICOPTÈRES FRANÇAIS DANS UN PREMIER TEMPS

Rio-de-Janeiro *(A.F.P.)*. — Le Conseil de développement industriel brésilien a accordé à la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) l'autorisation de construire des hélicoptères au Brésil. Une société mixte doit être créée à cet effet. Elle sera chargée de construire dans un premier temps deux cents hélicoptères de type Ecureuil.

Par le même contrat, le Brésil assemblera, toujours avec l'aide de la SNIAS, trente autres hélicoptères du modèle Lama.

La SNIAS détiendra 45 % des actions de cette société qui s'appellera *ELIBRAS et sera implantée* à Itajuba (Minas-Gerais). Le Brésil a retenu ce projet, de préférence à un autre proposé par la firme américaine Bell.

[L'hélicoptère Ecureuil AS-350 de la SNIAS a été conçu, essentiellement, pour les besoins du marché civil. Il s'agit d'un appareil monoturbine transportant cinq passagers ou une charge de 905 kilogrammes à l'élingue. Le Brésil a déjà acheté à la SNIAS des versions civiles de deux de ses hélicoptères : le Puma et la Gazelle. D'autre part, le Brésil avait, auparavant, acquis vingt-deux hélicoptères Alouette-III.

L'hélicoptère Lama, à cinq places lui aussi, a reçu une turbine très puissante qui lui permet d'être un outil de travail en montagne (travail *agricole et traitement des forêts*) avec un emport de charge d'une tonne à l'élingue.]

ÉNERGIE

Les pays de l'OPEP n'ont pu s'accorder sur l'harmonisation des prix du pétrole lourd

La conférence qui, le 1er février, a réuni cinq pays de l'OPEP sur la valeur relative des pétroles lourds du Golfe, n'a duré qu'un seul jour et s'est terminée par un échec. Commentant cette réunion, l'agence Tass estime que les pays pétroliers mettent en cause la confiance dans le dollar américain et parle des « tentatives de certains Etats du Golfe de lever la tête contre le diktat du dollar ». *Rappelant que ces pays ont perdu 20 % de leurs gains en raison de la baisse de la devise américaine, l'agence Tass dénonce la* « diplomatie pétrolière américaine » *qui consiste*, « au moyen d'une alliance étroite avec les forces les plus réactionnaires de la région, à empêcher les exportateurs de disposer librement de leurs ressources naturelles ».

De notre correspondante

Genève. — Le « mini-sommet » de l'OPEP, qui a réuni à l'hôtel Intercontinental à Genève, le 1er février, sous la présidence de M. Valentin Hernandez Acosta (Venezuela), les ministres du pétrole d'Arabie Saoudite, d'Irak, d'Iran et du Koweït, s'est séparé en début de soirée sans qu'aucune décision importante ait pu être prise dans le sens d'une harmonisation des prix du pétrole lourd. On sait cependant que la réunion a pris en considération les difficultés particulières du Koweït. *Ce pays dispose essentiellement d'une qualité de brut* [illegible]eu demandée sur le marché. [illegible]*our garder ses clients, il doit* [illegible]e baisser ses prix. Or le minis[illegible] koweïtien du pétrole, M. Abdul [illegible]uttaleb Al Kazemi a répété à [illegible]sieurs reprises que descendre [illegible]-dessous de deux millions de [illegible]ils par jour plusieurs mois [illegible]nsécutifs poserait des pro[illegible]mes à l'économie du Koweït [illegible]ns la mesure où le gaz « asso[illegible] » aux gisements pétroliers lui [illegible]rmet de générer son électricité. [illegible] la fin de la conférence, le secré[illegible]re général de l'OPEP, M. Mali [illegible]idah, a lu une brève déclaration : « *Les ministres ont examiné la situation du pétrole brut lourd et moyen dans le Golfe. Ils ont pris note des difficultés et des circonstances spéciales au Koweït et de la décision de ce pays de prendre les mesures requises pour remédier à cette situation, quand et si cela s'avère nécessaire.* » Il a ajouté qu'aucune décision n'avait été prise pour faire face à la baisse du dollar.

Il est donc vraisemblable que le Koweït offrira de nouveaux rabais, mais le ministre koweïtien *n'a fourni aucune précision quant* aux nouvelles baisses de prix envisagées, non plus que sur les conséquences de la chute du dollar pour son pays, et sur les décisions éventuelles permettant d'y faire face. (Rappelons que le Koweït a déjà procédé à une diminution de 10 cents par baril de pétrole.) A Genève, certains observateurs estiment que le feu vert accordé au Koweït aura vraisemblablement pour effet de provoquer une réaction en chaîne, qui, toutefois, ne se répercuterait pas forcément sur le prix du pétrole raffiné.

ISABELLE VICHNIAC.

[illegible]E MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép. −		Rep + ou Dép −	
[illegible]S.	4,7875	4,7910	+ 60	+ 90	+ 150	+ 185	+ 550	+ 600
[illegible]	4,3000	4,3050	+ 40	+ 80	+ 120	+ 180	+ 520	+ 590
[illegible] (100)	1,9800	1,9850	+ 80	+ 120	+ 190	+ 230	+ 630	+ 685
[illegible]	2,2610	2,2660	+ 90	+ 120	+ 220	+ 260	+ 760	+ 830
[illegible]in	2,1100	2,1150	+ 60	+ 85	+ 140	+ 190	+ 580	+ 630
[illegible]	14,6000	14,6200	+ 100	+ 270	+ 380	+ 550	+1540	+1930
[illegible]	2,4100	2,4150	+ 140	+ 180	+ 330	+ 380	+1000	+1110
[illegible] (1 000)	5,5170	5,5270	— 400	— 200	— 650	— 500	—1650	—1400
[illegible]	9,3250	9,3350	+ 150	+ 220	+ 390	+ 470	+1300	+1430

TAUX DES EURO-MONNAIES

[illegible]	3 1/4	3 3/4	3	3 1/2	3	3 1/2	3 1/8	3 5/8
[illegible]S.	2 1/2	3	7	7 1/4	7 1/8	7 1/2	7 1/2	8
[illegible]in	5	5 1/2	4 3/4	5 1/4	4 3/4	5 1/4	4 1/2	5
[illegible]	8	9	7	7 1/2	7	7 1/2	7 1/2	8
[illegible]	0	1/4	1/4	3/4	1/2	1	1 1/4	1 3/4
[illegible] (1 000)	8	11	15	17	15	17	15	17
[illegible]	6	6 3/4	6 1/4	7	6 1/4	7	7	7 3/4
[illegible]ranc.	13	13 1/2	12 3/4	13 1/2	13 3/4	14 1/2	13 3/4	14 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire [illegible] devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande [illegible]que de la place.

La difficulté de licencier ou comment s'en débarrasser...

Pourquoi les entreprises hésitent-elles à embaucher, même quand leurs affaires ne vont pas si mal ? La réponse des employeurs est quasi unanime : parce qu'il est devenu, sinon impossible, du moins difficile et onéreux de licencier. Les lois du 13 juillet 1973 sur le licenciement dit individuel et celle du 3 janvier 1975 sur le licenciement pour raisons économiques ont en effet sérieusement limité l'exercice par le chef d'entreprise de son droit de résiliation du contrat de travail de ses salariés. Et chacun de se dire : si le jeune que j'embauche ne me convient pas au bout d'un certain temps, ou si mon carnet de commandes se dégarnit et que je me trouve avec du personnel en surnombre, comment vais-je pouvoir m'en débarrasser ?

Parmi les quelque huit cents personnes qui participaient récemment à un colloque organisé par l'université de Paris-II et la revue Droit social *sur « le nouveau droit des licenciements », plus de la moitié étaient des responsables de services de personnel ou de contentieux d'entreprises venus chercher une réponse à cette question. Et à la meilleure source, puisque l'organisateur, M. Jean-Jacques Dupeyroux, directeur du département du droit du travail de l'université de Paris-II et directeur de* Droit social, *avait réuni les plus grands spécialistes universitaires du droit du travail en France et que l'attentif président de séance n'était autre que le maître suprême en la matière, M. Jean Laroque, président de la chambre sociale de la Cour de cassation* (1).

L'insistance mise par plusieurs des rapporteurs à débusquer les différentes formes de fraude aux lois sur le licenciement ne relevait pas du goût fréquent des juristes pour les arguties ; il visait à illustrer les insuffisances et les incohérences des régimes juridiques mis en place ces dernières années. « La fraude à la loi est difficile en présence d'un corps de règles simples dont l'application est surveillée et qui sont comprises par les citoyens », *a souligné M. Gérard Lyon-Caen, professeur à l'université de Paris-I.* « En multipliant les types de contrats de travail, les procédures de licenciement différenciées, les motifs mal définis comme le motif économique, en tenant compte de la taille de l'entreprise, de l'ancienneté du salarié, en diversifiant les modalités de l'indemnisation du chômage, le législateur, *a conclu M. Lyon-Caen*, est le premier responsable de la fraude. »

Certes, les tribunaux font la chasse aux moyens utilisés par les employeurs pour éviter le licenciement. Comme l'a montré M. Jean Pélissier, professeur à l'université Jean-Moulin de Lyon, et directeur de l'Institut d'études du travail, le recours à des contrats à durée déterminée, renouvelés ou successifs, ou à des stages d'essai prolongés, ne permet pas de tourner la loi de 1973. Même l'irrespect pur et simple par le salarié de clauses de conventions collectives ne conduit pas toujours à imputer à ce dernier la rupture du contrat : ainsi le salarié qui, sans fournir aucune explication, ne rejoint pas son poste de travail doit cependant, semble-t-il, faire l'objet d'une convocation par l'employeur, alors que la rupture du contrat de travail ne s'analysera pas forcément comme un licenciement... On entrevoit l'extrême subtilité de telles dissociations, qui jettent un jour très nouveau sur les rapports entre l'employeur et le salarié, le premier étant désormais tenu de prendre contact avec le second, même si ce dernier semble se dérober à toutes ses obligations.

Mais les débats les plus intéressants ont porté tant sur les problèmes non résolus par la « loi inachevée » *de 1973 soulevés par Mme Sinay, professeur à la faculté de droit de Strasbourg que sur les difficultés de compétence quasi insolubles soulevées par la loi de 1975 ou sur celles suscitées par les interférences du droit des licenciements et du droit des faillites : en cas de faillite, selon M. Derrida, professeur des facultés de droit,* « les salariés sont davantage protégés contre l'insolvabilité de leur employeur que contre leur licenciement ». *Face à ces problèmes et lacunes, la jurisprudence est parfois encore hésitante.*

Jusqu'à la loi de 1973, c'était au salarié à prouver que l'employeur avait commis un abus de droit en le licenciant. Mais il n'y a pas eu depuis, semble-t-il, un véritable renversement de la charge de la preuve ; c'est le juge qui établit sa conviction et tranche à partir des éléments avancés par les deux parties, mises, en quelque sorte, sur un pied d'égalité. Ainsi, le système français reste encore en retrait sur les lois allemande et italienne, qui imposent à l'employeur de faire la preuve du bien-fondé de ses griefs à l'encontre du salarié. griefs à l'encontre du salarié. Mais Mme Sinay a posé une question redoutable : lorsque l'employeur allègue un motif apparemment sérieux de licenciement, mais peut-être totalement inexact, la jurisprudence de la chambre sociale n'aboutit-elle pas à imposer au salarié d'apporter la preuve de cette inexactitude, ce qui serait en revenir peu ou prou à la situation antérieure à 1973 ?

Sur ces problèmes et sur cent autres, des débats passionnants, mais parfois d'une technicité déroutante, se sont poursuivis avec un certain nombre de participants bien après la clôture officielle du colloque. Mais ceux qui étaient venus en quête de solutions précises et de recettes sûres étaient repartis éberlués, effarés, accablés ! — J.-M. D.

(1) Le compte rendu de ce colloque sera publié dans un prochain numéro de *Droit social* (3, rue Soufflot, 75005 Paris)

● *En raison des grèves des P.T.T.*, certains participants au face-à-face national entre cadres et patrons, organisé par ETHIC (Entreprises de taille humaine industrielles et commerciales) au Palais des congrès, le 4 février, de 10 h. 30 à 17 heures, *n'ont pas reçu en retour* leur carte d'entrée. Ils pourront la retirer sur place le jour même.

SOCIAL

TRENTE-DEUX MOIS APRÈS LE DÉPOT DE BILAN

Le dernier carré d'Hélio-Cachan

Cela fait trente-deux mois que des travailleurs de l'imprimerie Hélio-Cachan à Chilly-Mazarin *(Essonne) espèrent redonner* vie à leur usine. Ils viennent une nouvelle fois de proposer un « *plan de relance* » *qui* puisse mettre fin à cette occupation, la plus ancienne en région parisienne. Si nombre des occupants de la première heure ont renoncé de guerre lasse, ceux qui restent entendent « *aller jusqu'au bout* ».

Tout a commencé le 2 juillet 1975. Réunis en assemblée générale, la majorité des quelque deux cents employés de cette entreprise familiale décidaient de ne plus quitter leur lieu de travail afin de protester contre le dépôt de bilan qui venait de leur être annoncé. Hélio-Cachan partageait *alors son activité* entre la reproduction en héliogravure et l'impression de cartes postales dont elle assurait trois quarts de la production française. Fortement menacée par la concurrence étrangère, elle disposait pourtant d'un matériel qui, pour n'être plus ultra-moderne, comprenait de l'héliogravure, de l'offset, de la typo, *mais* aussi des laboratoires photos, etc. Plongés du jour au lendemain dans les méandres d'une procédure dont ils ne détenaient pas tous les éléments, les occupants purent « tenir le coup » grâce à la solidarité syndicale. Ils étaient évacués par la police un an et demi plus tard. Exactement le 2 janvier 1977.

Mais le 23 juillet 1977, apprenant que l'on commençait à démonter les machines, ils revenaient à la charge et se réinstallaient dans « leurs locaux ». Depuis, c'est l'attente. *Faite* d'un partage de tâches très élaborées, qu'il s'agisse de l'entretien, du ravitaillement, *mais aussi des multiples* démarches à accomplir « *pour ne pas sombrer dans l'oubli* », faite aussi de graves problèmes familiaux. « *On ne se rend sans doute pas compte, mais c'est très dur une si longue occupation,* explique M. André B. *Certaines épouses pensent que nous sommes des fainéants. Certains d'entre nous ont accepté du travail pour 1 800 francs par mois uniquement parce qu'ils ne pouvaient plus tenir psychologiquement. Pourtant, la solidarité est formidable. On ne peut pas l'expliquer — parce qu'on ne se l'explique pas nous-mêmes — mais cette lutte nous aura beaucoup appris.* »

De fait, depuis qu'ils ne peuvent plus bénéficier des 90 %, l'essentiel des ressources des occupants provient de la solidarité.

Sous l'immense hangar qui abrite les différents ateliers, flotte encore une vague odeur d'encre séchée. Tout est propre, mais les machines pleurent l'abandon. Seuls des paquets de calendriers imprimés inutilement rappellent la date de l'origine du conflit. Dans une des pièces, une ampoule éclaire les occupants qui assurent la permanence. On boit du café. On bavarde. L'enthousiasme des premières heures de lutte a depuis longtemps laissé la place à une calme détermination.

L'espoir est actuellement représenté par un industriel qui serait *prêt à reprendre le personnel*, et sans doute le matériel, mais à la condition expresse que l'Etat accepte d'éponger le passif qui doit être remboursé par la société aux banques nationales, soit, selon les occupants, un peu moins de 5 millions de francs. Pour plaider cette cause, le député communiste M. Pierre Juquin a demandé un entretien au premier *ministre*. « *La condition pour réussir,* explique-t-il, *c'est que le gouvernement y mette du sien. Il est, depuis le premier jour, maître de la situation.* »

Mais si la période préélectorale éloigne les risques d'une nouvelle évacuation, elle ne garantit en rien la volonté des pouvoirs publics de faire un effort pour sauver une entreprise à laquelle continue de croire le dernier carré d'une cinquantaine d'employés.

LA COUR D'APPEL DE RENNES ORDONNE L'ÉVACUATION DES OCCUPANTS DE LA SOCIÉTÉ RÉHAULT DE FOUGÈRES

(De notre correspondant.)

Rennes. — A la demande des deux syndics chargés de la liquidation des biens de la société anonyme Chaussures Réhault, de Fougères (Ille-et-Vilaine), la deuxième chambre civile de la cour d'appel de Rennes a prononcé l'évacuation immédiate par les anciens salariés qu les occupent des locaux dépendant de cette entreprise, au besoin avec l'assistance de la force publique, infirmant ainsi une ordonnance de référé, rendue le 22 décembre par le président du tribunal de grande instance de Rennes, qui avait alors débouté les syndics de leur *demande*.

Dans son arrêt, prononcé le 31 janvier, la cour d'appel souligne *que « dans la conception actuelle du droit français, cette occupation, effectuée au mépris du droit de propiété de la société Réhault et des droits légitimes de la masse des créanciers (...) constitue une voie de fait manifeste qui ne trouve d'explication que dans une motivation politique sans fondement juridique* ».

La liquidation des biens de la société Réhault, qui employait six cent cinquante personnes, avait été prononcée le 10 février 1976 par le tribunal de commerce de Rennes *(le Monde* du 19 février 1976).

● *Pas de courrier pour le Val-de-Marne.* — Le secrétariat d'Etat aux P.T.T. demande aux usagers de suspendre tous leurs envois à destination du département du Val-de-Marne. En effet, une grève avec occupation des locaux bloque le trafic postal dans le centre de tri de Créteil, où cinq cent mille objets de correspondance sont en souffrance.

● *Grève à la gare de Lyon.* — Les fédérations de cheminots C.G.T., C.F.D.T. et F.G.A.A.C. (autonomes) appellent les agents de conduite du dépôt Paris-Sud-Est (gare de Lyon) à observer un mouvement de grève du vendredi 3 février à 4 heures au samedi 4 février à 8 heures, pour protester contre « *les propositions dérisoires de la direction concernant l'amélioration de leurs conditions de travail et la prétention de celle-ci de supprimer à terme des emplois au service banlieue* ». A la direction de la S.N.C.F., on *indique que* cet arrêt de travail entraînera des perturbations dans le trafic des lignes de banlieue, mais que le service sera normalement assuré sur les grandes lignes.

● *Grève dans les parcs de stationnement.* — Une partie du personnel des parcs de stationnement gérés par SOGEPARC à Paris et en province sont en grève pour une durée illimitée depuis ce mercredi 1er février. Les grévistes demandent une augmentation de 7 % des salaires, deux jours de repos consécutifs par semaine et cinq jours de congé d'hiver.

● *E.G.F. : 51,8 % des agents approuvent les thèses C.G.T.* — Soixante-dix mille salariés de l'E.G.F. sur un effectif de 123 053 (soit 56,5 %) ont répondu au questionnaire de la C.G.T. sur la *politique salariale*. A la question : « La convention salariale signée par la C.F.T.C., F.O. et les cadres, s'oppose-t-elle à une véritable remise en ordre des rémunérations ? », 63 766 ont dit oui, approuvant ainsi la C.G.T. (soit 51,82 % des inscrits). Aux dernières élections professionnelles, la C.G.T. avait obtenu 72 157 voix, soit 51,6 % des inscrits.

RÉGIONS

Ile-de-France

La nuisance des routes et autoroutes en région parisienne

Le mètre de bruit à prix d'or

M. Alain Griotteray (P.R.), rapporteur général du budget de la région d'Ile-de-France, a présenté, jeudi 2 février, le programme pluriannuel de lutte contre les nuisances provoquées sur les routes et autoroutes de la région parisienne.

Les autoroutes de la région parisienne ont été construites sans qu'on les équipe de systèmes antibruit. Actuellement, 450 kilomètres de voies rapides sont en service, dont 250 dans les agglomérations ; 103 kilomètres de voies provoquent des nuisances graves à quelque 335 000 riverains ; 18 kilomètres de voie seulement sont protégés ; 9.6 kilomètres font l'objet de travaux. L'Etat a proposé un programme portant sur 10 kilomètres supplémentaires.

Restent donc à équiper environ 65 kilomètres d'autoroute. Divers moyens de protection sont envisagés : buttes de terre, isolation phonique, couverture de la voie (solution coûteuse et peu utilisée). Les crédits prévus au budget de la région d'Ile-de-France (20 millions de francs par an) permettront d'équiper 7 kilomètres d'autoroute (ou 2,5 kilomètres du boulevard périphérique) chaque année.

Les seuls travaux d'isolation phonique du boulevard périphérique de Paris coûteraient 450 millions de francs. C'est ce que révèle l'étude que viennent d'achever les services de la voirie de la Ville de Paris. Cette étude ne prévoit pas, pour des raisons techniques et financières, la couverture totale du boulevard périphérique, mais seulement une succession de murs-écrans, de talus plantés et de tunnels. C'est cette solution, par exemple, qui a été retenue pour le tronçon du périphérique longeant le douzième arrondissement.

Quelques opérations — timides — ont déjà été menées à bien. Ainsi, en 1976, 90 mètres ont été couverts, dans le vingtième arrondissement, entre la rue Léon-Frapié et la rue de Noisy-le-Sec. Cette couverture a été prolongée au mois d'octobre dernier par un mur antibruit le long d'une école maternelle. En 1978, 70 mètres seront recouverts aux abords de la rue de Courcelles, dans le dix-septième arrondissement. Une fois les travaux terminés, des terrains de sport et des espaces verts seront aménagés. Coût de l'opération : 70 millions.

Mais c'est l'amélioration de la circulation qui marquera l'histoire du périphérique en 1978. En effet, seront développées les activités du poste de commandement, situé quai d'Ivry, et animé par une compagnie de circulation chargée de surveiller le boulevard et d'informer ses usagers sur les incidents qui perturbent la circulation.

Au mois de mars prochain commencera, sur le périphérique sud, l'expérience des détecteurs d'accidents. Ces appareils permettront au poste de commandement de déceler immédiatement l'endroit où un « accrochage » gêne le trafic. Cet appareil, en effet, compare la vitesse et le nombre des véhicules. Dès qu'il y a ralentissement, en un point précis du boulevard, le nombre d'automobilistes augmente et le détecteur se met en alerte.

— A PROPOS DE... —

LES DIFFICULTÉS DE L'HOTELLERIE DE LUXE

Palaces arabes sur les bords de Seine

Les capitaux arabes s'intéressent à l'hôtellerie de luxe parisienne après avoir pris pied dans les palaces londoniens. Le Grand Hôtel, le Prince de Galles et le Meurice sont en passe de changer de mains.

Si le ministère de l'économie et des finances et le secrétariat d'Etat au tourisme ne s'y opposent pas, ces trois établissements et le Café de la Paix seront rachetés par une société en majorité libanaise, la First Arabian Corporation (FAC).

Un protocole d'accord a été signé récemment à Genève entre la FAC et la société italienne CIGA. Celle-ci s'est engagée à céder la totalité de sa participation (91 %) au sein de la Société nouvelle du Grand Hôtel (S.N.G.H.) — propriétaire des quatre fonds de commerce et des murs de l'Hôtel Meurice, du Grand Hôtel et du Café de la Paix, — à la société Limnico, filiale à 100 % du groupe FAC.

Cette vente a été signée sous la condition suspensive des autorisations administratives nécessaires. Le ministre de l'économie et des finances attend, pour prendre position, l'avis du secrétariat d'Etat au tourisme. D'autre part, la Commission des opérations de bourse (COB) doit vérifier que les actionnaires minoritaires de la S.N.G.H. ne seront pas lésés par cette convention.

La CIGA, qui a connu des déboires, tant en France qu'en Italie, serait décidée à abandonner tous ses investissements immobiliers pour se consacrer à sa seule vocation première de gestionnaire hôtelier. Ce « redéploiement » pourrait signifier, à terme, le retour de la CIGA à Paris, où elle envisage de prendre en gestion un palace.

De son côté, le groupe FAC serait prêt à investir pour redresser définitivement les comptes des établissements de la Société nouvelle du Grand Hôtel, dont le bilan de l'année 1977 est proche de l'équilibre, une fois décompté un amortissement de 20 millions de francs. Le déficit avait atteint 18 millions de francs en 1976.

Pourquoi les capitaux étrangers, notamment arabes, investissent-ils dans l'hôtellerie « quatre étoiles luxe » de la capitale, alors que celle-ci sort à peine d'une crise de surcapacité? Certains spécialistes estiment que ces investisseurs ne sont pas intéressés par le marché hôtelier proprement dit. Ils seraient d'abord attirés par le placement dans la pierre, placement avantageux en raison de la sous-évaluation des « actifs » que représentent ces palaces parisiens. Si le gain en capital est assuré, le bénéfice d'exploitation, lui, est plus aléatoire...

ALAIN FAUJAS.

● *La tour Manhattan enfin louée.* — La tour Manhattan, propriété de l'émir du Koweït, est louée. Cette tour aura pour premier occupant la société de produits chimiques Ugine Kuhlmann, dont le contrat de location vient d'être signé, indique l'établissement public d'aménagement de la Défense.

● *La R.A.T.P. enquête sur le R.E.R.* — Après la mise en service, le 8 décembre 1977, des nouvelles lignes du réseau R.E.R., la R.A.T.P. procède, du 25 janvier au début d'avril, à un sondage sur les trois cent trente stations du métro et du R.E.R. afin de recueillir les réflexions et suggestions de ses usagers.

● *Voie express fermée.* — En raison de la crue de la Seine, la voie express rive gauche, du pont Royal aux Invalides, est fermée aux automobilistes, ce jeudi 2 février. La voie express rive droite reste ouverte.

Bourgogne

UN COUP D'ARRÊT A L'« ÉPARPILLEMENT » ET AU « SAUPOUDRAGE » DES CRÉDITS

(De notre correspondant.)

Dijon. — Par 19 voix contre 2 et 7 abstentions, le conseil régional de Bourgogne, qui compte quarante-huit membres, vient de voter son budget pour 1978, qui est en augmentation de 25,8 % par rapport à celui de l'année dernière. « *Les objectifs que nous voulons atteindre sont un développement économique cohérent, une plus grande solidarité sociale et une meilleure qualité de la vie* », a expliqué M. Pierre Denizot, préfet de région.

Le représentant du gouvernement n'a pas manqué de faire état de l' « *éclat exceptionnel* » dont le président de la République a voulu entourer les orientations qu'ont définies les conseillers bourguignons. M. Giscard d'Estaing, lors de son récent voyage ici, ne leur a-t-il pas dit que la Bourgogne était un « *modèle pour les régions de France* » ?

Les conseillers régionaux ont aussi profité de la session budgétaire pour se livrer à une sorte d'autocritique.

« *Il convient de donner à la région une impulsion et un souffle nouveau* », a dit le président sortant, M. Jean Chamant. Le nouveau président, M. Marcel Lucotte, sénateur (P.R.), maire d'Autun (Saône-et-Loire), a observé, de son côté, qu'il fallait éviter le « *saupoudrage* » et l'« *éparpillement* ». Dans le programme qu'il se propose d'appliquer, le chapitre « *super-prioritaire* » est celui de l'emploi. Il conviendra de « *chercher d'autres voies* » pour parvenir à des solutions.

Pour M. François Mitterrand, député P.S. de la Nièvre, la Bourgogne mérite bien la réputation de terre d'accueil, « *mais il ne faudrait pas qu'elle soit seulement terre de passage* ».

Après l'élection de M. Lucotte, le premier secrétaire du P.S. a estimé que « *le renouvellement de la droite gourguignonne n'était pas réel* » et qu'il « *serait temps que la région passe à l'ordre du jour : au socialisme* ».

M. Lucotte a précisé : « *Les hommes seuls ont fait la Bourgogne, les hommes seuls la feront en se lançant obstinément dans la recherche et l'accueil des activités du secteur tertiaire.* » A condition sans doute d'« *aller plus loin* », « *de lutter pour le renouveau du monde rural, et d'accroître la qualification des emplois* ».

Lorraine

PLUSIEURS ASSOCIATIONS AGRICOLES CONTESTENT LE TRACÉ DE L'AUTOROUTE NANCY-DIJON

(De notre correspondant.)

Epinal. — Alors que le dossier de l'autoroute Lorraine-Bourgogne (Nancy-Dijon) est actuellement soumis à l'examen du Conseil d'Etat, le monde agricole vosgien (chambres d'agriculture, fédérations départementales des syndicats d'exploitants agricoles, associations de défense des intérêts ruraux contre les entreprises foncières et les jeunes chambres économiques) continue à contester le tracé retenu par les pouvoirs publics : Toul-Châtenois-Langres.

Les organisations rurales demandent le sursis à exécution « *tant que les autorités compétentes n'auront pas fait la preuve que ce projet est la meilleure des solutions possibles* ». Elles souhaitent que le Conseil d'Etat puisse examiner notamment une autre variante : Nancy-Flavigny-Charmes-Vittel-Langres. Ce tracé a les faveurs des agriculteurs vosgiens, des chambres de commerce et d'industrie, de la grande majorité des élus locaux et départementaux.

Ce tracé épargne 260 hectares des meilleures terres agricoles du département. Il drainerait un trafic plus important en direction d'Epinal, de Mirecourt et de Vittel. Il assurerait, enfin une desserte de l'aérodrome de Juvaincourt, actuellement déficitaire.

YVAN COLIN.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE RÉASSURANCE SCOR

Créée en 1970 avec le concours de toutes les principales sociétés d'assurance françaises, la SCOR a connu depuis cette date une forte expansion qui lui a permis d'accéder aux premières places de la réassurance mondiale.

En sept ans, son chiffre d'affaires est passé de 525 millions de francs, en 1970, à 2 070 millions, en 1976, soit une progression moyenne de 20 % l'an.

Cette expansion a porté essentiellement sur les affaires en devises étrangères qui représentent aujourd'hui plus de 70 % du total des opérations de la société.

Un effort particulier a été fait aux Etats-Unis, où, depuis 1974, la SCOR a créé une filiale à 100 %, dont l'activité a permis de réaliser sur le marché américain un volume d'affaires de l'ordre de 500 *millions* de francs en 1977.

La SCOR a également établi des filiales en Grande-Bretagne et au Canada, ainsi que des implantations à Hongkong, à Singapour, en Australie, en Espagne et au Mexique.

Les résultats de la société lui ont permis pendant la même période d'accroître ses fonds propres par autofinancement au rythme moyen de 8 % par an. Ceux-ci sont en effet passés au bilan de 135 millions de francs, à l'origine, à 220 millions à fin 1976 et atteindront près de 300 millions à fin 1977, non compris un montant non négligeable de réserves latentes.

Le conseil d'administration a estimé que les perspectives de développement et de rentabilité de la société au cours des prochaines années justifiaient un apport de capitaux extérieurs qui a fait l'objet des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, réunie le 16 janvier 1978. Cette assemblée générale a décidé :

— Une distribution d'actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour six actions anciennes par incorporation au capital de 20 millions de francs de réserves ;

— Une augmentation de capital en numéraire pour une tranche de 70 millions réalisable immédiatement, assortie d'une prime d'émission de 11,2 millions de francs (16 %).

A l'issue de ces opérations, le capital sera ainsi porté de 120 à 150 millions de francs.

L'assemblée générale a autorisé d'autre part le conseil d'administration à accroître le capital dans les cinq ans à venir jusqu'au montant maximum de 25 millions de francs.

Le conseil a également indiqué qu'il entendait demander l'introduction en Boure des actions de la SCOR dès que la société aura mené à bien les réformes comptables, en particulier la consolidation des comptes de ses filiales, qui conditionnent l'admission des sociétés nouvelles à la Bourse de Paris.

Ces mesures permettront à la société de poursuivre son expansion en France et à l'étranger à un rythme correspondant au plein emploi de ses capacités, tout en maintenant ses fonds propres à un niveau satisfaisant eu égard à la bonne répartition de ses engagements sur le plan international.

Elles contribueront ainsi à renforcer les concours de la réassurance française à un moment où les marchés internationaux de réassurance font face à des demandes croissantes de protection engendrées par le développement industriel et les progrès de la technologie.

ASSURANCES PLACEMENTS

Au 31 décembre 1977, le capital de la société s'élevait à 32 683 780 F.

L'actif net, d'un montant de 43 308 618,69 F se répartissait comme suit :

— Obligations françaises . 42.01 %
— Obligations étrangères . 12.97 %
— Actions françaises .... 6.13 %
— Actions étrangères .... 22.27 %
— Autres éléments d'actif. 15.62 %

Au 31 décembre, la valeur nette de l'action était de *121.07 F*.

Il est rappelé qu'un coupon de 4.32 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,59 F, a été réglé le 22 mars 1977.

SOLEIL INVESTISSEMENT

Au 31 décembre 1977, le capital de la société s'élevait à 48 900 000 F.

L'actif net, d'un montant de 83 039 242.42 F, se répartissait comme suit :

— Obligations françaises .. 42.08 %
— Obligations étrangères .. 9.03 %
— Effets hypothécaires .... 3.72 %
— Actions françaises .... 7.90 %
— Actions étrangères .... 22.32 %
— Autres éléments d'actif . 14.95 %

Au 31 décembre, la valeur nette de l'action était de *169.81 F*.

Il est rappelé qu'un coupon de 7.90 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 0.97 F a été réglé le 18 mars 1977.

MATRA

CHIFFRES D'AFFAIRES HORS TAXES POUR 1977

SOCIETE MERE

Le chiffre d'affaires hors taxes de la société mère s'élève, pour l'exercice 1977, à 1 793 ,7 millions de francs. Compte tenu de la filialisation de l'activité informatique en 1977, il faut, *pour rendre ce chiffre comparable* à celui de l'exercice 1976 (1 471.5 millions de francs), lui rajouter le chiffre d'affaires hors taxes de la nouvelle filiale Matra informatique, soit 84 millions de francs. La progression d'activité, par rapport à 1976, s'établit ainsi à 27,6 %. La ventilation par branche d'activité est la suivante :

Activités militaires .... 1 022.8 MF
Activités automobiles .. 315.5 MF
Activités spatiales ...... 281.2 MF
Activités civiles .... 174.2 MF

GROUPE

En neutralisant les prestations réciproques, le chiffre d'affaires hors taxes du groupe s'élève à 2 104 MF.

La comparaison des chiffres des activités civiles fait apparaître une régression en 1977 par rapport à 1976. Cela s'explique par la filialisation, au sein du groupe, d'une partie des fonds de commerce civils.

LES ÉMISSIONS DE VALEURS MOBILIÈRES EN FRANCE (*)

Avec un montant global de 63,7 milliards de francs, la progression des émissions de valeurs mobilières en France atteint 20,5 % par rapport à l'année 1976, et même 16,2 % par rapport à 1975, année record précédente. L'accroissement a porté principalement sur les emprunts classiques de 1re catégorie en raison de l'importance des montants collectés par le secteur public :

— Emprunt national pour les moyennes et petites entreprises et l'artisanat de 2 milliards de francs en avril ;

— Emprunt d'Etat de 8 milliards de francs en mai.

Les émissions d'obligations ont atteint 49 milliards de francs, contre 40.5 en 1976 et 42.2 en 1975, soit des hausses respectives de 21 % et de 16,2 %.

Après un très vif succès en début d'année à la suite des premiers résultats positifs du plan Barre, un certain essoufflement du marché s'est manifesté, notamment au cours du second semestre, du fait :

— de la ponction importante opérée auprès du public par l'Emprunt national et l'Emprunt d'Etat ;

— du rythme soutenu des émissions ;

— de la réserve des investisseurs institutionnels

Les taux nominaux ont peu varié :

1) ils sont restés inchangés, à 11 %, en première catégorie ;

2) en deuxième catégorie, ils ont été ramenés de 11.40 % à 11,30 % en février, puis modulés en septembre, entre 11,20 et 11,30 % suivant les émetteurs.

Parallèlement, cette situation a amené de nombreux émetteurs, notamment du secteur semi-public (E.D.F., S.N.C.F., Caisse nationale des télécommunications,...) à s'adresser, encore cette année, pour des montants importants, aux marchés étrangers.

La répartition des fonds collectés sur le marché intérieur a bénéficié essentiellement, comme en 1976, aux établissements de crédit spécialisés (13,2 milliards contre 9,7). Les organismes publics non concurrentiels ont vu leur montant décroître (3,8 milliards, contre 4,1 en 1976) et les émetteurs privés sont passés de 14,4 milliards à 15,3 milliards, soit une légère progression.

Parmi les émetteurs, il convient de noter :

— la première émission réalisée par la région d'Ile-de-France ;

— les deux premiers emprunts en souscription publique du Crédit foncier d'Alsace et de Lorraine ;

— le premier emprunt « artisans » lancé par la Caisse centrale des banques populaires et destiné au financement de prêts à long terme en faveur des entreprises artisanales.

Les émissions de groupements régressent à nouveau (3,2 milliards contre 4 en 1976), tandis que les émissions d'obligations convertibles ont atteint 1,8 milliard contre 1,1 en 1976. Citons les montants importants collectés par :

— Thomson-C.S.F. : F 330 millions

— B.S.N. Gervais-Danone : F 400 millions

De leur côté, les émissions d'actions (parts de S.A.R.L. incluses), avec un montant de 14,7 milliards de francs, ont accusé une progression de 18,8 % (12,4 milliards en 1976).

La répartition entre les différentes catégories d'émetteurs n'a guère subi de modifications : 10,7 milliards contre 9,6 précédemment pour les entreprises non financières, 2,8 milliards contre 1,9 pour les entreprises financières et 1,2 milliard contre 0,9 pour les parts de S.A.R.L.

Parmi ces émissions, 3 milliards ont été réalisés par appel public à l'épargne contre 1,6 en 1976, retrouvant ainsi un niveau supérieur à celui de 1974 (2,3 milliards), mais encore inférieur au niveau de 1975 (3,3 milliards). Le marché est resté dominé en 1977 par les problèmes monétaires et les incertitudes d'ordre économique, politique et social, les investisseurs restant sur une prudente réserve.

(*) Statistiques élaborées par le Crédit lyonnais.

CRÉDIT NATIONAL

Le Crédit national doit procha nement émettre un emprunt sur marché intérieur.

BAIL INVESTISSEMENT

Le conseil d'administration Bail Investissement s'est réuni 30 janvier 1978 pour examiner comptes provisoires de l'exerci écoulé.

Les résultats devraient permett de proposer à l'assemblée génér des actionnaires la distribution d'u dividende de F 23 par action cont F 19 en 1977.

En outre, le conseil a constaté, co formément à l'obligation faite p la loi, que 233 obligations de l'e prunt convertible 7,80 % 1973 avaie été converties en actions. Le capi social est dès lors porté à F 180 023 *divisé en 1 800 233 actions de* F nominal chacune, ayant droit dividende de l'exercice 1977.



CRÉDINTER

Le conseil d'administration, ré le 30 janvier 1978 sous la présider de M. Philippe Aymard, a approu les comptes de l'exercice 1977.

Il sera proposé à la prochai assemblée générale des actionnai la mise en distribution d'un di dende net de 6 F, assorti d'un imp déjà payé au Trésor de 0,97 F, s un dividende global de 6,97 F ; l' dernier, le dividende net était 5.60 F, assorti d'un impôt déjà pa au Trésor de 0,90 F, soit globa ment 6,50 F.

Au 31 décembre 1977, avec un no bre de 1 330 532 actions en circu tion contre 1 435 022 à fin 1976, montant de l'actif net s'établiss à 182,74 millions de francs con 192,25 millions un an auparava et la valeur liquidative ajustée r sortait à 132,37 F contre 133,97 F

SOCIÉTÉ ANONYME DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

S.A. au capital de 81 694 800 F S.S., 40, av. de New-York, Paris- R.C. : Paris, numéro 55 B 901

OBLIGATIONS CONVERTIBLE 7 % OCTOBRE 1970 DE 500 F NOMINAL

Amortissement des obligations

Le cinquième tirage au sort obligations de l'emprunt converti 7 % 1970, destinées à être amort entre le 1er janvier 1977 et le 1er ja vier 1978, a été effectué le 7 nove bre 1977.

Les obligations désignées par sort pour être remboursées porte les numéros : 1 à 3564, 12755 à 1524 57229 à 63434 et 68308 à 68500.

Ces obligations sont remboursé à partir du 1er janvier 1978 apr paiement du coupon afférent l'exercice 1977, au prix de 550 F.

Remarque importante

Il est rappelé aux porteurs d'obli gations sorties au tirage d'amorti sement qu'ils conservent, pendan les trois mois qui suivent la da fixée pour le remboursement d obligations amorties (soit du 1er jar vier au 31 mars 1978 inclus), faculté de demander la conversio en actions de leurs obligations ain amorties.

SOCIÉTÉ ROCHEFORTAISE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Le président vient d'adresser un lettre aux actionnaires pour les ten au courant des activités de la sociét et de ses diverses filiales.

Le secteur bières et boissons gazeu ses et le secteur automobile, tant Madagascar qu'à La Réunion, ont e une progression très satisfaisante. L secteur viande est toujours en diffi culté, mais il ne représente mainte nant qu'une faible activité en com paraison des secteurs précédents.

Deux informations importante sont à signaler :

— En France, l'augmentation d notre participation dans la Compa gnie française du meuble qui passe de 50 % à 97 % et le capital de 3 800 000 F à 10 000 000 F avec la prise de contrôle de Doubinski/ Simat.

— A Madagascar, la cession d'une partie de notre participation dans la STAR qui ramène celle-ci de 57 % à 25 %, le gouvernement de la Républi que Démocratique de Madagascar devenant majoritaire ; le prix de cette cession étant transférable sui vant un calendrier s'échelonnant sur trois ans.

Les résultats propres à la Société Rochefortaise pour l'année 1977 per mettront de proposer la distribution d'un dividende qui ne devrait pas être inférieur à celui de l'exercice précédent.

Cette lettre présente également le bilan consolidé du groupe au 31 dé cembre 1976 qui fait ressortir une amélioration de la structure finan cière, l'augmentation des capitaux permanents étant supérieure d'envi ron 3 millions de francs à celle de l'actif immobilisé.

Etablissements MAUREL ET PROM S.A.

Le conseil d'administration, dans sa séance du 25 janvier, a arrêté les comptes de l'exercice 1976/1977, qui se soldent par un bénéfice net de 1 896 773,39 F contre, l'an dernier, 1 659 011,28 F.

Le conseil proposera à l'assemblée générale d'avril 1976 de fixer le dividende à 8 F contre 7 F l'an dernier, représentant un revenu global de 12 F, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor, contre 10,50 F *l'année précédente.*

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

La baisse s'accélère

Le mouvement de baisse s'est un peu accéléré, mercredi, à la Bourse de Paris, où, dans un marché toujours aussi creux, l'indicateur instantané a fléchi de 1,4 %.

Aucun compartiment n'a échappé à la baisse, la métallurgie et la construction électrique prenant la tête du mouvement, qui a tout juste épargné quelques valeurs du secteur des établissements de crédit.

Les titres les plus touchés ont été D.B.A., qui a reperdu la totalité du terrain acquis la veille (— 7 %), Usinor et Alsthom (— 6,5 %).

L'assez forte hausse de l'emprunt 4 1/2 % 1973 a été d'autant plus remarquée que le napoléon, sur lequel la rente est indexée, est resté à peu près stable à 290,40 francs contre 290 francs la veille. Pour certains spécialistes, cette hausse, en partie liée à la fermeté des cours du métal jaune sur les places internationales, pourrait laisser présager une remontée du napoléon lors des prochaines séances.

En attendant, le marché parisien de l'or est resté calme avec 5,27 millions de francs d'échanges contre 5,50 millions la veille. Quant au lingot, son cours est passé de 28.295 francs à 28.500 francs.

Aux valeurs étrangères, un coup d'arrêt a été donné à la baisse des mines d'or qui se sont toutes sensiblement redressées. En revanche, les américaines se sont généralement effritées.

« Séance morne et sans signification profonde. » *Tel était l'avis le plus largement répandu, ce mercredi, autour de la corbeille, où l'on a cependant enregistré sans plaisir le léger glissement du franc sur les marchés des changes.*

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Bois Dér. Océan, c. 1 ..	5 p. 3	o 19 30
— (act. anc.), c. 18	5 p. 21	o 2 40
Bque Comm. Maroc, dr.	1 p. 5	5 10
Rollaco, c. 18	1 p. 20	.. ..
Sélection Etrang., c. 14	3 p. 2	.. ..
Trav. Publ. Ouest, c. 61	1 p. 10	o 1 85

LONDRES

La reprise technique amorcée mercredi en fin de séance n'est pas suivie d'effet et jeudi matin la baisse reprend en raison des inquiétudes d'ordre social. Les industrielles cèdent jusqu'à 8 points. Tassement des fonds d'Etat, mais stabilité des pétroles. Effritement des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars), 175 .. contre 176 40

VALEURS	CLOTURE 1/2	COURS 2/2
Beecham	630 ..	623
British Petroleum	782	762 ..
Courtaulds	121 ..	120 ..
De Beers............	289	291 ..
Imperial Chemical ...	342 ...	340 ..
Rio Tinto Zinc Corp. ..	176 ...	173
Shell	490	480
Vickers	1[illegible]7	134
War Loan 3 1/2 % ..	36 3 8	36 1/6
*West Driefontein	28 3 4	28 1/2
*Western Holdings ...	22 3/4	23 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 30 déc 1977.)

	31 jan.	1er fév.
Valeurs françaises ..	*93,9*	*92,7*
Valeurs étrangères ..	99,2	99,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc 1961.)

Indice général	56,5	56

NOUVELLES DES SOCIETES

CYCLES PEUGEOT. — Le développement important des ventes à l'exportation et celui des activités annexes ont compensé le recul des livraisons sur le marché français, de sorte que le chiffre d'affaires hors taxes de 1977 est en hausse de 16 %, à 1,43 milliard de francs. Marge brute et bénéfice net pourraient progresser respectivement de 25 % à 48,6 millions de francs, et de 50 % à 13,3 millions de francs.

LA RADIOTECHNIQUE. — Le chiffre d'affaires consolidé du groupe en 1977 s'est élevé à 3 070 millions de francs, soit une progression de 15,9 % par rapport à l'exercice précédent.

SEB S.A. — En 1977, les ventes consolidées du groupe se sont élevées à 1 374 millions de francs, en hausse de 8,8 % sur celles du précédent exercice.

DART INDUSTRIES. — *Le prochain dividende trimestriel, payable le 21 mars, a été porté de 25 cents à 40 cents par action. Parallèlement,* la société renonce à verser le dividende-actions de 3 % qu'elle déclarait régulièrement chaque année depuis 1959.

EUROPE N° 1. — Bénéfice net de l'exercice 1976-1977 : *40,07 millions de* francs contre 28,49 millions. Dividende global de 35,94 F contre 33,73 F.

NEW-YORK

Mieux orienté

Surmontant son précédent accès de faiblesse, le marché de New-York *s'est sensiblement* redressé mercredi. La remontée des cours s'est opérée durant la séance après un nouveau repli et, en clôture, l'indice des industrielles avait non seulement regagné ses pertes initiales, mais progressé de 4,42 points à 774,34.

Elle s'est accompagnée d'une augmentation du volume d'affaires avec 22,40 millions de titres échangés contre 19,87 millions la veille.

A l'évidence, Wall Street paraît avoir bien encaissé le choc produit par les mauvais résultats d'U.S. Steel et l'annonce, attendue il est vrai, de déficits records en 1977 (balance commerciale et balance des paiements). L'assez forte hausse des *bénéfices* d'A. T. T. pour l'exercice écoulé ont, en effet, semble-t-il, mis un peu de baume sur le cœur des *opérateurs, qui ont, en même temps,* pris connaissance avec une certaine satisfaction du relèvement du niveau des *commandes* passées à l'industrie en décembre (+ 4 %) et de l'augmentation le même mois des dépenses de construction (+ 1,4 %).

Sur 1 832 valeurs traitées, 933 ont progressé, 427 se sont repliées et 473 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 31/1	COURS 1/2
Alcoa	38 7/8	39 5/8
A.T.T.	57 7/8	58 3/4
Boeing	26 3/8	26 1/2
Chase Manhattan Bank..	27 7/8	28 ...
Du Pont de Nemours ..	108 3/4	108 1/8
Eastman Kodak	45 3/4	46 ...
Exxon	45 3/4	46 1/2
Ford	41 3/4	42 ...
General Electric	45 3/4	46 1/4
General Foods	29 1/2	29 7/8
General Motors	58 3/8	58 3/4
Goodyear	16 3/4	16 3/4
I.B.M.	265 1/2	265 1/2
I.T.T.	28 7/8	29 1/8
Kennecott	22 1/2	22 7/8
Mobil Oil	59 5/8	59 3/4
Pfizer	27 1/8	27 5/8
Schlumberger	67 3/8	68 1/2
Texaco	26 1/4	26 ...
U.A.L. Inc.	20 7/8	21 ...
Union Carbide	39 5/8	39 1/2
U.S. Steel	29 1/2	28 1/2
Westinghouse	17 3/4	17 7/8
Xerox	45 1/8	45 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1/2	2/2
1 dollar (en yens) ...	241 58	241 65

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 1er FÉVRIER - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 732	4 746	4 720
Allemagne (100 DM)	224 470	224 770	222 500
Belgique (100 F.)	14 475	14 508	14 225
Pays-Bas (100 fl.)	209 200	209 890	208
Danemark (100 krd)	82 900	83 090	80 500
Suède (100 krs)	101 910	101 980	100
Norvège (100 k.)	92 340	92 570	90 750
Grande-Bretagne (£ 1) ..	9 235	9 253	9 200
Italie (1 000 lires)	6 460	[illegible] 476	6 250
Suisse (100 fr.)	239 550	239 590	238
Autriche (100 sch.)	31 285	31 335	31 050
Espagne (100 pes.)	5 877	5 888	5 660
Portugal (100 esc.)	11 820	11 856	10 500
Canada ($ can. 1)	4 275	4 286	4 255

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/2
Or fin (kilo en barre)	28150	28490
Or fin (kilo en lingot)	28295	28500
Pièce française (20 fr.)	290	290 40
Pièce française (10 fr.).	228	228
Pièce suisse (20 fr.) .	256 60	257 60
Union latine (20 fr.)	247 50	249
Souverain	264 50	270
Pièce de 20 dollars .	1276	1288
Pièce de 10 dollars	643	649
Pièce de 5 dollars	420	...
Pièce de 50 pesos ..	1143	1161
Pièce de 10 florins	264 70	265 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LIRE ÉGALEMENT

APRÈS LES CAS D'INTOXICATION AUX PAYS-BAS PAR DES ORANGES IMPORTÉES D'ISRAËL

Des fruits contaminés en provenance d'Espagne ont été découverts en Allemagne fédérale

Les oranges en provenance d'Israël ne seraient pas les seules à porter des traces de mercure. Selon une information communiquée ce jeudi 2 février, en République fédérale d'Allemagne, par les services de la police criminelle de Stuttgart, plusieurs oranges importées d'Espagne, également traitées au mercure, ont été découvertes à Heidenheim, près d'Ulm, dans le Bade-Wurtemberg.

Cette « affaire des oranges » a été révélée le 1er février aux Pays-Bas, où cinq enfants de Maastricht avaient dû subir, la semaine dernière, un lavage d'estomac après avoir consommé des oranges dans lesquelles se trouvaient des gouttelettes de mercure. Le ministère néerlandais de la santé a fait savoir que quatorze fruits contaminés avaient été découverts après enquête ; huit d'entre eux faisaient partie d'une livraison en provenance d'Israël.

Dans une lettre adressée à dix-huit pays européens et arabes, une organisation s'intitulant *« Armée arabe révolutionnaire - Commandement palestinien »* a revendiqué l'empoisonnement de ces fruits, dans le but de *« saboter l'économie israélienne »*. L'O.L.P. et le F.P.L.P. (Front populaire pour la libération de la Palestine) ont aussitôt affirmé qu'il n'existait pas de mouvement palestinien portant ce nom, et dénoncé *« une manœuvre visant à porter atteinte à la résistance palestinienne »*.

Selon un rapport du ministère néerlandais de la santé, confirmé par le centre anti-poisons de Paris, la consommation des fruits contaminés n'est pas toxique. Le mercure métal est une substance inerte, dont la présence est repérable par l'aspect que prend l'écorce de l'orange « traitée ». Il faudrait, selon ce rapport, consommer au moins 15 kilos de ces fruits pour que cela soit néfaste pour l'organisme. Cependant, des contrôles ont été effectués dans plusieurs pays européens, et les oranges importées d'Israël ont été retirées provisoirement de la vente, notamment en Allemagne fédérale, aux Pays-Bas, en Belgique et au Danemark.

Selon le ministère israélien de l'agriculture, les fruits auraient été contaminés à leur arrivée en Europe, sinon des signes évidents de pourriture auraient été décelés à la livraison. La presse israélienne accuse, ce jeudi 2 février, les *« terroristes palestiniens »*, qui selon le *Jerusalem Post*, *« s'abaissent aux formes les plus ignobles de la guerre »*. — (A.F.P., Reuter.)

Orange, feu rouge

Cela pourrait commencer comme le sketch de Fernand Raynaud : « A vendre de belles oranges par chères ». Mais la chute est moins drôle : cinq enfants sont hospitalisés aux Pays-Bas après avoir mangé des oranges piquées au mercure par on ne sait quelle main criminelle, au nom d'une « armée palestinienne » fantôme.

Ce ne sont pas les traces de mercure qui sont le plus étonnantes dans cette affaire (on sait fertile l'imagination de détraqués ou de « combattants » clandestins), mais la traînée de poudre qui a parcouru instantanément l'Europe une fois la nouvelle apprise. Les amateurs des films de James Bond en ont vu d'autres, mais le déferlement de cette formidable psychose de crainte est à considérer de près. Elle manifeste que la sensibilité collective est prête à recevoir de la manière la plus dramatique, la plus globale, un fait divers local qui, sans les moyens d'information d'aujourd'hui, n'aurait pas « empoisonné » des millions de ménagères.

La littérature insiste de plus en plus sur la vulnérabilité de notre monde (l'Imprécateur, John l'Enfer, *etc.), mais on fait encore la part trop mince aux ondes de choc psychologiques de tel ou tel événement, fût-il très localisé. Comme si tout était bon pour faire le lit du Malin, comme si le drame à haute fréquence et à grande diffusion avait pour vertu d'extraire les populations de leur ennui...* — P. D.

DEUX ATTENTATS EN CORSE CONTRE DES CLUBS DE VACANCES

Deux attentats à l'explosif ont été commis, dans la matinée du jeudi 2 février, aux environs de Calvi.

La première explosion a détruit le bâtiment central du camp de vacances l'Escale, à Algajola, appartenant à M. Antoine Géronimi, premier adjoint communiste au maire d'Aregno. Les services de restauration de l'établissement ont particulièrement souffert de la déflagration.

Une heure plus tard, à quelques kilomètres de là, un second attentat a eu lieu contre les locaux du Club Méditerranée de Sant'Ambrogio, causant d'importants dégâts à l'économat, aux cuisines et aux chambres froides. Ces attentats n'ont pas été revendiqués.

Le Club Méditerranée exploite trois villages en Corse. Dans la nuit du 21 au 22 avril 1977, le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) avait commis un attentat à l'explosif contre le village de Cargèse. En raison du climat tendu dans cette région de l'île, M. Gilbert Trigano, président du Club, avait renoncé à ouvrir ce village, la saison dernière.

● *Trois marins-pêcheurs bretons périssent dans le naufrage de leur chalutier.* — Trois marins-pêcheurs ont péri noyés, mercredi 1er février, dans le naufrage de leur chalutier, *le Pescadou*, devant le port de Saint-Guénolé (Finistère). Le petit chalutier s'est retourné, alors que soufflait un vent de près de 60 kilomètres/heure. Un hélicoptère de la protection civile et deux Super-Frelon de la marine natoinale se sont rendus sur les lieux, mais n'ont pu sauver les trois hommes.

RECUL DE LA C.G.T. A LA R.A.T.P.

Aux élections des représentants du personnel aux conseils de discipline à la R.A.T.P., la C.G.T. enregistre un important recul par rapport au précédent scrutin de 1975 (44,5 % des suffrages au lieu de 48,1 %), au profit des autonomes et de F.O.

La perte d'influence de la C.G.T. est surtout observée dans le collège ouvrier (46,7 % au lieu de 51,4 %) ; elle est plus légère chez les agents de maîtrise (41,7 % au lieu de 42,4 %), tandis que chez les cadres la C.G.T. maintient ses positions (31,2 % au lieu de 31,1 %).

[*Les résultats tous collèges réunis sont les suivants : inscrits, 34 486 (34 268 en 1975) ; exprimés : 24 923* (25 578). Ont obtenu : C.G.T., 11 086 voix (12 311 en 1975), soit 44,5 % (48,1 %) ; F.O., 5 632 voix (5 666), soit 22,6 % (22,2 %) ; autonomes, 4 163 voix (3 614), soit 16,7 % (14,1 %) ; C.F.D.T., 2 233 voix (2 217), soit 9 % (8,7 %) ; C.F.T.C., 1 106 voix (1 188), soit 4,4 % (4,6) ; indépendants, 703 voix (582), soit 2,8 % (2,3 %).]







LA RÉPRESSION EN ARGENTINE ET EN URUGUAY

Création d'une association des parents de Français disparus ou emprisonnés

Une association de parents de Français disparus ou emprisonnés en Argentine et en Uruguay a annoncé sa création à Paris, au cours d'une conférence de presse, mercredi 1er février (1). Elle regroupe des représentants des familles d'une dizaine des vingt personnes en difficulté dans ces deux pays du « cône sud » du continent américain. Elle se propose de mener, en liaison avec les autorités françaises, les partis politiques, sans exclusive, et les organisations humanitaires, toutes les actions nécessaires pour obtenir des pouvoirs publics argentins et uruguayens qu'ils garantissent aux prisonniers leur droit à un juste procès, et qu'ils fassent diligence pour que soient retrouvés les disparus.

En Argentine, neuf Français (dont cinq, selon l'association, ont également la nationalité argentine) sont détenus. Il s'agit de MM. Gérard Barrero, Michel Banasaya Gérard Guillemot, Michel Lhande, Michel Ortiz, Henri de Solan, Julio Piumato et Hector Abrile, et de Mme Viviane Jacob. Quatre d'entre eux seulement, MM. Banasaya, Lhande, Ortiz et Solan, font, ou ont fait, l'objet d'une action judiciaire. M. Banasaya, quant à lui, a été acquitté, mais demeure détenu.

Neuf autres Français ont disparu en Argentine. Le cas de deux religieuses, Mmes Alice Domon et Renée Duquet (sœur Léonie), a été abondamment rapporté et commenté. Parmi les sept autres disparus, figure M. Georges Deprez, ancien aide de camp avec le grade de colonel, du maréchal Pétain, à Vichy, enlevé, le 19 mai dernier, dans un asile de vieillards de Buenos-Aires. Les autres victimes sont : Mme Françoise Dauthier et MM. Marcel Amiel, Robert Boudet, Jean Claudet, Yves Domergue et Maurice Jaeger.

L'ordre des Missions étrangères, auquel appartiennent Sœurs Alice et Léonie, s'est joint à l'association. Sœur Thérèse, représentant l'ordre, a déclaré, au cours de la conférence de presse, que ce qui était sans doute imputé à crime aux deux religieuses était d'avoir *« tenté de vivre avec les pauvres »*, conformément à ce que prônent *« les épiscopats français et argentin »*.

Sans s'autoriser à poser la question de l'opportunité de la participation de la France à la Coupe du monde de football dans un pays où semblables drames peuvent se produire, Me Miquel, ancien avocat des familles des otages du Polisario et défenseur de l'association, a déclaré : *« Nous souhaitons que cette fête du sport ne devienne pas une fête du désespoir pour certains. Que l'on n'oublie pas qu'il y a une autre... équipe de Français dans les geôles argentines. »*

En Uruguay, deux Français sont détenus depuis, respectivement, cinq ans et demi et quatre ans : il s'agit de MM. Jean-Charles Seraïta et Franck Oswald.

Plusieurs représentants des familles ont tenu à préciser qu'ils avaient reçu des autorités françaises l'assistance qu'ils en attendaient.

(1) 128, avenue de Paris, 94300 Vincennes. Président : Me Denis Le Moullac.

Les autorités de Montevideo violent de façon flagrante les droits de l'homme

DÉCLARE UN JURISTE AMÉRICAIN

Alors que la sous-commission compétente s'apprête à décider à Genève de l'opportunité d'inscrire à l'ordre du jour des Nations unies la question des violations des droits de l'homme en Uruguay, il a été rappelé, lors d'une conférence de presse le mercredi 1er février, à Paris, que, pour avoir moins de répercussions internationales, la répression dans cette petite république des bords du Rio-de-la-Plata n'est pas moindre que dans le reste du « cône sud » du continent américain.

Retour d'une mission menée en décembre dernier à Montevideo, en compagnie de Me Jean-Louis Weil, avocat à la cour de Paris, M. Robert Goldman, professeur de droit international à l'Université américain (Washington D.C.), a fait état de *« violations flagrantes et croisasntes des droits de l'homme perpétrées par le gouvernement uruguayen »* depuis le coup d'Etat militaire de juin 1973 : *« Arrestations sans mandat, détentions administratives prolongées, pratique systématique de la torture physique et psychologique, enlèvements de citoyens sur le territoire national ou sur celui de l'Argentine, etc. »*

M. Goldman a insisté sur des points particuliers : utilisation rétroactive d'une loi relative à la sécurité nationale pour inquiéter des juges civils estimés trop complaisants envers la « subversion » ; mépris total des droits de la défense, et arrestation d'avocats de prisonniers politiques, enlèvement d'enfants (cinq cas connus), attitude ouvertement antisémite de certaines autorités, désintérêt total des pouvoirs publics envers les ressortissants uruguayens inquiétés à l'étranger et singulièrement en Argentine.

La sœur Jo-Marie Griesgraber, sous-directeur de l'organisation œcuménique américaine Washington Office on Latin America, qui a effectué une mission en août dernier à Montevideo, a rappelé qu'avec un nombre de prisonniers compris entre cinq mille et sept mille l'Uruguay était sans doute le pays du monde occidental qui, proportionnellement à sa population (deux millions sept cent mille habitants) détenait le record des détentions. Elle a indiqué que les prisonniers politiques devaient payer à l'Etat des frais d'hébergement ! Que la censure sur la presse s'exerçait même à l'encontre des bulletins paroissiaux.

Plusieurs parents de disparus ont, enfin apporté leur propre témoignage. Mme Gatti, épouse d'un militant syndical connu (*le Monde* du 21 octobre 1976) a déclaré : *« En un an, ils ont détruit ma famille. Le 9 juin 1976, mon mari a été séquestré à Buenos-Aires. Je me suis alors réfugiée en France avec mes deux fils. Ma fille, âgée de dix-huit ans, qui était demeurée en Argentine, et qui était enceinte de huit mois, a disparu il y a onze mois... »* M. Gatti a été vu en juillet 1976 par un de ses compatriotes, M. Washington Perez, lui-même dirigeant syndical connu, alors qu'il était détenu, et torturé, par des Argentins et des Urugayens appartenant, selon toute vraisemblance, à des services de police.

Mme Gatti a, en outre, rappelé le cas de soixante-deux Uruguayens qui avaient disparu en Argentine en 1976. Les autorités de Montevideo ont reconnu, un peu plus tard, qu'elles les détenaient. *« Or seuls les noms de quatorze d'entre eux ont, depuis lors, été publiés. Que sont devenus les quarante-huit autres ? »*, a demandé Mme Gatti.

« Depuis dix-huit mois, rien... » : tel est, enfin, le simple témoignage qu'a donné la mère de Mme Helena Diaz, enlevée, en juillet 1976, dans l'enceinte de l'ambassade du Venezuela à Montevideo — ce qui avait justifié la rupture des relations diplomatique entre les deux pays.



A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 2 février 1978 a été tiré à 550 054 exemplaires.